

Université de Nantes

ÉCOLE DOCTORALE CEI

« COGNITION, ÉDUCATION, INTERACTIONS »

Année 2010

**Analyse contrastive français-japonais
du discours en langue de spécialité**

—
Modalité et définition phrastique

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

Discipline : SCIENCES DU LANGAGE

présentée et soutenue publiquement

par

Yukie NAKAO

le 2 juillet 2010

à l'UFR Sciences et Techniques, Université de Nantes

devant le jury ci-dessous

Président	: M. Koichi TAKEUCHI, Maître de conférences	Université d'Okayama
Rapporteurs	: Mme Marie-Claude L'HOMME, Professeur	Université de Montréal
	M. Geoffrey WILLIAMS, Professeur	Université de Bretagne Sud
Directeurs de thèse	: Mme Béatrice DAILLE, Professeur	Université de Nantes
	M. Kyo KAGEURA, Professeur	Université de Tokyo

Laboratoire : LINA (Laboratoire d'Informatique de Nantes Atlantique)

Table des matières

Introduction	7
Première partie – Discours dans la langue de spécialité	15
Chapitre 1 – Langue de spécialité	17
1-1. Introduction	17
1-2. Caractéristiques	18
1-2-1. Contexte social	18
1-2-2. Un sous-système de la langue générale	19
1-2-3. Unités lexicales	19
1-2-3-1. Trois composantes terminologiques	20
1-2-3-2. Termes et mots	21
1-2-4. Terminologie	22
1-3. Théories terminologiques	23
1-3-1. Terminologie conceptuelle	24
1-3-2. Terminologie textuelle	24
1-3-3. Approches sociolinguistiques	25
1-3-4. Autres théories terminologiques	27
1-3-5. Synthèse	27
1-4. Le terme en discours	28
1-5. Terminologie multilingue	29
1-6. Conclusion	30
Chapitre 2 – Discours spécialisé	31
2-1. Introduction	31
2-2. Discours	32
2-2-1. Langue en pratique	32
2-2-2. Analyse du discours	32
2-2-2-1. Multiples approches	32
2-2-2-2. Modalité	33
2-2-2-3. Cohérence discursive	34
2-3. Communauté du discours	37
2-3-1. Théorie de Swales (1990)	37
2-3-2. Communauté du discours spécialisé	38
2-4. Communicants	39
2-4-1. Locuteur et destinataire	39
2-4-2. Spécialiste et non-spécialiste	40
2-4-3. La vulgarisation	41
2-5. Domaine médical	42
2-6. Cadre de notre analyse	44
2-7. Conclusion	45
Chapitre 3 – Corpus spécialisé	47
3-1. Introduction	47
3-2. Le corpus et ses caractéristiques	48
3-2-1. Corpus : échantillon de textes	48
3-2-2. Classification du contenu du corpus	49

3-3. Architecture d'un corpus spécialisé	49
3-3-1. Corpus général et corpus spécialisé	50
3-3-2. Critères du corpus	50
3-3-2-1. Domaine de spécialité.....	51
3-3-2-2. Langue	51
3-3-2-3. Type de texte	53
3-3-2-4. Type de discours.....	53
3-3-2-5. Date de parution des textes.....	54
3-3-2-6. Style.....	54
3-3-2-7. Format des documents.....	54
3-3-2-8. Production textuelle.....	55
3-3-2-9. Taille du corpus	55
3-4. Corpus DECO	56
3-4-1. Présentation du corpus	56
3-4-1-1. Domaine de spécialité.....	57
3-4-1-2. Langue	57
3-4-1-3. Type de texte	57
3-4-1-4. Type de discours.....	57
3-4-1-5. Date de parution des textes.....	58
3-4-1-6. Style.....	58
3-4-1-7. Format des documents.....	58
3-4-1-8. Production textuelle.....	58
3-4-1-9. Taille du corpus	59
3-4-2. Synthèse	59
3-4-3. Corpus d'étude.....	59
3-4-3-1. Sélection des langues.....	60
3-4-3-2. Sélection des documents.....	60
3-4-3-3. Taille du corpus d'étude	62
3-5. Analyse de corpus	63
3-5-1. Marqueurs linguistiques.....	63
3-5-2. Interprétation de la fréquence des expressions	64
3-6. Conclusion.....	65
Deuxième partie – Modalité dans le discours spécialisé.....	67
Chapitre 4 – Analyse de la modalité dans le discours spécialisé	69
4-1. Introduction	69
4-2. Objectivité des textes spécialisés	70
4-3. Définitions de la modalité	70
4-4. Études de la modalité dans la langue de spécialité	71
4-4-1. Verbes modaux en anglais	71
4-4-2. Approche sociolinguistique	72
4-4-3. Distribution des modalités dans les textes spécialisés	72
4-4-4. Subjectivité du locuteur dans la langue de spécialité.....	72
4-4-5. Synthèse	73
4-5. Théories linguistiques de la modalité.....	73
4-5-1. Théorie des actes locutifs.....	74
4-5-1-1. Actes locutifs	74
4-5-2. Typologie des actes locutifs.....	75

4-5-2-1. Classification de l'acte allocutif	76
4-5-2-2. Classification de l'acte élocutif	80
4-6. Conclusion.....	85
Chapitre 5 – Typologie des modalités	87
5-1. Introduction	87
5-2. Adaptation de la typologie à la langue de spécialité	88
5-2-1. Caractéristiques linguistiques des textes spécialisés.....	88
5-2-1-1. Langage écrit	88
5-2-1-2. Lien entre la politesse et la modalité	88
5-2-1-3. Identification des locuteurs.....	88
5-2-2. Modification de la typologie de Charaudeau	89
5-3. Les modalités en japonais	91
5-3-1. Caractéristiques de la langue japonaise	91
5-3-1-1. Particules	91
5-3-1-2. Politesse.....	92
5-3-1-3. Omission du sujet	92
5-3-2. Typologie des modalités en japonais	92
5-3-2-1. Modalités de l'acte allocutif	93
5-3-2-2. Modalités de l'acte élocutif	96
5-4. Procédure de la collecte des données	100
5-4-1. Constitution de la liste des marqueurs de modalité	100
5-4-1-1. Marqueurs originaux.....	100
5-4-1-2. Validation des marqueurs et mise à jour	100
5-4-2. Recherche des modalités.....	101
5-5. Conclusion.....	102
Chapitre 6 – Analyse de la modalité	105
6-1. Introduction	105
6-2. Les modalités dans le corpus d'étude.....	105
6-2-1. Acte élocutif.....	105
6-2-1-1. Modalité d'Interpellation	105
6-2-1-2. Modalité d'Injonction	107
6-2-1-3. Modalité d'Autorisation	110
6-2-1-4. Modalité d'Avertissement	114
6-2-1-5. Modalité de Suggestion et Proposition.....	119
6-2-1-6. Modalité d'Interrogation	123
6-2-1-7. Modalité de Requête.....	128
6-2-2. Acte élocutif.....	129
6-2-2-1. Modalité de Constat.....	129
6-2-2-2. Modalité de Savoir/Ignorance	133
6-2-2-3. Modalité d'Opinion	136
6-2-2-4. Modalité d'Appréciation	140
6-2-2-5. Modalité d'Obligation	144
6-2-2-6. Modalité de Possibilité	148
6-2-2-7. Modalité de Vouloir	153
6-2-2-8. Modalité de Déclaration	157
6-2-2-9. Modalité de Proclamation.....	162

6-3. Bilan de l'analyse	165
6-3-1. Modalités dans les deux types de discours	166
6-3-1-1. Modalités dans le discours scientifique	166
6-3-1-2. Modalités dans le discours vulgarisé	170
6-3-1-3. Différents niveaux de spécialisation et modalités	173
6-3-2. Modalités selon la langue	173
6-3-3. Rôles du locuteur dans la langue de spécialité.....	175
6-4. Conclusion.....	177
Troisième partie – Définitions dans les textes spécialisés	179
Chapitre 7 – La définition terminologique.....	181
7-1. Introduction	181
7-2. Caractéristiques linguistiques.....	182
7-2-1. Termes dans la communication	182
7-2-2. Diffusion de la connaissance spécialisée	184
7-2-3. Source textuelle.....	185
7-2-3-1. Dictionnaire terminologique.....	185
7-2-3-2. Texte spécialisé	186
7-3. Types de textes et définition	187
7-4. Repérage des définitions dans les textes	187
7-5. Typologies des définitions terminologiques	188
7-5-1. Typologie de Sager	189
7-5-2. Typologie de Nagao.....	190
7-5-3. Typologie de Trimble	191
7-6. Conclusion.....	193
Chapitre 8 – Typologie de la définition textuelle.....	195
8-1. Introduction	195
8-2. Constitution de la typologie	195
8-2-1. Sélection de types définitoires	195
8-2-2. Nouvelle typologie des définitions terminologiques	197
8-2-2-1. Définition par analyse.....	197
8-2-2-2. Définition par synthèse.....	199
8-2-2-3. Définition par opération	200
8-2-2-4. Définition par dénotation.....	202
8-2-2-5. Définition par restriction	203
8-2-2-6. Définition par explication.....	205
8-2-2-7. Définition par négation.....	206
8-2-2-8. Définition par origine	207
8-2-3. Variantes des termes	208
8-2-3-1. Synonyme	208
8-2-3-2. Abréviation	210
8-2-3-3. Paraphrase.....	212
8-3. Liste des marqueurs linguistiques	213
8-3-1. Recherche des données	213
8-3-2. Constitution des marqueurs linguistiques	214
8-3-3. Collecte des définitions dans le corpus d'étude.....	215
8-3-3-1. Règles pour l'identification d'une définition.....	215

8-3-3-2. Détermination de la portée définitoire.....	216
8-3-3-3. Prise en compte du contexte	217
8-4. Conclusion.....	218
Chapitre 9 – Analyse des définitions textuelles.....	219
9-1. Introduction.....	219
9-2. Définitions dans le corpus d'étude.....	219
9-2-1. Définition par analyse.....	220
9-2-2. Définition par synthèse.....	224
9-2-3. Définition par opération.....	229
9-2-4. Définition par dénotation.....	234
9-2-5. Définition par restriction.....	241
9-2-6. Définition par origine.....	247
9-2-7. Définition par négation.....	250
9-2-8. Définition par explication.....	254
9-2-9. Variantes des termes.....	259
9-2-9-1. Abréviation.....	259
9-2-9-2. Paraphrase.....	266
9-2-9-3. Synonyme.....	272
9-3. Bilan de l'analyse.....	277
9-3-1. Définitions selon le type de discours.....	278
9-3-1-1. Définitions dans le discours scientifique.....	278
9-3-1-2. Définitions dans le discours vulgarisé.....	280
9-3-1-3. Différents niveaux de spécialisation et définitions terminologiques.....	283
9-3-2. Définitions selon la langue.....	284
9-3-2-1. Différence d'acceptation du diabète entre les deux pays.....	285
9-3-2-2. Synthèse.....	286
9-4. Conclusion.....	286
Conclusion.....	289
Bibliographie.....	295
Annexe 1. Exemples de marqueurs de modalité.....	304
Annexe 2. Exemples de marqueurs définitoires.....	306

Introduction

Contexte

Le principe de l'acte communicationnel se base sur l'entente mutuelle entre des individus. Dans le langage quotidien, il existe diverses situations communicationnelles, de la conversation familiale à la discussion sur des sujets spécifiques. Concernant ces derniers, dans des domaines spécialisés tels que les sciences et les techniques, la médecine ou le droit, des lexiques et des expressions spécialisés sont employés, et les connaissances relatives au sujet abordé sont indispensables pour communiquer. Cependant, certains spécialistes reçoivent habituellement des non-spécialistes qui ne possèdent pas toujours les connaissances du domaine : un médecin diagnostique son patient, ou un avocat conseille son client. La communication dans de telles situations pouvant se baser sur l'inégalité des connaissances spécialisées des communicants, les non-spécialistes sont souvent perturbés si cet écart n'est pas réduit par l'effort des spécialistes. Le patient, déjà fragilisé par sa maladie, peut souffrir encore davantage en raison d'un stress mental (Kokugokenkyûjo, xxi).

Une bonne communication consiste donc à combler l'écart entre le spécialiste et le non-spécialiste. À l'oral, il existe plusieurs moyens : non seulement le patient peut poser des questions, mais le médecin peut également vérifier si le patient a bien compris ; en plus, la réaction du patient – les expressions, les gestes, le soupir – permet d'exprimer sa compréhension. À l'écrit, la communication s'exécute en sens unique de la part de l'auteur (spécialiste) et il est impossible de savoir comment le patient assimile cette communication du médecin. Le médecin doit rédiger son texte en imaginant la réaction possible de son lecteur – le patient. Dans la rédaction, il doit expliquer des lexiques qui ne sont pas utilisés dans la vie de tous les jours. Les textes contenant les termes d'un domaine sont difficiles à comprendre pour le grand public, mais grâce à la présence d'explications – la définition terminologique – il peut assimiler les informations utiles.

Dans la langue de spécialité, les lexiques spécialisés et la phraséologie jouent un rôle important. Un lexique spécialisé contient un concept propre au domaine en question, et ce principe est partagé quelle que soit la langue. Les caractères naturels de la langue générale, tels que l'homonymie et la polysémie, sont éloignés, en théorie, de la langue de spécialité, alors qu'en réalité le domaine spécialisé ne peut échapper à ces

caractéristiques propres à la langue en usage. Dans ce contexte, plusieurs études sont consacrées à ces sujets (Messaoudi, 2000 ; Dubreil, 2006 ; Boch et al., 2007). Outre l'existence des traits linguistiques, nous remarquons que des différences culturelles entre les pays permettent d'élargir la portée du domaine spécialisé. Afin de traiter des problèmes dus aux nombreuses différences culturelles et sociales entre chaque langue, des études se consacrent au multilinguisme terminologique (Bianchini et al., 2008).

À l'opposé du foisonnement d'études sur les lexiques, le discours du domaine spécialisé est moins abordé malgré son importance dans la communication. Ainsi, nous notons le travail de l'école de Rouen, qui constitue un rare exemple d'approche discursive de la terminologie, mais qui se base sur la sociolinguistique (Gaudin, 1993b) et les travaux sociocognitifs (Hoffmann, 1979b ; Temmerman, 2000). En plaçant le texte au cœur des études terminologiques, ces travaux restent attachés à établir un axe théorique plutôt qu'à analyser un texte, voire un corpus. Par ailleurs, dans le cadre de l'analyse du texte, des textes scientifiques sont traités par certains chercheurs : une analyse de l'émergence des termes (Temmerman, 1997), une analyse d'une conversation entre le médecin et son patient (Sato, 2003) et une étude contrastive de la communication effectuée par des communicants spécialistes et non-spécialistes dans le domaine financier (Van der Yeught, 2004). Ce dernier auteur compare la différence qui existe entre ces deux types de discours afin d'analyser le caractère particulier du milieu financier américain. Quant à Nakos (1985), elle compare les textes médicaux anglais et français afin d'analyser la neutralité et la subjectivité du locuteur suivant certains critères.

Ce qui manque ici est une analyse linguistique ciblant une plus grande dimension de textes spécialisés, à savoir un corpus. Le corpus est un ensemble des textes partageant des critères linguistiques. En langue de spécialité, il est fréquemment exploité dans la recherche informatique et terminologique (Morin et al., 2007 ; Goeuriot, 2008), la linguistique appliquée (Pecman, 2007 ; Blumental, 2007) et la linguistique (Dubreil, 2006). L'analyse du corpus satisfait une étude à la fois quantitative et qualitative basée sur des textes nombreux et homogènes. Notre objectif, l'analyse des utilisateurs de la langue de spécialité, nécessite de trouver des exemples qui reproduisent une véritable communication. Sous cet aspect, l'exploitation d'un corpus est adaptée à notre étude.

Plus précisément, notre intérêt porte sur la fonction des communicants, acteurs de différentes situations communicationnelles relevant du domaine spécialisé. Lorsque la communication de la langue de spécialité présuppose la présence des communicants qui possèdent des connaissances communes sur un domaine, l'analyse d'un tel discours peut mettre en valeur des indices linguistiques, à savoir l'utilisation des termes ou des expressions spécialisées. En revanche, lorsque la communication engage des communicants ne partageant pas le même savoir, le décalage entre ce que chacun sait

pour l'avoir appris peut conduire à un autre environnement dans le discours, tels que le ton, le choix du vocabulaire, la longueur de la phrase.

En outre, nous nous intéressons dans ce cadre à l'approche multilingue. La prise en compte de plusieurs langues permet d'étudier le contexte linguistique et culturel du degré de spécialisation de chacune d'entre elles. L'aspect contrastif multilingue peut justifier à la fois l'utilisation d'expressions propres à chaque langue et la diffusion dans la société de la connaissance du domaine en question selon le pays.

Objet d'étude

Notre étude vise à analyser deux aspects : le premier porte sur les différents niveaux de spécialisation et le second est la comparabilité des différentes langues. Nous nous sommes plus précisément intéressée aux langues française et japonaise. Leur système linguistique est très éloigné mais leur niveau économique, social et culturel est relativement équivalent. Notre objet d'étude réside donc dans le discours de la langue de spécialité. Par discours, nous entendons la langue en pratique. Les communicants se divisent en deux entités : le locuteur qui énonce le message et le destinataire qui le reçoit. Nous admettons une situation dans laquelle le locuteur et le destinataire partagent une connaissance spécialisée et une autre où ils ne la partagent pas. À travers ces deux situations, nous voulons examiner comment cette différence de spécialisation est reflétée dans les textes.

La première hypothèse concerne les attitudes du locuteur qui peuvent permettre de distinguer les différents niveaux de spécialisation. Afin d'examiner cet ensemble de jugements et de tendances qui émane du locuteur et qui définit son comportement, l'analyse de la modalité peut constituer une approche pertinente. D'une manière générale, la modalité apparaît dans une phrase au moyen d'un indice grammatical ou sémantique, explicite ou implicite. La modalité détermine le mode d'un énoncé qui contribue à établir les caractéristiques du discours. En résumé, il s'agit de la forme linguistique que nous souhaitons traiter par cette première hypothèse.

La seconde hypothèse porte sur la manière de réduire le décalage des connaissances en les complétant afin que le destinataire soit apte à comprendre le locuteur. Lorsque ce dernier fournit des explications sur un certain sujet, sa manière d'expression doit varier selon le niveau de spécialisation de son destinataire. De là découle l'idée d'analyser les définitions terminologiques. Si le destinataire ne connaît pas le lexique spécialisé du domaine, le locuteur peut en détailler un ou plusieurs points. Dans ce cas, les textes doivent comprendre les explications des lexiques spécialisés, représentés par des mots simples et usuels. Nous voulons particulièrement examiner divers types de définitions

terminologiques apparus dans les textes. Cet objectif sera réalisé en consultant un corpus, qui contient généralement une grande quantité d'échantillons linguistiques. Plus précisément, nous envisageons de collecter les phrases contenant des définitions terminologiques, puis de les analyser en interprétant leurs traits linguistiques et la statistique de base.

Afin de traiter ces deux points de vue, notre enquête s'appuiera sur un corpus spécialisé. Afin de réaliser une interprétation textuelle des données dans le corpus, nous adoptons une approche de base pour notre analyse fondée sur la fréquence des expressions relatives à divers types de modalités ou de définitions terminologiques.

Problématique

Les attitudes du locuteur qui apparaissent linguistiquement dans les textes sont largement étudiées pour la langue générale alors qu'elles le sont moins pour la langue de spécialité. Cela pose un problème de disponibilité d'approches pertinentes pour notre étude. La modalité est relative aux catégories grammaticales et sémantiques. En outre, comme les phénomènes de la modalité diffèrent selon la langue, l'approche multilingue est un sujet fréquemment abordé dans les études sur la modalité. Il n'existe pourtant aucun modèle permettant de caractériser les attitudes du locuteur. Après avoir étudié ces caractéristiques de manière plus précise, nous avons trouvé comme solution d'appliquer à notre analyse un modèle qui existe pour la langue générale. Dans ce contexte, nous souhaitons suivre une approche qui permette de comparer les langues, tout en respectant leurs particularités linguistiques respectives. Il existe une typologie (Charaudeau, 1992) qui examine les modalités du point de vue du lien entre le locuteur et son destinataire. Afin que cette typologie puisse concorder avec notre analyse des modalités, nous devons adopter deux conduites : l'application du modèle de la langue générale à la langue de spécialité et son adaptation aux deux langues – français et japonais.

Pour ce qui concerne la définition terminologique, il existe plusieurs obstacles. Ici aussi, nous nous confrontons à un manque de modèles susceptibles d'être appliqués. Nombre d'études sont consacrées à la définition terminologique. Toutefois, elles s'intéressent davantage à l'extraction des définitions terminologiques dans les textes ou à leur utilisation en tant que base de données, et ne les considèrent pas comme une source d'analyse du discours, en particulier multilingue. Dans ce contexte, nous devons établir une double approche qui nous permette de surmonter les obstacles : la recherche des définitions à partir des textes et la définition des moyens de mener une analyse contrastive des différents niveaux de spécialisation et des différentes langues. Pour cette dernière, nous étudions trois typologies des définitions (Sager, 1990 ; Nagao, 1992 ; Trimble, 1985). Elles concernent diverses formes de définitions terminologiques basées

sur des critères précis, permettant ainsi de trouver les définitions existantes dans le corpus de manière exhaustive. En nous inspirant de ce modèle, nous envisageons donc de constituer une nouvelle typologie pour notre analyse.

Le troisième point a trait au choix des documents. De manière générale, le corpus multilingue se divise en deux types, le corpus parallèle et le corpus comparable. Le premier est la collection de documents rédigés en une langue et de traductions en d'autres langues ; le second concerne les documents collectés en fonction du sujet ou des critères communs à plusieurs langues. Le choix entre ces deux types de corpus dépend de l'objectif d'une étude. Le corpus parallèle, caractérisé par des textes alignés, est utilisé afin de produire des concordances bilingues ou une ressource de traduction (Bowker et Pearson, 2002 : 93, 193). Le corpus comparable quant à lui est adapté à l'analyse des caractéristiques propres à chaque langue. Étant donné que nous nous intéressons à la comparaison du français et du japonais, ce second corpus convient à notre étude.

Plan du document

Notre étude se compose de trois parties.

Dans la **première partie**, nous définissons les trois éléments principaux de notre étude : la langue de spécialité, le discours et le corpus. Le **chapitre 1** examine la notion de langue de spécialité, sous-système de la langue générale utilisé dans une communication du domaine spécialisé. Nous précisons que le lexique joue un rôle central dans la langue scientifique et technique mais que sa mise en valeur varie selon l'interprétation théorique – conceptuelle ou textuelle. Le lexique fait partie d'un discours qui établit éventuellement différents niveaux de spécialisation. Sous cet aspect, nous déterminons les objectifs de cette étude ainsi que le rôle du locuteur et son explication des termes dans les textes. Nous choisissons de conduire notre étude en deux langues – français et japonais – en examinant la problématique de la terminologie multilingue. Le **chapitre 2** situe nos objets d'études dans le cadre de l'analyse du discours. L'attitude du locuteur peut être examinée au moyen de l'analyse des modalités. Les définitions terminologiques que le locuteur fournit dans le texte forment une cohérence discursive. Nous nous référons à la théorie de la communauté du discours (Swales, 1990) qui caractérise le processus de la fondation d'un espace communicationnel propre à un domaine spécifique. Cette théorie permet de clarifier les caractéristiques périphériques du discours de la langue de spécialité. En particulier, nous notons que les textes du domaine médical comportent des discours qui mettent en relation le locuteur et des destinataires qui jouissent de connaissances spécialisées inégales. Notre analyse du discours consiste à interpréter des données collectées au moyen de marqueurs

linguistiques. Cette analyse est menée pour les deux langues. Le **chapitre 3** présente le corpus comparable. Nous le définissons puis détaillons les critères qui le caractérisent. En nous basant sur ces critères, nous choisissons le corpus DECO qui est un corpus comparable portant sur la thématique du diabète. Nous l'adaptions à notre étude multilingue français et japonais.

La **deuxième partie** est consacrée à l'analyse de la modalité. Dans le **chapitre 4**, nous suivons la conception qui définit la modalité en tant qu'attitude prise par le locuteur à l'égard de ce qu'il énonce. En outre, cette attitude est interprétée comme une expression de la subjectivité du locuteur dont le contenu peut caractériser le lien entre le locuteur et son destinataire dans les textes spécialisés. Nous choisissons la théorie présentée par Charaudeau (1992) comme modèle de notre analyse. Ce modèle, réservé au français courant, catégorise les attitudes du locuteur en deux actes locutifs : l'acte allocutif s'intéresse à l'attitude du locuteur par rapport à son destinataire, et l'acte élocutif porte sur l'attitude du locuteur vis-à-vis de lui-même. Dans le **chapitre 5**, nous présentons le cadre méthodologique pour l'adaptation de ce modèle. Cette étape comporte deux objectifs : adapter la typologie à la langue de spécialité et l'appliquer à la langue japonaise. Nous examinons ainsi sa typologie puis nous la modifions afin de l'appliquer au discours spécialisé ; nous transportons ensuite les principes et les procédés de cette typologie à la langue japonaise. Ensuite, après avoir détaillé chacune des catégories afin qu'elles soient adaptées à la modalité japonaise, nous constituons une liste de marqueurs linguistiques pour chaque catégorie définie dans cette typologie afin de collecter les données à partir du corpus d'étude. Dans le **chapitre 6**, ces modalités sont étudiées et analysées. Nous donnons une interprétation des exemples en quatre temps, pour les deux langues et les deux types de discours. Nous présentons ensuite le bilan de l'analyse et examinons le rôle du locuteur dans le discours spécialisé ainsi que les caractéristiques relationnelles entre le locuteur et le destinataire dans les différents niveaux de spécialisation.

La **troisième partie** présente l'analyse des définitions terminologiques. Dans le **chapitre 7**, nous étudions la définition terminologique et ses objectifs, c'est-à-dire les influences qu'elle exerce et les fonctions qu'elle remplit dans les textes spécialisés. Pour analyser les définitions présentes dans le corpus, elles doivent être collectées exhaustivement en utilisant un moyen qui correspond aux caractéristiques du domaine et au contenu du corpus. En nous référant aux études qui sont menées pour l'extraction des données définitives, nous établissons une méthodologie de collecte et d'analyse de données. Dans ce cadre, nous présentons trois typologies de définitions, à savoir celles de Sager (1990), Nagao (1992) et Trimble (1985), à partir desquelles nous en élaborons une nouvelle dans le **chapitre 8**. Nous établissons huit catégories définitives et trois variantes des termes. Au lieu d'établir le concept du terme, les variantes permettent de donner un autre indice pour le comprendre (paraphrase et synonyme) ou d'ajouter une

information relative à ce terme (synonyme et abréviation). En nous appuyant sur cette nouvelle typologie, nous constituons une liste de marqueurs linguistiques pour le français et le japonais, avant d'effectuer la collecte des données dans le corpus. Dans le **chapitre 9**, les définitions collectées sont analysées et interprétées, pour chaque catégorie définitoire de notre typologie. Pour chacune, nous examinons les définitions du point de vue de la langue et du type de discours. Nous présentons enfin le bilan de l'analyse en réunissant les caractéristiques des définitions terminologiques examinées dans le corpus.

Première partie – Discours dans la langue de spécialité

Chapitre 1 – Langue de spécialité

On s'est adressé aux plus habiles de Paris & du Royaume ; on s'est donné la peine d'aller dans leurs ateliers, de les interroger, d'écrire sous leur dictée, de développer leurs pensées, d'en tirer les termes propres à leurs professions, d'en dresser des tables, et de les définir, de converser avec ceux de qui on avait obtenu des mémoires, & (...) de rectifier dans de longs & fréquents entretiens avec les uns, ce que d'autres avaient imparfaitement, obscurément, & quelquefois infidèlement expliqué.

(D'Alembert, *Discours Préliminaire de l'Encyclopédie*, 1751)

1-1. Introduction

Dans une communication en langue de spécialité, le locuteur et son destinataire sont des actants importants. On suppose qu'ils partagent une connaissance du domaine, alors que leur niveau de spécialité est souvent divergent. De plus, si un non-spécialiste échange avec un spécialiste, la situation devient plus compliquée. Pour diminuer un tel décalage de niveau de spécialisation, un acte communicationnel adapté à chaque situation et à chaque acteur discursif est nécessaire.

Dans les textes écrits, la communication s'effectue en sens unique puisque l'auteur ne communique pas directement avec son lecteur. Ici aussi, un décalage du savoir peut exister. Le cas échéant, la flexibilité d'expression du spécialiste – le remplacement d'un terme par des mots usuels, par exemple – permet d'établir une communication plus simple et précise avec le lecteur non-spécialiste. Ainsi, le niveau de la connaissance spécialisée influence considérablement l'acte de communication. En outre, du point de vue multilingue, chaque langue doit partager la même connaissance en respectant leurs différences linguistiques, sociales et culturelles. Cette variété propre au multilinguisme doit être prise en compte.

En regard de cette relation entre le locuteur et le destinataire et de cet intérêt multilingue, nous souhaitons traiter la langue de spécialité dans le cadre de l'analyse du discours. Le présent chapitre vise d'abord à définir la langue de spécialité et ses caractéristiques. Nous examinons ensuite la production du discours en langue de spécialité afin de pouvoir placer nos objets d'étude dans le cadre du discours.

1-2. Caractéristiques

1-2-1. Contexte social

La langue de spécialité est une langue utilisée dans un domaine professionnel¹. Son système linguistique est composé de savoirs professionnels et d'un langage propre au domaine. Les spécialistes qui utilisent la langue de spécialité sont des individus hautement qualifiés sur un sujet (Sager, 1990 : 4). Pour chaque profession telle que le médecin, l'ingénieur, l'homme d'affaires ou le pilote, des termes particuliers sont établis. La citation de D'Alembert placée au début de ce chapitre illustre bien la description de la procédure du travail des artisans de l'époque. Dans l'*Encyclopédie*, les auteurs expliquent les termes ou les expressions utilisés dans un domaine particulier. Leur objectif n'a pas été évidemment le travail terminologique, mais leur action est à l'origine de l'intervention des scientifiques dans le domaine spécialisé.

Plus de cent ans après la publication de l'*Encyclopédie*, le développement des sciences et des techniques est parvenu à une nouvelle tendance caractérisée par la capture systématique des langues employées dans les domaines spécialisés : la science de la terminologie. Dans les années 1930, le père de la terminologie, Wüster, est connu par sa démarche consistant à diminuer l'ambiguïté de la communication dans le domaine de la science et de la technologie. Elle constitue le commencement de la science de la terminologie. À la même époque, Dresen a ensuite proposé la standardisation des termes, ce concept étant devenu celui de l'ISA (International Standards Association) fondée en 1926. Aussi Holmstrom a contribué au développement international de la terminologie (Cabré, 1999 : 5). La portée internationale de ces événements est significative pour examiner l'équivalence des termes employés par les utilisateurs qui ne partagent pas la même langue. Dans la communication en langue de spécialité, l'utilisation d'un terme doit se baser sur le même concept, quelle que ce soit la langue.

Dans la période récente, notamment depuis les années 1980, la diffusion globale de l'ordinateur élargi de plus en plus la possibilité d'étudier la terminologie au moyen de techniques automatiques. L'utilisation de corpus et la manipulation rapide et précise des données en utilisant les logiciels en constituent un exemple.

¹ En français, la *langue de spécialité* et la *langue spécialisée* sont employées. Selon Lerat (1995 : 12), la *langue spécialisée* convient mieux au terme anglais (*language for special purpose*, souvent abrégé *LSP*) ou allemand (*Sprach im Fach*), car elle exprime à la fois le *système linguistique* et les *professions pour les savoirs*, en admettant que la *langue de spécialité* est d'usage plus courant. En se basant sur une analyse plus détaillée, Dubreil (2006 : 68) emploie la *langue spécialisée* en tant que sous-langage et la *langue de spécialité* en tant que *langue en usage dans un domaine de pratique*. Dans notre étude, nous utilisons le terme *langue de spécialité*, parce que la notion de *langue spécialisée* est plus étroite que celle de *langue de spécialité*, qui est plus apte à traiter la langue de spécialité en général.

Par conséquent, la langue de spécialité est liée à une observation du contexte social et des événements. Elle coexiste avec le développement industriel moderne (Lerat, 1995 : 13 ; Sager et al., 1980 : XVII-XVIII²). Le détail de la situation sociale nous montre plusieurs indices reflétés par le langage.

1-2-2. Un sous-système de la langue générale

La langue de spécialité est définie principalement par deux caractéristiques. La première est sa dérivation de la langue générale : « [l]a langue de spécialité se définit comme un sous-système de la langue générale et sa spécificité est basée sur un domaine particulier » (*Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, 1999 : 440). Au niveau de l'acquisition, la langue de spécialité ne nécessite pas l'apprentissage de la grammaire ou de la prononciation ; elle sera acquise par l'assimilation de son propre vocabulaire spécialisé.

La seconde caractéristique de la langue de spécialité est donc l'utilisation de ce lexique spécialisé. Il est représenté par les spécificités sémantique et pragmatique. Les lexiques ou les expressions propres à un domaine sont utilisés et l'usage de la langue correspond au domaine et à ses objectifs.

1-2-3. Unités lexicales

Le lexique utilisé dans la langue de spécialité se divise en trois groupes (Sager et al., 1980 : 242). Le premier groupe est un ensemble d'unités lexicales appartenant à la langue générale. Les unités lexicales de ce groupe peuvent être employées dans tous les domaines spécialisés, sans distinction. Le deuxième groupe est un ensemble d'unités lexicales, appartenant eux aussi à la langue générale, mais dont le sens est restreint ou modifié pour que l'on puisse l'utiliser dans un domaine particulier. Enfin, le troisième groupe est un ensemble d'unités lexicales appartenant à un domaine spécifique : les termes.

Dans un domaine spécialisé, les unités lexicales doivent respecter le principe de monosémie. Cette contrainte peut être expliquée en prenant en compte le lien entre les

² Sager *et al.* (1980, XVII) expliquent que la société moderne réalise une diffusion de l'éducation générale. Avec moins de barrière sociale, les langues communes deviennent plus variées et sont plus largement partagées entre artisans, ingénieurs, techniciens, scientifiques, etc. Ainsi, la dimension commune entre la langue de spécialité et la langue générale devient de plus en plus grande de nos jours. Leur étendue étant de plus en plus proche, la globalisation est indéniablement liée à cette notion de généralisation de la connaissance.

unités lexicales et leur concept. Ce lien est étudié dans deux disciplines : la lexicologie et la terminologie (Figure 1). Le processus de la lexicologie, qui s'appuie sur la démarche sémasiologique, consiste à partir de la forme vers la signification, alors que le processus de la terminologie, qui s'appuie sur la démarche onomasiologique, consiste à partir du concept vers le nom. Par conséquent, une forme est nommée selon le concept.

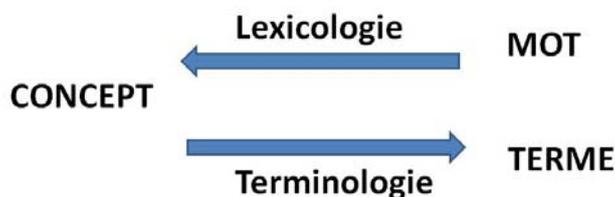


Figure 1 Relations du mot et du terme avec le concept (Cabré 1999 : 38)

1-2-3-1. Trois composantes terminologiques

Pour qu'un terme ne soit associé qu'à un seul concept, la conceptualisation doit se baser sur un référent. Nous examinons ces trois composantes terminologiques : le terme, le concept et le référent.

Terme

Les termes sont caractérisés par une référence spécialisée à l'intérieur d'un domaine, tandis que les unités lexicales possèdent une référence générale relative à la variété des sous-langages (Sager, 1990 : 19) : l'ensemble des premiers forme la terminologie, et l'ensemble des seconds forme le lexique.

Concept

Le concept se définit comme une composante structurelle de la connaissance (Sager, 1990 : 15 ; L'Homme, 2005 : 1114), ou comme « un élément de pensée, une construction mentale qui représente un objet individuel » (Cabré, 1998 : 84). Le concept en tant que composante de la connaissance acquiert une valeur, la définition (Cabré, 1998 : 87), tandis que le concept en tant qu'élément de pensée forme « une série de caractères (...) communs à une classe d'objets individuels » (Cabré, 1998 : 84). De ce point de vue, le concept nous sert à structurer la pensée et communiquer. La connaissance et la pensée sont des éléments évolutifs. En effet, le concept cible son intérêt aux objets du monde réel (L'Homme, 2004 : 25), à savoir le référent. Le concept peut se modifier au fil du temps, notamment par l'évolution scientifique et linguistique. Le terme est une unité lexicale possédant un seul concept par domaine (Cabré, 1998 :

182). De plus, le terme se lie à d'autres termes du même domaine, ce qui constitue un terrain conceptuel (Cabré, 1999 : 99). Cet ensemble de concepts permet d'établir une hiérarchie de type *sous-domaine, domaine, et super-domaine*.

Référent

Le référent est caractérisé comme un objet du monde réel indiqué par un élément linguistique (*Gendai Gengogaku Jiten*, 1988 : 556). Par exemple, la licorne étant un animal imaginaire, le mot *licorne* est un élément linguistique sans référent. La caractéristique du référent est sa nature immuable (Otman, 1996 : 14). Au XVIII^e siècle, Voltaire avertit du retard de la connaissance scientifique en France par rapport à l'Angleterre : « A Paris vous vous figurez la terre faite comme un melon ; à Londres elle est aplatie, des deux côtés. » (*Lettres philosophiques*, 1986 : 96). Dans cette citation, la terre – le référent – est interprétée différemment selon deux communautés, France et Angleterre. Bien que le référent soit identique, son concept en France n'est pas identique à celui utilisé en Angleterre.

Pour résumer, le concept est représenté et identifié par le référent (Sager, 1990 : 15) et le terme est la dénomination d'un concept (Lerat, 1997 : 5). En tant qu'élément principal de la terminologie, le concept joue un rôle de détermination de la nature du domaine. La dénomination se définit comme le processus d'assignation d'un terme à un concept (De Bessé et al., 1997 : 128). Cependant, comme le montre l'exemple de Voltaire, la connaissance humaine évolue perpétuellement et la technologie n'attend pas que les travaux terminologiques actualisent le champ langagier du domaine spécialisé. En ce sens, le terme et le concept ne sont que des éléments provisoires. Leur contenu est sans cesse exposé à la nécessité d'une vérification afin de s'accorder au *monde réel*.

1-2-3-2. Termes et mots

Les unités lexicales résidant dans la langue de spécialité ne sont pas uniquement des termes, mais également des unités lexicales appartenant à la langue générale. La coexistence de l'ensemble de ces unités lexicales présente des côtés positifs et négatifs. Nous allons évoquer les travaux de deux auteurs. Le premier s'intéresse à l'ambiguïté au niveau des termes ; le second analyse les degrés de spécialisation des unités lexicales.

Miura (1982 : 64) relève l'usage ambigu des termes. L'ambiguïté est causée par leur formation à partir des mots généraux. Selon l'auteur, ce problème est élevé notamment lorsqu'un domaine scientifique voit le jour, et que l'on ne peut pas trouver facilement des termes appropriés aux nouvelles connaissances ou aux nouvelles théories ; on finit

alors par réutiliser des mots généraux ou des emprunts à d'autres langues. À mesure que ces termes prennent leur place dans la communauté scientifique, la confusion se produit par le mélange des termes et des mots généraux. Afin d'éviter cette confusion, il est nécessaire de saisir correctement le sens de chaque terme et d'interpréter le contexte du discours.

Angotti (2008) examine le niveau de spécialisation du locuteur par rapport à la représentation des termes dans les textes médicaux destinés aux patients. L'auteur divise la spécialisation en trois niveaux : le texte plus spécialisé, le texte didactique et le texte moins spécialisé. Dans le texte plus spécialisé, des termes médicaux sont normalement utilisés tandis que dans le texte didactique, ces termes sont utilisés, mais accompagnés d'explications au moyen d'autres mots. Quant au texte moins spécialisé, les termes n'apparaissent pas car ils sont entièrement remplacés par d'autres mots. Autrement dit, le terme peut être remplacé, tout en gardant un sens identique.

La procédure de modification ou de remplacement du terme permet d'établir une communication avec les non-spécialistes qui soit plus compréhensible et plus précise. Si la monosémie est la caractéristique de la langue de spécialité parce que cela permet d'éviter l'ambiguïté, la modification des termes en d'autres unités lexicales est le moyen de réaliser une communication adaptée à ceux qui ne possèdent pas une connaissance spécialisée du domaine. L'analyse du texte spécialisé dans cette optique correspond à notre intérêt, à savoir les différents niveaux de spécialisation. Angotti (2008) le remarque, si elles existent, les différences entre les niveaux de spécialisation doivent influencer le discours et la manière dont les unités lexicales spécialisées apparaissent. L'analyse de ces éléments linguistiques permet de concrétiser des exemples relatifs à la communication spécialisée, en examinant des indices explicites – les mots et les expressions – et implicites – l'interprétation du contexte linguistique et culturel.

1-2-4. Terminologie

La notion de terminologie possède plusieurs sens. Nous reprenons l'étude de Sager (1990 : 3) qui présente trois significations de la terminologie.

Premièrement, la terminologie forme des bases principales et conceptuelles qui concernent tous les aspects visant à comprendre le fonctionnement des termes. Il s'agit d'une théorie qui s'intéresse aux prémisses, aux arguments et aux conclusions afin d'expliquer la relation entre les concepts et les termes. Deuxièmement, la terminologie est considérée comme une méthode employée dans le travail terminographique, c'est-à-dire une pratique terminologique qui s'intéresse à collecter, décrire et présenter des termes. La terminographie « regroupe les diverses activités d'acquisition, de

compilation et de gestion des termes » tandis que la terminologie « se penche sur les questions fondamentales que soulève l'étude des termes et propose un cadre conceptuel pour les appréhender » (L'Homme, 2004 : 15).³ Troisièmement, la terminologie correspond à un ensemble de termes d'un domaine particulier. Autrement dit, cette troisième interprétation concerne le lexique utilisé dans le domaine.

La terminologie dont la signification correspond à la recherche des termes est associée à plusieurs autres disciplines. Cela implique une discussion sur le statut de la terminologie. Sager (1990 : 1) nie l'indépendance de la terminologie, parce que tout ce qui y est important se rattache aux autres disciplines, telles que la linguistique, l'informatique et la linguistique informatique. Cabré (2003 : 183) propose que la terminologie soit une discipline regroupant les éléments de base à propos d'un objet de la connaissance. La nature pluridisciplinaire de la terminologie n'élimine pas son statut indépendant, puisqu'elle est une composante importante pour organiser le système terminologique. Slodzian (2006) considère également la terminologie en tant que discipline indissociable de l'émergence de la science depuis le XX^e siècle. Les théories terminologiques sont encore à un stade évolutif. Pourtant, il nous semble que la multitude de théories atteste de la maturité de la terminologie.

1-3. Théories terminologiques

Parmi les trois utilisations différentes du mot *terminologie*, la première concerne la recherche du fonctionnement des termes. Pour cela, il existe quelques théories dans le cadre de l'analyse terminologique, qui sont regroupées globalement en deux courants : l'un est basé sur les principes *classiques* de la terminologie, c'est-à-dire l'approche qui découle de la notion de la *terminologie* dont l'origine remonte à Wüster ; l'autre est basé sur le véhicule auquel la langue de spécialité est pratiquement liée, à savoir la langue en usage. Ce second groupe, au centre des approches terminologiques actuelles, élargit sa dimension d'analyse grâce à l'introduction de diverses méthodes appliquées dans le domaine linguistique. Hoffmann (1979a : 12-13) affirme que la langue en usage n'est pas négligeable pour l'analyse de la *LSP (language for special purpose)*. Dans cette section, nous présentons d'abord le premier groupe, terminologie conceptuelle, puis le second groupe, la terminologie textuelle et d'autres approches sociolinguistiques.

³ En ce qui concerne cette deuxième signification de la terminologie, le mot *terminotique* est apparu avec l'émergence de la technique informatique. Ce mot peut être classé dans la sous-catégorie de la terminologie, en se référant à « l'ensemble des activités liées à la description des termes dans lesquels intervient une application informatique » (L'Homme, 2004 : 17).

1-3-1. Terminologie conceptuelle

La terminologie conceptuelle, appelée également *théorie générale de la terminologie* ou *théorie classique* de la terminologie, trouve son origine chez Wüster (L'Homme, 2004 : 24). La terminologie conceptuelle est basée sur l'idée que les termes d'un domaine spécialisé reflètent l'organisation des connaissances dans le domaine (L'Homme, 2004 : 25). Comme l'indique bien son nom, le concept est le point de départ de la terminologie conceptuelle. De ce point de vue, le terme est la réalisation linguistique du concept, c'est-à-dire la définition terminologique (L'Homme, 2004 : 26 ; Sager, 1990 : 21). Nous pouvons rappeler ici la Figure 1 qui illustre la relation inverse qu'entretiennent le mot et le terme avec le concept. En terminologie conceptuelle, le concept donne naissance au terme qui contribue à son tour à la réalisation du concept (Sager, 1990 : 22).

1-3-2. Terminologie textuelle

La terminologie textuelle s'intéresse « aux relations entre signifiés et à la spécificité du fonctionnement des signifiés » (Slodzian, 2006) dans le texte spécialisé. Selon nous, elle considère que la terminologie conceptuelle, qui donne la priorité aux trois unités terminologiques, à savoir le terme, le concept et le référent, n'est pas adaptée. La terminologie textuelle examine quant à elle l'activité pragmatique de la terminologie :

L'activité de construction d'une terminologie est désormais essentiellement une tâche d'analyse de corpus textuels. Ils appellent du même coup à un renouvellement théorique de la terminologie : c'est dans le cadre d'une linguistique textuelle que doivent être posées les bases théoriques de la terminologie (Bourigault et Slodzian, 1999 : 30).

Le principe de la terminologie textuelle étant basé sur la linguistique textuelle, le texte précède à la fois le concept, le terme et le référent (Bourigault et Slodzian, 1999 : 31). De ce point de vue, la terminologie textuelle s'oppose à la terminologie conceptuelle, pour laquelle prévalent la notion et le système de termes.

Dans la terminologie textuelle, les termes sont le résultat et la validation d'une analyse de corpus et répondent aux objectifs d'une description (L'Homme, 2005 : 1115). Ils peuvent être également des unités « primordiales des textes et du système de la langue spécialisée » (Kocourek, 1985 : 119). Par rapport au référent, la terminologie textuelle émet une critique fondée sur l'aspect réel :

Il est aussi illusoire de se soumettre au référent (...). La description d'un objet technique est elle-même tributaire du point de vue imposé par la spécialité de l'expert. C'est en bout de chaîne, en normalisant le terme, qu'on lui prescrit une référence (Slodzian, 2006).

L'approche linguistique trouve ici sa place dans le travail de la terminologie, ou, au contraire, la terminologie devient un objet d'analyse du corpus linguistique. Le travail

de Condamines et Rebeyrolle (1997 : 176) rapproche l'étude de la terminologie de l'analyse du discours spécialisé :

Étant donné que le travail d'analyse de langues spécialisées s'effectue toujours à partir du corpus, on peut penser qu'en réalité, ce travail relève toujours d'une linguistique du discours et qu'il vaudrait mieux parler de discours spécialisés que de langues spécialisées.

En supposant que le système de la langue de spécialité soit constitué de la langue générale et du lexique spécialisé, ces auteurs visent à analyser la polysémie des termes. Leur approche vise à combiner la terminologie à l'analyse du discours afin d'étudier cette polysémie.

Un autre point de vue est envisagé par Kocourek (1991 : 72). Il s'agit de l'analyse contextuelle des textes spécialisés :

Le contexte du terme met en évidence des propriétés terminologiques graphiques, phoniques et grammaticales, telles que l'orthographe, la prononciation, le genre, le pluriel, le comportement dans les textes des syntagmes lexicaux du type langue de spécialité (nombre, article du nom modificateur). Émergent, ou apparaissent plus clairement, les problèmes syntactico-sémantiques, de pluralité et de généralité par exemples.

L'idée de l'auteur est que le terme est une composante essentielle des textes spécialisés. L'analyse textuelle des termes permet de déterminer la pratique actuelle de la présentation des termes.

La théorie terminologique considère les textes spécialisés comme de véritables ressources terminologiques dans un sens pratique (Bourigault et Slodzian, 1999 ; Condamines et Rebeyrolle, 1997). Le fait que la langue de spécialité est une sous-langue de la langue générale explique que la terminologie textuelle utilise les techniques d'analyse linguistique de la langue générale, et donc celles d'analyse du discours.

1-3-3. Approches sociolinguistiques

Parmi les approches terminologiques qui mettent le texte en évidence, certains chercheurs insistent sur l'importance de l'aspect sociolinguistique. Au sujet de l'enseignement de la langue étrangère dans le domaine des sciences et techniques, Hoffmann (1979b : 2) affirme la nécessité d'un minimum de travail sociolinguistique. Le contexte appartenant à chaque domaine ou sous-domaine doit être interprété selon l'aspect culturel ou/et cognitif.

Comme Hoffmann (1979a et 1979b), Temmerman (1997) insiste sur le caractère indéterminé de la langue. Pour l'auteur, la base de l'analyse se situe au niveau de la

langue, et plus précisément du discours (1997 : 55). Par exemple, la polysémie n'est qu'une conséquence de l'évolution de la signification.

What is univocal at one time may grow into polysemy depending on the type of concept/category and how it is understood. (Temmerman, 1997 : 62)

Nous voyons l'importance que Temmerman attribue dans son interprétation à l'évolution chronologique des termes. En plus, la priorité du *concept* est niée par le principe selon lequel la définition *intentionnelle* n'est en réalité ni possible ni désirable (2000 : 16). Du point de vue réel, l'univers terminologique fait partie de la nature évolutive et changeante de la *langue*.

Tirant son origine de la sociolinguistique (Gaudin, 1993b : 293 et 2003 : 11), la **socioterminologie** vise à centrer l'étude terminologique sur l'étude discursive interactive :

En rupture avec les usages traditionnels : consultation d'experts, travaux sur des corpus limités, ignorance de la dimension orale, une attitude plus linguistique – la linguistique étant essentiellement une science descriptive – suppose que les termes soient étudiés dans leur dimension interactive et discursive. (Gaudin, 1993b : 295).

La socioterminologie a pour objet de « rénover l'approche terminologique par une approche beaucoup plus discursive » (Gaudin, 1993a : 180). Comme la terminologie textuelle, elle ne considère pas que le concept se forme avant la désignation (L'Homme, 2005 : 1115). L'objet clé de la socioterminologie est le discours, car c'est dans le discours influencé par le changement social et historique que résident les unités lexicales. Le concept ne possède que la fonction *opératoire* dans le discours (Gaudin, 1993a : 180). Par le mot *opératoire*, une nature variable est attribuée au concept. Prenant sa source dans le monde réel, le concept est représenté par les mots qui combinent la pensée avec la réalité (Gaudin, 1993a : 87).

La socioterminologie examine donc *la variation sociale* des termes. Elle s'appuie « sur des circuits et des modalités particuliers qui conditionnent l'écriture des textes, leur lecture, leur publication et leur autorité » (Gaudin, 1993b : 296). Du point de vue de la diffusion des termes dans la société, où ceux-ci sont réellement employés, l'auteur s'intéresse à l'analyse de la vulgarisation du discours scientifique. En affirmant le lien entre les mouvements de la science et les enjeux de la société, la vulgarisation du discours scientifique reflète une situation de diffusion des termes⁴. L'analyse de corpus permet ici d'examiner la connaissance du terrain et de consulter les données (Gaudin, 1993a : 181).

⁴ Gaudin (2003 : 105) indique que le problème de la vulgarisation appartient à la sociolinguistique, et non à la terminologie.

Gaudin (2003 : 11) affirme que la notion de *variation* s'oppose à la monosémie et l'univocité de la terminologie. Cependant, l'idée de variation montre précisément que les termes appartiennent à la société dans laquelle la variété des phénomènes, des objets ou des langues est construite. L'observation de la variété sociale des termes est en quelque sorte une approche large examinant les termes par rapport au monde réel dans lequel ils existent.

1-3-4. Autres théories terminologiques

Il existe d'autres théories terminologiques. La **terminologie communicative**, appelée également « théorie communicative de la terminologie » (L'Homme, 2005 : 1116), est une théorie visant à intégrer les aspects cognitifs, linguistiques et communicatifs des unités terminologiques :

En TCT [= Théorie Communicative de la Terminologie], les termes ne constituent qu'un moyen linguistique parmi d'autres pour exprimer la connaissance spécialisée et peuvent être abordés sous les angles cognitif, linguistique et communicatif (...). (L'Homme, 2005 : 1116)

La **terminologie lexico-sémantique** (L'Homme, 2004 : 32) considère le terme comme un type d'unité lexicale possédant un sens spécialisé. Le sens du terme étant délimité par un domaine spécialisé, la définition du terme est relative. Il s'agit de la « relation entre dénomination et informations diverses, relations de généralité et de spécificité, relations prédicatives » (Lerat, 1997 : 6).

1-3-5. Synthèse

Nous confirmons que la tendance actuelle consiste à mener de plus en plus d'études terminologiques d'un point de vue linguistique. Le noyau de l'approche terminologique passe du concept au texte. Notre attitude s'inscrit dans cette mouvance. Nous nous intéressons aux différents niveaux de spécialisation dans le discours de la langue de spécialité. Leur analyse est rendue possible par la prise en compte du texte, comme le montrent la terminologie textuelle et les approches sociolinguistiques. En effet, la première s'attache à analyser un corpus, et la seconde est une étude discursive interactive qui évalue les variations sociales, telles que la vulgarisation de la connaissance spécialisée. Il nous reste à établir un moyen d'analyse plus concret.

1-4. Le terme en discours

Avant de définir notre méthode analytique, nous examinons, pour le reste du chapitre, quelques éléments essentiels à notre étude : l'analyse du discours et le multilinguisme.

En ce qui concerne l'analyse du discours dans un texte scientifique, comment l'auteur manipule-t-il son énoncé ? Afin de répondre à cette question, nous étudions un extrait d'un texte spécialisé :

On sait de longue date qu'une alimentation trop riche et l'obésité sont des facteurs de risque de diabète de type 2, un diabète qui se caractérise par la résistance des tissus à l'action de l'insuline. Le rôle de l'alimentation dans le diabète de type 1, qui apparaît plus jeune et se caractérise par la destruction des cellules du pancréas produisant l'insuline par le système immunitaire est moins clair.

Nous remarquons la présence du locuteur, indiqué par *on* dans la première phrase. L'identification d'une personne dans le texte nous permet de constater que certains genres de textes spécialisés font apparaître le locuteur, voire, en plus, le destinataire. Nous supposons que la communication spécialisée est assimilée lorsque le destinataire décode correctement les informations énoncées par le locuteur. L'interprétation du contexte par le destinataire contribue à ce décodage.

Nous pouvons obtenir également certaines informations en ce qui concerne les unités lexicales employées : le fait que la nourriture et l'obésité peuvent causer le diabète de type 2, les caractéristiques de ce dernier, ou bien l'existence d'un autre type de diabète appelé diabète de type 1 et les causes de ce dernier. Nous remarquons également que l'auteur remplace, par exemple, « diabète de type 2 » par d'autres mots : « un diabète qui se caractérise par la résistance des tissus à l'action de l'insuline ». Autrement dit, le principe de désambiguïsation de la langue de spécialité est appliqué en remplaçant des mots de cette manière.

Selon Rastier (2001), la théorie de la définition est incompatible avec les théories du contexte et du texte parce que ces deux dernières supposent que la signification peut être indépendante des contextes. Malgré cette incompatibilité, l'auteur affirme que la définition appartient au genre textuel :

La définition nous paraît bien plutôt un genre textuel, fort codifié, qui prescrit la parataxe, la propagation de traits du définissant au défini, et exclut les marques de l'énonciation représentée. Comme tout genre textuel, elle suppose un contrat interprétatif : il prescrit en l'occurrence de considérer l'équivalence entre le définissant et le défini comme une identité.

Ce que nous retenons de cette remarque est l'assimilation de l'acte de définition à un genre du texte. Si des définitions terminologiques dans les textes spécialisés constituent un genre, leur analyse s'ancre dans l'analyse du discours. En outre, si nous considérons

en même temps la variation de spécialisation dans les textes, l'analyse des définitions permet de comparer différents niveaux de spécialisation.

En résumé, notre travail sur l'analyse du discours en langue de spécialité portera sur deux aspects : la présence du locuteur et la définition terminologique. Les deux thèmes ont en commun la question des différents niveaux de spécialisation dans les textes. En outre, nous souhaitons aborder un autre point de vue : la terminologie multilingue.

1-5. Terminologie multilingue

L'autre élément, l'aspect multilingue de la terminologie, s'intéresse souvent au lexique. Quelle que soit la langue, l'ensemble de trois composantes terminologiques (terme, concept et référent) doivent avoir un contenu identique. La difficulté rencontrée ici est le fait que l'on ne puisse pas ignorer les différences linguistiques, sociales et culturelles entre les langues. Au contraire, il est indispensable de comprendre ces différences pour que la terminologie soit traitée dans la dimension multilingue.

La terminologie multilingue est largement étudiée dans le domaine de la traduction, où les langues sont directement reliées en partageant le même sens. Bien que leur étude contrastive soit appliquée à la langue générale, Cardey et al. (2000) y abordent quatorze langues, y compris le français et le japonais. Leur objectif est de préciser les différences linguistiques de chaque langue traitée et d'en tenir compte pour la constitution d'un dictionnaire. L'intérêt de cette étude réside dans leur analyse des mots et des expressions équivalents entre les langues concernées. Dans le respect des caractéristiques de chaque langue, ils proposent l'idée d'équivalence au niveau sémantique et pragmatique. Takeuchi et al. (2005), quant à eux, abordent l'analyse morphologique pour définir les caractéristiques grammaticales du japonais dans le but de constituer un modèle d'extraction des termes français et anglais. Dans cette étude, les caractéristiques d'une langue sont aussi examinées et respectées. Enfin, Bianchini et al. (2008) effectuent une analyse contrastive des unités lexicales spécialisées dans le domaine de l'eau. Leur objectif est la constitution d'un glossaire multilingue portant sur quatre langues parlées autour de la mer méditerranéenne. L'objectif de ces deux dernières études est les caractérisations sémantiques ou grammaticales des unités lexicales. Autrement dit, les unités lexicales propres à chaque langue sont équivalentes.

Dans notre étude, nous voulons les expressions du discours spécialisé sans toutefois les connecter. L'analyse de chaque langue est indépendante, bien que le sujet soit partagé. Pour que cette méthode soit plus efficace, l'examen du niveau lexical n'est pas suffisant et doit être complété par la dimension phrastique, voire discursive.

Les langues que nous choisissons sont le français et le japonais. Elles sont très éloignées au niveau de la grammaire, du vocabulaire et de l'écriture. Néanmoins, la France et le Japon ont un niveau social équivalent. Cet équilibre se révèle important lors de la détermination du sujet du domaine spécialisé.

1-6. Conclusion

Les théories de la terminologie prennent appui, semble-t-il, sur la position du terme dans leur définition. La terminologie conceptuelle se concentre sur la formation de la définition de chaque terme, en gardant rigoureusement une attitude objective. La terminologie textuelle, quant à elle, met l'accent sur la reproduction de l'usage des termes dans des textes spécialisés. Elle examine la nature dynamique de la langue reflétée dans le texte. La théorie de la terminologie textuelle considère le corpus comme une source de l'analyse.

La terminologie textuelle ou les approches sociolinguistiques ouvrent une voie qui permet de relier les textes scientifiques à l'analyse des textes. Le problème qui se pose est la manière d'interpréter les principes de ces théories et de les analyser. Or, Lerat (1995 : 12) affirme que l'approche linguistique de la langue de spécialité se base sur des méthodes établies pour la langue générale, tout en prenant en compte leurs différences. La remarque de Lerat nous conforte dans notre décision d'aborder l'analyse du discours des textes scientifiques.

Dans cette étude, notre intérêt se porte sur le discours de la langue de spécialité. En centrant notre objectif principal sur l'analyse des différents niveaux de spécialisation, notre étude s'effectuera dans le cadre de l'analyse du discours. Notre point de vue est double : il concerne la présence du locuteur et la définition terminologique. Enfin, nous appliquons cette analyse à deux langues, le français et le japonais, car l'aspect multilingue permet d'étendre la portée de notre analyse du discours spécialisé, sans nous limiter à une seule langue et à ses seules caractéristiques linguistiques et culturelles.

Chapitre 2 – Discours spécialisé

2-1. Introduction

Lorsque nous considérons les textes spécialisés en tant que véhicule indispensable pour étudier les différents niveaux de spécialisation, il est nécessaire de prendre en compte l'identification de l'auteur et du lecteur. En effet, la relation entre ces deux acteurs détermine le contenu textuel : l'auteur, en particulier, peut s'accorder, soit en développant chaque détail afin de satisfaire les attentes scientifiques du lecteur, soit en simplifiant son propos pour faciliter la compréhension.

Quelles caractéristiques sont établies par ce dispositif communicationnel ? Nous estimons d'une part qu'il fait apparaître des indices concrets dans les textes et que la variété de ces indices permet de caractériser chaque niveau de spécialisation. Nous supposons d'autre part que cette communication mutuelle peut être remarquée en analysant des descriptions explicatives dans lesquelles l'auteur exprime sa pensée envers son lecteur. Ces deux suppositions se classent dans l'analyse du discours.

Dans ce chapitre, nous définissons d'abord le discours et ses analyses pour la langue générale, avant de présenter la modalité – catégorie grammaticale et sémantique servant à exprimer les attitudes du locuteur – et le principe de cohérence textuelle qui peut être utile dans l'interprétation textuelle. Nous examinons ensuite la communauté de discours de la langue de spécialité en introduisant la théorie proposée par Swales (1990) qui met en évidence les six critères d'une telle communauté. Nous souhaitons placer notre étude sur les fonctions des utilisateurs de la langue de spécialité dans le contexte de l'analyse du discours. Enfin, nous expliquons les raisons qui nous ont amené à choisir le domaine médical comme cadre pour notre analyse.

2-2. Discours

2-2-1. Langue en pratique

La communication verbale se forme par un individu qui produit un message et son destinataire qui le reçoit. La production du message est appelée *énonciation* et le message produit, *énoncé*.

L'énonciation est caractérisée par un style personnel, un temps et un lieu (Maingueneau, 1991 : 108). C'est à travers l'énonciation que le *discours* est construit (Charaudeau, 1992 : 572). Le discours selon Maingueneau (1991 : 15) a plusieurs significations. Premièrement, il est soit un synonyme de *parole*, soit une opposition à *langue*. Cette idée est fondée sur l'opposition, signalée par Saussure, entre la *langue* et la *parole* (Brown et Yule, 1984 : 1). Deuxièmement, le discours est équivalent à l'énoncé dans la dimension interactive. Troisièmement, du point de vue de la structure linguistique du message, le discours est considéré comme une unité supérieure à la phrase. Autrement dit, la phrase est une composante du discours, et son ensemble partage une nature cohérente (*Gendai Gengogaku Jiten*, 1988 : 170). Enfin, le discours est un système de contraintes qui régit la production d'un ensemble d'énoncés à partir d'une certaine position sociale ou idéologique. Partageant cette idée, Adam (1999 : 85) affirme également :

Quand on dit discours publicitaire ou politique, on signifie des pratiques discursives propres à une formation sociodiscursive, pratiques qui prennent la forme des divers genres du discours journalistique, des genres du discours politique, des genres littéraires, etc.

L'énonciation est donc influencée par certaines contraintes sociales ou idéologiques, en formant plusieurs genres relatifs aux domaines. Sous cet angle, le discours équivaut au langage en usage ; en d'autres mots, il s'agit d'une actualisation de la langue (Condamines et Rebeyrolle, 1997 : 176). Par conséquent, la cible de l'analyse du discours est la langue en pratique.

2-2-2. Analyse du discours

2-2-2-1. Multiples approches

Selon Schiffrin (1994 : 3), l'analyse du discours se base sur les caractères communicatif et contextuel de la langue. Le fait que la langue est construite pour la communication prend une importance lorsque nous définissons l'analyse du discours. Le contexte communicationnel de la langue comprend des éléments culturels, sociaux et cognitifs. L'observation du contexte permet, en l'examinant, de saisir comment la langue est construite et employée.

En outre, l'analyse du discours admet l'intervention de diverses disciplines, telles que la sociolinguistique, la psycholinguistique, la linguistique philosophique et la linguistique informatique (Brown et Yule, 1983 : viii). Le caractère interdisciplinaire permet alors de réaliser de multiples interprétations de l'analyse du discours :

Le « noyau » [de l'analyse du discours] se voue à l'étude de la « langue », d'un réseau de propriétés intégrables dans un modèle formalisé, tandis que la « périphérie » n'a affaire au langage que là où il fait sens pour des sujets inscrits dans des stratégies d'interlocution, des positions sociales ou historiques. (Maingueneau, 1991 : 16)

L'analyse du discours est donc une étude qui adapte nombreuses approches au sein du discours. Celles-ci sont présentées et développées par plusieurs écoles ayant chacune leur interprétation propre. Dans la partie suivante, nous présentons deux sujets qui sont étroitement liés à notre étude. Le premier concerne la présence du locuteur dans le texte ; le second porte sur la nature cohérente du texte.

2-2-2-2. Modalité

Lorsque le locuteur exprime une interprétation par rapport au contenu de son propre énoncé, sa présence est indiquée dans cet énoncé (Kerbrat-Orecchioni, 1999: 35). Dans le cadre de l'analyse du discours, la présence du locuteur est analysée au moyen des marqueurs de modalité qui figurent dans son énonciation. (Maingueneau, 1991 : 108 ; Charaudeau, 1992 : 572). On définit que la modalité est l'« ensemble des catégories sémantiques qui expriment les attitudes du locuteur concernant le contenu de son énoncé » (Chu, 2008 : 157). Les attitudes du locuteur correspondent à la partie modale et le contenu de son énoncé est la proposition. Par exemple, dans l'énoncé *nous vous informons que ce vol est non fumeur*, la partie modale est *nous vous informons*, et la proposition est *ce vol est non fumeur*. Avec le verbe *informer*, le locuteur (l'hôtesse d'air, par exemple) envoie un avertissement à son destinataire (les passagers) sur le fait que le vol est non fumeur. En français, la modalité prend la forme de modes verbaux avec des indices morphologiques ou des types d'énoncés (Chu, 2008 : 157). Grammaticalement, les verbes auxiliaires sont souvent des marqueurs modaux. Dans l'énoncé *aujourd'hui, je dois absolument finir ce travail*, le verbe auxiliaire *devoir* modifie l'énoncé *aujourd'hui, je finis absolument ce travail*, en y ajoutant le sens d'obligation. Au niveau de la forme du verbe, l'insertion du verbe auxiliaire implique la transformation du verbe attaché en infinitif. En japonais, l'insertion du marqueur de modalité exige de conjuguer le verbe convenablement. Par exemple, l'énoncé 早く行かなきゃ (je dois aller tout de suite) contient le marqueur de modalité なきゃ (être obligé de) attaché au verbe 行く (aller) conjugué à la forme négative.

La dualité phrastique composée de la modalité et de la proposition est étudiée par plusieurs chercheurs, notamment pour ce qui concerne les langues européennes. Nous abordons ici les études de Lyons (1968) et Palmer (2001) qui nous montrent deux courants de l'étude de la modalité.

Lyons (1968 : 235) définit que le mode est un élément qui interprète une attitude du locuteur à l'égard des propos qu'il est en train de tenir :

Il [= mode] se définit par rapport à une classe non-marquée de phrases qui expriment de simples affirmations de fait, neutres quant à l'attitude de locuteur envers ce qu'il est en train de dire. Les phrases déclaratives simples de ce types sont, à proprement parler, non-modales (non-marquées quant au mode).

Selon l'auteur, le mode apparaît dans une phrase impérative ou interrogative, ainsi que dans une phrase contenant trois groupes de modalité : « souhait et intention », « nécessité et obligation », « certitude et possibilité ».

Quant à Palmer (2001 : 1), il se focalise sur un aspect assez différent de celui de Lyons. Pour Palmer, la modalité concerne le statut de la proposition en fonction de la réalisation de l'événement :

One possible approach to its [= modality] analysis is to make a binary distinction between 'non-modal' and 'modal' or 'declarative' and 'non-declarative', and to associate this distinction with the notional contrast of 'factual' and 'non-factual', or 'real' and 'unreal'. However, these terms are not really satisfactory, and in recent years 'realis' and 'irrealis' have been used for this distinction.

Par conséquent, certains considèrent que la modalité exprime la subjectivité du locuteur, et d'autres admettent que la modalité concerne un fait non réalisé (Nomura, 2003 : 17 ; Tamachi, 2005 : 18). Ces deux interprétations prennent en compte l'attitude adoptée par le locuteur par rapport à la proposition de l'énoncé, mais la première se focalise sur le locuteur tandis que la deuxième s'attache plutôt au fait décrit dans l'énoncé. Comme le dit Palmer, l'étude de la modalité *irrealis* se développe depuis deux ou trois décennies, notamment dans l'analyse de la modalité multilingue. Cependant, la modalité *classique*, qui s'intéresse à l'attitude du locuteur, est toujours pertinente (Miyazaki et al., 2002). Nous détaillons les diverses interprétations de la modalité dans le chapitre 4.

2-2-2-3. Cohérence discursive

Lorsqu'un ensemble de phrases partage certaines caractéristiques communes, il possède une *cohérence* textuelle⁵. Dans l'étude sur la cohésion en langue anglaise, Halliday et

⁵ Lorsque nous parlons d'unité d'éléments dans un texte, les deux termes *cohésion* et *cohérence* sont souvent utilisés mais leur usage diffère. Pour Halliday et Hassan (1976 : 4), la cohésion concerne

Hassan considère un texte comme une unité sémantique (1976 : 6). Lorsqu'une information contenue dans le premier énoncé réapparaît dans le second en maintenant ou en changeant de forme, les deux énoncés sont sémantiquement réunis par cette information commune. Les auteurs présentent des agents cohésifs, qui se divisent en deux groupes : les agents grammaticaux et les agents lexicaux.

Les agents grammaticaux sont la référence (*J'ai reçu une lettre. Elle vient de ma famille.*), la substitution (*Je reçois beaucoup de lettres par jour. La majorité est de la publicité.*), l'ellipse (*Ta robe est jolie ! La mienne est trop vieille !*), la conjonction (*Elle est venue, mais elle était malade.*).

Les agents lexicaux sont la répétition (*J'aime bien les Beatles. Tu aimes aussi les Beatles ?*), le synonyme (*Il est parti en voyage. C'est sa première visite à New York.*), la relation de supériorité (*J'achèterai des fleurs... des orchidées, peut-être.*).

Les agents cohésifs regroupent une information commune dans le texte. Lorsque la même information n'est plus partagée, ou lorsque l'intensité de la liaison cohésive – « cohesive tie » – diminue, la cohérence textuelle crée une borne dans le texte. (Halliday et Hassan, 1976 : 295).

Du point de vue de la structure discursive, Grosz et Sidner (1986) examinent les éléments qui apportent la cohérence dans le discours. Le discours regroupe un ensemble de segments contenant chacun un ensemble d'énoncés. Par exemple, pour un segment commençant par l'énoncé *d'abord*, nous expliquons l'intertextualité, l'adverbe *d'abord* exprime à la fois la continuité du segment précédent et la priorité des idées du segment actuel. Les auteurs nomment ce genre de marqueur la « structure linguistique ». Les marqueurs de la structure linguistique se trouvent soit au début, soit à la fin des segments. Or, le même exemple indique que l'explication du terme *intertextualité* passe en premier par rapport à d'autres éléments, ce qui correspond à l'intention qu'exprime le locuteur dans ce segment. L'intention du locuteur et la structure du discours sont appelées la « structure intentionnelle ». En général, les intentions au niveau des segments constituent une structure hiérarchique et contribuent en même temps à l'intention générale du discours entier.

Les auteurs appellent le sujet traité et focalisé dans un segment l'« état d'attention ». Ces trois éléments, la structure linguistique, la structure intentionnelle et l'état

l'intérieur du texte alors que la cohérence prend aussi en considération les éléments externes du texte. Riegel et al. (2001 : 603) rejettent cette distinction binaire : « [d]ans la pratique, il est difficile d'opérer une stricte réparation entre des règles de cohérence à portée externe et des règles de cohésion à portée interne. L'emploi d'un pronom ou d'un connecteur s'explique à la fois dans le cadre du discours et dans celui du texte » (Nous soulignons). En nous référant à cette remarque, nous utilisons le terme *cohérence* sans distinction des éléments internes et externes du texte.

d'attention sont les composants principaux de la théorie de la structure du discours. L'intérêt de cette théorie est d'analyser le discours selon sa structure.

Tout comme la théorie de la structure de discours, la théorie du centrage traite du discours au niveau des segments. Chaque segment expose les cohérences locale et globale (Grosz et al., 1995 : 204), les auteurs de la théorie se concentrant sur la cohérence locale et sur le foyer de chaque énoncé, appelé *centre*. Parmi plusieurs objets sémantiques, appelés *entités*, le centre est l'élément le plus important dans l'énoncé. Le contenu central n'est pas identique au sein du segment, mais peut changer d'un énoncé à l'autre. Dans l'exemple ci-dessous, nous avons souligné le centre pour chaque énoncé :

Quand je me porte bien, je suis plaisant et gai. Je me porte mal ; je digère ridiculement ; la vésicule du fiel est gonflée, quand je moralise. (Lettre de Diderot à Sophie Volland au 22 septembre 1761)

Dans la première phrase, le centre est *je* ; dans la seconde, le centre passe de *je* à la *vésicule*. On considère que le centre est transféré de l'auteur lui-même à sa vésicule.

En résumé, si la cohérence des textes permet au lecteur d'identifier un statut spécifique pour un ensemble d'énoncés, cela peut constituer un indice pour l'interprétation du texte. Notre intérêt porte ainsi sur l'analyse de cette cohérence dans des textes spécialisés. La partie spécifique du texte auquel nous nous sommes notamment intéressée est l'explication des termes, c'est-à-dire, la définition terminologique. L'explication des termes est un élément typique de la langue de spécialité et caractéristiques du processus de vulgarisation scientifique.

Jusqu'ici, nous avons examiné le discours et ses approches pour la langue générale. Ces approches examinent des caractéristiques propres à chaque langue – l'anglais en général – et présentent leurs fonctions sémantiques. Toutefois, lorsqu'on traite plusieurs textes, tel un corpus, nous nous confrontons à un problème : nous ne pouvons pas prendre en compte toute la variété des formes de phrases. Le but de notre analyse du corpus vise à trouver du vocabulaire spécialisé et du contenu à partir de différents textes et à examiner leurs fonctions dans l'ensemble du corpus. Par conséquent, la méthode que nous voulons utiliser permet de relier les caractéristiques du corpus à nos objectifs d'analyse.

Nous visons maintenant le discours de la langue de spécialité. Dans un premier temps, nous présentons une théorie qui traite d'un espace du discours, appelé « communauté du discours ». Dans un deuxième temps, nous examinons les communicants de la langue de spécialité du point de vue de leurs différents niveaux de spécialisation. Dans un dernier temps, nous focalisons notre intérêt sur le domaine médical afin de positionner nos objets d'étude au sein de l'analyse du discours dans la langue de spécialité.

2-3. Communauté du discours

Lorsqu'un locuteur et son destinataire communiquent, un espace commun se forme entre eux. Ils communiquent en utilisant des paroles, des gestes, des signes ou *via* l'écriture. Clark (1996) s'intéresse à l'usage du langage qui forme une interaction entre les participants de la communication. L'idée de l'espace commun est expliquée par la base commune, établie entre les participants (Clark, 1996 : 92). La base commune est construite lorsqu'ils partagent des connaissances telles que des événements passés, un environnement immédiat et un contexte culturel. La connaissance partagée est vérifiée à travers l'acte de communication.

2-3-1. Théorie de Swales (1990)

Si Clark s'intéresse aux effets de la communication multidimensionnelle, y compris les paroles, l'intonation et les gestes, l'intérêt de Swales (1990) est orienté vers la communication discursive. Selon lui, lorsqu'un groupe de membres se réunit, il forme une communauté, dite « communauté du discours » (*discourse community*). Par l'emploi de cette notion, Swales différencie les mots *discours* et *parole*. En effet, les membres d'une communauté de la parole sont sélectionnés automatiquement par la naissance, un accident ou encore par l'adoption, alors qu'une communauté du discours recrute ses membres par la persuasion, des exercices ou bien une qualification appropriée (Swales, 1990 : 24). En un mot, la communauté de parole est une communauté naturelle tandis que la communauté du discours est une communauté acquise.

Swales (1990 : 24-27) présente six critères permettant de caractériser la communauté du discours :

1) Un but commun partagé par les membres

La communauté possède un but commun. Ce but est partagé par tous les membres de la communauté. Le but peut être abstrait, ou au contraire très précis par l'existence d'un document officiel, tel le statut d'une entreprise ou d'une association.

2) Des mécanismes intercommunicatifs

La communauté possède des mécanismes intercommunicatifs. Ces mécanismes de communication réciproque s'opèrent en fonction du domaine ou des activités effectuées – une réunion, une conversation entre les membres, etc.

3) L'échange d'informations

Les membres de la communauté échangent des informations entre eux. À travers des activités telles que l'organisation d'une conférence ou d'une réunion annuelle, la publication d'une revue et le développement de nouveaux produits, la communauté émet des avis, des critiques ou encore des comptes rendus.

4) La possession d'un ou plusieurs genres

La communauté possède un ou plusieurs genres qui déterminent ses caractéristiques discursives. Les genres déterminent le sujet, la forme, la fonction et le positionnement des éléments discursifs de la communauté. La présence de tel ou tel genre permet de préciser si cette communauté appartient à un groupe existant ou si elle crée un nouveau groupe.

5) La possession d'un lexique spécifique

La communauté acquiert un lexique spécialisé. Swales (1990 : 26) admet un brassage des membres ayant plusieurs niveaux de connaissance du lexique spécialisé. Cela implique la présence d'un « outsider », c'est-à-dire d'une personne qui n'appartient pas forcément à la communauté en question.

6) Le seuil de membres

Pour que la communauté continue à se développer, le remplacement des membres et l'alternance des générations sont deux éléments indispensables. En d'autres mots, la communauté est composée de membres – des débutants aux experts – ayant des expériences différentes.

Nous considérons que certains de ces critères traduisent l'essentiel de la communication en langue de spécialité. Le premier critère correspond à la catégorisation des domaines de spécialité. L'exercice d'un métier est le but partagé par les spécialistes. Les deuxième et troisième critères sont relatifs aux moyens de communication entre les spécialistes du domaine. Le cinquième critère représente le lexique propre à chaque domaine de spécialité, et le dernier suggère plusieurs niveaux d'expérience et de compétence des membres.

L'idée de la communauté du discours est acceptée dans les études de la langue de spécialité (Williams, 1999 ; Dubreil, 2006 ; Boch et al., 2007 ; Tutin, 2007). Nous considérons que cela s'explique par le fait que la notion de communauté permet de créer un espace communicationnel dans un domaine spécialisé. Les membres de ce domaine partagent un objectif commun, qui constitue le premier critère de Swales. En tenant compte des deuxième et troisième critères, le domaine spécialisé se rattache à une communauté du discours. Cette théorie confirme la présence du *discours* propre dans la communauté. Si la spécificité de la langue de spécialité concerne non seulement les unités lexicales spécialisées mais également son discours, nous pouvons analyser l'usage de la langue de spécialité et déterminer les caractéristiques discursives propres au domaine spécialisé.

2-3-2. Communauté du discours spécialisé

La notion de communauté du discours permet de préciser le lieu et les participants qui composent l'environnement linguistique de la langue de spécialité. La communication spécialisée est partagée au sein d'un espace virtuel comme le livre ou le Web, ou physique lors d'une conférence ou dans une conversation au travail. Les communicants, en théorie, se réunissent avec un objectif commun. Ils partagent la connaissance du

domaine, et notamment la connaissance du vocabulaire spécialisé. L'ambiguïté communicationnelle peut être évitée grâce à cette connaissance partagée par les membres de la communauté.

Dans notre étude, nous approfondissons la question de la fonction du locuteur et la relation entre le locuteur et son destinataire, en considérant d'une part que les deux appartiennent à la communauté spécialisée et d'autre part que le locuteur appartient seul à cette communauté. Ce second cas présuppose qu'il existe un décalage au niveau des connaissances entre le locuteur et le destinataire. Nous considérons que ce décalage peut être atténué en modifiant la manière communicationnelle adoptée par le locuteur. Cette modification consiste à vulgariser la connaissance spécialisée, ce qui permet d'inviter des non-membres de la communauté du discours à participer à la communication spécialisée.

2-4. Communicants

2-4-1. Locuteur et destinataire

Dans la communication, générale ou spécialisée, le locuteur produit un message puis le transmet à son destinataire qui le décode. Pour coder un message, le locuteur doit choisir le niveau de la forme d'expression des unités lexicales. Il exprime ensuite son message, soit à l'oral, soit à l'écrit. Pour décoder le message, le destinataire doit le capturer en se référant à ses acquis afin de comprendre les nouvelles références (Sager et al., 1980 : 66). Le processus du décodage s'achève lorsque l'interprétation du destinataire correspond à l'intention du locuteur. Le succès de la communication dépend de l'intention, de la sélection des connaissances et du choix de la langue. L'intention est exprimée par la forme textuelle et par l'utilisation des termes. La forme textuelle, c'est-à-dire le discours, joue un rôle central.

Du point de vue du locuteur, il est préférable de supposer préalablement le niveau de connaissance acquise par le destinataire. Cette présupposition devient difficile lorsque le locuteur ne dispose d'aucun élément d'information sur le destinataire. Dans ce cas, le locuteur peut imaginer la situation à laquelle appartient le destinataire en fonction de sa profession, son statut, son rôle dans le cadre de son activité professionnelle et son activité communicationnelle. Comme autre solution, le locuteur peut insérer une explication qui permet éventuellement de compléter la connaissance du destinataire. Pour que cette explication soit utile, encore une fois, le locuteur doit présupposer le savoir acquis du destinataire.

En général, la langue de spécialité est utilisée par les membres de la communauté. Les spécialistes qui la pratiquent doivent avoir appris chaque terme, le concept auquel il

réfère, et probablement le contexte dans lequel ces termes peuvent être employés. Si nous nous limitons à l'usage du lexique spécialisé, il peut être utilisé uniquement lorsque l'utilisateur acquiert préalablement la connaissance qui détermine le rôle du lexique dans un système linguistique construit. (Sager et al., 1980 : 75).

En outre, si nous tenons compte du sixième critère établi par Swales (1990) au sujet de la communauté du discours, il existe un rang entre les membres, par rapport à l'acquisition de la connaissance. Ces membres peuvent être des journalistes spécialisés ou des enseignants-chercheurs dont le domaine de compétence ou d'étude se situe autour du domaine concerné. Les journalistes connaissent bien les termes mais ils ne pratiquent pas la langue de spécialité. Il existe donc une hiérarchie complexe entre les membres selon le degré de spécialisation et le rôle de chacun dans la communauté.

Nakos (1995 : 701) affirme que le destinataire acquiert un complément d'information après la lecture d'un ouvrage, parce que le destinataire partage une « base cognitive commune » du domaine spécialisé avec l'auteur. Pour Nakos, le grand public n'est pas considéré comme destinataire, mais nous supposons qu'il peut acquérir certaines informations après la lecture, à la seule condition que le texte spécialisé soit présenté clairement.

Il est également nécessaire de considérer les membres qui n'appartiennent pas directement à la communauté, mais qui sont indirectement liés. Par exemple, lorsqu'un commerçant communique avec un client ou qu'un médecin présente un diagnostic au patient, ces spécialistes creusent un fossé inévitable en termes d'expressions vis-à-vis de leur destinataire (Lerat, 1995 : 20). Aussi, les secrétaires employées dans une usine connaissent probablement peu les termes du domaine, contrairement à leurs collègues qui travaillent directement dans le secteur mécanique. (Kokuritsukokugokenkyūjo, 1981 : 104-123).

2-4-2. Spécialiste et non-spécialiste

Les utilisateurs de la langue de spécialité peuvent être classés à l'intérieur et/ou l'extérieur de la communauté (domaine). À l'intérieur du domaine, comme l'indique le sixième critère de Swales (1990), les spécialistes peuvent être variés selon leur expérience, leur compétence ou leur sous-spécialité ; à l'extérieur du domaine se trouvent les personnes qui ne sont pas des spécialistes. Pearson (1998 : 35-38) classe les utilisateurs de la langue de spécialité en quatre catégories : 1) experts et experts, 2) experts et initiés, 3) experts relatifs et non-initiés, 4) enseignants et élèves. Dans ce classement, seule la catégorie 3) concerne les personnes se situant à l'extérieur du domaine. Selon l'auteur, il s'agit des adultes ayant une éducation générale et qui n'appartiennent à aucun domaine spécialisé dans le cadre de leur profession ou de leur

intérêt personnel. Les textes destinés aux non-initiés sont par exemple les quotidiens traitant des « sciences pour tous ».

Ce qui nous intéresse dans ce classement est la présence des non-initiés, c'est-à-dire des non-spécialistes. Elle indique que la communauté de la langue de spécialité n'est pas un lieu fermé, mais autorise au contraire la participation de non-spécialistes. Cette présence éveille notre intérêt à connaître le discours utilisé dans une telle situation. En effet, certains métiers – avocat, médecin ou commerçant – nécessitent de communiquer avec des clients. Si le locuteur modifie sa manière de s'exprimer lorsqu'il communique avec un spécialiste du domaine ou une personne hors du domaine, quels indices linguistiques peuvent être détectés ?

Dans un environnement où se côtoient des membres et des non-membres, une tension peut apparaître. En réalité, la communauté du discours peut être, selon le domaine, une communauté ouverte aux non-membres. Le décalage scientifique entre les membres et les non-membres influencent certainement l'utilisation pratique de la langue dans la communauté. Par exemple, le glossaire est un support utile pour ceux qui ne comprennent pas tous les termes figurant dans les textes. En assimilant la définition de chaque terme, le lecteur peut lire plus aisément le texte spécialisé. De même, la définition terminologique peut se trouver dans le texte, sous une forme moins visible mais tout aussi efficace.

2-4-3. La vulgarisation

Nous définissons deux groupes dans la communauté du discours spécialisé. Le premier groupe est un ensemble de personnes appartenant à cette communauté ; le second groupe est un ensemble de personnes qui n'y appartiennent pas. Un indice permettant de distinguer ces deux groupes est l'acquisition ou non de la connaissance du domaine. La connaissance n'est pas seulement limitée à la formation scolaire ou professionnelle, mais elle dépend également de l'usage pratique des termes ou des expressions spécialisées. L'absence de connaissances spécialisées provoque une difficulté de communication entre les membres et les non-membres de la communauté du discours. Non seulement lors de la conversation sur place, mais également pendant la lecture, un même problème peut arriver : concernant la lecture, Kocourek (1985 : 124) affirme que le texte spécialisé peut causer une « mauvaise lisibilité » pour le lecteur non-spécialiste du domaine.

En outre, la spécialisation de la connaissance tend à se transformer en se simplifiant afin d'être compris par les non-spécialistes. Sager et al. (1980 : 138) expliquent que les comptes rendus du domaine spécialisé sont souvent destinés au grand public. Les rédacteurs des textes sont des journalistes, soit spécialisés dans le domaine en question,

soit spécialisés en linguistique. Ishii (1997 : 21), à son tour, remarque que des mots généraux constituent également des composants importants des termes japonais. L'auteur conclut hypothétiquement que la présence considérable de mots généraux dans la formation des termes explique la tendance de vulgarisation scientifique, afin d'adapter les termes difficiles de manière à les rendre accessibles aux non-spécialistes (Ishii, 1997 : 30). Gaudin (1993a : 133), quant à lui, précise que la vulgarisation de la connaissance spécialisée est nécessaire pour le développement des domaines spécialisés, parce que le domaine spécialisé fait partie de la société.

2-5. Domaine médical

En regard des autres domaines spécialisés, nous considérons que celui relevant de la médecine permet d'accueillir les non-spécialistes dans la communication. Les non-spécialistes – les patients – ont besoin d'entrer dans cette communauté et de devenir provisoirement utilisateurs des expressions ou des lexiques spécialisés sans les avoir appris préalablement. Il n'est pas difficile d'imaginer le décalage communicationnel provoqué par le manque de connaissances médicales des patients.

La communauté médicale doit accepter le mélange des membres et des non-membres. Cela nécessite, par conséquent, une communication accessible à tous les participants. D'un côté, les membres de la communauté sont invités, en complément, à modifier les termes ou expressions spécialisées ou à les expliquer aux non-membres. D'un autre côté, les patients doivent apprendre les éléments d'information relatifs à leur propre maladie à travers la communication avec les spécialistes.

Un quotidien japonais, le *Yomiuri Shimbun*, traite le conflit qui émerge lors de l'utilisation des termes médicaux traduits d'une langue étrangère (Honda, 2007). Par exemple, 標準治療 (thérapie standard) signifie le traitement qui fait preuve du meilleur résultat actuel, son efficacité étant prouvée par une expérimentation clinique massive. Néanmoins, des patients japonais interprètent ce traitement en lui donnant la signification de *traitement banal*, car le mot 標準 (standard) signifie concrètement la condition minimum ; ainsi, une voiture classée dans la catégorie *standard* est équipée au minimum, sans option. Même si le terme *standard* dans le domaine médical signifie le *meilleur* traitement, les patients ont tendance à interpréter le terme tel qu'il est employé couramment.

L'incompréhension des termes par le patient est causée par la différence de sens entre le terme en langue étrangère et sa traduction en japonais, notamment quand le sens du mot traduit en japonais est négatif. 姑息的治療 (thérapeutique palliatif) signifie un traitement pour atténuer la douleur, telle que celle du cancer. Toutefois le mot japonais

姑息 est employé négativement pour indiquer un expédient, c'est-à-dire une mesure qui permet de se tirer d'affaire momentanément, sans résoudre les difficultés. En outre, le terme 医療用麻薬 (drogue médicale) cause également un problème au niveau du développement du traitement à cause de l'hésitation qu'éprouve le patient par rapport au mot 麻薬 (drogue). Parmi les pays développés, l'usage de la drogue médicale au Japon ne représente qu'un septième de celui en vigueur aux États-Unis.

Le lexique spécialisé n'est pas uniquement destiné à être utilisé à l'intérieur de la communauté ; il peut aussi être utilisé par des non-spécialistes. Si le patient refuse ou hésite uniquement à cause d'un malentendu concernant des termes, ces derniers risquent d'être mal acceptés alors que l'activité qu'ils désignent est bénéfique. La communauté doit connaître la spécificité de leurs mots par rapport à la langue générale, et idéalement, doit régler le niveau de spécialisation selon le destinataire. Kagawa (1997 : 51) définit la demande sociale de la vulgarisation des termes médicaux japonais en deux points. D'abord, il s'agit de l'utilisation des termes dans la société *via* les quotidiens, les revues, les livres et les manuels scolaires. Ensuite, les termes médicaux peuvent être utilisés dans d'autres domaines spécialisés, en insistant plus particulièrement sur l'usage de ces termes dans le domaine juridique. Cette demande de vulgarisation des termes est notamment significative dans le domaine médical, car c'est un domaine particulier où des spécialistes et des non-spécialistes se fréquentent régulièrement. Le connecteur de ces deux groupes de personnes est l'état de santé des patients. Lorsque ces derniers sont gravement malades, ils ont besoin de l'avis du médecin.

Enfin, nous indiquons la nécessité d'une communication exclusive entre les membres de la communauté. Elle est caractérisée par l'utilisation de l'argot qui désigne, dans l'usage didactique, le vocabulaire particulier qui se crée à l'intérieur de groupes professionnels – le jargon reprend cette valeur, avec une connotation nettement péjorative. Eto et al. (2002 : 32) abordent l'usage de l'argot dans le domaine médical. Ce langage de convention est employé lorsque les membres partagent une connaissance particulière, ou bien lorsque les membres veulent exclure des non-membres. Par exemple, l'hôpital est un endroit où médecins et patients se côtoient. Pour des raisons morale et professionnelle, les médecins ont l'obligation de garder leurs conversations confidentielles. L'argot réussit à former un mur invisible entre les membres et les non-membres de la communauté. En même temps, l'utilisation de mots ou d'expressions *secrets* signifie que toutes les personnes ne peuvent pas être les destinataires du message. Certaines informations sont uniquement destinées à ceux qui sont concernées. L'usage de l'argot confirme ainsi un caractère complexe de la communauté du discours.

Les conflits dus à la différence de connaissances entre le médecin et le patient peuvent faire naître un malentendu ou une inquiétude chez le patient au sujet de la

compréhension de la maladie ou du traitement nécessaire. En d'autres mots, le médecin, l'infirmière ou l'aide-soignant sont habitués à modifier et adapter leur mode communicationnel lorsqu'ils parlent entre eux et lorsqu'ils s'adressent aux patients. Cette modification concerne l'objectif de notre étude qui vise à analyser les différents niveaux de spécialisation.

2-6. Cadre de notre analyse

Les études dans le cadre du domaine spécialisé sont nombreuses. Tutin (2007) établit la typologie des lexiques utilisés dans le domaine scientifique ; Boch et al. (2007) examinent des marqueurs lexicaux qui indiquent le savoir et qui sont validés dans le champ de la communauté intellectuelle. Au niveau phrastique, Sugito et Tsukada (1991) examinent les formes de terminaisons verbales qui précisent l'attitude du locuteur à l'égard des propos qu'il tient ; Siepman (2007) examine les marqueurs de discours « polylexicaux » des textes scientifiques. Ici, l'auteur établit une liste exhaustive des marqueurs structurels et fonctionnels, en développant à la fois un aspect théorique et un aspect pratique ; Mikuni et Komori (2008) s'intéressent à la collocation des textes scientifiques rédigés en japonais. Leur but est d'utiliser les données collectées dans une banque de données consultables par des étrangers qui apprennent le japonais. Enfin au niveau du discours, Trimble (1985) présente son approche discursive au sujet de la rédaction technique en anglais. Cette étude a pour objectif d'enseigner aux étrangers la manière de rédiger des textes scientifiques. L'auteur s'intéresse à la spécificité rhétorique en anglais pour la science et la technologie en donnant des explications, de la base de la composition jusqu'aux détails tels que l'emploi du temps ou du mode, la définition des termes et la rédaction du manuel d'utilisation. Sato (2003), quant à lui, aborde une analyse du discours médical basée sur l'aspect sociolinguistique. L'auteur examine une conversation entre le médecin et le patient et remarque que les expressions exagérées telles que *いつも* (toujours) et *全然* (pas du tout) permettent de justifier l'affirmation du locuteur (médecin). L'importance de cette étude se trouve dans l'analyse interactive qui interprète le rôle social du médecin lors de la communication du diagnostic.

La variété de ces études sur plusieurs niveaux linguistiques montre qu'il n'existe pas une approche définitive de l'analyse du *discours*. Cela signifie que nous avons besoin d'établir au préalable une méthodologie pour notre analyse. Pour cela, nous regroupons quelques principes figurant parmi les études citées plus haut. Il s'agit de la constitution des marqueurs linguistiques et de l'interprétation des données. Les marqueurs permettent de détecter des données précises que nous analyserons. L'interprétation de

ces données permet de saisir l'intention de chaque texte et de caractériser le niveau de spécialisation auquel il appartient.

Nos objets d'analyse sont la modalité et la définition terminologique dans les textes. Pour que nous puissions connaître leurs caractéristiques, nous considérons qu'il est nécessaire d'examiner un certain nombre d'échantillons. Nous envisageons alors l'utilisation du corpus – dont nous détaillerons la nature dans le chapitre 3 – et nous déterminons le cadre de nos analyses. Une question commune se pose au sujet de la modalité et de la définition : dans quelles parties des textes apparaissent-elles ?

La modalité apparaît dans une phrase au moyen d'un indice qui est soit grammaticalement explicite, soit sémantiquement implicite. Afin de détecter les modalités dans les textes, nous devons donc étudier préalablement les indices possibles. En outre, pour que l'analyse soit équilibrée entre les deux langues, nous supposons qu'une seule approche peut être appliquée. Or, il est nécessaire de prendre en compte le fait que le français et le japonais n'appartiennent pas à la même famille de langue pour déterminer cette approche. Par ailleurs, nous traitons la définition en tant qu'élément du discours. Nous considérons que les textes définitoires permettent de créer certaines caractéristiques propres au type de discours auxquels ils appartiennent.

2-7. Conclusion

Le discours est un sujet vaste et son analyse s'étend sur plusieurs disciplines, y compris la littérature, la linguistique, la sociologie et la psychologie. Néanmoins, il nous semble que le discours de la langue de spécialité attire moins l'attention que le lexique spécialisé ou les expressions au niveau phrastique. Le discours dans les textes en langue de spécialité est fortement lié à l'intention de l'auteur et à sa manière d'exprimer ses pensées. De plus, la présence du lecteur apparu dans les textes peut être un indice pour déterminer le niveau de connaissance spécialisée attendu par l'auteur. La communauté du discours (Swales, 1990) est composée par des participants communicationnels. Nous supposons que ces participants doivent avoir des niveaux différents de connaissance du domaine, et que ce décalage de la connaissance peut provoquer une difficulté de communication, notamment si la communauté accepte les non-membres. Par conséquent, nous nous intéressons, d'une part, à l'analyse du locuteur à travers la fonction de la modalité, et d'autre part, à l'analyse de la définition terminologique. En outre, nous avons choisi le domaine médical puisqu'il présuppose deux communautés du discours : celle comportant les spécialistes d'une part, et celle regroupant les spécialistes et les non-spécialistes d'autre part.

Chapitre 3 – Corpus spécialisé

3-1. Introduction

L'exploitation d'un corpus correspond à la justification d'une hypothèse en se référant à un échantillon linguistique : « l'hypothèse ne peut être confirmée que sur une grande quantité de textes qui forment un ensemble sélectionné selon des critères précis, un ensemble qui permet des études comparatives sur l'utilisation de la langue – autrement dit, un corpus. » (Williams, 1999 : 24)

L'analyse du corpus, également appelée linguistique du corpus, s'intéresse à la désambiguïsation « au niveau de la phrase ou de son contexte restreint, sous-estimant par là les différents niveaux de connotations interprétées par le texte et le genre » (Malrieu, 2004 : 73). La méthode est différente selon la discipline (linguistique, littérature, informatique, pédagogie...), et le choix – voire la construction – du corpus varie selon l'objectif de chaque chercheur. L'émergence de la linguistique du corpus est associée à celle du corpus lui-même : avec le développement du corpus électronique, maintes études sont consacrées au traitement automatique complexe basé sur un grand nombre de documents. Bien que notre étude diffère de ces travaux qui utilisent les nouvelles technologies informatiques, nous voulons aussi exploiter le corpus en analysant l'ensemble des textes qui le composent.

Après avoir déterminé nos objets d'analyse, nous devons trouver un corpus. Cette étape impose de sélectionner un corpus qui possède une structure manipulable permettant de réaliser nos objectifs. Le corpus doit à la fois relever d'un domaine spécialisé qui englobe différents niveaux de spécialisation, et être multilingue.

Dans ce chapitre, nous examinons d'abord les caractéristiques du corpus. Nous détaillons ensuite les critères permettant de constituer un corpus, en particulier celui qui concerne le domaine spécialisé – le corpus spécialisé. Nous présentons enfin le corpus

DECO, que nous utilisons dans cette étude, avant de schématiser l'approche que nous adoptons à partir de ce corpus.

3-2. Le corpus et ses caractéristiques

3-2-1. Corpus : échantillon de textes

Dans l'analyse linguistique, la justification des hypothèses est une étape importante. Cette justification peut être représentée sous la forme d'exemplifications de phrases ou de textes qui fournissent des informations claires relatives à la situation et au cas en question.

Le corpus, mot dérivé de *corps*, est composé d'un tel ensemble d'exemples textuels (Atkins et al., 1992 : 2). Il ne s'agit pas d'un simple recueil de textes. Les textes sont collectés en respectant les critères choisis et ordonnés (Blanche-Benveniste, 2005 : 40). C'est le créateur du corpus qui détermine les critères. Leur contenu est ainsi déterminé en fonction des objectifs du créateur lui-même.

Les études utilisant le corpus existaient déjà dans les années 1950. Les travaux menés à cette époque sont métaphorisés par des travaux manuels avec des boîtes de chaussures remplies de morceaux de papier (McEnery et al., 2006 : 3). Comme le montre l'expression « des boîtes de chaussures », la taille du corpus était évidemment réduite, en comparaison aux larges corpus d'aujourd'hui. Le domaine s'est développé avec la technologie informatique, ce qui a permis l'apparition de l'expression *linguistique de corpus* dans les années 1980 (McEnery et al., 2006 : 3). La linguistique de corpus est une méthodologie qui a pour objet « de mieux définir et d'unifier les méthodologies de compilations de corpus pour l'observation de données linguistiques » (L'Homme, 2004 : 124).

Plusieurs disciplines s'intéressent à l'exploitation du corpus. Les linguistes, les lexicographes et les terminographes l'utilisent afin d'étudier une unité linguistique. Pour les littéraires, l'analyse du corpus consiste à comparer plusieurs versions de l'ouvrage d'un écrivain afin d'analyser un sujet spécifique ou le processus de rédaction de l'écrivain. Les linguistes informaticiens sont également d'actifs utilisateurs du corpus. Celui-ci, formant une ressource de données, a souvent une taille considérable et est constitué d'un grand nombre de données numériques, qui sont employés pour l'apprentissage statistiques d'un système, notamment dans le but d'automatisation des traitements linguistiques. Enfin, dans le domaine pédagogique des langues, le corpus est utilisé pour aider l'apprentissage de la langue étrangère (Fujita, 1998 : 169). En définitive, l'emploi du corpus touche les études et les domaines relatifs à l'activité du langage.

3-2-2. Classification du contenu du corpus

Les documents contenus dans un corpus sont classés selon des critères. La classification des données est, pour ainsi dire, une concrétisation de l'objectif du corpus. Plusieurs chercheurs l'abordent dans le cadre de la linguistique du corpus. Malrieu et Rastier (2001) présentent quatre niveaux hiérarchiques supérieurs dans le texte : les discours, les champs génériques, les genres et les sous-genres. Le niveau du discours distingue par exemple la littérature de la politique ou de la science. La notion de champs génériques se rapporte à un ensemble de genres distincts dans un champ pratique. Lee (2001) quant à lui étudie la catégorisation des textes dans le but d'exploiter efficacement des données existantes. Il (2001 : 47-48) qualifie la littérature avec les termes tels que genre supérieur (super-genre), le genre et le sous-genre⁶. Chevalier (2004 : 2) redéfinit la notion de genre de Ferguson (1994) en une organisation de textes basée sur des conventions. Biber et Finegan (1989) classifient les textes anglais en vingt-trois genres, se basant sur le classement établi par les personnes de langue maternelle anglaise. Ces textes sont analysés en fonction de trois dimensions (facteurs A, B et C), constituées de soixante-sept caractéristiques linguistiques et fonctionnelles (temps et aspect, adverbes de lieu et de temps, pronom et proverbes, etc). Cette analyse les a conduits à définir trois genres, fiction, lettres et essai, lesquels s'inscrivent dans leur recherche consacrée à l'élaboration historique et stylistique de l'anglais. L'extraction des trois genres est exécutée en deux étapes : l'identification manuelle des trois dimensions, puis le traitement informatique de l'interprétation linguistique. Ainsi, les critères d'un corpus constituent un élément essentiel en ce qu'ils forment la base architecturale de ce corpus dont la construction influence l'analyse.

3-3. Architecture d'un corpus spécialisé

La constitution du corpus nécessite une étape préparatoire. Dans cette préparation, le créateur du corpus doit tout d'abord déterminer l'objectif de l'analyse ou de la constitution de son corpus. L'étape suivante consiste à établir les critères qui permettent

⁶ Selon Condamines (2005), la fonction du genre est de stabiliser des descriptions textuelles au moyen de la normalisation du genre. Le rassemblement de textes dans un même genre n'est pas dû au hasard, mais répond au partage d'un certain nombre de points communs. De cette manière, le regroupement de textes constituerait une des catégories dans le corpus. Ainsi, Condamines (2005 : 25) fait la remarque suivante : « [l']intérêt de l'existence de genres est qu'ils permettent de constituer des catégories de textes dont on suppose qu'ils ont les mêmes caractéristiques linguistiques et extralinguistiques. »

La détermination des genres par Beauvisage (2001) est plus détaillée. Il divise la catégorie romanesque en deux genres, le roman sérieux et le roman policier, considérés comme sous-genres par Malrieu et Rastier (2001 : 548). Cette divergence démontre non seulement la difficulté de classification des éléments textuels, mais aussi l'élasticité de la catégorie de genre. Il est donc évident que les chiffres et les contenus des niveaux catégoriels sont dépendants d'un corpus et de sa dimension, ainsi que des intentions des recherches du point de vue analytique.

de réaliser cet objectif. Selon L'Homme (2004 : 123), les éléments qui composent un corpus sont 1) un ensemble de données linguistiques, 2) l'authenticité des textes, 3) les textes qui ne sont pas créés exprès pour la constitution du corpus, 4) les critères reflétant aux textes sélectionnés et 5) la représentativité relative à l'objectif du corpus. Dans cette section, nous examinons les types du corpus puis les critères.

3-3-1. Corpus général et corpus spécialisé

Le corpus général s'intéresse essentiellement à la description générale d'une langue ainsi qu'à la variété des langues (McEnery et al., 2006 : 15). Pour analyser certains phénomènes relatifs à une langue, le chercheur peut consulter les énoncés contenant cette expression dans un corpus général tel que le British National Corpus (Iida, 2002). Il est important que le corpus soit identifié clairement en tant que corpus général et que l'utilisateur qui souhaite consulter les caractéristiques générales d'une langue réussisse à accéder au corpus pouvant répondre à son objectif.

Le corpus spécialisé, quant à lui, s'intéresse à un domaine ou à un genre spécifique (McEnery et al., 2006 : 15). Non seulement il doit être représentatif d'un domaine ou d'une situation communicationnels, mais il doit également indiquer l'ensemble des variétés du domaine concerné (Goeuriot, 2008 : 7). Mise à part de cette différence définitoire, Dubreil (2006 : 65) remarque que l'étude d'un corpus spécialisé a tendance à appliquer la conception valable pour la langue générale en l'ajustant :

La linguistique de corpus est mieux établie dans le domaine de la langue générale que dans les langues de spécialités, beaucoup de ce qui s'écrit à propos du travail sur corpus traite des corpus de langue générale, appelés *corpus de référence*. Pour la conception de travaux sur *corpus spécialisé*, il est souvent nécessaire de reprendre et d'adapter les procédures établies pour des études portant sur la langue générale.

Le corpus spécialisé contient une grande part des critères établis pour le corpus de langue générale.

3-3-2. Critères du corpus

Nous détaillons chacun des critères permettant de constituer un corpus spécialisé. Nous traitons ici les neuf critères qui sont liés à notre étude :

- Domaine de spécialité ;
- Langue ;
- Type de texte ;
- Type de discours ;
- Date de parution des textes ;

- Style ;
- Format des documents ;
- Production textuelle ;
- Taille du corpus.

3-3-2-1. Domaine de spécialité

Le domaine est une catégorie qui identifie le niveau de catégorisation du texte, tel que l'art, la religion ou la politique. Lee (2001 : 37) affirme que le domaine est la catégorie la plus essentielle par rapport aux autres catégories.

La détermination du domaine est une étape importante, car les textes relevant d'un corpus spécialisé doivent absolument appartenir à ce domaine déterminé. Le domaine est lié au moyen qui permet de collecter les documents. En effet, si le domaine est rare, les possibilités de collecter une certaine quantité de documents peuvent être limitées (c'est notamment le cas des documents qui ne sont pas autorisés à être publiés). En ce sens, la détermination du domaine spécialisé peut être plus ou moins limitée en fonction de la disponibilité des documents.

3-3-2-2. Langue

La sélection d'une ou de plusieurs langues est le critère central dans la constitution d'un corpus. Non seulement des langues telles que l'anglais et le français, mais aussi des langues régionales telles que le breton ou l'alsacien, ou encore les dialectes peuvent être sélectionnés. La disponibilité de documents de qualité et en quantité nécessaire à la constitution d'un corpus devient difficile lorsque nous choisissons une langue rare ou une langue utilisée à une époque spécifique.

Le corpus peut être soit monolingue, soit multilingue (Bowker et Pearson, 2002 : 12). Un corpus monolingue est un corpus dans lequel une seule langue est ciblée et le corpus multilingue est un corpus constitué de textes écrits en plusieurs langues. Il existe deux types de corpus multilingue : le corpus parallèle et le corpus comparable. Les deux types de corpus sont notamment développés dans la linguistique non-anglaise, comme c'est le cas de notre étude :

In addition to monolingual corpora, parallel and comparable corpora have been a key focus of non-English corpus linguistics, largely because corpora of these two types are important resources for translation and contrastive studies. (McEnery et al., 2006 : 46)

Voici notre observation au sujet des caractéristiques et des emplois des deux types du corpus multilingue.

Corpus parallèle

Le corpus parallèle, appelé également *corpus aligné* (L'Homme, 2004 : 49), traite un texte en une langue et ses traductions en une ou plusieurs autres langues. Le parallélisme réside dans l'existence d'un texte identique en plusieurs versions linguistiques (Bowker et Pearson, 2002 : 92). Chaque phrase ou segment du texte source correspond à la phrase ou au segment d'une autre langue.

Morin et al. (2004) remarquent que les textes parallèles sont des ressources rares, surtout lorsque l'anglais n'est pas inclus. Le problème de disponibilité est notamment provoqué lorsque nous souhaitons inclure des langues rares ou des langues très particulières. Utsuro et al. (2004) indiquent également la difficulté d'obtenir – et de constituer – un corpus parallèle convenant au domaine ou à la taille souhaités⁷. Du point de vue de la traduction, Bowker et Pearson (2002 : 92-93) remarquent une difficulté dans l'identification d'un texte source parmi d'autres textes d'un corpus.

Malgré ces problèmes, les textes parallèles sont utilisés, entre autres, comme un dictionnaire qui informe du contexte et dispose d'une ressource de traduction et de données pour développer des logiciels d'alignement (Bowker et Pearson, 2002 : 193-194). Pour ce qui concerne ce dernier point, des logiciels commercialisés tels que Trados ou Transit sont utilisés par les traducteurs. Ils permettent de stocker les traductions dans la mémoire et de reproduire le pré-alignement et la pré-traduction d'un texte.

Corpus comparable

Le corpus comparable est un ensemble de textes collectés répondant à des caractéristiques communes telles que la thématique, le type de texte ou le degré de technicité (Bowker et Pearson, 2002 : 93). Le degré de comparabilité dépend des critères choisis. Les critères étant des éléments déterminants qui orientent le corpus et déterminent sa qualité de comparabilité, ils doivent être rigoureusement respectés lors de la constitution du corpus. Structurellement, le corpus comparable est un ensemble de plusieurs corpus monolingues qui sont établis en utilisant des critères identiques.

L'avantage de la comparabilité est de pouvoir observer le lexique ou les expressions utilisées par les locuteurs natifs. De ce point de vue, le corpus comparable constitue une ressource utile pour les études de traduction, notamment dans le domaine spécialisé (McEnery et al., 2006 : 94).

⁷ Plus précisément, les auteurs parlent à la fois de la disponibilité difficile du corpus parallèle et de celle du corpus comparable.

Un autre avantage du corpus comparable est la possibilité qui est offerte de combiner des langues traitées. Contrairement au corpus parallèle, le corpus comparable ne demande pas une source textuelle unique. Pour lui, les critères sont requis. Par exemple, les textes de journaux quotidiens qui traitent d'un même événement peuvent constituer un corpus comparable.

Par ailleurs, la comparabilité est une caractéristique large, dont le degré est variable selon les critères choisis (Goeuriot, 2008 : 13). C'est donc le créateur du corpus qui décide du niveau de comparabilité. Bowker et Pearson (2002 : 93) indiquent que le corpus comparable contient des textes qui ne sont pas traduits, mais cela n'implique pas qu'il s'agisse d'une caractéristique absolue. Au contraire, l'interprétation ouverte de la notion de comparabilité permet d'élargir les possibilités d'usage du corpus comparable. Par exemple, dans le travail de Barzilay et McKeown (2001), l'avantage du parallélisme et celui de la comparabilité sont combinés. Les auteurs examinent plusieurs traductions anglaises d'un roman français afin d'extraire les paraphrases anglaises. Ce travail est basé sur le fait que chaque traducteur emploie différentes expressions et que cette variété est proprement *alignée* parce que la source des données est identique. Ici, le corpus parallèle permet de comparer la variation des expressions d'une langue. Cette approche combine à la fois la comparabilité des textes et l'alignement des phrases du corpus parallèle. Ce genre de travail réussit donc à réduire la frontière entre le corpus parallèle et le corpus comparable.

3-3-2-3. Type de texte

Nous utilisons le nom *type de texte* pour désigner le genre textuel.

L'Homme (2004 : 127) remarque que « la forme de la publication est souvent un reflet du niveau de spécialisation » dans le corpus spécialisé. Une publication peut par exemple prendre la forme d'un article, d'un acte de colloque, d'une revue, d'un journal, d'un manuel pédagogique, d'un manuel technique, d'un livre ou d'une page Web. Dans le cas des publications destinées aux spécialistes, l'identification des textes spécialisés n'est pas difficile. Par exemple, les journaux quotidiens appartiennent au type vulgarisé, puisqu'ils sont destinés au grand public. Le type de texte est ainsi étroitement lié au lecteur ciblé.

3-3-2-4. Type de discours

Le type diffère selon qu'il qualifie un texte ou un discours. L'unité de classification textuelle s'intéresse à l'existence physique des textes en les divisant en plusieurs

catégories selon leur forme ; l'unité de classification discursive quant à elle s'applique au contenu des textes, quel que soit leur forme. Autrement dit, le type de discours accorde de la valeur à l'homogénéité des caractéristiques, et permet d'analyser la sous-catégorie d'un domaine – par exemple, un débat à l'Assemblée nationale ou une conversation entre des enfants. La classification des données implique une hiérarchie complexe comportant plusieurs classes, chacune étant caractérisée par un ou plusieurs traits linguistiques.

3-3-2-5. Date de parution des textes

Lors de la collecte des documents, la date de parution est un critère à déterminer selon l'objectif du corpus. Par exemple, les documents du XVIII^e siècle ne conviennent pas pour analyser le français contemporain. En outre, si nous voulons étudier un terme spécifique depuis son apparition jusqu'à nos jours, les documents doivent couvrir cette durée déterminée. Dans ce type de corpus, le temps des documents est déterminé. Bowker et Pearson (2002 : 12) nomment ce type de corpus *corpus fermé* (closed corpus) et l'autre type de corpus, dont le contenu s'accroît constamment, *corpus ouvert* (open corpus) ou *corpus moniteur* (monitor corpus).

3-3-2-6. Style

Selon Chevalier (2004 : 2), le style est une variation plus individuelle et personnelle au sein d'un langage. La définition de ce terme n'est pas stable. Il est parfois synonyme de genre. Du point de vue du locuteur, nous pouvons distinguer le monologue, le dialogue et la conversation. Du point de vue textuel, la dissertation se distingue des textes romanesques ou de la correspondance personnelle, par exemple. Selon l'objectif de l'analyse, le style peut être ciblé rigoureusement afin de conserver l'harmonie des textes.

3-3-2-7. Format des documents

Les documents collectés doivent être stockés. Le format numérique des textes est de plus en plus requis dans la constitution d'un corpus. La numérisation de textes permet de traiter automatiquement un grand nombre de données avec plus de précision que dans le cas du traitement manuel. Pour ce qui concerne les données numérisées, le stockage et la reproduction sont plus faciles, voire économiques, que dans le cas de données en format non-numérisé. Dans le domaine informatique, la numérisation du corpus est un critère indispensable (Bowker et Pearson, 2002 : 9). Dans notre cas relevant des domaines linguistique, elle n'est pas la condition absolue. Parmi les articles

de linguistique en langue japonaise rédigés entre 2001 et 2005, la recherche de Yamazaki (2006) a mis en évidence que seuls 40 % d'entre eux ont utilisé des données numérisées. Le souci plus réel des linguistes, qui ne sont pas spécialisés en informatique, réside dans le manque de technique pour effectuer ou utiliser efficacement la numérisation de données en quantité suffisante (Condamines, 2005 : 18). Toutefois, nous supposons que ces situations s'améliorent soit avec le temps, soit avec la solution plus sûre d'une collaboration pluridisciplinaire. Les projets en collaboration entre informaticiens et linguistes ou enseignants augmentent plus en plus. L'avantage de cette pratique est d'une part la découverte d'autres domaines, et d'autre part la possibilité d'acquérir des idées plus larges et dynamiques.

3-3-2-8. Production textuelle

Les textes contenus dans le corpus sont divisés en deux types en fonction du moyen de production textuelle : le corpus écrit et le corpus transcrit. Le corpus écrit correspond aux textes qui sont rédigés par des auteurs et le corpus transcrit concerne les textes qui sont transcrits à partir d'enregistrements de manifestations orales telles que des conversations téléphoniques, des conférences, des réunions, des discours, des entretiens ou encore diverses discussions.

3-3-2-9. Taille du corpus

La taille du corpus est un critère important et difficile à définir par manque de règles définitives. Un grand nombre de textes prouve l'exhaustivité des usages d'un mot ou d'une expression. En ce qui concerne le corpus général, Sinclair (1991 : 18-19) considère qu'il doit être aussi grand que possible pour analyser l'utilisation d'un mot dans les textes.

En pratique, la disponibilité des documents influence également la quantité de documents, le nombre total de mots ainsi que la taille du corpus. Si la quantité de documents est peu élevée, le résultat de l'analyse n'est pas suffisant pour justifier la validité des exemples du corpus.

La taille du corpus devient de plus en plus large, notamment grâce au développement de l'ordinateur et aux progrès du traitement automatique des données numérisées. Le nombre de mots est de 100 millions⁸ (Mabuchi, 2006). Dans le traitement automatique qui facilite le traitement d'une dimension gigantesque de données, un corpus de taille

⁸ « British National Corpus » consiste de 100 million mots. Ce corpus est une collection d'exemples des textes écrits et oraux.

importante permet, par exemple, de développer un système ou un logiciel et d'en consolider leur performance.

Dans le cas du corpus spécialisé, il n'existe pas, pour l'instant, de taille idéale (Sager, 1990 : 130). Toutefois, une taille importante n'est pas toujours appropriée en raison du manque de finesse (Williams, 1999 : 30 ; Bowker et Pearson, 2002 : 10 ; L'Homme, 2004 : 125 et 128). Goeuriot (2008 : 28) évoque la tendance récente du corpus spécialisé, de taille réduite mais soigneusement constitué :

Les travaux sur les langues spécialisées se penchent maintenant de plus en plus sur des corpus de taille moindre dont les documents sont rigoureusement sélectionnés. Il faut tout de même rester prudent sur la taille réduite, elle doit toujours être adaptée aux besoins de l'étude et les textes doivent être suffisamment nombreux et représentatifs pour pouvoir en tirer des généralités.

Dans la recherche de la langue de spécialité, la spécificité linguistique est aussi un élément important. La quantité est moins importante que la qualité des textes collectés, justifiée par un bon design. Le nombre modeste de textes permet également d'analyser les données à la fois manuellement et automatiquement, par exemple. De toute manière, la taille du corpus dépend de son objectif d'utilisation et notamment de la manière de traiter les documents contenus dans le corpus ainsi que le budget et le temps consacrés à la constitution du corpus.

3-4. Corpus DECO

Cette section présente le corpus que nous avons choisi pour mener notre analyse : le corpus DECO. Il a été constitué dans le cadre du projet DECO (*Découverte et exploitation des corpus comparables pour l'accès à l'information*)⁹. Le détail du processus de la constitution de ce corpus spécialisé est précisé, entre autres, par Krivine et al. (2006) et Goeuriot (2008). Nous nous contentons de reprendre brièvement leurs travaux.

3-4-1. Présentation du corpus

Nous détaillons le contenu de ce corpus suivant les critères que nous venons de présenter dans la section 3-3.

⁹ Le projet a été réalisé par LINA, CRIM (INALCO), NII (Tokyo) et Xerox dans le cadre du programme TCAN-CNRS 2004.

3-4-1-1. Domaine de spécialité

Le corpus appartient au domaine médical et a pour thématique le diabète et l'alimentation.

3-4-1-2. Langue

Le corpus est un corpus multilingue de type comparable. Il contient des documents en trois langues : français¹⁰, japonais et russe. Ces trois langues ne possèdent ni un même système d'écriture ni une grammaire très proche. L'intérêt de ce corpus porte à la fois sur cette distance linguistique et sur les points communs au niveau de la langue de spécialité.

3-4-1-3. Type de texte

Les documents sont collectés sur le Web. Les documents sont majoritairement des rapports et articles dans les trois langues. En japonais, il existe quelques blogs, des sites d'hôpitaux et de laboratoires privés, et des sites commerciaux. Le contenu des blogs est limité, mais les exemples sont davantage réels et concrets, basés sur l'expérience des auteurs eux-mêmes. Les sites des hôpitaux et des laboratoires sont créés par les hôpitaux et les universités. Les documents de ce type de discours sont caractérisés par la variété de leur contenu. Les hôpitaux y présentent leurs spécialités médicales, leurs services, et fournissent des conseils utiles aux patients et aux internautes. Les sites des hôpitaux privés ou publics affichent en même temps un objectif commercial. Ils sont donc classés dans le discours vulgarisé. Les sites commerciaux sont majoritairement créés pour vendre *via* Internet des denrées adaptées aux malades et aux personnes suivant un régime particulier. Les textes contiennent des informations générales sur les produits, ainsi que des informations utiles quant aux symptômes fréquents du diabète ou de l'obésité. En russe aussi, les documents collectés sont variés (articles, ouvrages, recettes de cuisine, guides de bonne pratique, etc.) (Goëuriot, 2008 : 34).

3-4-1-4. Type de discours

Pour chaque langue, le corpus contient deux types de discours, à savoir le discours scientifique et le discours vulgarisé. La classification a été exécutée manuellement (Goëuriot, 2008 : 30).

Le discours scientifique rassemble des documents destinés aux experts de ce même domaine (Goëuriot, 2008 : 32). C'est-à-dire, les auteurs limitent la compréhension de leurs textes à ceux partageant la même connaissance de base. Le discours vulgarisé

¹⁰ Le corpus français contient uniquement les documents français et francophones, afin de représenter les connaissances des Français sur le diabète et l'alimentation.

rassemble des documents destinés au grand public (Goeuriot, 2008 : 32). Les textes vulgarisés ont pour but de fournir un certain nombre de renseignements. Ils s'intéressent à la diffusion et l'adaptation de la connaissance d'éléments scientifiques et d'informations nouvelles de manière à les rendre accessible à des lecteurs non-spécialistes. Sur ce point, il n'est pas nécessaire que le lecteur partage la même connaissance de base avec l'auteur. Leur contenu est facile à comprendre, souvent accompagné de graphiques, de dessins, de photos ou d'explications simples et moins scientifiques. Nous supposons que le champ des destinataires est plus large et moins limité que celui des textes scientifiques. Pour les deux discours, la majorité des sites sont créés par des spécialistes tels que médecins ou infirmières, mais sont plutôt destinés à un large public. Cela signifierait d'une part que les articles académiques sont publiés dans les revues, et non pas sur Internet. C'est-à-dire, la diffusion d'articles purement scientifiques est plus ou moins limitée dans le domaine informatique.

3-4-1-5. Date de parution des textes

Les dates exactes des documents ne sont pas identifiables. En estimant de la période de la constitution du corpus et des informations indiquées dans les documents eux-mêmes, nous estimons que la majorité des textes sont rédigés et diffusés sur le Web entre 1999-2004.

3-4-1-6. Style

Le style principal des documents dans le corpus DECO est le monologue. Seuls quelques documents sont des transcriptions de conférences ou de séminaires, qui transmettent par écrit la conversation entre un locuteur et son destinataire.

3-4-1-7. Format des documents

Le corpus regroupe trois sortes de format pour chaque document : le fichier original (HTML et PDF), le fichier texte et le fichier étiqueté.

3-4-1-8. Production textuelle

Les textes contenus dans le corpus sont majoritairement les textes écrits. Toutefois, il existe quelques textes transcrits des conférences ou des séminaires.

3-4-1-9. Taille du corpus

Le Tableau 1 indique la taille du corpus pour les trois langues. Les caractères japonais sont représentés sans espace. « SC » signifie discours scientifique et « VU », discours vulgarisé.

	Français		Japonais		Russe	
	SC	VU	SC	VU	SC	VU
Nombre de documents	65	183	119	419	45	150
Nombre de mots	428 800	267 900			318 596	175 126
Nombre de caractères	2 668 783	2 845 114	493 587	1 154 773	2 298 306	2 165 768

Tableau 1 La taille du corpus DECO (Goeriot, 2008 : 34)

3-4-2. Synthèse

Le Tableau 2 montre un schéma synthétique du Corpus DECO. Le domaine du corpus est la médecine. Le type de discours se divise en deux, le discours scientifique et le discours vulgarisé. Chaque texte peut entrer dans différentes catégories de type de texte. Quant au genre du document, tous les textes sont collectés sur le Web.

Corpus DECO	
Langue	français, japonais, russe
Domaine	médical
Type de discours	SC VU
Type de texte	Documents sur le Web
Genre	Article, rapport, sites commerciaux, sites des hôpitaux, FAQ, résumés de la conférence...

Tableau 2 Le schéma du corpus DECO

3-4-3. Corpus d'étude

La raison du choix du corpus DECO en tant que corpus d'étude s'explique par l'adéquation de ses critères avec notre étude. En particulier, notre objectif d'étude prend en compte deux situations communicationnelles, c'est-à-dire celle mettant en scène un locuteur spécialiste et un destinataire spécialiste, et celle concernant un locuteur spécialiste et un destinataire non spécialiste. Elles correspondent à la classification du type de discours. Cependant, nous avons éliminé les documents étant uniquement composés de phrases nominales (les CV, les listes de liens hypertextes, les bibliographies, etc.). Nous appellerons désormais le corpus ainsi modifié le corpus d'étude. Dans cette section, nous détaillons nos modifications.

3-4-3-1. Sélection des langues

Au niveau des langues, nous avons choisi le français et le japonais.

3-4-3-2. Sélection des documents

Le corpus DECO est composé de genres textuels variés. Cette richesse textuelle ne satisfait pas exactement nos attentes. En effet, les documents contenant uniquement des phrases nominales ne sont pas adéquats pour notre analyse du discours. Pour cela, nous avons classifié les documents contenus dans le corpus DECO en créant six catégories (Article et rapport, Blog, Sites commerciaux, Sites des hôpitaux et des laboratoires, FAQ et discussion, Autres). L'objectif de cette classification est de supprimer certaines catégories qui ne conviennent pas à notre analyse : il s'agit des documents japonais contenant de nombreuses listes d'ouvrages, des offres d'emploi dans le domaine médical, des catalogues de produits alimentaires spécialisés adaptés au régime des diabétiques.

Le corpus français comprend 248 textes. Les textes scientifiques comptent 65 textes, les textes vulgarisés, 183. Le Tableau 3 montre la classification des genres de discours pour le corpus français.

Genres textuels	SC	VU
Article, rapport	51	97
Blog	0	0
Sites commerciaux	7	48
Sites des hôpitaux, laboratoires	0	0
FAQ, discussion	0	30
Autres	7	8
Somme	65	183

Tableau 3 Le détail des types de textes (français)

Le corpus japonais comprend 638 textes. Les textes scientifiques comptent 119 textes, les textes vulgarisés, 419. Le Tableau 4 montre la classification des deux discours selon les genres textuels.

Genres textuels	SC	VU
Article, rapport	85	342
Blog	2	5
Sites commerciaux	0	18
Sites des hôpitaux, laboratoires	6	21
FAQ, discussion	0	22
Autres	26	11
Somme	119	419

Tableau 4 Le détail des types de textes (japonais)

Nous expliquons brièvement chaque catégorie :

Article, rapport

Ce classement comprend les articles périodiques, le résumé des conférences et des séminaires, les informations générales sur le diabète et le régime alimentaire, les informations plus spécifiques (explication sur un médicament et son efficacité, critique d'un livre, manuel de traitement médical destiné au médecin).

Blog

Le nombre de blogs est restreint. La différence résidant entre les deux types de discours en japonais est que les blogs en discours scientifique sont créés par les médecins, à savoir les gens expérimentés du domaine médical clinique, tandis qu'en discours vulgarisé, les auteurs des deux blogs sont des patients recevant le traitement médical. Les blogs scientifiques expliquent les termes médicaux, les symptômes typiques et les préventions possibles et indispensables. Sa portée est large et les points importants sont accentués par une explication détaillée. Les blogs vulgarisés sont plus limités en ce qui concerne la portée de leur contenu, mais les exemples sont davantage réels et concrets, basés sur l'expérience des auteurs eux-mêmes.

Sites commerciaux

Ces sites sont majoritairement créés par des entreprises qui vendent sur Internet des denrées adaptées aux malades et aux personnes suivant un régime particulier ; les textes contiennent des informations générales sur les produits, ainsi que des informations utiles quant aux symptômes usuels du diabète ou de l'obésité.

Site des hôpitaux, laboratoires

Cette catégorie concerne les sites créés par les hôpitaux et les laboratoires médicaux universitaires. La caractéristique des documents de ce type de discours est la variété du contenu. Les hôpitaux y présentent leurs spécialités médicales, leurs services, fournissent des conseils utiles aux patients et aux internautes. Les sites des hôpitaux privés ou publics classés dans le discours vulgarisé expriment en même temps un objectif commercial. En particulier, de nombreux hôpitaux offrent un séminaire pédagogique et pratique pour les diabétiques. Ce séminaire vise à apprendre aux malades comment mener une vie quotidienne équilibrée, en acquérant des connaissances sur la maladie. Le séminaire est souvent payant et ouvert également aux patients fréquentant d'autres hôpitaux.

Quant aux sites des laboratoires et des universités médicales, ils présentent leur établissement, leurs objectifs de recherche, leurs publications.

FAQ, discussions

Dans cette catégorie, nous avons inclus les textes de la foire aux questions, les questions avec les réponses, les questions sans réponses.

Autres

Cette catégorie collecte des CV, les listes des liens hypertextes, la bibliographie, la table des matières d'une revue, etc. Par défaut, ils sont catégorisés comme tels, mais nous avons décidé de les mettre dans un seul classement « Autres » car ces documents ne devraient être analysés sur le même plan que les autres documents. Par exemple, tous les CV se trouvent dans le discours scientifique. Ils sont les CV des chercheurs ou des médecins qui spécialisent le traitement de diabète ou des maladies chroniques. En général, le style de CV est en phrase nominale, c'est-à-dire, l'énumération des éléments nécessaires. Les cas similaires sont la liste des livres, la table des matières d'une revue ou d'un livre, la bibliographie et les liens sur Internet. L'objectif de cette sorte de documents n'est pas de donner au lecteur les informations sur le diabète ou les maladies chroniques de la vie quotidienne, mais de leur donner les informations sur les publications qui réalisent l'objectif de ce premier. Donc nous considérons que ces documents sont au niveau secondaire ou même supplémentaire, comparant les autres documents. D'autres genres appartenant à ce classement sont l'offre de poste, le programme des cours médicaux, la présentation d'un stage pour médecin, etc. Eux aussi ne peuvent aisément être considérés comme des documents analysables au même niveau que les autres catégories.

Nous avons notamment éliminé des documents classés dans la catégorie « Autres ». Il s'agit des documents qui ne contiennent que des phrases nominales (bibliographie, liste de produits, liste d'hôpitaux, recettes, CV, offres d'emploi...). Nous avons ensuite supprimé quelques documents français qui ne contiennent que des explications de tableaux et de photos.

3-4-3-3. Taille du corpus d'étude

La taille du corpus (Tableau 5) après cette modification est de 227 390 mots pour le discours scientifique (63 documents) et 180 327 mots pour le discours vulgarisé (168 documents) dans le corpus français. La taille du corpus japonais est 580 000 caractères pour le discours scientifique (70 documents) et 510 000 caractères pour le discours vulgarisé (199 documents). Dans le domaine de la traduction, deux caractères japonais

équivalent environ à un mot d'une langue européenne. D'après ce calcul, le corpus japonais contient donc de 250 000 à 270 000 mots.

	Français		Japonais	
	SC	VU	SC	VU
Nombre de documents	63	168	70	199
Nombre de mots	227 390	180 327		
Nombre de caractères			580 000	510 000

Tableau 5 La taille du corpus d'étude

3-5. Analyse de corpus

Dans cette section, nous déterminons l'orientation de notre analyse de corpus.

3-5-1. Marqueurs linguistiques

Afin de chercher des éléments dans le corpus, il est nécessaire d'appliquer une technique de repérage, permettant d'extraire automatiquement l'unité lexicale que l'on souhaite extraire. Cette recherche automatique permet de « visualiser les occurrences une par une ». Elle est également rapide et sûre (Habert et al., 1998 : 23). Plusieurs logiciels – appelés concordanciers – sont créés pour cette tâche : nous utilisons le logiciel NOOJ¹¹ (version 2. 3 b0615) pour le français et JGREP¹² (version 2.0.5) pour le japonais.

La Figure 2 montre le résultat de la recherche effectuée dans notre corpus d'étude concernant le marqueur *régime*. Dans la liste, chaque exemple affiche le mot en question au singulier et au pluriel. L'apparition de ce mot dans le corpus est appelée *occurrence*. Dans cette figure, cent quatre-vingt-quinze occurrences du mot *régime* sont détectées.

¹¹ Le logiciel est disponible sur : <http://www.nooj4nlp.net/pages/nooj.html>

¹² Le logiciel est disponible sur : http://www.hi-ho.ne.jp/jun_miura/jgrep.htm

Text	Before	Seq.	After
S3.not	sexe, du poids et de l'activité.	La prescription de	régimes
S6.not	acceptation (pseudo-acceptation) de la maladie.	- refus des contraintes (autosurveillance,	régime
S6.not	de la France > Nord - Prévalence: 2,78 % de la population dépendant du	général (traités par hypoglycémiant oraux et/ou insuline) - Pré	régime
S6.not	générale : 3,06 % dont 0,41 % traités par insuline seule - + 200 à 300 000 diabétiques traités par	à apparaître, il faut: - contrôler la tension artérielle, - prescrire un	régime
S6.not	dans la prévention et le traitement du DNID. 3. Prescrire un	évitant de descendre en-dessous de 13/9. - repos - contre-indication des	régime
Sdiabeto.not	grossesse - Diététique: la plupart des diabètes gestationnels sont traités par	gestationnels sont traités par régime seul. La base de ce	régime
Sdiabeto.not	les glucides à index glycémique bas (légumineuses et pâtes). Le	de problème obstétrical (HTA gravidique notamment) et après 2 semaines de	régime
Sdiabeto.not	d'éducation, de comportements, d'observance du traitement hygiéno-diététique (pour le suivi du diabète de type 2 traité par le	régime
Sdiabeto.not	heures). Traitement de la néphropathie incipiens 1. équilibre parfait du diabète 2.	glycémie moyenne inférieure à 1,80 g/l) - sont également souhaitables: - un	régime
Sdiabeto.not	dans 95 % des cas. Souvent considéré comme « mineur », traité par le	principes ont évolué. Il ne s'agit plus d'un	régime
Sdiabeto.not	s'agit plus d'un régime hypoglycémique, mais d'un	des boissons alcoolisées et des grasses. Finalement la composition du	régime
Sdiabeto.not	diabétologique, que l'on doit prescrire au long cours un	comportant moins de 1 500 calories par jour. 2. Remettre une feuille de	régime
Sdiabeto.not	conscience au malade à la fois de ses erreurs diététiques (bon laxatif. - le gruylère n'est pas un fromage de	régime
Sdiabeto.not	amuse-gueules, l'association pain- charcuterie ou pain/fromage. - un	huelles, beurre, margarine, crème (0), fraîche, végétaline, saucoux, vinaigrette 3. Exemples de	régime
Sdiabeto.not	l'occasion d'une hospitalisation ou d'une consultation spécialisée: -	dans des conditions standardisées: - elle est pratiquée sur trois jours -	régime
Sdiabeto.not	apports caloriques doit tenir compte des habitudes alimentaires individuelles. Des	du poids et du niveau habituel d'activité physique. Les	régimes
Spage1.not	une obésité abdominale, une hypertriglycérdémie et un HDL-cholestérol bas :	glucides (40 % des calories totales), comportant donc plus de lipides mais	régime
Spage1.not	une obésité gynoi de et que le bilan lipidique est normal :	projet thérapeutique avec le patient peut améliorer l'observance du	régime
Spage1.not	nécessiter au fil des années une escalade des traitements. Le	prescrire des hypoglycémiantes oraux si l'HbA1c est < 6,5 %, sous	régime
Spage1.not	prescrire une thérapie hypoglycémiantes orale en cas d'échec du	d'échec du régime seul, si l'HbA1c sous	régime
Spage17.not	dot être prescrite, après révélation de l'inefficacité d'un		régime

Figure 2 Exemple de recherche d'un mot

Ainsi, ces logiciels permettent de détecter automatiquement des données dans plusieurs textes dans le corpus en entrant dans la requête des mots. Bien que la recherche soit réalisée automatiquement, nous vérifions manuellement les données pour améliorer la précision. Cette étape est fortement influencée par la taille de corpus. En effet, la taille modeste de notre corpus d'étude est idéale pour la vérification manuelle.

La technique d'extraction des données est effectuée en utilisant un élément de recherche (marqueur linguistique). Il peut être représenté par un mot, un lemme, une catégorie grammaticale, une catégorie sémantique, ou encore une forme syntaxique (Herbert et al., 1997 : 183). Dans notre étude, nous utilisons les fichiers textes et non les fichiers étiquetés. Ce choix est en cohérence avec notre but de simplifier la recherche, ce qui permettrait notamment d'appliquer cette technique basique à la recherche pratique sur Internet ou dans des données électroniques.

3-5-2. Interprétation de la fréquence des expressions

Lors de la recherche des données, manuelle ou automatique, il est impossible de tout collecter dans le corpus : manuellement, la recherche prend du temps ; automatiquement, la cible de la recherche couvre difficilement toutes les définitions. Le logiciel de repérage cherche uniquement les données que le chercheur prévoit. Dans un texte qui contient dix définitions différentes par exemple, si les marqueurs préparés ne sont que huit, deux définitions, exclues de la recherche, ne sont pas trouvées. Par conséquent, les marqueurs doivent être efficaces.

Pour l'analyse de la modalité et de la définition terminologique, nous suivons essentiellement les mêmes étapes :

- 1) l'étude de la modalité/définition terminologique dans les textes spécialisés ;
- 2) la constitution d'une typologie des expressions ;
- 3) la création des listes de marqueurs linguistiques selon la typologie ;
- 4) la collecte des données ;
- 5) l'analyse du discours.

Il s'agit d'une analyse qui consiste à recenser les occurrences. Puisque nous cherchons les données d'après la liste des marqueurs linguistiques, nous devons admettre le fait que nous ne pouvons pas détecter toutes les expressions et toutes les formes de modalités et de définitions terminologiques. En revanche, la fréquence des expressions ou des formes permet de caractériser les deux types de discours et les deux langues.

3-6. Conclusion

Le corpus est un assemblage de multiples composantes, telles que les types de textes et les types de discours. Bien que le contenu détaillé de chaque corpus diffère selon les objectifs du créateur, le principe de classification est partagé par tous. Les critères du corpus sont des éléments cruciaux qui influencent son utilisation potentielle. La création d'un corpus implique des problèmes pratiques tels que la disponibilité des textes dans un domaine spécifique ou bien celle des langues que l'on souhaite traiter. Le corpus est un *corps* documentaire supérieur, achevé après avoir surmonté toutes les conditions pratiques, linguistiques et techniques.

Dans les parties suivantes, nous effectuons l'analyse en exploitant notre corpus d'étude. L'analyse de la modalité (Deuxième partie) et de la définition phrastique (Troisième partie) consiste à extraire diverses expressions présentes dans le corpus et à interpréter leur contexte, afin d'atteindre notre objectif final consistant à caractériser les différents niveaux de spécialisation. Sous l'aspect multilingue, nous visons également à identifier des points communs propres à la langue de spécialité et des différences particulières entre le français et le japonais.

Deuxième partie – Modalité dans le discours spécialisé

Chapitre 4 – Analyse de la modalité dans le discours spécialisé

4-1. Introduction

Dans le chapitre 2, nous avons examiné les deux communautés de discours : celle composée par les spécialistes et celle composée entre le spécialiste et le non-spécialiste. Nous avons alors supposé que la modalité pourrait interpréter la différence linguistique de ces deux situations. La modalité modifie le mode d'un énoncé en indiquant d'une manière explicite une attitude du locuteur. Cependant, dans le cadre de la langue de spécialité, l'analyse de la modalité est une approche peu abordée. La raison de ce manque d'intérêt s'explique, nous semble-t-il, par la neutralité des textes spécialisés. Pourtant, la nature de ces textes ne demeure pas toujours neutre. En effet, le locuteur exprime quelquefois sa propre attitude, tout en étant conscient de son destinataire. Les attitudes du locuteur sont des indices de l'interprétation des textes, notamment lorsque les textes sont spécialisés : Pecman (2007 : 90) affirme que les modalités sont « toutes les actualisations verbales qui servent à exprimer un avis, un jugement, ou une appréciation de la part de l'auteur à l'égard du contenu de son discours » ; Sager (1990 : 101) affirme l'importance de la variété modale lorsque le locuteur laisse des indices de son intention. Nous voulons analyser les indices linguistiques de l'intention du locuteur et de les analyser selon le différent type de discours. Pour ce faire, nous supposons qu'une typologie des modalités peut permettre d'examiner exhaustivement ces indices.

Ce chapitre présente d'abord plusieurs définitions de la modalité. Puis nous examinons la modalité dans la langue de spécialité en nous référant à quelques études effectuées dans ce cadre. Enfin, nous présentons la typologie des modalités (Charaudeau, 1992). Ses deux sous-groupes – l'acte allocutif et l'acte élocutif – sont détaillés avec des exemples en français, la langue originale de ce modèle.

4-2. Objectivité des textes spécialisés

La modalité n'est pas un sujet vivement discuté dans le cadre de l'analyse du discours spécialisé. La raison de ce désintérêt est expliquée par le caractère généralement neutre de la langue de spécialité. Les textes spécialisés sont rédigés en utilisant la forme impersonnelle et le ton neutre (par exemple, dans des manuels techniques, des statuts d'entreprises). Dans les textes où la présence du locuteur a peu d'importance, nous pouvons imaginer une fréquence d'apparition de la modalité très faible.

La question qui se pose est en effet la généralité du caractère neutre. Avant tout, il existe de nombreux domaines spécialisés différents. Chacun d'entre eux tire son origine du métier auquel il est lié. La neutralité de la langue de spécialité dépend donc du genre de document qui reflète éventuellement une intention de l'auteur, du destinataire présumé et d'une situation communicationnelle. De plus, la présence du locuteur n'est pas toujours unifiée dans un texte : sa présence est évidente dans la partie où le locuteur interprète les sujets traités, mais le texte demeure objectif dans la partie descriptive (Nakos, 1995 : 704). Autrement dit, selon les cas, le locuteur dans les textes spécialisés dévoile ses attitudes en ajoutant la modalité dans son propos. Certaines situations nécessitent même de représenter explicitement l'attitude du locuteur pour une raison stylistique. Gotti (2004) indique également le caractère non-neutre de l'auteur dans le discours spécialisé. Par exemple, dans un article scientifique ou dans une conférence, le locuteur japonais exprime souvent son plan de présentation :

染色体 3 番の長腕のアディポネクチンの話をさせていただきたいと思います。
[J']aimerais parler du troisième chromosome aux *longs bras*, appelé adiponektine.

させていただきたい est le verbe *する* (faire) attaché par un verbe auxiliaire *たい* (vouloir). L'insertion de ce verbe auxiliaire ajoute en général une expression forte exprimant la volonté du locuteur ; mais dans cet énoncé, nous remarquons plutôt l'intention manifestée par le locuteur de parler du sujet annoncé. Ainsi, la fermeté exprimée par le verbe auxiliaire *たい* vis-à-vis du but à atteindre diminue par rapport à son sens d'origine ; la volonté est utilisée en tant que formule ou expression rhétorique. Par ailleurs, dans cet énoncé, le locuteur utilise la forme de modestie, c'est-à-dire de politesse très élevée *させていただきたい*. Cette construction signifie que le locuteur est fortement conscient de la présence du destinataire.

4-3. Définitions de la modalité

Il existe plusieurs définitions de la modalité. Miyazaki et al. (2002 : 1) affirment que la définition standardisée n'existe pas et qu'aucune définition n'est absolue. Ils considèrent que la modalité est le *mode d'une phrase*, souvent caractérisé par les

auxiliaires modaux. Ce que le mode exprime est un jugement ou une attitude du locuteur par rapport à son propos (Lyons, 1968 : 235 ; Miyazaki et al., 2002 : 2 ; Masuoka et Takubo, 1992 : 117). Chu (2008 : 7) définit que la modalité « constitue un élément dont le locuteur se sert pour rendre le sens d'un verbe plus approprié aux circonstances d'une communication ». Pour lui, le rôle des verbes modaux – les verbes auxiliaires *devoir* et *pouvoir*, par exemple – est d'accorder la phrase à la situation communicationnelle. Le Querler (1996 : 9) considère que la modalité exprime la manière dont le locuteur envisage le contenu propositionnel. Quant à Charaudeau (1992 : 572), il affirme que la modalité permet d'explicitier les positions du locuteur par rapport à son destinataire. En résumé, la modalité selon ces chercheurs est un indice permettant d'exprimer une attitude du locuteur.

Une conception récente se trouve dans l'étude de Chung et Timberlake (1985 : 202). Selon eux, le mode décrit l'actualité de l'événement. Palmer (2001 : 1) utilise cette notion en détaillant à son tour que la modalité est liée au statut de la proposition qui décrit l'événement.

Dans cette étude, nous appuyons le principe de modalité défini par ce premier groupe : la modalité signale une attitude du locuteur par rapport à son propre énoncé. Elle est représentée généralement par des catégories grammaticales comme des verbes auxiliaires, des adverbes ou la forme interrogative. Par exemple, l'énoncé *je veux me reposer* montre le désir du locuteur, tandis que l'énoncé sans le verbe auxiliaire *je me repose* exprime tout simplement ce que le locuteur fait. Cette interprétation induit que la modalité peut exprimer plus fortement la subjectivité du locuteur.

4-4. Études de la modalité dans la langue de spécialité

Il existe peu d'études qui sont consacrées à l'analyse de la modalité dans la langue de spécialité. Nous présentons néanmoins les études consacrées à la modalité utilisée dans la langue de spécialité.

4-4-1. Verbes modaux en anglais

Sager et al. (1980 : 210-211 et 222) étudient les verbes auxiliaires *will* et *should* dans les textes appartenant aux domaines de la technologie et des sciences. L'auxiliaire modal *will* est utilisé soit pour indiquer une prédiction, sans toutefois avoir le sens de futur, soit comme synonyme de *can*. Concernant *should*, soit il exprime des recommandations ou des spécifications, soit il fonctionne en tant que subjonctif. Trimble (1985 : 119), à son tour, analyse l'emploi particulier des verbes auxiliaires *should*, *may* et *can*, en se basant sur les textes relevant de la technique. Selon l'auteur, ces verbes auxiliaires

accompagnés de verbes passifs fonctionnent souvent comme des synonymes de *must*, et cela perturbe certains élèves non-natifs d'anglais qui ne les ont appris que dans le cadre de la langue générale. Bien que ces études concernent la langue anglaise, elles indiquent que la modalité en langue de spécialité possède ses propres utilisations grammaticales par rapport à celles de la langue générale.

4-4-2. Approche sociolinguistique

Sionis (2002), quant à lui, étudie le rôle de la modalité dans le cadre de l'apprentissage de la rédaction de la langue de spécialité pour les locuteurs non-natifs d'anglais. L'auteur signale que la modalité dans le discours scientifique suit des stratégies sociolinguistiques :

[I]l semble que le discours scientifique soit caractérisé par certaines nécessités de modalisation qui obéissent à des stratégies sociolinguistiques : être accepté et approuvé par une communauté de recherche, appuyer sa propre recherche, éventuellement sujette à caution, sur la recherche d'autrui, antérieure et non discutée. (Sionis, 2002 : 3)

Ce qui nous intéresse dans ce travail est la remarque sur la multiplicité des rôles des modalités. Le verbe auxiliaire *can* dans une phrase telle que *we can quote...* marque à la fois la *possibilité déontique* et l'autorisation pour le locuteur d'exécuter l'action (Sionis, 2002 : 9).

4-4-3. Distribution des modalités dans les textes spécialisés

Toujours pour la langue anglaise, Pecman (2007) étudie l'exploration des invariants de différents types de discours scientifique. Dans ce travail, la modalité est une des quatre notions clé du discours scientifique (la scientificité, l'universalité, la modalité et la discursivité), et la modalité représente 9,3 % des données dans le corpus utilisé. Bien que la distribution de la modalité soit la plus petite en comparaison aux trois autres catégories (la scientificité : 50,40 % ; l'universalité : 25,60 % ; la discursivité : 14,70 %), ce résultat nous confirme la présence d'indices modaux.

4-4-4. Subjectivité du locuteur dans la langue de spécialité

En ce qui concerne la langue de spécialité en français, Dubreil (2006) constate la présence de la subjectivité dans son résultat de l'analyse de la collocation. Dans l'étude sur la collocation du domaine TAL (traitement automatique du langage), l'auteur applique ses hypothèses méthodologiques, établies au niveau de la langue générale, au

corpus spécialisé. L'auteur affirme que la subjectivité discursive réside dans le discours scientifique spécialisé : « le DSS [= discours scientifique spécialisé] recèle des marques linguistiques subjectives » (Dubreil, 2006 : 84). L'intérêt de cette étude se trouve dans la présentation subjective du locuteur dans le discours spécialisé au moyen d'une analyse du corpus.

4-4-5. Synthèse

Les travaux de Sager, de Trimble et de Sionis, bien qu'ils soient théoriques, montrent la différence d'usage des modalités en anglais dans la langue de spécialité et dans la langue générale. À l'opposé, les études de Pecman et de Dubreil, appartenant à la linguistique du corpus, nous indiquent l'importance de la présence de la modalité dans les textes spécialisés, en se basant sur une analyse pratique.

Mis à part les travaux cités dans cette section, nous constatons un désintérêt remarquable pour les études de la modalité de la langue de spécialité. En pensant à l'abondance des études relatives à la modalité dans la langue générale, nous pouvons naturellement considérer que la meilleure solution consiste à appliquer l'approche de la langue générale à l'analyse de la langue de spécialité.

4-5. Théories linguistiques de la modalité

Il existe plusieurs théories de la modalité pour la langue générale. Afin de déterminer la théorie de modalité à appliquer dans notre étude, nous devons fixer quelques critères. Il s'agit de la subjectivité du locuteur, de la possibilité de l'analyse multilingue et de la présence de la typologie basée sur la théorie linguistique, plutôt que sur la théorie logique de la modalité.

Le Querler (1996 : 10) classe les modalités en trois groupes, basés sur le point de vue du locuteur : les modalités subjectives, les modalités intersubjectives et les modalités objectives. La modalisation subjective marque le rapport que le locuteur entretient lui-même avec le contenu propositionnel de son énoncé. La modalisation intersubjective marque le rapport que le locuteur entretient avec une autre personne à propos du contenu propositionnel de son énoncé. Et la modalisation objective marque le rapport que le locuteur établit entre le contenu propositionnel de son énoncé et des réalités objectives. La typologie de Le Querler n'est cependant pas tout à fait adéquate à notre étude en raison de difficultés dans l'application multilingue. Les modalités exprimées par les verbes au futur antérieur ou au conditionnel, par exemple, caractérisent les modalités en français, alors que cette dépendance de la théorie sur les spécificités propres à la langue française n'est pas idéale à l'application en japonais, puisque les temps du futur

antérieur et du conditionnel n'existent pas dans cette langue. De la même raison, la théorie de modalités construite pour le japonais (Miyazaki et al., 2002) ne convient pas à notre analyse multilingue, puisqu'elle concerne les fonctions diverses de la particule, qui est une catégorie grammaticale propre à la langue japonaise.

En s'attachant au même principe de subjectivité du locuteur adopté par Le Querler, la théorie de Charaudeau (1992) établit une typologie basée sur la fonction du locuteur. Les modalités sont classées selon le sens et le caractère exprimés par les marqueurs modaux. Sa typologie contient vingt catégories de modalité, chacune étant composée d'une définition concrète et d'exemples linguistiques. Elle apparaît donc comme opérationnelle pour mener nos analyses sur le discours spécialisé. La section suivante présente la théorie de Charaudeau.

4-5-1. Théorie des actes locutifs

Nous appelons la théorie de la modalité établie par Charaudeau (1992) la théorie de la modalité des actes locutifs. Élaborée pour la langue française, cette modalité interprète la relation entre le locuteur et le contenu de son énoncé, en se focalisant sur la façon de présenter le locuteur et le destinataire.

4-5-1-1. Actes locutifs

La modalisation est composée des actes énonciatifs du locuteur (Charaudeau, 1992 : 574). Ces actes, appelés actes locutifs, se divisent en trois catégories : l'acte allocutif, l'acte élocutif et l'acte délocutif.

Acte allocutif

Dans l'énoncé de l'acte allocutif, le locuteur désigne le destinataire dans son acte d'énonciation et lui impose le contenu de son propos. Le destinataire se trouve dans l'acte d'énonciation sous les formes des pronoms personnels (*tu, vous*), du nom propre et du nom commun qui identifient le destinataire :

Ex. 1

Vous allez prendre un vol non fumeur.

Ex. 2

Qui vous a dit ça?

Acte élocutif

À l'inverse, dans l'acte élocutif le locuteur n'indique pas le destinataire mais sa propre position est révélée dans l'énonciation. Sa présence est marquée sous les formes des pronoms personnels (*je, nous, on*), du nom propre et du nom commun qui identifient le locuteur.

Ex. 3

À cause de la grève, j'étais obligé de marcher.

Ex. 4

Si je pouvais changer cette situation difficile !

Acte délocutif

Enfin, les énoncés de l'acte délocutif prennent les formes impersonnelles et référentielles.

Ex. 5

Il est souhaitable que vous soyez présents.

Ex. 6

Elle disait qu'il allait pleuvoir.

Vion (1998 : 197) remarque que le locuteur a une responsabilité vis-à-vis de son énoncé, même si ce dernier est exprimé par une tournure impersonnelle, parce que même si la présence du locuteur y est cachée, elle existe : « le locuteur est bien responsable de l'énonciation et de tout ce qui s'y produit » (Vion, 1998 : 197). Or, Charaudeau (1992 : 619) divise la modalité délocutive en deux types, à savoir l'assertion et le discours rapporté. L'assertion est « une proposition que l'on avance et que l'on tient pour vraie » (Ex. 5), et le discours rapporté concerne l'énoncé basé sur un discours déjà exprimé (Ex. 6). Ni l'assertion ni le discours rapporté ne concernent une attitude du locuteur. Ainsi, dans notre étude, nous ne traitons pas l'acte délocutif, puisqu'il n'est pas directement relatif au locuteur et au destinataire.

4-5-2. Typologie des actes locutifs

La Figure 3 montre la typologie des actes allocutif et élocutif, composés respectivement de neuf et de douze catégories. Dans la partie suivante, nous allons détailler les catégories de chaque acte.

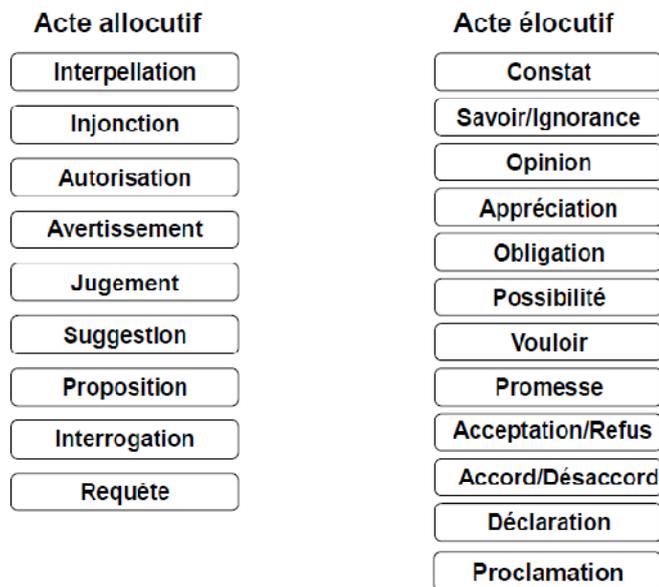


Figure 3 Classification de la modalité des actes locutifs par Charaudeau (1992)

4-5-2-1. Classification de l'acte allocutif

L'acte allocutif est composé de neuf catégories de modalité : Interpellation, Injonction, Autorisation, Avertissement, Jugement, Suggestion, Proposition, Interrogation et Requête.

Modalité d'Interpellation

La modalité d'Interpellation indique les attitudes du locuteur lorsqu'il identifie une personne (son destinataire ou une autre personne) parmi un ensemble de destinataires possibles. L'interpellation apparaît sous forme interjective, et est construite selon des « termes d'identification » regroupés en trois classes : le « rapport de connaissance », le « rapport social » et le « rapport affectif ».

L'identification du « rapport de connaissance » est représentée par des expressions indéterminées telles que *hé!*, *pst!*, les expressions génériques (*Monsieur*, *Mademoiselle*, *bonsoir*), les expressions de parenté (*Maman*, *Père*) et l'identification en propre (nom, prénom, surnom...).

L'identification du « rapport social » regroupe l'identification professionnelle (patron, professeur...), par exemple dans la formule utilisée dans les lettres (*Monsieur le directeur*), et l'identification par les titres (*Monsieur le président*), le grade (le général) ou l'appartenance à un groupe (socio-politiques : *citoyens*, *camarade*).

L'identification du « rapport affectif » est exprimée au moyen des sentiments affectueux ou des injures : *Salut, les filles!*, *mon chéri* ; *Pourriture !*.

Modalité d'Injonction

La modalité d'Injonction apparaît lorsque le locuteur impose à son destinataire, dans son énoncé, une action à réaliser. Explicitement, cette modalité s'exprime sous la forme impérative ou les formes verbales ayant un sens injonctif :

Ex. 1

Sortez, monsieur! (Forme impérative)

Ex. 2

Je vous ordonne de sortir d'ici. (Verbe contenant le sens injonctif)

Implicitement, cette modalité peut s'exprimer par l'intonation et le statut du locuteur :

Ex. 3

Tu manges tout, d'accord ? (Forme interrogative)

Elle peut apparaître sous des formes qui s'appliquent à d'autres modalités :

Ex. 4

J'aimerais que tu lises cette phrase. (Désir impératif)

Ex. 5

Je veux que tu viennes voir cette pièce de théâtre. (Exigence)

Ex. 6

Je vous demande de vous rendre à cette usine cet après-midi. (Demande instantane)

Ex. 7

Je vous dis de rappeler Madame Müller. (Déclaration solennelle)

Enfin, cette modalité peut être exprimée par la déclaration d'une interdiction :

Ex. 8

Vous ne pouvez pas emprunter ce livre.

Modalité d'Autorisation

Le locuteur donne au destinataire le droit d'exécuter une action. Explicitement, cette modalité est exprimée par les verbes ayant un sens d'autorisation :

Ex. 1

Je te permets de porter ma robe.

Ex. 2

Je vous autorise à prendre ma voiture.

Les énoncés implicites sont situationnels et déclaratifs :

Ex. 3

Asseyez-vous ! (Situationnel)

Ex. 4

Vous pouvez composer votre code. (Déclaratif)

Modalité d'Avertissement

La modalité d'Avertissement apparaît lorsque le locuteur énonce une action qu'il réalise lui-même, en déclarant au destinataire son intention, qui peut être menaçante selon le cas. Explicitement, cette modalité est exprimée avec les verbes tels que *avertir*, *prévenir*, *informer* et leurs synonymes :

Ex. 1

Je vous informe que cet avion est non fumeur.

Implicitement, l'avertissement est exprimé par une expression qui menace d'exécuter l'action :

Ex. 2

Si vous réagissez comme ça, je vais appeler la police.

Modalité de Jugement

La modalité de Jugement porte sur une action réalisée, dont le locuteur suppose que le destinataire est l'acteur. Il juge que cet acte est bon ou mauvais, en déclarant son approbation ou sa réprobation. Explicitement, cette modalité est exprimée par des verbes qui précisent le jugement positif ou négatif :

Ex. 1

Je te félicite pour ta promotion.

Ex. 2

Je vous reproche vos paroles violentes d'hier.

Implicitement, elle est périphrasée par des expressions dont le ton est positif ou négatif :

Ex. 3

Votre manière de répondre n'était pas correcte.

Ex. 4

Tu es super !

Modalité de Suggestion

Avec cette modalité, le locuteur pose dans son énoncé une action à réaliser ou à ne pas réaliser. Il suppose que le destinataire n'est pas content de sa situation, et lui propose d'exécuter l'action afin d'améliorer sa situation. Non seulement les verbes contenant le sens de suggestion, mais également les verbes tels que *devoir* et *falloir* au conditionnel, expriment cette modalité :

Ex. 1

Je vous conseille d'aller directement au guichet de la gare.

Ex. 2

Si j'étais à ta place, je l'accepterais.

Ex. 3

Vous feriez mieux d'appeler le bureau demain matin.

Modalité de Proposition

Comme précédemment, en utilisant la modalité de Proposition, le locuteur pose une action que le destinataire doit ou non réaliser. La différence avec la modalité de Suggestion est que la réalisation de cette action profite au destinataire et, éventuellement, au locuteur. Le bénéficiaire est toujours le destinataire : le résultat dépend de son acceptation. Explicitement, cette modalité s'exprime au moyen des verbes de modalité et des périphrases verbales.

Ex. 1

Je te propose de nous voir lundi.

Implicitement, elle adopte la forme interrogative, puisque la réponse du destinataire est indispensable afin de réaliser l'action proposée par le locuteur.

Ex. 2

Je peux vous aider?

Modalité d'Interrogation

Avec cette modalité, le locuteur pose une information à acquérir. Il demande au destinataire de dire ce qu'il sait, révélant ainsi son ignorance par rapport à sa demande. Il impose donc au destinataire un rôle de *répondeur*, et se donne le droit de questionner.

La demande de la part du locuteur comporte deux aspects : l'un est la demande d'informations et l'autre est la vérification de la connaissance du destinataire par rapport au contenu figurant dans l'énoncé. Pour le premier, la forme interrogative est employée.

Ex. 1

Qu'est-ce que tu en penses ?

Ex. 2

Quand arrive-t-il ?

Pour le second, on emploie des expressions telles que *vous trouvez...?, tu vois que...?*:

Ex. 3

Comprenez-vous cette histoire?

Modalité de Requête

La modalité de Requête est employée lorsque le locuteur se trouve dans une situation défavorable et qu'il demande à son destinataire de faire quelque chose pour lui. Explicitement, elle se forme avec les verbes de modalité tels que *demander, prier, implorer* ou en utilisant des expressions exclamatives :

Ex. 1

Je vous demande d'évacuer les lieux immédiatement.

Ex. 2

Au secours !

Implicitement, la modalité de la requête se réalise en adoptant la forme interrogative avec un verbe conjugué au conditionnel ou au présent de l'indicatif :

Ex. 3

Pourrais-tu me donner un verre d'eau?

4-5-2-2. Classification de l'acte élocutif

L'acte élocutif concerne le rapport entre le locuteur et le contenu de son propre énoncé. Les modalités de cet acte se répartissent en douze catégories : Constat, Savoir/Ignorance, Opinion, Appréciation, Obligation, Possibilité, Vouloir, Promesse, Acceptation/Refus, Accord/Désaccord, Déclaration et Proclamation.

Modalité de Constat

Avec cette modalité, le locuteur décrit un fait sans l'évaluer. Les expressions explicites de cette modalité s'accompagnent de verbes de modalité, tels que *constater, remarquer* :

Ex. 1

Nous constatons qu'ils ne font pas assez d'efforts.

Dans une configuration implicite, cette modalité est difficilement identifiable. Par exemple, l'affirmation exprimée dans la phrase « les travaux dans la rue sont terminés » peut correspondre à la modalité de Constat. Son identification implicite dépend du contexte.

Modalité de Savoir/Ignorance

Avec cette modalité, une information est présupposée¹³ et le locuteur précise s'il en a ou non connaissance. Explicitement, les énoncés contiennent des verbes tels que *savoir*, *ignorer* :

Ex. 1

J'ignore où se trouve ce magasin.

Implicitement, tous les énoncés interrogatifs contiennent la notion de l'ignorance (Charaudeau, 1992 : 600) :

Ex. 2

On est jeudi ? (Le locuteur n'est pas certain)

Ex. 3

Tu viens demain ? (Le locuteur ne sais pas si son destinataire viendra demain)

Modalité d'Opinion

La modalité d'Opinion est exprimée lorsque le locuteur exprime son point de vue par rapport à un fait ou à une information. Il évalue également l'exactitude de son propos. La modalité peut influencer sur le niveau de certitude du locuteur :

Ex. 1

Je suis certaine qu'il va guérir bientôt. (certitude forte)

Ex. 2

Il me semble que le concert aura lieu demain. (certitude moyenne)

Ex. 3

Je ne crois pas que le problème soit résolu. (certitude faible)

Ex. 4

Je doute que nous arrivions à l'heure. (pressentiment)

¹³ En ce qui concerne la notion « présupposé », Ducrot explique : « Dire que je présuppose X, c'est dire que je prétends obliger, par ma parole, le destinataire à admettre X, sans pour autant lui donner le droit de poursuivre le dialogue à propos de X. » (Ducrot, 1984 : 45)

Modalité d'Appréciation

Dans les énoncés de la modalité d'Appréciation, le locuteur évalue un fait en révélant ses sentiments. Son évaluation ne vient pas du jugement qui relève de la raison mais elle vient d'un jugement qui touche à l'état affectif élémentaire. Elle s'exprime au moyen des verbes et des périphrases verbales suivis du subjonctif, ainsi que d'expressions exclamatives :

Ex. 1

Je trouve qu'ils sont de bons étudiants.

Ex. 2

Pour moi, c'était choquant.

Ex. 3

Quelle chance!

Modalité d'Obligation

La modalité d'Obligation concerne une action que doit effectuer le locuteur. La réalisation de cette action dépend de lui. Le bénéficiaire de l'obligation est soit le locuteur, soit une autre personne. Le verbe auxiliaire *devoir* et les verbes équivalents expriment l'obligation :

Ex. 1

Je dois acheter une nouvelle batterie.

Ex. 2

Je suis obligé d'aller à la banque aujourd'hui.

Implicitement, le locuteur exprime l'obligation en se parlant à soi-même, par exemple :

Ex. 3

Au travail!

Modalité de Possibilité

La modalité de Possibilité concerne une action à faire dont l'accomplissement dépend du locuteur. Il précise son aptitude ou sa disposition lui permettant d'achever cette action. La modalité est exprimée par le verbe auxiliaire *pouvoir* et les verbes équivalents, ainsi que les périphrases :

Ex. 1

Je suis capable de nager 2 000 m sans m'arrêter.

Ex. 2

J'ai tout fini. Maintenant je peux rentrer !

Modalité de Vouloir

La modalité de Vouloir concerne une action que le locuteur souhaite réaliser. Cette modalité s'exprime explicitement par les verbes de modalité et les périphrases verbales, en déclinant différents degrés de la volonté :

Ex. 1

Je voudrais voyager en Irlande. (Désir)

Ex. 2

Pourvu que nous puissions rester encore une semaine! (Souhait)

Ex. 3

Je veux que tu viennes. (Exigence)

Implicitement, le contexte exprime la volonté du locuteur :

Ex. 4

Voulez-vous boire quelque chose ? – Un café, s'il vous plaît.

Modalité de Promesse

Le locuteur pose une action qu'il doit exécuter. Il est responsable de cette action, mais sa réalisation est discutée. Il s'engage à accomplir cet acte à l'avenir. Explicitement, les verbes tels que *promettre* ou *juré* expriment la promesse du locuteur :

Ex. 1

Je promets de faire ce dossier avant le week-end.

Ex. 2

Je jure que je ne te raconte pas d'histoire.

Implicitement, la promesse est nuancée selon le contexte :

Ex. 3

Cette fois, je te rembourserai tout de suite, c'est sûr !

Modalité d'Acceptation/Refus

La modalité d'Acceptation et de Refus présuppose une demande d'accomplissement d'une action, adressée au locuteur. Il répond favorablement ou défavorablement à cette demande. Explicitement, cette modalité s'exprime par les verbes ou les périphrases verbales dont la signification est positive ou négative :

Ex. 1

J'accepte cet avis.

Ex. 2

Je m'oppose à sa décision.

Implicitement, elle s'exprime à la suite d'un énoncé qui sollicite l'exécution d'une action :

Ex. 3

Y a-t-il quelqu'un qui puisse venir avec moi ? - Moi, je viens avec vous.

Modalité d'Accord/Désaccord

La modalité d'Accord et de Désaccord présuppose une demande adressée au locuteur afin qu'il indique s'il est d'accord ou non avec un propos tenu par une autre personne. Le locuteur répond positivement ou négativement. Cette modalité est exprimée par la réponse *oui* ou *non*, par l'accord ou le désaccord, et par des expressions telles que *certes*, *bien sûr* ou *certainement pas*. Différents degrés de l'accord/désaccord peuvent être exprimés :

Ex. 1

Bien sûr, je viendrai.

Ex. 2

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec elle.

Modalité de Déclaration

Avec cette modalité, le locuteur montre la vérité – à des degrés divers – du savoir à son destinataire. Explicitement cette modalité se forme par des verbes et des périphrases verbales qui expriment l'aveu, la révélation, l'affirmation ou la confirmation :

Ex. 1

J'avoue que je n'ai pas encore fini mon travail.

Ex. 2

Je suis témoin que ces gens ont cassé les vitrines.

Implicitement, elle s'exprime par des effets de déclaration évoqués par le contexte :

Ex. 3

En fait, je me suis trompé.

Modalité de Proclamation

Le locuteur a une position institutionnelle qui lui donne autorité pour faire que cette parole devienne un acte :

Ex. 1

Je déclare l'assemblée ouverte.

Ex. 2

On commence !

4-6. Conclusion

La modalité de l'acte locutif examine globalement la relation entre le locuteur et le destinataire en ce qui concerne une action. Chaque catégorie de modalité est exprimée explicitement par des verbes, et implicitement par des verbes et par d'autres expressions.

L'application de cette théorie à notre analyse soulève deux questions principales. La première question concerne l'adaptation de la théorie, destinée à la langue générale, à la langue spécialisée. Pour analyser les modalités trouvées dans les textes spécialisés, nous devons cibler correctement le contenu des modalités. En supposant que le domaine du corpus, les genres des documents et le sujet traité influencent le texte, il est nécessaire d'examiner la manière d'exprimer une modalité dans les textes spécialisés. Nous détaillons ce problème au début du chapitre suivant.

La seconde question concerne l'application de la théorie à la langue japonaise. Dans notre étude, nous allons analyser le français et le japonais. Les deux langues sont linguistiquement éloignées, et les formes de la modalité ne sont pas non plus similaires. La théorie de modalité de l'acte locutif est basée sur les usages sémantique et pragmatique des expressions verbales. Chaque catégorie de modalité ne dépend pas toujours des caractéristiques grammaticales du français ; elle possède un caractère général. Par conséquent, nous constatons que l'application de la théorie de Charaudeau à la langue japonaise est possible. En effet, la thèse d'Ishimaru (2006) sur l'analyse contrastive du dispositif énonciatif ouvre la voie à cette utilisation spécifique : la théorie du dispositif énonciatif est une idée originale de Charaudeau (1992), approfondie par Galatanu (Ishimaru, 2006 : 15). Le corpus utilisé par Ishimaru n'appartient pas à la langue de spécialité ; il collecte les publicités des cosmétiques. Cependant, le résultat de son analyse nous montre que le corpus français utilise à 80,8 % l'acte délocutif par rapport à l'ensemble des catégories (élocutif, allocutif et délocutif) ; pour le corpus japonais, le taux est de 88,6 % (Ishimaru, 2006 : 67). Ces chiffres similaires entre les deux langues prouvent que la notion du dispositif énonciatif qui se base sur les marqueurs personnels est bien applicable en japonais.

Chapitre 5 – Typologie des modalités

5-1. Introduction

Dans le chapitre 4, nous avons présenté la typologie de la modalité des actes locutifs de Charaudeau (1992). Cette typologie, riche dans la variété catégorielle, est réservée originellement à la langue générale. Afin de l'exploiter efficacement dans notre analyse de la langue de spécialité, il est nécessaire de remanier cette typologie. Nous traitons les textes écrits plutôt que le dialogue. Cela demande de repenser la situation communicationnelle qui est moins conversationnelle et moins interactive. Certains types de modalité présupposent que le locuteur et son destinataire se connaissent (modalité de Promesse, modalité d'Acceptation/Refus, par exemple). Nous devons donc sélectionner les types de modalité essentiels aux textes de notre corpus d'étude et intégrer des idées pour la manipulation lors de la recherche des données. En outre, nous devons considérer une autre tâche : la typologie multilingue. Comme le modèle original de Charaudeau (1992) est destiné à la langue française, il est nécessaire de le convertir à la langue japonaise.

Ce chapitre se consacre globalement sur la procédure de cette modification de la typologie originale. Tout d'abord, nous sélectionnons les types de modalités qui conviennent à notre corpus d'étude. Nous étudions ensuite les caractéristiques générales du japonais avant de rendre la nouvelle typologie conforme à cette langue. Après cela, nous constituons, pour le français et le japonais, la liste des marqueurs de modalités pour la recherche des données. Nous examinons enfin la manière d'identifier les données collectées à partir de cette liste.

5-2. Adaptation de la typologie à la langue de spécialité

5-2-1. Caractéristiques linguistiques des textes spécialisés

Pour que notre analyse soit efficace, il est nécessaire d'identifier les modalités qui peuvent résider dans des textes spécialisés du corpus d'étude. Pour ce faire, nous repérons trois traits caractéristiques de notre corpus d'étude, à savoir l'utilisation du langage écrit, le lien entre la politesse et la modalité ainsi que l'identification des locuteurs.

5-2-1-1. Langage écrit

Dans notre corpus d'étude, le langage écrit est généralement utilisé. Cependant, le langage oral n'est pas complètement absent. Il est employé lorsque l'auteur reproduit le dialogue, ou bien lorsqu'il utilise le langage familier pour atténuer le ton. Au demeurant, bien que ceci soit rare, le langage parlé utilisé dans ce but se trouve dans le discours vulgarisé. Bien que Charaudeau (1992) ne limite pas l'utilisation des modalités au langage parlé, sa théorie n'est pas toujours destinée au langage écrit. Lors de la recherche des modalités dans notre corpus d'étude, nous devons prendre cette différence en considération.

5-2-1-2. Lien entre la politesse et la modalité

Pour ce qui concerne le niveau de politesse, en français, la deuxième personne du pluriel est employée dans la plupart des textes du corpus d'étude. En japonais, la forme neutre – qui est destinée à l'écrit – est utilisée dans la majorité des textes scientifiques et la forme polie est fréquemment employée dans le discours vulgarisé. L'identification de la forme polie/neutre peut être un indice pour connaître l'intention du locuteur, car la forme polie indique qu'il écrit comme il parlerait sur place à son destinataire. Cependant, l'emploi de cette forme ne signifie pas que des informations scientifiques sont vulgarisées, car le destinataire peut être un spécialiste, dans le cas d'une conférence par exemple. Charaudeau (1992) ne relie pas la politesse aux modalités en français, bien que les modalités en japonais dépendent fortement de la politesse représentée notamment par des verbes.

5-2-1-3. Identification des locuteurs

Le corpus d'étude collecte les rapports, les articles et les comptes rendus de conférences et de séminaires. Ces genres textuels sont représentés par un monologue plutôt que par un dialogue. Le locuteur s'adresse avec un décalage à son destinataire, anonyme et

pluriel. Autrement dit, dans notre corpus d'étude, la relation entre le locuteur et le destinataire, qui ne se connaissent pas, est indirecte. En revanche, nous estimons que le locuteur de chaque type de discours est renseigné sur le niveau de spécialisation, au niveau de la connaissance du domaine, de son destinataire. En effet, le discours scientifique présuppose une communication entre les spécialistes, et le discours vulgarisé présuppose essentiellement une communication entre le spécialiste – locuteur – et le patient diabétique – destinataire.

Prenant ces caractéristiques en considération, nous effectuons à présent l'adaptation de la typologie des modalités locutives.

5-2-2. Modification de la typologie de Charaudeau

Dans la typologie de Charaudeau (1992), il existe des modalités qui présupposent le lien fort, voire intime, entre le locuteur et le destinataire. Ces modalités sont plus fréquentes dans un texte dont le locuteur connaît personnellement le destinataire, ou bien dans un texte où le locuteur converse avec son destinataire. Cependant, la majorité des textes de notre corpus ne suppose pas une telle situation, puisque le locuteur est lié indirectement avec son destinataire. Par conséquent, nous considérons que certaines catégories – les modalités d'Acceptation/Refus, de Jugement et de Promesse – ne sont pas tout à fait convenables à notre corpus d'étude.

Nous appliquons les catégories de modalité restantes à notre analyse. Les remarques ci-dessous concernent les catégories auxquelles nous ajoutons de nouvelles caractéristiques.

Pour ce qui concerne la modalité de Suggestion et la modalité de Proposition, nous les fusionnons en une seule catégorie de modalité. Cette combinaison est due à la difficulté d'identification de ces deux modalités selon la définition de Charaudeau (1992 : 589-590). Selon lui, la suggestion consiste en un conseil du locuteur au destinataire dans une situation défavorable, alors que la proposition implique que le destinataire devienne bénéficiaire. En suivant ces définitions, lorsque nous consultons les textes, la distinction entre ces deux modalités est difficile. Dans l'exemple suivant, le locuteur donne un conseil à son destinataire. Ce destinataire peut être dans une situation défavorable, et en même temps, il peut être bénéficiaire grâce au conseil du locuteur :

Il vaut donc mieux n'y associer qu'un peu de riz et compléter le repas avec des crudités, plutôt que de n'y associer que du riz ou pire de la purée de pomme de terre.

De surcroît, en japonais, la traduction des mots *proposition* et *suggestion* renvoie au même mot 提案. Cela cause une autre difficulté, à savoir la constitution des marqueurs

de modalité en japonais. Face à ces problèmes multiples, le regroupement des deux modalités en question nous semble une bonne solution.

En ce qui concerne la modalité de Requête, Charaudeau (1992 : 595) montre qu'elle présuppose une situation défavorable du locuteur par rapport au destinataire. Nous pourrions compléter la définition de cette modalité en y ajoutant une autre situation dans laquelle le locuteur, en tant qu'employé commercial par exemple, exprime une attitude de politesse ou de modestie envers ses clients. Quel que ce soit le contexte communicationnel, la modalité de Requête exprime une demande du locuteur pour que le destinataire exécute une action afin de modifier la situation.

Quant à la modalité de Proclamation, elle apparaît, selon Charaudeau (1992 : 618) dans les situations telles que l'ouverture d'une séance ou d'une conférence. Nous élargissons notre interprétation, en incluant des marqueurs méta-langagiers qui annoncent une action que le locuteur est en train de réaliser. Dans la citation suivante, le locuteur présente au lecteur un exemple d'exercices que le lecteur est censé faire :

Voici décrits et dessinés les principaux exercices que vous pourrez réaliser.

Dans cette citation, *voici* montre l'intention du locuteur de présenter des exercices au lecteur dans la partie qui suit. De même, *suivant* en tant que nom et adjectif, ainsi que *ci-dessous* indiquent la présence du locuteur qui est sur le point de présenter quelques éléments.

Suite à l'examen de ces modalités, notre nouvelle typologie (Figure 4) se compose de sept catégories de modalité appartenant à l'acte allocutif (Interpellation, Injonction, Autorisation, Avertissement, Suggestion/Proposition, Interrogation et Requête) et neuf catégories de modalités concernant l'acte élocutif (Constat, Savoir/Ignorance, Opinion, Appréciation, Obligation, Possibilité, Vouloir, Déclaration et Proclamation).

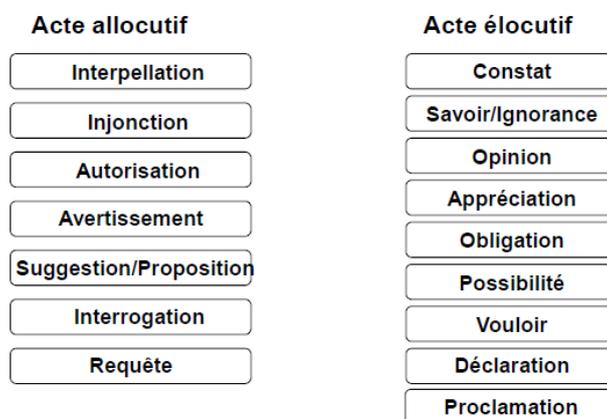


Figure 4 La typologie constituée pour notre analyse

5-3. Les modalités en japonais

Dans cette section, nous présentons l'application de la typologie de modalité des actes locutifs à la langue japonaise. Avant d'entrer dans le détail des modalités de cette langue, nous commençons par examiner les caractéristiques générales de la langue japonaise, à savoir l'emploi des particules, le niveau de politesse et l'omission du sujet dans la phrase.

5-3-1. Caractéristiques de la langue japonaise

5-3-1-1. Particules

Le japonais est une langue agglutinante dans laquelle les rapports grammaticaux sont marqués par l'agglutination, c'est-à-dire qu'une particule attachée au mot précédent détermine la fonction de ce dernier. Par exemple, la particule は (*wa*) est ici attachée à あの家 (cette maison) en lui donnant la fonction de sujet :

Ex.1

あの家は大きい。

Ano ie wa ookii

Ce maison-PA grand

Cette maison est grande.¹⁴

Ces particules non seulement comportent une fonction de détermination des parties du discours, mais ressemblent également aux prépositions en français. Dans l'exemple suivant, la particule に (*ni*) s'attache à あの家(cette maison) qui est la destination du locuteur :

Ex. 2

あの家に行きます。

Ano ie ni ikimasu

Ce maison-PA allerPO

[Je] vais dans cette maison.

¹⁴ Les exemples japonais ici se représentent en quatre étapes : la représentation en japonais, sa transcription phonétique en alphabet, la traduction française en mot à mot et la traduction française. Sur la traduction mot à mot, la distinction des sexes n'est pas considérée, car il n'y a pas de féminin/masculin en japonais, et la forme généralisée peut représenter plus clairement la différence linguistique entre le japonais et le français. Le sigle PA dans la troisième ligne de chaque citation signifie *particule* ; PO signifie *forme polie* et NEU signifie *forme neutre*. Lorsque le mot est mis entre crochets dans la traduction française, il n'existe pas dans la phrase originale mais est identifiable par le contexte.

5-3-1-2. Politesse

La phrase comporte principalement deux niveaux de politesse : neutre et poli. La forme neutre (常体) est généralement utilisée à l'écrit. La forme polie (敬体) n'exprime pas toujours la politesse elle-même ; elle est surtout usitée dans la langue parlée. À l'écrit, la forme polie est également possible. Dans ce cas, que l'on rencontre souvent dans les textes tels que des interviews ou des notices pour les clients, le ton devient intime et léger. La politesse est construite souvent au niveau du verbe. Les deux formes, la forme polie et la forme neutre se conjuguent différemment. Ex. 2 est exprimé en effet à la forme polie. Ex. 3 pour la même signification est à la forme neutre :

Ex. 3

あの家に行く。

Ano ie ni ikimasu

Ce maison-PA allerNEU

[Je] vais dans cette maison.

5-3-1-3. Omission du sujet

Une dernière caractéristique du japonais est l'omission du sujet. La phrase commence traditionnellement par le sujet et termine avec le verbe. Cependant, le sujet est souvent omis sans modifier le sens de la phrase. Le sujet est omis notamment lorsque le sujet est à la première ou deuxième personne. Pour identifier le sujet, il faut se reporter au contexte. Par exemple, Ex. 2 et Ex. 3 ne contiennent pas le sujet *je*, mais d'autres personnes peuvent être le sujet, selon le contexte.

5-3-2. Typologie des modalités en japonais

La langue japonaise possède un système de modalité relativement développé (Tamachi, 2005 : 18). Les particules, notamment les particules finales (終助詞) attachées aux verbes, auxiliaires et adjectifs en bout de phrases, peuvent exprimer la subjectivité du locuteur. En outre, la conjugaison de verbe ne dépend pas du sujet mais du mode de l'énoncé. Autrement dit, des formes verbales peuvent exprimer plusieurs modalités.

Nous nous référons à la littérature relative à la modalité en japonais. Masuoka et Takubo (1992) étudient la modalité du point de vue grammatical, en insistant sur la fonction des verbes et des adverbes. Miyazaki et al. (2002) abordent quant à eux cette modalité en mettant l'accent sur la fonction des verbes et de la particule finale. Leur typologie nous aide à relier la modalité en japonais à la typologie de Charaudeau (1992).

5-3-2-1. Modalités de l'acte allocutif

Modalité d'Interpellation

L'interpellation en japonais apparaît essentiellement de la même façon qu'en français. L'identification du « rapport de connaissance » s'exprime par des expressions générales telles que 皆さん (tout le monde) à l'oral et à l'écrit, et 各位 (à qui de droit) utilisée dans une lettre formelle. L'identification du « rapport social » consiste en une identification professionnelle. 先生 désigne en général *professeur*, mais il est également utilisé pour appeler son médecin, quelqu'un d'expérimenté dans un domaine, ou encore, un homme politique, selon le contexte. L'identification du « rapport affectif » est exprimée de plusieurs manières, comme en français. Par exemple, les commerçants utilisent souvent des appellations affectives pour séduire leurs clients :

Ex. 1

ちょっと！ そのきれいな奥さん！

S'il vous plaît ! Ma belle dame !

Modalité d'Injonction

La modalité d'injonction en japonais se constitue par la forme impérative des verbes. La demande impérative est exprimée par « racine d'un verbe + なさい », « infinitif d'un verbe + こと » ou « infinitif d'un verbe + ように ». Ces constructions se trouvent à la fin d'une phrase. Par ailleurs, comme こと et ように ne sont pas les formes exclusives de l'impératif, nous avons besoin d'identifier les énoncés puis de remplacer こと avec なさい afin de vérifier si ces énoncés entiers gardent la même signification. Dans les exemples ci-dessous, Ex. 1 est un énoncé d'injonction et Ex. 2 n'en est pas un :

Ex. 1

何があっても断るように。→何があっても断りなさい。

Quoi qu'il arrive, refusez nettement.

Ex. 2

大切なのは使用方法を守ることだ。→*大切なのは使用方法を守りなさい。

Ce qui est important est de respecter le mode d'emploi. *La phrase remplacée avec なさい est grammaticalement incorrecte.

Modalité d'Autorisation

La modalité d'Autorisation en japonais s'exprime par « racine d'un verbe + てもいい » (vous pouvez ...), « verbe à la forme connective (+ ください) » et « お ou ご + racine d'un verbe (+ ください) » (veuillez... ; s'il vous plaît). En outre, des verbes qui

annoncent directement la permission du locuteur peuvent également exprimer la modalité d'Autorisation : 認める, 許可する (admettre), 構わない (cela ne me dérange pas, même si vous faites...).

Ex. 1

その服、明日着てってもいいわよ。
[Tu] peux porter ce vêtement demain.¹⁵

Ex. 2

お座りください。
Asseyez-vous.

Ex. 3

一週間の帰宅を認めます。
[Je] [vous] autorise à retourner chez vous pendant une semaine.

Quant à l'interdiction, elle est exprimée par la construction « racine de verbe + てはいけない » (vous ne pouvez pas...) et ses différents degrés de politesse :

Ex. 4

芝生へ入ってはいけません。
[Vous] ne pouvez pas « entrer » dans la pelouse. (= Interdit de marcher sur la pelouse)

Modalité de Suggestion/Proposition

Selon Miyazaki et al. (2002 : 71-73), la modalité de Suggestion est exprimée par la construction « verbe au passé à la forme neutre + ほうがいい » (il vaut mieux...) ou le verbe conjugué avec les terminaisons う et ましょう :

Ex. 1

雨になるから、傘を持っていったほうがいいよ。
Il va pleuvoir, [tu] devrais prendre ton parapluie.

Ex. 2

ここで作家のたどった経歴を思い出そう。
Rappelons ici la carrière de cet écrivain.

Enfin, des verbes tels que すすめる (proposer) et 提案する (proposer) permettent d'exprimer la modalité de Suggestion et de Proposition :

Ex. 3

より豊かなライフスタイルをご提案します。

¹⁵ En raison de l'absence du sujet en japonais, nous mettons cet élément entre crochets dans la traduction française.

[Nous/je] [vous] proposons un style de vie plus riche.

Modalité d'Interrogation

Le concept de la modalité d'interrogation en japonais selon Miyazaki et al. (2002 : 174) renvoie à un défaut d'information ou à une incertitude. L'objectif des interrogations est de suppléer à ces manques. L'interrogation est exprimée par deux moyens. Le premier consiste à placer la particule interrogative か(*ka*) à la fin de la phrase, et le second à mettre un point d'interrogation, comme c'est le cas pour les langues européennes :

Ex. 1

東京からの手紙、もう届きましたか。

La lettre provenant de Tokyo est-elle déjà arrivée ?

Ex. 2

手紙、来た?

La lettre est-elle venue ?

Les verbes accompagnés des verbes auxiliaires tels que だろう et でしょう expriment le doute, ou accentuent le ton interrogatif du locuteur :

Ex. 3

小説の登場人物は、どこまでプロットに貢献する必要があるでしょうか。

Jusqu'à quel point un personnage de roman doit-il contribuer à l'intrigue ?

Ex. 4

ルソーは実際にこの書簡を手にしていたのだろうか。

Est-ce que Rousseau a vraiment reçu cette lettre ?

Modalité de Requête

Miyazaki et al. (2002) traitent d'une modalité équivalente à la modalité de Requête de Charaudeau. Selon les auteurs, cette modalité, appelée « modalité de demande », est utilisée lorsque le locuteur demande la réalisation d'une action à son destinataire. Elle est exprimée par la forme interrogative avec un marqueur de politesse, par l'expression お願いします ou encore par la construction « verbe à la forme connective + ください » :

Ex. 1

お水をいただけますか。

Voulez-[vous] me donner de l'eau, s'il vous plaît ?

Ex. 2

この仕事を明日までに仕上げてほしいのです、何とかお願いします。

[Je] [vous] supplie de finir ce travail avant demain.

5-3-2-2. Modalités de l'acte élocutif

Modalité de Constat

L'application de cette modalité à la langue japonaise n'est pas facile. Les verbes tels que *voir*, *observer*, *constater*, employés en français, sont rarement utilisés pour exprimer le constat. En revanche, nous recourons pour cela souvent aux verbes tels que *認める* (*admettre* dans le sens de *constater* en français), *確認する* (*vérifier* dans le sens de *observer* en français). Dans ce cas, le verbe est souvent conjugué au passé et/ou au passif :

Ex. 1

本プロジェクトの教育的観点が確認された。
L'aspect pédagogique de ce projet a été constaté.

En outre, le constat est exprimé, par exemple, en insérant la particule finale な (*na*) qui ajoute l'admiration ou la surprise du locuteur :

Ex. 2

ここもずいぶん変わったな。
[Je vois qu']on a tellement changé ici.

Modalité de Savoir/Ignorance

Cette modalité s'exprime essentiellement par le verbe 知る (savoir), sa forme négative 知らない (ignorer) et leurs synonymes :

Ex. 1

公式の数字は、まだわからない。
[Nous] ignorons pour l'instant le chiffre officiel.

Ex. 2

結果が公表されていないため、詳細は把握していない。
Comme le résultat n'est pas publié, [je] n'ai pas saisi le détail.

Ex. 3

その件が事実であることは知っています。
[Je] sais que cette affaire est vraie.

Modalité d'Opinion

L'opinion du locuteur est marquée par les verbes tels que 思う (penser), 考える (considérer) et les expressions contenant le sens de l'opinion :

Ex. 1

この薬はあまり効果がないように思います。

[Je] pense que ce médicament n'est pas très efficace.

Ex. 2

彼の意見では、彼らの人的活動は自己満足にすぎない。

À son avis, les actions humanitaires ne servent qu'à satisfaire leurs auteurs.

Modalité d'Obligation

Miyazaki et al. (2002 : 81-85) étudient cette modalité dans le cadre de la modalité de l'évaluation. L'obligation se compose avec l'expression てはいけない (je suis obligé de...) attachée à la fin du verbe conjugué à la forme négative. Dans un article, la formule ざるをえない (être obligé de...) est souvent employée :

Ex. 1

駅へ行かなくてはなりません。

[Je] dois aller à la gare.

Ex. 2

ルソーの書簡の分析の詳細については、割愛せざるをえなかった。

[Nous] avons été obligés de supprimer les détails concernant notre analyse de la correspondance de Rousseau.

Modalité de Possibilité

En japonais, la modalité de la possibilité s'exprime, soit en attachant un marqueur de possibilité à un verbe infinitif, soit en modifiant la terminaison du verbe. Le premier cas est représenté par l'expression ことができる (être capable de...) et ses variations selon le niveau de politesse. Quant au second cas, le verbe auxiliaire (ら)れる et ses variations sont utilisés :

Ex. 1

やっと真実を知ることができる。

Enfin, [on] peut connaître la vérité.

Ex. 2

彼女の普段の姿が垣間見れる。

Son attitude naturelle peut être remarquée.

Modalité de Vouloir

Selon Masuoka et Takubo (1992 : 126), la volonté du locuteur en ce qui le concerne se forme par la construction « verbe + verbe auxiliaire たい » (je veux...) et sa volonté vis-à-vis d'autrui se forme par la tournure « verbe à la forme connective + て欲しい » (je veux que...):

Ex. 1

もっと広い家に住みたい。

[Je] souhaite habiter dans une plus grande maison.

Ex. 2

あなたに、この仕事を引き受けて欲しいんです。

[Je] veux que vous acceptiez ce travail.

Dans un article, le verbe auxiliaire たい(vouloir) est une modalité assez fréquemment employée. Il se trouve notamment dans l'introduction et dans la conclusion, où l'auteur expose, par exemple, son objectif, sa conclusion, ou son projet :

Ex. 3

本稿では、フローベールにおける「誘惑」の意味を考えてみたい。

Dans cet article, [nous] voulons examiner le sens de « séduction » chez Flaubert.

Le verbe 思う (penser) est attaché à la modalité de Vouloir ; il ne contient pas le sens de « penser », mais il est utilisé pour exprimer la volonté avec modestie :

Ex. 4

将来的には、このアンケート結果をもとにした研究成果をまとめたいと思っている。

Prochainement, [nous] pensons que [nous] voulons constituer [= nous pensons constituer] un compte-rendu basé sur cette enquête.

Enfin, d'autres verbes tels que 期待する (espérer), 熱望する (aspirer), 渴望する (désirer), 願う (souhaiter) permettent d'exprimer la volonté du locuteur.

Ex. 5

多くの研究者の参加を期待する。

[Je] souhaite la participation de beaucoup de chercheurs.

Modalité de Déclaration

Des particules en japonais permettent de donner un sens modal à un énoncé. Pour la modalité de la déclaration, la particule finale ね (*ne*) exprime une déclaration du locuteur à propos d'une action à réaliser :

Ex. 1

じゃ今から帰るからね。

Alors, [je] reviens tout de suite.

Par ailleurs, les terminaisons de verbe *のです* ou *んです* annoncent le dévoilement d'un secret ou un sentiment particulier du locuteur. Ces éléments sont également traduits les expressions *何と*, *実は* et *というのは* qui apparaissent souvent, dans la même phrase, avec les terminaisons de verbe *のです* ou *んです* :

Ex. 2

実は、海外旅行はこれが初めてなんです。

[J']avoue que c'est mon premier voyage à l'étranger.

Ex. 3

すると、この現象も収まってきたのです。

Alors, ce phénomène s'est calmé progressivement.¹⁶

Modalité de Proclamation

Cette modalité est exprimée lorsque le locuteur indique l'action qu'il est sur le point de réaliser. L'expression *以下* (désormais, ci-dessous) annonce l'explication, le détail ou la présentation de quelque chose par le locuteur. De même, la conjonction *では* (donc) annonce le commencement d'un nouveau sujet ou le développement du sujet :

Ex. 1

以下、アンケートの結果を見ていくことにしよう。

[Nous] allons observer ci-dessous le résultat de l'enquête.

Ex. 2

では、表1を解説しましょう。

Alors, [je] [vous] explique le tableau 1.

La composition grammaticale du japonais est évidemment différente de celle du français, mais nous considérons que l'application de la théorie de Charaudeau (1992) est possible, en regroupant les éléments utilisables en japonais. Les marqueurs japonais que nous venons de voir sont des verbes, des auxiliaires et des particules. Leur combinaison construit des expressions contenant la modalité. De plus, les niveaux de politesse ajoutent une variation à chaque expression. Dans la constitution de la liste des marqueurs de la modalité, nous ajoutons également des variations orthographiques, qui ne répondent pas à des règles strictes, mais qui dépendent de chaque auteur selon leur style. Par exemple, le verbe *言う* (dire) peut également être écrit *いう* et *云う*.

¹⁶ Le marqueur contient un sous-entendu tel que « à notre surprise », « étonnement » et « curieusement ».

5-4. Procédure de la collecte des données

Cette section présente la constitution de la liste des marqueurs de modalité et la procédure de la collecte des données.

5-4-1. Constitution de la liste des marqueurs de modalité

La constitution des marqueurs linguistiques de modalités se divise en deux phases : la constitution des marqueurs originaux, ainsi que leur validation et la suivie de la mise à jour.

5-4-1-1. Marqueurs originaux

Pour la constitution de la liste des marqueurs de modalité en français, nous nous référons aux exemples indiqués par Charaudeau (1992). Nous n'avons cependant pas inclus les marqueurs qui ne conviennent pas au domaine médical, tels que *pst !* de la modalité d'Interpellation. Puis, nous complétons ces références en ajoutant des synonymes de chaque expression et les variations au niveau de la forme, affirmative ou négative selon le cas. Par exemple, les marqueurs de la modalité de Suggestion/Proposition sont des verbes tels que *conseiller*, *suggérer*, *recommander* et *proposer*, conjugués à la première personne du singulier ou du pluriel, et à la troisième personne du singulier pour le sujet « on ». Nous tenons compte du temps du verbe en ajoutant, selon la modalité, des formes telles que le passé composé ou l'imparfait.

Quant au japonais, les exemples présentés dans ce chapitre sont intégrés dans la liste des marqueurs de modalité. Nous y ajoutons leurs variations orthographiques, de politesse, de temps (passé, présent) et de forme (affirmative ou négative). Par exemple, les marqueurs de la modalité de Vouloir se composent du verbe auxiliaire *たい* (vouloir) et de ses variations de politesse *たいと思う*, *たいと思います*, *たいものです*, *たいものである*, *たいものだ*. Les verbes *願う* (espérer), *期待する* (souhaiter), *欲しい* (vouloir) ainsi que leurs variations sont ajoutées. Enfin, les noms tels que *希望* (le souhait), *熱望* (le désir), *渴望* (le désir) sont également ajoutés à la liste de la modalité de Vouloir. Si un marqueur s'applique à la fin de la phrase, nous précisons les ponctuations à mettre telles que *。* et *。* (Ex. *たい。* et *たい。*) afin de pouvoir repérer des modalités placées en bout de phrase.

5-4-1-2. Validation des marqueurs et mise à jour

Nous avons effectué une étude manuelle sur un échantillon du corpus d'étude. Cette procédure a pour objet d'examiner les modalités utilisées dans notre corpus d'étude et

de compléter notre liste des marqueurs de modalité. L'échantillon est constitué d'un groupe de dix documents par langue, chacun étant composé de cinq documents scientifiques et de cinq documents vulgarisés. Nous avons vérifié manuellement chaque document et ajouté de nouveaux marqueurs dans notre liste. Par exemple, pour la modalité d'Interpellation en japonais, nous avons trouvé les appellations 患者さん, 患者様 (chers patients) dans le corpus d'étude. Nous avons également identifié, pour la modalité de Proclamation, l'expression 本稿では (dans le présent article) qui résume le contenu d'un article scientifique. En effet, cette expression est une forme que l'on rencontre typiquement dans un article et qui s'accompagne de verbes au présent tels que 紹介する (présenter), 述べる (raconter), 述べたい (vouloir raconter), 報告する (informer), 考察する (examiner) :

本稿では, アンケート結果をもとに、前述の課題の矛盾点について考察したい。

Dans le présent article, [nous] voulons examiner des points de contradiction concernant le problème présenté ci-dessus, en nous basant sur le résultat de l'enquête.

La combinaison de « 本稿では (dans le présent article) + verbe au présent » est une formule propre à la rédaction d'un article scientifique.

Ainsi, nous avons consolidé la liste des marqueurs. Nous avons poursuivi cette modification durant la recherche des données, afin de collecter exhaustivement les données dans le corpus. Les tableaux dans l'Annexe 1 rassemblent les marqueurs collectés pour le français et le japonais.

5-4-2. Recherche des modalités

La recherche des données est effectuée en utilisant les deux logiciels et la liste des marqueurs. Nous avons d'abord collecté les données à partir du corpus. Pour chaque recherche, nous avons vérifié manuellement chaque donnée détectée automatiquement. Le logiciel détecte la modalité en indiquant la phrase qui la contient. Cependant, si le contexte est important pour interpréter une modalité, nous nous y référons. En outre, si l'identification d'une modalité est difficile (par exemple, le sujet *on*) nous consultons le texte qui contient la phrase concernée. Lorsque les marqueurs sont des expressions plus élaborées (*il vaut mieux, je suis obligé de...*, par exemple), les données collectées ne sont pas très nombreuses mais le taux de données incorrectes est très faible. En revanche, les marqueurs trop lâches entraînent une collecte de données trop nombreuses et incorrectes. Quand nous avons rencontré un tel problème, nous avons modifié le marqueur en rajoutant, en général, une restriction.

Dans cette étape, nous devons également prendre des décisions pour résoudre quelques problèmes. Le premier problème est la coexistence de plusieurs marqueurs de modalité dans la même phrase. Le locuteur semble en effet exprimer ses attitudes en juxtaposant plusieurs modalités. L'exemple ci-dessous contient les deux marqueurs de modalité, Déclaration et Opinion :

戦前の日本人の食生活がいかに低栄養で貧しいものであったか、それが今やと栄養学的に正常になったと考えるべきなのです。(JS65)

En effet, [nous] devons considérer que le repas des japonais avant la guerre était nutritionnellement bas et pauvre et que sa qualité est redevenue normale à présent.

Lorsque plusieurs marqueurs se sont trouvés dans une seule phrase, et si la valeur de chaque marqueur était importante dans la phrase, nous avons identifié tous les marqueurs, sans distinction. Si la valeur d'un marqueur est plus haute que celle d'un autre, nous traitons uniquement ce premier marqueur. Par exemple, dans l'exemple ci-dessous, « faut-il » est un marqueur de la modalité d'Obligation. Cependant, dans cette même phrase, l'autre modalité – celle d'Interrogation – est plus importante, car l'obligation reste incertaine sans la réponse à cette question :

Faut-il aussi conseiller de maigrir aux personnes qui sont infectées par le virus C ? (FS42)

L'autre problème est l'identification ambiguë de la modalité. Dans l'exemple suivant, la partie soulignée peut être, soit la modalité de Constat (1), soit la modalité de Possibilité (2) :

同様に高脂血症の改善も認められました。(JS27)

- 1) De même, l'amélioration de l'hypercholestérolémie a été reconnue [par nous].
- 2) De même, [nous] avons pu reconnaître l'amélioration de l'hypercholestérolémie.

Dans ce cas, nous identifions les deux modalités, afin de ne pas dissimuler la nature hybride de certains marqueurs de modalité.

Les données ainsi collectées et identifiées sont ensuite interprétées par catégorie. Dans le chapitre suivant, nous abordons cette analyse afin de caractériser les deux types de discours et les deux langues, sous l'angle quantitatif et qualitatif. L'aspect quantitatif prend en compte le nombre d'occurrences des données ; l'aspect qualitatif apprécie le contenu des modalités apparues dans chaque type de discours et dans chaque langue.

5-5. Conclusion

Notre adaptation est basée sur les caractéristiques du corpus d'étude, examinées dans le chapitre 3. En plus des langues ciblées, nous avons particulièrement mis en valeur les

types du texte et le style. Les critères du corpus sont donc indispensables, non seulement lors de la constitution ou de la sélection d'un corpus, mais également lorsqu'on souhaite l'exploiter pour mener diverses analyses. Une telle dépendance vis-à-vis des caractères du corpus implique des points positifs et négatifs. L'avantage réside dans la possibilité que la collecte ou l'analyse des données soient plus efficaces. Même si les caractéristiques du corpus ne s'adaptent pas correctement à la méthodologie, il suffit de modifier le contenu de cette dernière. En revanche, l'inconvénient est la difficulté de réutiliser la méthodologie ainsi organisée pour l'analyse de corpus appartenant à un autre domaine ou d'autres types de texte. Néanmoins, nous avons pris en considération l'avantage qu'offrait la corrélation avec le corpus d'étude en considérant que la large variété des corpus et des domaines divergents de la langue de spécialité nécessite une étude préalable de l'ensemble des critères de chaque corpus.

Chapitre 6 – Analyse de la modalité

6-1. Introduction

Nous avons collecté les énoncés contenant les marqueurs dans le corpus et les avons classés manuellement selon chaque type de modalité, conformément à la méthode déterminée dans le chapitre 5. Dans cette étape, si une donnée contient plusieurs modalités, nous l'avons placée dans chacune des classes correspondantes. Pour chaque type de modalité, nous classons les données selon la langue puis selon le type de discours.

Dans ce chapitre, nous analysons les caractéristiques communes et distinctes des données selon les types de discours et selon les langues, notamment du point de vue de la fréquence. Après avoir détaillé notre analyse, nous regroupons numériquement les résultats.

6-2. Les modalités dans le corpus d'étude

Nous présentons notre analyse par catégorie de modalité selon la typologie établie dans le chapitre 5 (Figure 4). Pour chaque modalité, le résultat du français est d'abord présenté, ensuite celui du japonais.

6-2-1. *Acte élocutif*

6-2-1-1. Modalité d'Interpellation

La modalité d'Interpellation n'est pas fréquemment rencontrée dans notre corpus d'étude. En français, nous n'avons trouvé qu'un seul exemple dans le discours

scientifique. En japonais, nous en avons identifié onze dont quatre dans le discours scientifique et sept dans le discours vulgarisé.

Le seul exemple français se trouve dans une question sur le régime alimentaire, posée au médecin :

Ex. 1

Et les fruits, docteur ? (FS32)

En japonais, nous avons trouvé quelques exemples concernant le remerciement. Dans la phrase suivante, le locuteur remercie tous ceux qui ont soutenu sa recherche :

Ex. 2

ノボノルディスクファーマ東京本社の皆さん、東京女子医大糖尿病センターの S 先生お世話になりました！ (JS69)

Tout le monde dans le siège central de Novo Nordisk Farma à Tokyo, Professeur S du Centre diabétique de l'Université Médicale des Filles de Tokyo, [je][vous] remercie beaucoup !

Bien que le locuteur ne précise pas le nom propre de ces destinataires, il est clair que ce remerciement est destiné à des personnes particulières. Or, les autres exemples du discours scientifique japonais sont tous destinés à des personnes spécifiques. Dans ce propos tenu lors d'une conférence, le président remercie la personne qui vient de parler :

Ex. 3

座長 それでは山田先生、ありがとうございました。 (JS15)

Président : Alors, Professeur Yamada, [je][vous] remercie.

Ici, le locuteur précise le nom propre d'un individu. En un mot, le locuteur du discours scientifique a tendance à exprimer un message personnel fort dans son texte. Il nous semble que cette caractéristique est liée à la communauté du discours scientifique, dont l'accès est uniquement réservé à ses membres.

Contrairement au discours scientifique, l'interpellation dans le discours vulgarisé concerne le grand public atteint d'une maladie diabétique. L'appellation du destinataire est souvent indiquée avec des mots qui peuvent viser plusieurs individus à la fois, de manière anonyme, tels que 皆さん (tout le monde) ou 糖尿病の人 (des diabétiques) :

Ex. 4

さあ皆さん、肥満を治しましょう。 (JV4)

Allons, tout le monde, on va traiter l'obésité.

Ex. 5

糖尿病の人へ・・・ (JV9)

Pour ceux qui sont diabétiques...

Ex. 6

1型糖尿病の新規発症患者様、重症糖尿病性合併症の患者様 (JV267)

Chers nouveaux patients atteints du diabète de type 1, chers patients ayant des complications graves du diabète

Ces appellations ont pour objet de cibler les individus concernés par le texte. Autrement dit, l'interpellation du discours vulgarisé distingue – comme pour le discours scientifique – ceux qui sont concernés de ceux qui ne le sont pas, sauf que, pour ce type de discours, ils ne sont pas nommés individuellement.

Malgré le nombre peu élevé des données, nous avons observé une différence dans l'apparition de la modalité selon le type de discours : dans le discours scientifique, l'interpellation est destinée à un individu spécifique, alors que dans le discours vulgarisé, elle est destinée à un groupe spécifique (des patients diabétiques), sans distinction de ses membres.

6-2-1-2. Modalité d'Injonction

En français, nous avons identifié un seul cas pour le discours scientifique et cent dix pour le discours vulgarisé. En japonais, sept occurrences sont trouvées dans le discours scientifique et vingt-huit dans le discours vulgarisé. Quelle que ce soit la langue, la modalité d'Injonction n'est pas fréquente dans le discours scientifique, contrairement au discours vulgarisé.

Dans le discours scientifique français, la fréquence de l'impératif n'est pas élevée. Conformément à une caractéristique du discours scientifique, le locuteur ne parle pas directement au destinataire, alors qu'il exprime souvent sa propre attitude. Le seul exemple trouvé concerne un séminaire dans lequel les médecins répondent aux questions posées par les patients diabétiques. L'énoncé d'Ex. 1 est particulier parce qu'il reproduit une véritable conversation entre le médecin et le patient :

Ex. 1

Si votre traitement fonctionne par cachet, surtout gardez-le ! (FS5)

Quant au discours vulgarisé, l'impératif est plutôt fréquent. Nous avons collecté les occurrences dans lesquelles le locuteur (médecins et praticiens médicaux) donne un conseil ou une suggestion au destinataire (patients diabétiques), ou lui interdit certains comportements. Ex. 2 à Ex. 4 ont une structure similaire, composée d'un verbe impératif et d'un point d'exclamation :

Ex. 2

Vérifiez vos arrières ! (FV39)

Ex. 3

Lisez les étiquettes ! (FV40)

Ex. 4

Chaussez vos baskets ! (FV180)

Ces exemples sont très courts. La structure minimale donne une impression de rapidité et de force au destinataire, par rapport à des phrases longues et compliquées.

Les locuteurs du discours vulgarisé ont tendance à entrer dans le détail de la vie quotidienne des patients. Dans Ex. 5, il encourage des patients à avancer positivement. Dans Ex. 6, il conseille de marcher pour faire de l'exercice quotidiennement. Dans Ex. 7, il propose des plats plus adéquats aux patients diabétiques :

Ex. 5

Plutôt que de regretter vos anciennes habitudes, partez à la recherche de nouveaux goûts et de nouvelles recettes. (FVPage1)

Ex. 6

Au supermarché, ne pestez plus de ne pas trouver à vous garer le plus près possible de l'entrée du magasin. (FV14)

Ex. 7

Pour les grillades, préférez le filet ou le rumsteck de bouf, le jambon de porc, les volailles et bien sûr les poissons sont bons à grillés. (FV166)

Le locuteur conseille également d'aller consulter un médecin :

Ex. 8

Si c'est votre cas demandez à votre Docteur : il devrait savoir ce qui est bon pour vous (FV43)

Ex. 9

De nouveaux médicaments sont en cours de commercialisation, demandez à votre médecin. (FV54)

Ex. 10

Devant la survenue de troubles ou de symptômes persistants après la prise certains de ces produits, consultez votre médecin et indiquez lui précisément de quelle façon vous avez consommé ces produits. (FV171)

Enfin, le locuteur fournit quelques suggestions aux adultes en ce qui concerne leurs enfants diabétiques.

Ex. 11

Protégez les enfants: ne leur faites pas respirer votre fumée. (FV141)

Ex. 12

Aidez votre adolescent diabétique en ne le tentant pas à la maison : pas de grignotage familial, même goûter pour tout le monde, pas d'achat de gâteaux, bonbons, etc. (FV29)

En japonais, nous avons trouvé des exemples contenant les marqueurs d'injonction なさい, こと et ように. Ils sont attachés à la fin d'un verbe, en lui donnant des sens impératif et d'avertissement. L'exemple suivant, appartenant au discours scientifique, est destiné aux spécialistes. Il s'agit d'une instruction à suivre pour un régime alimentaire :

Ex. 13

無理せず自分のペースで、確実に一つずつ実行してもらい、小さなことでも常に誉めていくように心がけること。(JS52)

Sans forcer, faites suivre (le régime alimentaire) à son rythme, sûrement et progressivement. Même si c'est une petite chose, essayez d'encourager toujours le patient.

Si le destinataire est un patient, les énoncés modalisés se trouvent soit dans la citation, soit dans la liste des instructions destinées aux spécialistes. Dans Ex. 14, un discours direct adressé au patient est inséré dans la phrase destinée au spécialiste :

Ex 14

低血糖を意識しすぎ、食前の血糖が75くらいするとき「早く食べなさい」と、あわてて指導してはいけません。(JS60)

Par crainte d'hypoglycémie, lorsque la glycémie est d'environ 75 avant le repas, (vous) ne pouvez pas dire à la hâte (à votre patient) « mangez vite ! ».

Ex. 15 est un exemple ambigu du point de vue de l'identification du destinataire. Le locuteur attire l'attention sur l'effet secondaire du médicament, mais l'expression 注意すること (il faut faire attention) est destinée à la fois au patient et au médecin qui s'occupe de ce patient :

Ex. 15

服用すると空腹になり食欲が進むので、食べ過ぎに注意すること。(JS66)

La prise de [ce médicament] accentue l'appétit et provoque un repas excessif. Il faut faire attention de ne pas manger trop.

Enfin, un exemple constitue un cas particulier dans lequel le destinataire n'est ni spécialiste ni patient, mais les parents d'un enfant diabétique. Dans Ex. 16, le locuteur conseille aux parents d'un enfant diabétique de ne pas soigner excessivement leur enfant.

Ex. 16

過保護・過干渉にならないように。(JS18)

Ne protégez pas trop et ne vous occupez pas trop de votre enfant.

Le texte contenant cet exemple suppose en effet deux destinataires, le médecin qui s'occupe du patient et les parents de ce dernier. Cet exemple indique que les textes spécialisés ne sont pas toujours destinés aux médecins et aux patients ; en effet, la

famille ou les personnes proches du malade peuvent également être le destinataire. Cette tendance devient forte notamment lorsque le patient est un enfant. Cela signifie que, sur le Web, les documents médicaux ne sont pas uniquement recherchés par des patients. Par conséquent, il existe une variété de lecteurs en fonction de l'objectif du texte.

En ce qui concerne les exemples du discours vulgarisé, tous sont destinés aux patients diabétiques. Parmi vingt-huit exemples, cinq sont des citations et le reste est directement destiné aux patients. L'injonction est employée pour indiquer des points sur lesquels les patients doivent porter attention et qu'ils doivent respecter pendant le traitement :

Ex. 17

塩分はひかえ、味はうす味にすること。(JV195)

Contrôlez le sel et conservez un goût modéré.

Les verbes attachés aux marqueurs de la modalité sont variés : nous avons observé des verbes tels que 食べる(manger), する(faire), 心がける(veiller) et 注意する(faire attention) dans le discours scientifique, ainsi que des verbes tels que とる(prendre), 続ける(continuer), する(faire), 避ける (éviter), et des verbes à la forme négative tels que がんばりすぎない(ne pas faire trop d'efforts), 食べすぎない(ne pas manger trop), 勘違いしない(ne pas faire de malentendu). Les verbes trouvés dans le discours vulgarisé possèdent un sens détaillé et précis en comparaison de ceux du discours scientifique, dans lequel les verbes ont tendance à être plus abstraits.

6-2-1-3. Modalité d'Autorisation

La modalité d'Autorisation apparaît moins fréquemment dans le discours scientifique que dans le discours vulgarisé. Pour le français, il existe quatre occurrences dans le discours scientifique, et vingt et un dans le discours vulgarisé ; en japonais, huit occurrences sont trouvées dans le discours scientifique et trente-deux dans le discours vulgarisé.

En français, le discours scientifique contient peu de modalités d'Autorisation. Cela signifie que le discours est caractérisé, soit par l'absence d'une situation dans laquelle le locuteur autorise son destinataire, soit par l'expression d'une autorisation qui n'utilise pas de marqueurs de modalité. En effet, l'autorisation n'est pas complètement absente dans le discours scientifique, mais le destinataire de l'autorisation est ambigu. Ex. 1 est tiré d'un tableau de conseil diététique ; Ex. 2 est extrait de l'instruction d'un médicament. Les deux exemples sont clairement rédigés par des spécialistes, mais destinés à toutes personnes concernées :

Ex. 1

Ne pas interdire les produits sucrés avec du saccharose (sucre de table), surtout s'ils sont consommés en fin de repas. (FS2)

Ex. 2

Sulfamides hypoglycémiantes (...)
Ne pas associer au Miconazole, à l'alcool. (FS18)

Dans le discours vulgarisé, nous avons trouvé de nombreuses occurrences composées du verbe auxiliaire *pouvoir* à la deuxième personne du singulier et du pluriel. En général, la présence du pronom *tu* est rare dans les textes spécialisés, mais nous avons trouvé quelques exemples dans lesquels les destinataires sont des enfants diabétiques :

Ex. 3

Tu peux en fait manger de tout, mais tu dois faire attention à la quantité que tu manges et au moment où tu manges, car les injections d'insuline et les repas sont liés. (FV32)

Ex. 4

La seule différence c'est que tu ne peux pas manger autant de bonbons que les autres enfants. (FV33)

Le locuteur du discours vulgarisé s'adresse directement aux patients. L'exemple d'interdiction (Ex.4) contient le verbe *manger* et le nom *bonbon*, afin que les enfants puissent imaginer plus facilement ce qui ne leur est pas autorisé. La situation ne change pas lorsque l'interlocuteur devient un adulte. Voyons cela avec d'autres exemples destinés également aux patients diabétiques :

Ex. 5

Même si elles sont sucrées, vous pouvez manger une glace de temps en temps (FV166)

Ex. 6

1 légume vert (pour les fibres) : vous pouvez en manger abondamment, il diminue la sensation de faim (par exemple : 1 fois par jour cru, 1 fois par jour cuit.) (FV1)

En effet, le verbe *manger* et ses variations telles que *goûter* ou *prendre* sont liés au régime alimentaire qui doit être suivi par les diabétiques d'après les conseils du médecin. Les variations du verbe *manger* se trouvent dans les exemples suivants :

Ex. 7

Tu peux y goûter un peu mais c'est tout. (FV33)

Ex. 8

Vous pouvez prendre une petite banane ou un peu de raisin comme dessert si vous venez de manger un petit salé aux lentilles, mais ces fruits sont à éviter si vous venez de manger de la purée de pommes de terre ou du riz. (FV67)

L'environnement du traitement diabétique correspond à une vie quotidienne bien modérée et saine. Les médecins, dans le corpus d'étude, ont donc tendance à donner des conseils aux patients, en donnant des conseils à adopter dans la vie de tous les jours. Ex. 9 concerne à nouveau la vie d'enfants diabétiques :

Ex. 9

Tu peux aller à toutes les fêtes d'anniversaire que tu veux et bien t'amuser avec tes amis. (FV33)

En japonais, les modalités d'autorisation dans le discours scientifique se répartissent en trois groupes : le premier est l'autorisation d'une activité, le deuxième est l'interdiction d'une activité, et le troisième concerne l'autorisation de prise de parole dans une manifestation orale, telle une conférence. Ex. 10 appartient au premier groupe. Le texte contenant cet énoncé sert de guide à ceux qui s'occupent des patients diabétiques. Le destinataire est donc celui qui est autorisé à interrompre la prescription de l'insuline :

Ex. 10

グリコアルブミンが18%以下に維持されており、かつインスリン投与量が1日10U以下である際には、インスリン投与を中止してもよい。(JS25)

Si le glycoalbumine est maintenu à moins de 18 % et si la prescription de l'insuline est inférieure à 10 U par jour, on peut interrompre la prescription de l'insuline.

Ex. 11 et Ex. 12 appartiennent au deuxième groupe :

Ex. 11

低血糖を意識しすぎ、食前の血糖が75くらいのとき「早く食べなさい」と、あわてて指導してはいけません。(JS60)

Il ne faut pas dire « mangez vite », même si l'hypoglycémie du patient vous inquiète et lorsque la glycémie de votre patient avant le repas est de 75 environ.

Ex. 12

境界型糖尿病は、放置してはいけません。(JS56)

Il ne faut pas laisser sans traitement des patients pré-diabétiques.

Quant au troisième cas, nous avons trouvé cinq occurrences qui se regroupent dans un même document. Il s'agit de mots prononcés lors d'une conférence par le président afin de donner la parole aux participants. Nous admettons que ce troisième cas est exceptionnel puisqu'il se trouve dans un seul document :

Ex. 13

ご質問の時間もございますのでいかがでしょうか。どうぞ。(JS27)

Nous avons encore du temps si vous avez des questions. Allez-y.

Ex. 14

司会：どうぞ高久先生。(JS27)

Le président : Allez-y, Monsieur Takahisa.

Dans le discours vulgarisé japonais, il existe de nombreuses phrases indiquant l'interdiction aux patients diabétiques :

Ex. 15

ジュースは基本的に禁止。間食もごくわずかに。夜食ももちろんいけません。(JV202)

Le jus de fruit est généralement interdit. Essayez de ne pas manger entre les repas. [Vous] ne pouvez certainement pas manger à nouveau le soir, après le dîner.

Ex. 16

特に1型糖尿病の人は絶対にインスリン注射を中断してはいけません。(JV317)

Ceux qui sont atteints d'un diabète de type 1 en particulier ne doivent absolument pas interrompre l'injection d'insuline.

Ex. 17

皆が不健康な生活をしているからといって、悪い人たちのまねをしてはいけません。(JV145)

Même si tout le monde mène une vie malsaine, [vous] ne pouvez pas imiter ces mauvaises personnes.

On demande à des patients diabétiques de respecter le détail du traitement (Ex. 18) ou de contrôler la prise du sucre (Ex. 19) :

Ex. 18

必要なインスリンの種類、分量、注射回数、注射時間などをきちんと守らねばいけません。(JV113)

Il faut bien respecter le type et la quantité d'insuline, ainsi que la fréquence et les horaires d'injection.

Ex. 19

体が処理できないくらいの、糖分の過剰摂取は、何と云っても控えなければいけません。(JV49)

Il faut absolument éviter la prise de sucre dans des proportions telles que (votre) corps n'arrive plus à le traiter.

En résumé, l'autorisation a plusieurs fonctions. D'une part, elle est donnée au spécialiste du domaine soit dans un but pédagogique, soit dans un but quelconque, par exemple pour permettre la prise de parole. D'autre part, l'autorisation est accordée aux patients diabétiques dans un but pédagogique. L'autocontrôle est un des éléments importants pour traiter le diabète. En outre, la maladie étant fortement liée à la vie de tous les jours, beaucoup de textes entrent dans le détail de la vie quotidienne des patients, afin de trouver un traitement plus efficace. Les marqueurs de modalité d'Autorisation insistent sur l'instruction fournie par les professionnels aux patients, en signalant aux lecteurs l'importance des détails, aussi petits soient-ils.

6-2-1-4. Modalité d’Avertissement

Le résultat de l’étude de la modalité d’Avertissement permet de comparer la fréquence d’occurrences entre les deux types de discours. En français, quarante-quatre occurrences sont trouvées dans le discours scientifique et deux cent deux dans le discours vulgarisé. En japonais, soixante-dix occurrences sont détectées dans le discours scientifique et deux cent cinquante-huit dans le discours vulgarisé. Ce résultat démontre que le discours vulgarisé contient beaucoup plus de modalités d’Avertissement que le discours scientifique.

En français, dans le discours scientifique, l’avertissement apparaît lorsque le locuteur explique le traitement diabétique, notamment en ce qui concerne le risque de certains types d’alimentation ou celui de l’hypoglycémie. Ex. 1 à Ex. 3 contiennent l’expression « attention », insérée souvent entre parenthèses ou après un deux-points afin de faire remarquer clairement l’avertissement :

Ex. 1

Néanmoins, ils doivent être considérés en équivalence avec les autres aliments glucidiques du repas (attention, ils sont souvent gras, donc à consommer avec modération) (FS1)

Ex. 2

Attention aux traitements hypoglycémiantes (insulinosecréteurs, insuline) (FS6)

Ex. 3

Attention : les délais et durées d’action signalés sont tous très théoriques et peuvent être variables d’un sujet à l’autre. (FSdiab)

Nous avons également collecté des exemples d’avertissement exprimé par un point d’exclamation. Le point d’exclamation est un marqueur multifonctionnel, étant donné qu’il exprime certains sentiments du locuteur tels que l’avertissement, la surprise, l’accentuation. Nous avons vérifié chaque exemple et identifié uniquement ceux qui contiennent le caractère de mise en garde. Puisque le point d’exclamation n’est pas fréquemment utilisé dans les textes spécialisés, son apparition dans un texte donne une impression forte, notamment par le type de mots qui le précèdent :

Ex. 4

Les index glycémiques : à se mettre dans la bouche... pas dans l'œil ! (FS35)

Ex. 5

Risques: LE PIED ! (FS6)

Ex. 6

Certes les pâtisseries et le chocolat ne sont pas très hyperglycémiantes, mais ils sont gras ! (FS5)

Le verbe contient également la signification de l'avertissement. Les expressions telles que *il (ne) faut (pas)...*, *rappeler* et *conduire* – ce dernier verbe n'a pas un sens d'avertissement explicite, mais il est souvent utilisé afin de présenter la conséquence négative d'une maladie – sont souvent employées pour exprimer un avis du locuteur :

Ex. 7

Il faut se méfier de ses sensations. (FS5)

Ex. 8

Pour le diabète de type 2, il a en outre déjà été prouvé que l'état nutritionnel (obésité) et le comportement (sédentarité) sont fortement en cause dans la révélation du diabète, mais sans doute aussi dans le déclenchement du processus pathogène qui conduit à l'intolérance au glucose (sucre) et à l'hyperglycémie chez les individus prédisposés. (FS3)

Ex. 9

Si j'avais connu l'association à cette époque et si j'avais été immédiatement pris en charge comme je l'ai été en 1996, j'aurais appris que cette maladie traîtresse vous conduit inexorablement à de nombreuses complications si elle est mal soignée : pontage coronaire, micro-anévrismes oculaires, perte de sensibilité des extrémités. (FS5)

Enfin, nous avons constaté la présence de l'avertissement indiquée par l'adjectif *dangereux* :

Ex. 10

En résumé, le diabète est dangereux, mais son action nocive ne se fait pas sur une durée courte et les moyens d'agir existent. (FS5)

L'adjectif *dangereux* montre un jugement subjectif du locuteur. De notre point de vue, l'usage de l'adjectif permet d'avertir plus directement et plus facilement le lecteur d'un risque.

Pour ce qui concerne le discours vulgarisé, les marqueurs sont assez similaires à ceux du discours scientifique. Les exemples accompagnés de l'expression *attention* et du point d'exclamation sont nombreux :

Ex. 11

Attention! L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. (FV94)

Ex. 12

Attention, si vous êtes traité par sulfamides hypoglycémiantes, évitez les boissons alcoolisées en dehors des repas : elles risquent de provoquer des hypoglycémies. (FV1)

Ex. 13

A présent, c'est la médecine qui salue ses vertus, mais ... «ne pas dépasser les doses prescrites» ! (FV109)

Ex. 14

Alimentation équilibrée : rien n'est possible sans elle ! (FV145)

Non moins que le discours scientifique, le discours vulgarisé contient des adjectifs tels que *dangereux* qui permettent de signaler un risque :

Ex. 15

D'une part, il serait dangereux de manger insuffisamment alors que bébé est en train de se développer. (FV145)

Ex. 16

Cet excès (l'hyperglycémie) est dangereux pour la santé. (FV15)

En ce qui concerne les verbes, leur variété est plus importante dans le discours vulgarisé que dans le discours scientifique. Les expressions fréquentes sont *se méfier*, *rappeler*, *oublier* ou *conduire*. Ces verbes expriment l'avertissement qui porte majoritairement sur le détail des traitements diabétiques, tel que le risque de la présence de graisses dans une certaine nourriture ou le danger que représentent les repas dits « normaux » pour les diabétiques :

Ex. 17

Méfiez-vous de la vinaigrette, même si elle apporte de bonnes graisses, elle est très calorique. (FV166)

Ex. 18

D'autre part, n'oubliez pas de faire aussi attention au contenu en graisses des repas car l'autosurveillance glycémique ne donne pas d'informations à ce sujet. (FV145)

Ex. 19

Enfin, il ne faut pas oublier que le vin est une source d'énergie non négligeable qu'il faut inclure dans la ration calorique quotidienne, sans amputer les apports glucidiques, et que chez certaines personnes une quantité même faible de boissons alcoolisées peut conduire à élever certaines graisses normalement présentes dans le sang (triglycérides). (FV109)

Ex. 20

De plus, parallèlement, la capacité à faire des réserves va devenir plus importante, ce qui conduira à une reprise de poids rapide lorsque les apports alimentaires reviendront à ce qu'ils étaient antérieurement. (FV1)

En résumé, les locuteurs du discours vulgarisé, qui sont tous des praticiens spécialistes du traitement diabétique, donnent des avis aux diabétiques qui doivent suivre des traitements. Les modalités d'Avertissement permettent de cibler des actions à respecter et à ne pas oublier afin que les traitements soient efficaces. Par conséquent, il nous paraît logique que le nombre d'occurrences soit plus élevé dans le discours vulgarisé que dans le discours scientifique. Au demeurant, le contenu de l'avertissement est

similaire pour les deux types de discours, bien que le ton du discours vulgarisé soit souvent plus familier et intime.

En japonais, cette modalité est relativement fréquente dans le discours scientifique et très importante dans le discours vulgarisé. Les exemples collectés à partir du corpus d'étude sont divisés globalement selon trois caractères différents : la présentation d'un fait, l'expression d'un fort avertissement et le conseil. La présentation d'un fait concerne des phrases où le locuteur explique objectivement un symptôme, une conséquence ou encore des consignes à respecter. Par le verbe しまう (finir par, causer) attaché à un autre verbe, le locuteur fait part de sentiments négatifs exprimés par des expressions telles que 残念ながら ou 不幸にも (malheureusement) :

Ex. 21

境界型糖尿病（予備軍）の人が飲んで食って肥満すると糖尿病を発病してしまうことになるのです。(JS65)

Si la personne diabétique de borne (prédiabétique) devient obèse en raison de repas et de prise d'alcool excessifs, elle finit par avoir le diabète.

Dans cet exemple, le locuteur accentue la conséquence provoquée par l'obésité avec plusieurs indices : しまう (finir par), ことになる (finir par) et のです (en effet). L'insertion du verbe しまう se trouve assez fréquemment non seulement dans le discours scientifique, mais également dans le discours vulgarisé. Dans le discours vulgarisé, des mots forts et même menaçants sont aussi employés. Ex. 22 et 23 appartiennent au discours vulgarisé. Ex. 22 utilise le ton neutre, mais Ex. 23 contient l'adjectif 怖い (terrifiant) :

Ex. 22

また、病気の過程や症状、合併症の状態によっては、運動が逆に糖尿病を悪化させてしまう場合があります。(JV113)

Aussi, selon les étapes de la maladie, le symptôme et l'état de la complication, il existe des cas, en revanche, où l'exercice peut aggraver le diabète.

Ex. 23

それらの症状を放置しておくで、糖尿病はさらに進行し、怖い合併症を引き起こしてしまいます。(JV253)

Si (vous) négligez ces symptômes, le diabète s'aggrave de plus en plus, en finissant par provoquer des complications terrifiantes.

Le deuxième type de la modalité d'Avvertissement est caractérisé par des avertissements exprimés d'une manière forte et qui choquent le lecteur. Ex. 24 est un exemple du discours scientifique. Ici, le mot 危険性 (danger, risque) précise directement la situation difficile des diabètes. Dans Ex. 25 appartenant au discours vulgarisé,

l'expression 生命の危険 (risque de la vie) est accompagnée d'un point d'exclamation :

Ex. 24

休養が十分にとれないと、疲労の蓄積や意欲の減退が起こり、ひいては使い過ぎによる障害を起す危険性があります。(JS9)

Si (vous) ne prenez pas suffisamment de repos, la fatigue augmente et le moral baisse. Par conséquent, le risque de provoquer des problèmes est causé par l'excès (des exercices physiques).

Ex. 25

1 型糖尿病では薬物療法が絶対不可欠です (何しろ注射しないと生命の危険があります!)。(JV320)

Chez le diabète de type 1, des traitements médicamenteux sont indispensables ([vous] risquez votre vie sans injection!)

Dans le discours scientifique, le mot « danger » est utilisé pour exprimer le risque du diabète lui-même, mais concerne aussi le diagnostique des médecins :

Ex. 26

門脇：例えば糖尿病の3割、4割の原因が解明できただけで、それをただちに発症予測、発症前診断に結びつけるのは非常に危険だと思います。(JS27)

Kadowaki：Par exemple, je pense que c'est très dangereux d'expliquer la prévoyance ou la détermination des signes précurseurs du diabète en tenant compte de la cause du diabète, connue à 30 % ou 40 % seulement.

Les mots tels que 危険 (danger, risque), 危険性 (nature dangereuse), 危険信号 (signe de danger) et 警告 (avertissement) sont sémantiquement forts, en particulier, dans une communauté médicale. L'utilisation de ce genre de mots et d'expressions montre une intention forte ou une attitude sérieuse du locuteur qui alerte son destinataire. En outre, cette mise en garde n'est pas uniquement destinée aux patients diabétiques, mais aussi à ceux qui les traitent, c'est-à-dire les professionnels du domaine.

Enfin, à travers la modalité d'Avertissement, le locuteur impose à l'interlocuteur une sorte de conseil :

Ex. 27

ビタミンCの選択に際して、市販されている多くのビタミンCには、甘味料としてソルビトールが含まれているものが少なくないということに注意すべきです。(JS11)

Lors de la sélection d'un produit à la vitamine C, il faut faire attention parce que beaucoup de produits à la vitamine C qui sont commercialisés contiennent souvent du Sorbitol en tant qu'édulcorant.

En avertissant, le locuteur explique pourquoi il est nécessaire de faire attention. Autrement dit, ce type de phrases indique que le locuteur est attentionné et contribue à

l'éducation des destinataires. Pour les deux types de discours, les phrases qui expriment le conseil sont très nombreuses par rapport à celles qui présentent un fait ou qui avertissent fortement. Les exemples du discours scientifique appartiennent majoritairement à ce groupe, les deux autres étant très rares.

6-2-1-5. Modalité de Suggestion et Proposition

En français, aucune occurrence des deux modalités n'est trouvée dans le discours scientifique, alors qu'il existe quatorze occurrences de la modalité de Suggestion et une occurrence de la modalité de Proposition dans le discours vulgarisé. Contrairement au français, le nombre d'occurrences est élevé en japonais : trente-deux dans le discours scientifique et cinq cent soixante-sept dans le discours vulgarisé.

Avant d'examiner la raison de l'absence de modalités de Suggestion et de Proposition dans le discours scientifique français, nous allons regarder des exemples appartenant au discours vulgarisé. Ex. 1 est un énoncé où le locuteur suggère de prendre un petit déjeuner même si le destinataire n'a pas d'appétit. La modalité se trouve dans le verbe *essayer* :

Ex. 1

Si vous n'avez pas faim le matin, essayez de trouver une solution car un bol de café hydrate certes, mais ne suffit pas. (FV1)

Ci-dessous, l'expression *il vaut mieux...* comporte également le sens de suggestion. La majorité des occurrences trouvées dans le corpus contiennent ce marqueur. Ex. 2 concerne la prise modérée d'alcool et Ex. 3 est un conseil relatif aux activités physiques :

Ex. 2

L'alcool, qui apporte aussi des calories en quantité non négligeable (7 calories pour 1 gramme), n'est pas indispensable à une alimentation équilibrée, et il vaut donc mieux ne pas en boire dans l'intervalle des repas, et se limiter à un verre de «bon vin» uniquement aux «grandes occasions». (FVPage1)

Ex. 3

Pour les activités plus structurées, il vaut mieux choisir les activités physiques progressives et prolongées, et privilégier l'endurance plutôt que la performance. (FV140)

Les conseils contenant la modalité de Suggestion portent tous sur le régime alimentaire ou les activités physiques des diabétiques, qui sont tous les deux très importants pour le traitement diabétique ; il est nécessaire d'y attacher de l'importance puisqu'ils sont directement liés à la vie quotidienne des patients. Ex. 1 et Ex. 2 entrent dans le détail

des coutumes alimentaires, en donnant des détails jusqu'au contenu du petit déjeuner ou à la quantité précise d'alcool.

Le conseil est également exprimé par des expressions négatives. Le locuteur d'Ex. 4 donne son avis sur le repas qui n'est, selon lui, pas adéquat pour des patients diabétiques :

Ex. 4

Toast au tarama et au saumon fumé

Taboulé

Fromage

Fruit

Pain

Ce repas respecte l'équilibre alimentaire, mais apporte une quantité de graisses importante. Il vous est donc déconseillé.

Pour ce qui concerne la proposition, elle est beaucoup moins fréquente que la suggestion. Ex. 5 est l'unique exemple de la modalité de Proposition. Le locuteur présente les repas conseillés aux patients diabétiques :

Ex. 5

C'est dans cet esprit que nous proposons dans ce recueil, des recettes qui ont toutes été testées avant sélection. (FV1)

L'absence de conseils donnés par le locuteur ne signifie pas que les conseils eux-mêmes sont inexistantes, mais cela réside dans l'absence de marqueurs de modalité de proposition dans le corpus. En fait, dans le corpus d'étude français, les locuteurs n'utilisent pas de marqueurs de modalité lorsqu'ils donnent des conseils, mais leur attitude reste plutôt neutre. Ex. 6 est un exemple du discours scientifique. Ici, le locuteur emploie l'impersonnel dans cette phrase pour annoncer les conditions. Le locuteur d'Ex. 7 énumère objectivement certaines conditions à respecter :

Ex. 6

C'est pourquoi le recours à l'insulinothérapie au cours du diabète non insulino-dépendant nécessite le respect d'un certain nombre de conditions : (...) (FSdiab)

Ex. 7

Quel que soit le type de diabète (1 ou 2), qu'il soit traité ou non par insuline, le diabète implique une auto-surveillance permanente :

- De son alimentation
- De sa glycémie
- Et éventuellement de la présence de glucose et de corps cétoniques dans les urines (FV54)

Ces deux exemples n'appartiennent pas à la dimension de la suggestion ou de la proposition, mais ils présentent un fait en tant que tel.

En japonais, comme nous l'avons vu, il est difficile de distinguer clairement la modalité de suggestion et la modalité de proposition au niveau grammatical. Comme résultat, nous obtenons trente-deux exemples dans le discours scientifique et cinq cent soixante-neuf exemples dans le discours vulgarisé.

Nous commençons le discours scientifique. Comme pour d'autres modalités, les destinataires sont souvent des membres de la communauté du domaine. De ce fait, beaucoup d'exemples collectés concernent des conseils sur la manière de traiter des patients :

Ex. 8

そのような患者さんには、一度整形外科の診察を受けていただきます。 (JS9)

Dans le cas d'un patient comme celui-là, proposez-lui d'aller consulter un jour le chirurgien orthopédique.

Ex. 9

“インスリン療法を始めると一生続けなければならない”のではなく、“一生インスリン注射を継続しないでいいように、今短期間インスリン療法をしましょう”と、筆者らは患者を説得して、外来診療下にインスリン療法を導入している。 (JS25)

Au lieu de dire « une fois que l'on commence le traitement d'insuline, il faut le continuer pour toute la vie », nous persuadons nos patients en disant « faisons maintenant un traitement d'insuline de courte durée, afin que l'on n'ait plus besoin de le continuer pendant toute la vie » avant d'introduire le traitement d'insuline.

Ex. 8 parle d'un patient apparu dans la phrase, alors qu'Ex. 9 comporte les paroles exactes que le locuteur prononce au patient. Le discours direct est assez fréquent dans le discours scientifique, lorsque le locuteur parle du patient.

Par ailleurs, dans le discours scientifique, nous voyons également des phrases directement destinées au patient. Le texte lui-même appartient bien au discours scientifique (le compte-rendu d'une conférence médicale, des articles médicaux, etc.), mais l'instruction en ce qui concerne le traitement du diabète est exprimée avec la modalité de Suggestion et de Proposition. Voyons quelques exemples :

Ex. 10

この糖尿病について勉強しましょう。 (JS13)

Étudions le diabète.

Ex. 11

万歩計を利用して、1日8000歩を目標にしましょう。 (JS56)

En utilisant le podomètre, essayons de marcher 8 000 pas par jour.

Dans les deux exemples les destinataires sont les patients, alors que les textes contenant ces exemples sont bien classés dans le discours scientifique. Nous avons vérifié la structure de chaque texte. Le texte JS13 est une page Web d'une clinique. Les auteurs, anonymes, expliquent le diabète d'une manière générale et précisent leur responsabilité, leur difficulté et leur motivation en tant que médecins soignant des diabétiques. Néanmoins, le texte change de cible en mélangeant les destinataires. En un sens, les auteurs alternent des descriptions et des instructions de type manuel qui permettent d'expliquer le régime alimentaire aux patients. Quant au texte JS56, il fournit des informations générales au sujet du diabète telles que ses types ou les médicaments utilisés. En effet, il s'agit d'un blog administré par un médecin qui souhaite publier des informations spécialisées sur le Web. L'auteur ne mentionne pas clairement son destinataire ; la nature du blog lui-même est assez vulgarisée, mais l'auteur emploie des termes médicaux, définis de temps en temps, et détaille chaque sujet relatif au diabète. Ainsi, lors de la constitution du corpus, ce texte a été catégorisé dans le discours scientifique grâce à des critères tels que la présence des termes médicaux, le style d'écriture scientifique ou la présence de la bibliographie ; cependant, il appartient au type vulgarisé selon notre analyse de la modalité.

En résumé, le nombre des exemples appartenant au discours scientifique est faible en comparaison de celui du discours vulgarisé. Dans le discours vulgarisé, les exemples concernent tous les détails relatifs aux conseils du régime alimentaire et aux autres traitements diabétiques. La majorité d'entre eux emploient la terminaison de verbe ましょう, marqueur du conseil. Voici quelques exemples :

Ex. 12

自分でのんでいるクスリのごことはきちんと知っておくようにしましょう。(JV133)

[Je] [vous] conseille de connaître les médicaments que vous prenez.

Ex. 13

主治医に無断で安易に使用しないようにしましょう。(JV104)

[Je vous conseille de] ne pas utiliser [de médicaments] sans avoir la permission de [votre] médecin traitant.

Ex. 14

糖尿病を専門にしている内科への受診をお勧めします。(JV126)

[Je] [vous] conseille de voir le médecin spécialiste du diabète.

Ex. 15

それでも物足りないなら、家族のための一品を別につくってはいかがでしょうか。

(JV130)

Si [le goût d'un plat spécial pour un diabétique] n'est pas assez fort pour votre famille, [voulez-vous préparer] un autre plat pour [votre] famille ?

Dans le discours vulgarisé, le locuteur donne des idées pour rendre la vie des patients diabétiques agréable. Ses conseils sont assez détaillés parce que la maladie est directement liée à la vie de tous les jours, notamment au repas. Contrairement au locuteur du discours scientifique qui donne des conseils aux membres de sa propre communauté professionnelle, le locuteur du discours vulgarisé parle directement aux patients. Nous remarquons ici une hiérarchie entre les locuteurs et les destinataires déterminée par la relation locutive.

6-2-1-6. Modalité d'Interrogation

La modalité d'Interrogation s'intéresse à tous les énoncés interrogatifs. En conséquence, le nombre d'occurrences est très élevé. En français, cent vingt-trois occurrences sont identifiées pour le discours scientifique et deux cent cinquante-huit pour le discours vulgarisé. En ce qui concerne le japonais, quatre-vingt-cinq occurrences sont détectées dans le discours scientifique et quatre cent cinquante-six dans le discours vulgarisé.

Nous examinons d'abord les caractéristiques des interrogations en français. Dans le discours scientifique, certaines questions posées dans le texte sont placées entre guillemets et sont utilisées en tant que titres de l'article, du chapitre, de la section ou de la sous-section. Ex. 1 est une question posée durant un séminaire dans lequel les médecins répondent aux interrogations concernant le diabète. Ici, la question est mise entre guillemets et est suivie par la réponse du médecin. La question d'Ex. 2 est prononcée par le médecin :

Ex. 1

« Dans quels délais peut-on espérer avoir des systèmes d'alerte pour signaler les hypoglycémies ? »

Dr Hubert Vidal – Cela sera peut-être disponible dans les deux ans. (FS5)

Ex. 2

Quand faut-il hospitaliser le malade ? (FSdiab)

Les questions sont mises en valeur par l'emploi des guillemets. Les titres sous la forme de question permettent de résumer le texte.

La série de plusieurs questions forme une autre caractéristique. Dans Ex. 3, le locuteur parle de la prise de poids provoquée par l'insuline. Comme il s'agit d'une complication gênante, le locuteur insère ensuite deux questions concernant ce fait. Dans Ex. 4, deux questions sur l'alimentation destinée aux diabétiques sont successivement posées :

Ex. 3

La prise de poids est une complication redoutée lors du traitement du diabète de type 2 par l'insuline. Cette prise de poids est-elle inéluctable ? Quels en sont les mécanismes, son importance et sa cinétique d'évolution ? (SV60)

Ex. 4

Peut-on en pratique orienter le choix des consommateurs vers tel ou tel type d'alimentation ? Si oui, dans quelles situations ? (FS35)

Parfois, les questions sont posées afin de permettre au locuteur de résumer son propos :

Ex. 5

Deux questions principales seront abordées ici :

- Ces médicaments ont-ils la même efficacité sur la perte de poids chez les diabétiques et chez les non diabétiques ?
- Le contrôle glycémique en est-il durablement amélioré ? (FS57)

Dans le discours vulgarisé, la demande d'exemples détaillés relatifs au régime alimentaire est souvent exprimée sous forme de questions. En adoptant un contrôle alimentaire, les patients doivent avoir beaucoup de questions sur la pratique et le respect des principes du régime alimentaire. Ex. 6 et Ex. 7 s'intéressent tous les deux aux boissons destinées aux diabétiques.

Ex. 6

Les boissons de l'été : Quelles sont les boissons compatibles avec le diabète ? (FV94)

Ex. 7

Parmi toutes celles qui sont présentées au consommateur, quelles sont les boissons que le diabétique pourra choisir ? Il faut boire au moins 1,5 l par jour ... mais boire quoi ? (FV92)

Pour les patients ayant déjà des connaissances basiques sur le diabète, des questions plus détaillées peuvent être posées. Certains énoncés dans le discours vulgarisé prennent la forme de question afin de vérifier des informations obtenues par ailleurs. Ex. 8 est une question posée afin de vérifier la nécessité de plusieurs injections par jour. La question d'Ex. 9 concerne la nécessité d'effectuer une injection d'insuline pour un type de diabète spécifique. Ex. 10 est une question concernant l'autosurveillance et Ex. 11 indique le désir de connaître la nécessité de la prise de la glycémie avant le repas :

Ex. 8

Est-il absolument nécessaire de se faire plusieurs injections par jour ? (FV143)

Ex. 9

L'insuline est-elle nécessaire dans tous les cas de diabète gestationnel ? (FV145)

Ex. 10

L'autosurveillance glycémique est-elle indispensable ? (FV145)

Ex. 11

La glycémie avant repas est-elle nécessaire ? (FV80)

Toutes ces questions contenant les mots « nécessaire » ou « indispensable » montrent le lien fort entre le diabète et son traitement, réalisé par le patient lui-même.

En japonais, les questions ont généralement plusieurs caractéristiques. Du point de vue de la forme, il s'agit soit de questions simples dont la réponse est affirmative ou négative, soit de questions formées par des adverbes interrogatifs dont la réponse, qui ne peut être donnée sous cette forme, doit fournir des détails sur ledit sujet. Du point de vue sémantique, il s'agit soit de questions basiques, soit de questions qui expriment une rhétorique afin d'approfondir le sujet. Ex. 12 est une question sur des symptômes hypoglycémiques et Ex. 13 est une demande sur la raison du traitement diabétique :

Ex. 12

では、高血糖の場合はどのような症状が現れるのでしょうか。(JS1)

Alors, quand on a l'hyperglycémie, quels symptômes apparaissent ?

Ex. 13

さて、糖尿病と診断された場合、なぜ治療が必要なのでしょうか。(JS1)

À présent que l'on est diagnostiqué diabétique, pourquoi le traitement est nécessaire ?

Ex. 14

先生はいかがお考えでしょうか。(JS15)

Qu'est-ce que vous en pensez, professeur ?

La forme interrogative peut également être employée pour présenter une conclusion. En japonais, cette rhétorique est fréquente dans un texte académique ou dans le domaine du journalisme. L'utilisation de la forme interrogative radoucit le ton, tout en gardant la subjectivité, voire l'originalité de l'opinion d'un auteur. En même temps, la remarque est orientée vers le destinataire, c'est-à-dire que le locuteur essaie de débiter une discussion au moyen de cette interrogation :

Ex. 15

UKPDS の最大の教訓は、糖尿病治療において血糖のみならず血圧の十分なコントロールが必要だということを示したことではなからうか。(JS31)

La plus grande leçon de l'étude UKPDS ne doit-elle pas être le fait qu'elle indique la nécessité du contrôle de la pression du sang et de la glycémie lors du traitement diabétique ?

Ex. 16

この時にちょっとした支えになるのが『他の人の生き方』ではないか。(JS40)

Dans une situation comme celle-là, le fait de regarder « le mode de vie des autres » ne peut-il pas nous aider ?

Toujours selon le mode de l'éloquence, le locuteur propose ses conseils au destinataire :

Ex. 17

ただし、教えるのは医療者とは限らないのではないか。(JS40)

Cependant, les praticiens médicaux ne sont-ils pas les seuls à enseigner ?

Par ailleurs, certains textes scientifiques en japonais contiennent une phase de questions-réponses à laquelle participent les participants de conférences médicales. Parmi les questions, certaines sont posées afin de vérifier les dires d'un autre participant – notamment ceux du conférencier :

Ex. 18

笛木 食事療法が一定に保たれていると仮定して、体重が増加してしまうということになりますと、強化療法をやった場合は、さらに食事療法も厳しくしなければいけないと考えるべきではないのでしょうか。(JS31)

Fueki : En supposant que le régime alimentaire reste stable mais que le poids augmente, et si on commence le traitement fortifié, faudrait-il penser à contrôler plus sévèrement le régime alimentaire ?

Ex. 19

先生、9つの遺伝子をマップされて最終的には例えば私たち一人一人が将来糖尿病になる可能性がどれくらいあるかを心配したときにですね、一体どういう組み合わせでどれくらいを調べればどれくらいの確率で予測できるかっていうような、そういう予知っていいですか、診断への可能性についてはどのように考えていらっしゃいますでしょうか。(JS27)

Docteur, si on s'inquiète de la probabilité de provoquer le diabète dans l'avenir, en pensant à ces neuf gènes, quels combinaisons (de ces gènes) doivent être utiles pour calculer la probabilité, ou plutôt, qu'est-ce que vous pensez sur la possibilité du diagnostique (*via* cette étude) ?

Les interrogations dans le discours scientifique sont posées majoritairement entre les membres de la communauté médicale. Nous supposons que leur objectif est d'approfondir la connaissance et d'améliorer la situation du traitement médical.

Dans le discours vulgarisé, les questions sont plus variées que celles du discours scientifique. Tout d'abord, parmi les questions posées, nous constatons que peu d'entre elles le sont par des médecins, c'est-à-dire des spécialistes en médecine ; la majorité est le fait des patients. Ces questions sur la connaissance du diabète sont souvent très élémentaires. Voici quelques exemples typiques :

Ex. 20

糖尿病とは？(JV270)

Qu'est-ce que le diabète ?

Ex. 21

インスリンが不足すると、どうなるの？(JV304)

Qu'est-ce qui arrive lorsque l'insuline n'est pas suffisante ?

Ex. 22

Q : 糖尿病は治るのでしょうか？(JV133)

Q : Est-ce que le diabète est guérissable ?

Les questions venant du destinataire sont souvent regroupées dans la *Foire aux questions* (FAQ). Ce regroupement des questions les plus fréquentes et des réponses correspondantes est facile à comprendre du point de vue de la structure et est utile pour le grand public qui consulte le page Web. En plus de ces caractéristiques, il existe, dans le discours vulgarisé, des questions contenant des éléments de superstition :

Ex. 23

[漢方薬は]高価だからよく効く？ (JV104)

[Si le médicament chinois est cher], est-ce qu'il est plus efficace en raison de son coût ?

Ex. 24

糖尿病はこわい病気？ (JV216)

Est-ce que le diabète est une maladie terrifiante ?

Ex. 25

問3. 糖尿病は遺伝しますか？ (JV310)

Question 3 : le diabète est-il héréditaire ?

Enfin, la différence absolue entre les deux types de discours réside dans le registre de langue. En effet, le discours vulgarisé utilise un vocabulaire familier. Ex. 26 et Ex. 27 comprennent des mots graphiquement vulgaires – en raison de l'utilisation des caractères Katakana – ドッチ (lequel) et 俺サマ (« cher moi ») et adoptent la forme neutre, caractéristique d'une conversation familière :

Ex. 26

さあ、あなたの体型はドッチ？ (JV51)

Alors, c'est quoi votre type corporel ?

Ex. 27

俺サマはどうやら糖尿病らしいんだが、治療はどうすればいいんだ？ (JV393)

Il semble que je suis diabétique, moi ! Alors, comment je peux faire pour me traiter ?

Ex. 28

Q 糖尿病では砂糖はやはり「だめ」ですか？ (JV408)

Q. Quand on est diabétique, le sucre n'est « pas bien » du tout ?

En résumé, nous remarquons que certaines modalités d'Interrogation en japonais mettent en valeur de grandes différences entre les types de discours. Premièrement, l'interrogation est utilisée en tant que rhétorique dans le discours scientifique. Deuxièmement, l'interrogation dans le discours scientifique est rarement destinée au

grand public. Troisièmement, les questions dans le discours vulgarisé représentent majoritairement des interrogations du grand public reprises par le locuteur.

6-2-1-7. Modalité de Requête

Pour cette requête, nous avons trouvé deux occurrences dans le discours scientifique et une dans le discours vulgarisé pour le français, ainsi que cinq dans le discours scientifique et quatorze dans le discours vulgarisé pour le japonais. Le nombre total d'occurrences est assez modeste.

En français, deux occurrences du discours scientifiques concernent une demande d'explication des sujets médicaux faite au destinataire – spécialiste du domaine :

Ex. 1

« Pouvez-vous nous parler des problèmes de vision associés au diabète ? » (FS5)

Ex. 2

Pouvez-vous expliquer ce qu'est une maladie auto-immune : un patient diabétique risque t'il de développer d'autres maladies auto-immunes ? (FS5)

Nous rappelons que le document FS5 est une retranscription d'un séminaire sur le diabète. La conversation entre le locuteur et son destinataire étant transcrite, ce texte est exceptionnel par rapport à d'autres textes du discours scientifique.

Quant au discours vulgarisé, nous n'avons trouvé qu'une seule occurrence. Il s'agit cette fois d'une demande effectuée par un professionnel à un destinataire indéterminé et intéressé par l'alimentation et la nutrition :

Ex. 3

Si vous désirez connaître un aliment en particulier, ou si vous avez des questions concernant l'alimentation en général, laissez-nous vos suggestions, elles pourront faire l'objet d'un prochain dossier. (FV189)

En ce qui concerne le japonais, une seule occurrence est détectée dans le discours scientifique. Le locuteur exprime tout d'abord ses idées, puis il demande la compréhension et la coopération de tous ceux qui s'occupent du malade diabétique :

Ex. 4

本人、家庭、小児科医、そして学校が2型糖尿病を理解し、良好な状態で成長発達を促し、内科に治療・管理をバトンタッチすることが必要であると考え、関係する皆さんの理解と協力を、ぜひお願いいたします。 (JS18)

[Nous] pensons qu'il est important pour l'enfant diabétique, sa famille, son pédiatre et son école de comprendre le diabète de type 2. Il est aussi important que cette équipe supporte l'enfant afin qu'il puisse grandir dans une meilleure condition et qu'on puisse le faire traiter convenablement

par le médecin généraliste. [Nous] demandons la compréhension et la coopération à tous ceux qui sont concernés.

En discours vulgarisé japonais, le nombre d'exemples de cette modalité est légèrement plus élevé que celui du discours scientifique, alors que le contenu des phrases est similaire. Au niveau du contenu de la demande, Ex. 5 montre la volonté du locuteur, patient diabétique, de connaître le régime alimentaire adopté par d'autres diabétiques. Bien que les membres concernés par cet exemple se situent tous hors de la communauté des spécialistes du domaine médical, ils se réunissent dans la communauté des patients diabétiques. Ainsi, les locuteurs du discours vulgarisé ne sont pas toujours spécialistes du domaine et leur demande reflète la variété des participants :

Ex. 5

皆さんはどのようにしているのか参考にしたいと思っていますのでどうか教えてください。宜しくお願いします。(JV9)

[J']aimerais savoir comment vous faites, tous ; [je] [vous] demanderais de m'expliquer. Je vous remercie par avance.

La modalité de Requête se rencontre lorsque le locuteur s'adresse plus directement au destinataire dans le texte. Malgré le fait que cette modalité occupe une part peu importante dans le texte spécialisé, et même si la différence entre les deux types de discours est négligeable, nous avons observé quelques caractéristiques intéressantes telles que la variété des locuteurs du discours vulgarisé et la présence d'autres modalités à proximité de la modalité de Requête.

6-2-2. Acte élocutif

6-2-2-1. Modalité de Constat

La modalité de Constat est plus fréquente dans le discours scientifique que dans le discours vulgarisé. En français, vingt occurrences sont identifiées dans le discours scientifique et huit dans le discours vulgarisé. En japonais, le discours scientifique compte soixante-cinq occurrences et le discours vulgarisé une seule.

En français, le constat permet de présenter un fait en adoptant une attitude neutre tout en précisant la présence du locuteur. Comme marqueurs, nous nous sommes limitée aux verbes tels que *constater*, *examiner* et *voir*. Voici quelques exemples pour chaque verbe :

Ex. 1

Toutefois, si on considère les habitudes alimentaires des Français, on constate fréquemment une consommation importante de lipides. (FS3)

Ex. 2

Si on réfléchit à ce qui a pu changer dans l'alimentation sur les cinquante dernières années, on voit que l'alimentation est stérilisée, et fait l'objet d'une paranoïa sur la propreté et l'hygiène. (FS5)

Ex. 3

Nous allons examiner successivement les 5 outils du traitement : (...) (FSPage2)

Les verbes *constater* dans Ex. 1 et *voir* dans Ex. 2 permettent de vérifier un fait énoncé, tandis que le verbe *examiner* conjugué au futur proche annonce ce que le locuteur va effectuer dans le texte. Cette dernière fonction méta-langagière se retrouve avec les verbes *constater* et *voir* :

Ex. 4

En effet, après quelques années de suivi, on constate que le poids corporel est retourné à son niveau de départ chez des sujets obèses qu'elles que soient les modalités du traitement initial : VLCDs, régimes hypocaloriques traditionnels associés ou non avec une thérapie comportementale [[6]]. (FS61)

Ex. 5

On a vu son rôle néfaste dans la macroangiopathie. (FPage2)

En outre, l'identification précise de *on* et *nous* n'est pas toujours évidente. Nous supposons que tous les locuteurs des énoncés contenant la modalité de Constat sont spécialistes du domaine et/ou membres de la communauté.

Dans le discours vulgarisé, le nombre d'occurrences est moins élevé que celui du discours scientifique. Au niveau des marqueurs de la modalité, le verbe *constater* est rarement utilisé, et les verbes *examiner* et *observer* ne figurent pas dans le discours vulgarisé. Les faibles variations des marqueurs signifient selon nous que la notion de constat ne s'applique pas spécialement au discours vulgarisé. Autrement dit, le constat n'est ni une interprétation ni une explication d'un fait, mais plutôt une présentation de ce fait en tant que tel. Cependant, le locuteur du discours vulgarisé a tendance à interpréter certains éléments. Dans Ex. 6, le locuteur résume l'explication qu'il vient de donner. La même fonction de bilan se trouve dans Ex. 7 :

Ex. 6

Nous l'avons vu, une maladie aiguë ou chronique est de nature à majorer l'insulinorésistance. (FV148)

Ex. 7

Les moyens pour alléger en graisses sont donc variés et nous avons vu que la conséquence peut parfois en être une augmentation de la teneur en glucides. (FV3)

Le locuteur du discours vulgarisé privilégie souvent l'exposé d'exemples à la présentation abstraite d'un fait. Ex. 8 contient les mots *céréales sucrées* ou *sucre de cuisine* qui indiquent l'existence de plusieurs sucres. Ex. 9, quant à lui, admet la difficulté rencontrée dans l'interprétation des chiffres de l'index glycémique, en expliquant la raison :

Ex. 8

On voit ainsi que les céréales sucrées ont un pouvoir sucrant plus élevé que le sucre de cuisine ! (FV38)

Ex. 9

D'autre part, on voit mal comment il serait possible d'augmenter la fiabilité des chiffres, hormis en établissant des tables pour chaque personne avec ses aliments habituels, mais ces chiffres ne seraient de toute façon valables que pour les aliments mangés seuls. (FV73)

En japonais, la modalité de Constat apparaît très rarement – un seul exemple – dans le discours vulgarisé et fréquemment – soixante-cinq exemples – dans le discours scientifique. Ce résultat s'explique par la différence contextuelle entre les deux discours. Le discours scientifique contient plusieurs articles scientifiques dans lesquels la forme passive est utilisée. En général, l'usage de la forme passive permet de conserver l'objectivité d'un texte. Lorsque des verbes utilisés en tant que marqueurs de constat sont à la forme passive, les phrases contiennent des éléments objectifs. Toutefois, lorsqu'ils sont à la forme active, la présence du locuteur est clairement explicitée. Ex. 10 contient le verbe 認める (reconnaître). Le marqueur du locuteur 私たち (nous) est placé au début de la phrase, ce qui permet de souligner le succès de leur recherche :

Ex. 10

私たちは KKAY マウスという肥満を伴う 2 型糖尿病のモデルマウスにそれぞれの治療を行い、効果を認めました。(JS27)

Nous avons traité des souris modèles, appelées KKAY-mouse, ayant un diabète de type 2 accompagné d'obésité. Nous avons reconnu l'efficacité [de notre traitement].

Le verbe 認める (reconnaître) est un verbe très souvent utilisé dans les textes scientifiques en japonais. Avec ce verbe, l'identification du temps est ambiguë car sa forme passive 認められる (être reconnu) peut être interprétée également en tant que « forme » de possibilité (on peut reconnaître) :

Ex. 11

また比較的糖尿病の罹病期間が短い傾向も認められた。(JS12)

- 1) Le fait que [ces symptômes sont observés chez] des diabétiques ayant contracté le diabète récemment a été également reconnu.
- 2) [Nous] avons pu reconnaître également le fait que [ces symptômes sont observés chez] des diabétiques ayant contracté le diabète récemment.

Dans notre corpus d'étude, l'utilisation de la forme passive du verbe 認める est assez fréquente. Nous l'avons considérée comme une modalité de constat. Curieusement, lorsque ce verbe est à la forme négative, il a tendance à être exprimée en même temps à la voix active. Nous supposons que le locuteur lève ainsi l'ambiguïté en évitant d'exprimer l'échec de l'activité. En effet, nous n'avons trouvé aucun exemple combinant la forme négative et la voie passive du verbe 認める (reconnaître) :

Ex. 12

食塩摂取量は、ご飯食期間に増加することが懸念されたが、両食事期間で有意の変化を認めなかった。(JS62)

[Nous] avons craint une hausse de la quantité de sel pendant la prise de riz, mais finalement [nous] n'avons pas reconnu de différence considérable entre les deux sortes de repas.

Ex. 13

糖尿病発見と腎症指摘は、男性の方が女性に比べて早い傾向が見られたが、有意差は認めなかった。(JS12)

Bien que [nous] avons observé la tendance de l'apparition du diabète et de celle de la néphropathie plus tôt chez les hommes que chez les femmes, [nous] n'avons pas reconnu de différence considérable entre eux.

Nous avons également observé les verbes 確認する(vérifier) et 認識する(reconnaître). Ex. 14 est tiré du discours scientifique et Ex. 15 du discours vulgarisé. Les deux sont à la voix active :

Ex. 14

また、我々医療従事者は糖尿病治療の基本は食事療法にあり、適正なカロリー摂取と栄養配分により、肥満の是正とインスリン感受性を改善させることが重要であると、認識している。(JS69)

Aussi, nous, praticiens médicaux, reconnaissons que la base du traitement diabétique est le régime alimentaire et que la correction de l'obésité ainsi que l'amélioration de la sensibilité de l'insuline sont importantes.

Ex. 15

犬からインスリンを抽出し、糖尿病犬の血糖値の低下を確認した。(JV303)

[Nous] avons extrait de l'insuline d'un chien et vérifié la baisse de la glycémie chez ce chien diabétique.

La modalité de Constat permet de distinguer les deux langues et les deux types de discours en fonction de sa différence de fréquence. Le constat est, pour ainsi dire, une des caractéristiques du discours scientifique, alors que dans le discours vulgarisé le locuteur a tendance à expliquer ou interpréter le sujet, probablement pour faciliter la compréhension des textes par le lecteur.

6-2-2-2. Modalité de Savoir/Ignorance

Nous avons collecté vingt-neuf occurrences dans le discours scientifique et seulement cinq dans le discours vulgarisé pour le français. En japonais, nous avons collecté dix exemples dans le discours scientifique et vingt-et-un dans le discours vulgarisé.

En français, dans le discours scientifique, la modalité de Savoir est exprimée lorsque le locuteur présente le détail d'un fait scientifique ou lorsqu'il vérifie des faits qu'il présuppose : dans Ex. 1, il indique que *5 types* de transporteurs du glucose sont connus ; le locuteur d'Ex. 2 explique une fonction des sulfamides hypoglycémiantes, et celui d'Ex. 3 raconte la difficulté de prescription pour traiter de multiples symptômes :

Ex. 1

Ce transport, conditionné par les concentrations de glucose de part et d'autre de la membrane, est sous la dépendance de transporteurs membranaires du glucose (GLUT) dont on connaît au moins 5 types. (FS35)

Ex. 2

On sait que les sulfamides hypoglycémiantes sont surtout responsables d'hypoglycémie en fin d'après-midi. (FSdiab)

Ex. 3

On sait toutefois combien il est difficile de prescrire à la fois un sevrage tabagique et une diététique satisfaisante ou introduire une insulinothérapie. (FS2)

Au niveau du nombre d'occurrences, dans le discours scientifique, l'absence du savoir – c'est-à-dire l'ignorance – est plus fréquemment exprimée que le savoir. Ex. 4 reprend les propos d'une patiente diabétique. Dans cet énoncé, le locuteur exprime par *je ne sais pas* son incertitude sur le devenir de sa maladie :

Ex. 4

Mme. X. « Je vais mieux, même si je ne sais pas si mon diabète restera bien dans les normes. J'ai été bien suivie, bien soignée, avec énormément d'humanité. » (FS5)

Ex. 5 et Ex. 6 expriment l'ignorance actuelle sur les sujets traités, et Ex. 7 indique l'ignorance des locuteurs dans le passé. Dans ces trois exemples la réponse des spécialistes est absente. L'expression de l'ignorance dans un texte spécialisé permet de préciser le travail qu'il reste à effectuer dans une recherche scientifique :

Ex. 5

Question à laquelle nous n'avons pas de réponse actuellement : Est-ce que ça ne risque pas de rendre les diabétiques type 2 insulino-nécessitants plus tôt ? (FS54)

Ex. 6

Cependant, nous ne connaissons pas de quelle façon le métabolisme du glucose transmet son signal à la machinerie transcriptionnelle pour induire les gènes. (FS7)

Ex. 7

Ceci résulte du fait que l'information détenue par le lymphocyte a « dérapé » ; il était prédisposé à le faire, mais nous ne le savions pas. (FS5)

Nous avons retenu des occurrences ayant le sujet *on* même s'il est difficile dans ces exemples d'identifier la personne en question, excepté pour des phrases dans lesquelles le sujet *on* exclut clairement le locuteur lui-même, par exemple lorsque *on* indique *des gens* ou *les gens* :

Ex. 8

Toutefois, on ne connaît pas encore les gènes impliqués. (FSdiab)

Ex. 9

En fait, on ne sait s'ils se traduisent in vivo par des effets thérapeutiques réels. (FS2)

Enfin, le savoir est également exprimé dans une situation hypothétique. Dans Ex. 10, le patient diabétique explique une situation hypothétique en employant le plus-que-parfait. Ex. 11 parle de la généralité sur l'hypothèse d'une situation future :

Ex. 10

Si j'avais connu plus tôt l'existence de cette association, j'aurais certainement bien mieux vécu. (FS5)

Ex. 11

A ce moment, nous saurons s'il s'agit d'une piste intéressante. (FS5)

Les occurrences du discours vulgarisé sont moins nombreuses. Curieusement, la négation – à savoir l'ignorance – n'est pas trouvée. Dans tous les exemples, les locuteurs utilisent la forme affirmative afin de confirmer leur savoir. En outre, contrairement au discours scientifique où le sujet *on* représente souvent les membres de la communauté spécialisée, le pronom *on* du discours vulgarisé inclut tout le monde, y compris le locuteur lui-même et des lecteurs anonymes. Ex. 12 ajoute *tous* et Ex. 13 introduit *les scientifiques ont constaté* après *qu'on connaisse* afin d'accentuer la connaissance partagée par le grand public :

Ex. 12

Or, nous le savons tous, certains produits naturels peuvent être dangereux, comme certains champignons... (FV171)

Ex. 13

Bien qu'on connaisse les mesures de prévention, la situation continue de s'aggraver puisque les scientifiques ont constaté que l'obésité et le diabète frappent de plus en plus jeunes. (FV174)

Nous présentons un dernier exemple caractérisé par un langage parlé. Le locuteur est un patient diabétique qui parle de sa maladie :

Ex. 14

« Je sais que j'ai besoin d'insuline, mais je n'en veux pas » (FV152)

En résumé, les locuteurs qui utilisent les modalités relatives au savoir et à l'ignorance en français sont variés. Il s'agit non seulement de spécialistes, mais également de patients diabétiques. Les paroles des patients sont souvent exprimées sous la forme de citations entre guillemets. Dans le discours vulgarisé, le locuteur parle à la fois de lui-même (ou la communauté à laquelle il appartient) et du lecteur, à savoir le grand public, lorsqu'il emploie *on* ou *nous*. Il nous semble que cette stratégie a pour but de cacher la présence de la communauté spécialisée et de diffuser des connaissances spécialisées à tout le monde.

En japonais, un grand nombre d'exemples contiennent le verbe *わかる* (savoir, comprendre, voir) à la forme affirmative. Voici quelques exemples :

Ex. 15

20 歳代, 60 歳代を除いてあまり差がないことがわかります. (JS9)

Excepté les personnes d'une vingtaine d'années et les sexagénaires, on comprend qu'il n'y a pas de différence considérable.

Ex. 16

飲酒、喫煙の害や、糖尿病に及ぼす影響がわかる。(JV88)

On comprend le mal causé par la prise d'alcool et de cigarette, ainsi que leur influence sur le diabète.

Nous remarquons que, malgré l'utilisation de verbes signifiant la compréhension, la constatation est forte dans ces exemples. Autrement dit, en employant le verbe *わかる* (comprendre), le locuteur a tendance à accentuer sa propre remarque et à conclure.

Dans le discours vulgarisé, en plus de cette nature constative, les verbes du savoir indiquent également la présence ou l'absence de la connaissance ou de l'information en question, ou bien la certitude ou l'incertitude de la compréhension :

Ex. 17

糖尿病やその合併症は自覚症状がないうちに進んでしまう病気ですから、「自分の体のことは自分が一番よく知っている」とか「自分の健康には自身がある」といった強がりや過信は何の役にも立ちません。(JV1)

Comme le diabète et ses complications sont des maladies qui s'aggravent sans symptômes, l'expression de la vantardise ou de la confiance excessive exprimées dans « je suis le premier qui connaît mon corps » ou « je suis certain de ma bonne santé » ne sert à rien.

Ex. 18

「(...)自分の血糖値の変化が良く分かると喜ばれる検査です。」(JV249)

« C'est un examen que l'on aime parce qu'il permet de comprendre le changement de sa propre glycémie. »

La négation dans le discours scientifique est marquée par l'incertitude vis-à-vis d'un fait, et par l'ignorance absolue. Le locuteur a tendance à mettre l'accent sur l'absence d'informations :

Ex. 19

別の環境でいつもこのような成績が得られるかどうかはわからないが, evidence に基づいて, 糖尿病治療の努力目標を明確に示したことは特筆すべきである. (JS31)

Bien que nous ne sommes pas sûrs s'ils peuvent obtenir un tel résultat dans un autre environnement, le fait que les efforts que veulent réaliser [les patients] dans leur traitement diabétique soient présentés clairement est remarquable.

Ex. 20

世田谷区における食事・運動指導の成果なのか, 一般的に低脂肪食に関する理解が進んだためかは定かでない. (JS38)

Il n'est pas certain que [ce résultat] vienne soit du succès de l'éducation nutritionnelle et des exercices physiques du district Setagaya, soit de la compréhension générale de l'importance d'un repas pauvre en graisses.

La différence est claire si nous consultons quelques exemples du discours vulgarisé :

Ex. 21

「牛乳摂取が多いと高血圧が少ない」ということは私は知りませんでした。(JV325)
Je ne savais pas que « la prise suffisante de lait réduit le problème de l'hypertension ».

Ex. 22

このままではいつ仕事に復帰できるか分からない。(JV33)
(Je) ne sais pas quand je pourrai reprendre mon travail, dans une telle situation.

Dans le discours vulgarisé, le locuteur hésite moins avant de confesser ou d'admettre ce qu'il ne sait pas ou ne savait pas. Cette confession est une sorte de rhétorique en prenant en compte les impressions du destinataire et en les rapprochant des siennes. Cette synchronisation est rare en ce qui concerne le locuteur du discours scientifique, pour lequel le savoir général doit être indispensable. Pour cette raison, il nous semble qu'en utilisant la rhétorique le locuteur fait part de son manque de savoir de manière soigneuse et attentive.

6-2-2-3. Modalité d'Opinion

Le nombre d'occurrences de la modalité d'Opinion crée un décalage entre les langues : en français, nous avons identifié quinze occurrences à la fois dans le discours scientifique et dans le discours vulgarisé, tandis qu'en japonais, nous avons identifié cent trente-six occurrences dans le discours scientifique et cent vingt et une dans le discours vulgarisé.

En français, l'opinion est exprimée avec l'impersonnel. Par conséquent, les modalités d'opinion ne sont pas nombreuses. Dans le discours scientifique, l'opinion personnelle du locuteur est rarement exprimée, mais nous trouvons quelques exemples où les locuteurs montrent leur point de vue. Ex. 1 indique l'opinion des locuteurs par rapport à la *réponse au glucose* :

Ex. 1

Nous pensons donc que la réponse transcriptionnelle au glucose est relayée par la voie des pentoses, plus particulièrement par le xylulose 5-phosphate qui activerait une phosphatase cellulaire, déclenchant ainsi probablement une cascade de réactions de phosphorylation / déphosphorylation qui modulerait in fine l'activité du complexe de réponse au glucose. (FS7)

Ex. 2 et Ex. 3 contiennent le marqueur modal *il semble que...* qui exprime une opinion incertaine ou modeste du locuteur :

Ex. 2

En ce qui concerne le diabète de type 1, il semble que l'amélioration du niveau de vie et les progrès de l'hygiène (vaccination, lavage fréquent des mains, alimentation contrôlée...) nous exposent plus tardivement aux agents pathogènes. (FS5)

Ex. 3

• à ce stade, il semble illusoire de rechercher un parfait équilibre du diabète, si c'est au prix d'un risque trop élevé d'hypoglycémies sévères. (FSdiab)

Quant à Ex. 4, le verbe *estimer* est utilisé pour indiquer une impression du locuteur après la lecture :

Ex. 4

Un jour, j'ai lu un article sur la greffe des îlots de Langerhans, et j'ai estimé que c'était là le seul moyen de m'en sortir. (FS5)

Les verbes « estimer » et « considérer » apparaissent fréquemment dans le discours scientifique. Ces verbes sont généralement utilisés avec le sujet *on*. L'utilisation de ce pronom impersonnel indique souvent l'opinion courante et partagée par la communauté entière. Ex. 5 et Ex. 6 concernent tous les deux des données statistiques. Dans des cas similaires, l'identification du pronom *on* reste ambiguë, alors que, pour nous, il correspond plutôt à *nous, les chercheurs* (ou *médecins*), car la connaissance spécialisée doit être partagée entre eux :

Ex. 5

On estime que les diabétiques représentent 25 % de tous les nouveaux cas de maladies détruisant le rein et nécessitant une hémodialyse chronique. (FS17)

Ex. 6

On estime qu'en France il y a 1/2 million de diabétiques insulino-dépendants et 1,5 millions de diabétiques non-insulino-dépendants. (FS54)

Ex. 7 et Ex. 8 sont des exemples contenant le verbe *considérer*. Ici aussi, l'identification du pronom *on* est subtile, mais les mots *actuellement* et *aujourd'hui* limitent plus ou moins sa portée en incluant uniquement les locuteurs présents. En résumé, l'opinion ne concerne pas un seul locuteur ; il s'agit d'une opinion générale partagée par la communauté de discours à laquelle le locuteur appartient :

Ex. 7

Cependant, on considère actuellement que la région HLA représente environ 40% de la susceptibilité au diabète de type 1 et que la région du gène de l'insuline représenterait environ 10% de cette susceptibilité. (FSPage3)

Ex. 8

On considère aujourd'hui qu'environ 300 000 à 500 000 diabétiques ne sont pas diagnostiqués et suivis, car non dépistés. (FSPage6)

Dans le discours vulgarisé, nous trouvons d'autres verbes qui ne figurent pas dans le discours scientifique. Par exemple, Ex. 9 contient le verbe *penser* :

Ex. 9

La remarque «ça ne me faisait pas mal, alors je pensais que ça n'était pas grave» est malheureusement très fréquente. (FV157)

D'autres exemples sont exprimés avec les verbes *considérer*, *supposer*, *paraître* et *estimer*, ainsi qu'avec l'expression *il semble que*. Nous voyons que les deux types de discours se partagent la majorité des marqueurs.

Au sujet du contenu des exemples, les discussions concernent fréquemment le traitement de l'obésité ou le régime alimentaire. Ex. 10 concerne la perte du poids et Ex. 11 s'intéresse au lien entre les protéines et le repas. Pour ce dernier, l'opinion du locuteur est exprimée par *il semble que*, en évitant ainsi d'indiquer une affirmation certaine :

Ex. 10

En moyenne on considère que la perte de 5 à 10 % de poids chez un individu obèse améliore significativement la situation du diabète. (FV20)

Ex. 11

Surtout, il semble bien que les protéines qui accompagnent l'apport glucidique au cours du repas limitent l'absorption du glucose et donc l'hyperglycémie après le repas. (FV42)

L'incertitude du locuteur est souvent marquée par la forme de l'opinion. Le dernier exemple est le propos d'un patient, inséré en tant que citation dans le texte :

Ex. 12

Dans le même ordre d'idée, la phrase « Il paraît que j'ai du diabète » qui est initialement beaucoup plus fréquemment utilisée que la phrase « J'ai du diabète » est probablement

significative de l'absence de conviction d'être atteint d'un processus conduisant à des conséquences graves. (FV152)

En japonais, l'apparition de cette modalité dans le texte est différente selon le type de discours. Dans le discours scientifique, la majorité des verbes sont 思う (penser) et 考える (considérer, croire). Ils sont employés notamment quand les locuteurs expriment leurs idées, remarques ou conclusions :

Ex. 13

絶対値としては、必ずしも合致しないこともあるが、個々の患者のフォローには有効な指標であると考えている。(JS16)

En tant que valeur absolu, cet indice ne convient pas toujours, mais (je) crois que c'est un indice efficace pour suivre chaque patient.

Ex. 14

総合的な評価を行うためには、できる限り短時間で評価できる有効なスケールが必要であり、日本人の心理・社会的な特性を考慮していく必要があると考える。(JS23)

Afin d'évaluer la totalité, [nous] avons besoin d'une règle efficace qui permet de la valider le plus rapidement possible ; [nous] pensons qu'il faut prendre en considération des caractéristiques cognitives et sociales des Japonais.

Lorsque le locuteur insère son opinion dans sa phrase, le marqueur de la modalité d'opinion lui-même n'exprime pas cette opinion, mais il l'introduit. Souvent le marqueur 思う (penser) est mis à la forme passive 思われる afin d'indiquer une nature spontanée et volontaire (自発) :

Ex. 15

早期の ACE 阻害薬使用が、腎症発症の予防に役立つものと思われる。(JS37)

Il [nous] semble que l'utilisation précoce des inhibiteurs de l'ECA permet de prévenir la néphropathie.

Les modalités d'opinion dans le discours vulgarisé sont aussi caractérisées par l'homogénéité des marqueurs. En effet, la différence selon le type de discours n'est pas notable en ce qui concerne l'opinion. La seule différence est que, dans le discours scientifique, le locuteur exprime son opinion par rapport au traitement diabétique, à sa propre recherche, aux opinions de ses collègues ou aux généralités du domaine, alors que le locuteur du discours vulgarisé donne souvent des conseils à ses destinataires, c'est-à-dire aux patients diabétiques :

Ex. 16

糖尿病のいやな合併症、苦しい合併症、こわい合併症に今悩まされている方も多いと思います。(JV216)

[Je] pense qu'il y a beaucoup de personnes qui souffrent actuellement de complications désagréables du diabète, complications pénibles et effrayantes.

Ex. 17

親身になってくれる医師、看護婦や医療スタッフのいる病院にかかった方が良いでしょう。(JV320)

Ce serait bien de chercher un hôpital où il y a des médecins, des infirmières et d'autres praticiens médicaux agréables.

Ex. 18

特に、肥満の方で外来に来る度に体重を減らしましょうと言われるので、もううんざりという方もいらっしゃるかと思います。(JV81)

J'imagine notamment que certains gens qui souffrent de l'obésité en ont assez parce que leur médecin leur conseille sans arrêt de réduire leur poids à chaque visite.

L'expression des opinions dans la vulgarisation lie les spécialistes au grand public. Face à des non-spécialistes, les spécialistes imaginent leurs pensées et les expriment dans un texte. Parfois, ils donnent des conseils à leurs destinataires (Ex. 18). Cette communication est importante pour réduire la crainte, la question ou le doute des patients. Or, des informations diffusées sur le Web, notamment par des non-spécialistes, sont tellement variées que le manque de précision peut causer un grand malentendu. Cependant, tant que l'identité du locuteur est confirmée, les informations ainsi publiées contiennent des conseils qui peuvent être utiles aux utilisateurs.

6-2-2-4. Modalité d'Appréciation

Le nombre d'occurrences de la modalité d'Appréciation dans le corpus d'étude montre une similarité entre chaque type de discours pour deux langues : en français, trente-et-une occurrences sont identifiées dans le discours scientifique, et cinquante-quatre dans le discours vulgarisé. En japonais, trente occurrences sont détectées dans le discours scientifique et soixante dans le discours vulgarisé. Ainsi, pour les deux langues, le nombre d'occurrences est environ deux fois plus élevé dans le discours vulgarisé.

En français, dans le discours scientifique, le locuteur exprime son appréciation, positive et négative, en ce qui concerne la situation du diabète, la difficulté des traitements, etc. Notamment avec les marqueurs *malheureusement*, *triste* et *décevant*, nous pouvons connaître la situation actuelle de la médecine, ou encore le traitement diabétique en France. Ex. 1 et Ex. 2 indiquent une situation médicale actuelle et réelle :

Ex. 1

Même si les progrès sont formidables, la médecine ne guérit malheureusement pas tout le monde. (FS5)

Ex. 2

Le diagnostic de diabète de type 2 est malheureusement, à l'heure actuelle, trop tardif : 50 % des patients récemment diagnostiqués présentent déjà des complications micro ou macro-vasculaires. (FS6)

Le locuteur dans Ex. 3 regrette le retard de diagnostic pour le diabète de type 2 :

Ex. 3

Avec plus de 55 % de la population touchée, les États-Unis détiennent en effet le triste record de personnes souffrant de surpoids. (FS17)

Ex. 4 explique une étude et ses résultats « décevants » :

Ex. 4

Au terme de l'étude, à la 20^e semaine, les résultats des régimes à très basse teneur calorique restent toutefois un peu décevants puisque la baisse des glycémies est identique à celle qui est observée dans le groupe régime traditionnel : - 2 mmol/l. (FS61)

D'une part, la modalité d'Appréciation nous indique l'attitude personnelle de chaque locuteur. D'autre part, elle reflète une situation réelle du domaine, observée par les spécialistes. En revanche, un marqueur comme *souhaitable* exprime un traitement idéal, un traitement possible ou des coutumes à respecter :

Ex. 5

Un séjour en réadaptation vasculaire est particulièrement souhaitable, afin notamment d'optimiser l'activité physique. (FS2)

Ex. 6

Une alimentation riche en fibres alimentaires, surtout contenues dans les fruits, les légumes verts et les légumineuses est souhaitable.

Ex. 7

Un bilan complet ophtalmologique est donc souhaitable avec si besoin traitement par laser avant le début de la grossesse. (FSdiab)

Dans le discours vulgarisé aussi, le locuteur exprime son attitude appréciative, en particulier au sujet de la nourriture, du repas et de la nutrition. Le locuteur utilise parfois successivement des expressions contrastées afin d'accentuer son opinion. Dans Ex. 8, le locuteur utilise le mot *sympathique* mais ajoute l'expression *malheureusement trop riche en graisse* ; celui d'Ex. 9 utilise à son tour *Malheureusement (...) bien que très présente (...) n'a pas été prise en compte* :

Ex. 8

Ce menu sympathique est malheureusement trop riche en graisses pour être conseillé. (FV1)

Ex. 9

Malheureusement, l'incidence de l'huile d'olive (80 % d'AGMI), bien que très présente dans l'alimentation méditerranéenne, n'a pas été prise en compte dans cette étude car, à l'époque, l'intérêt des acides gras monoinsaturés n'était pas connu. (FV101)

Dans Ex. 10, le locuteur ajoute son opinion en précisant *alors que ce serait fort utile* :

Ex. 10

La mention sur l'emballage de la valeur calorique globale de l'aliment allégé et celle de l'aliment courant correspondant, n'est malheureusement pas obligatoire, alors que ce serait fort utile pour le consommateur. (FV114)

Dans certains exemples, les locuteurs jugent préalablement les comportements des diabétiques. Ex. 11 contient les paroles d'un patient diabétique, et dans Ex. 12, le locuteur indique la difficulté de compréhension d'un patient face au diabète :

Ex. 11

La remarque « ça ne me faisait pas mal, alors je pensais que ça n'était pas grave » est malheureusement très fréquente. (FV157)

Ex. 12

Malheureusement, le diabétique n'est généralement pas accompagné dans cette étape de «traduction» et il ne sait pas toujours s'il est ou non concerné par telle ou telle information donnée collectivement, ni comment il pourrait faire pour l'intégrer dans son quotidien, ni si ce qu'il pense devoir faire correspond à ce qui serait le plus utile. (FV153)

Aussi, le locuteur donne des conseils en utilisant la modalité d'Appréciation. Dans Ex. 13, le locuteur explique pourquoi il est recommandé pour les diabétiques de prendre de l'insuline par injection :

Ex. 13

Or, comme malheureusement l'insuline est digérée lorsqu'on l'avale, il faut utiliser des injections sous la peau de manière à éviter le passage par l'estomac. (FV141)

Dans Ex. 14, il conseille au patient de procéder à l'injection d'insuline :

Ex. 14

Dans la mesure du possible, il est également souhaitable d'utiliser des « zonesrapides » le matin et des « zones lentes » le soir, parce qu'il faut que la libération de l'insuline soit plus rapide le matin que le soir. (FV144)

En japonais, la modalité d'Appréciation est trouvée plus fréquemment dans le discours vulgarisé que le discours scientifique. Comme pour le français, l'appréciation peut être mesurée par les aspects positif et négatif. Les éléments positifs sont énoncés lorsque le locuteur donne une valeur subjective au sujet traité. Dans Ex. 15, le locuteur ajoute 幸 (heureusement) pour insister sur l'absence de danger du chrome :

Ex. 15

クロムは、インスリンに対する耐性を改善するミネラルであり、幸い非常に安全なミネラルです。(JS11)

Le chrome est un minéral qui améliore la résistance contre l'insuline. Heureusement, c'est un minéral qui ne présente aucun danger.

Dans Ex. 16, le locuteur recommande au destinataire de pratiquer des exercices adéquats :

Ex. 16

体に負担をかけずに、無理なく続けることができるような運動が好ましいのです。(JV28)

Des exercices qui ne fatiguent pas le corps et qui se pratiquent régulièrement sans difficulté sont préférables.

Ces exemples montrent bien que l'appréciation qui apparaît dans des textes spécialisés montre sûrement la subjectivité des locuteurs. Cette subjectivité n'est pas personnelle, mais elle représente souvent le point de vue de la communauté toute entière. Le cas est identique dans des phrases comportant une appréciation négative :

Ex. 17

残念ながらこの研究では内臓脂肪は測定されていない。(JS28)

Malheureusement la graisse viscérale n'est pas mesurée dans cette étude.

Ex. 18

そんなこと自分には起こらない、と考える人も多いただろうが、実際われわれは臨床の場でこのような例を数多くみてきているので、残念ながら事実である。(JS13)

Beaucoup de gens pensent probablement qu'une telle chose ne leur arrivera jamais, mais nous constatons le contraire dans de nombreux exemples. C'est malheureusement la vérité.

Ex. 19

しかし、発育途上のこどもたちに長期間、厳しい食事制限を課すことは好ましくありません。(JS18)

Cependant, il n'est pas souhaitable que l'on impose un régime alimentaire rigoureux de longue durée aux enfants en pleine croissance.

Dans le discours scientifique, nous avons observé plus de phrases négatives que dans le discours vulgarisé. L'utilisation de la négation reflète à la fois l'attente positive et forte ainsi que la déception des chercheurs du domaine médical. En outre, dans le discours vulgarisé, la négation est peut-être évitée suite à la prise en compte de la réaction possible du grand public. Cela ne signifie pas que la négation est absente dans le discours vulgarisé, car elle est utilisée, par exemple, lorsque le locuteur précise ce qui n'est pas souhaitable de faire dans un traitement diabétique. Ce qui différencie les deux

types de discours est probablement l'intensité de la négation : dans Ex. 20, le locuteur du discours vulgarisé ajoute すこし (un peu) au verbe 控える (diminuer) :

Ex. 20

運動量と食事量は「交換」できませんが、やはり冬は食べる量をすこし控えたほうがよいかもしれません。(JV53)

On ne peut pas « échanger » la quantité d'exercices avec la quantité de repas. Cependant, il vaudrait mieux diminuer un peu la quantité de votre repas en hiver.

Le locuteur dans Ex. 21 encourage même des malades diabétiques :

Ex. 21

残念ながら糖尿病は治ることはありませんが、決して悲観しないで下さい。(JV17)

Malheureusement le diabète ne guérit pas, mais ne désespérez jamais.

L'encouragement est une caractéristique dans le discours vulgarisé. Dans Ex. 22, le locuteur précise, au moyen un marqueur appréciatif, ce que les diabétiques doivent faire :

Ex. 22

毎日入浴して身体の清潔を保つことは良いことです。(JV317)

Garder (votre) hygiène corporelle en prenant un bain tous les jours est une bonne chose.

En résumé, le contenu de l'appréciation est légèrement différent selon le type de discours. Dans le discours scientifique, le locuteur apprécie un fait donné en employant la troisième personne lorsqu'il parle des diabétiques. Dans le discours vulgarisé, où le locuteur considère les diabétiques comme ses destinataires, l'appréciation concerne souvent le traitement diabétique et son détail dans le but d'encourager les patients.

6-2-2-5. Modalité d'Obligation

La modalité d'Obligation en français n'est pas fréquemment rencontrée dans le corpus ; nous avons identifié onze occurrences pour les deux types de discours. En japonais, le discours scientifique contient soixante-trois occurrences et le discours vulgarisé dix-neuf ; le nombre d'occurrences est plus élevé dans le discours scientifique.

En français, nous avons collecté des exemples contenant le verbe auxiliaire « devoir » utilisé dans le sens d'obligation et d'autres expressions telles que *être obligé de*, *avoir besoin de* et *il faudrait*. Le Querler (1996 : 30-31) remarque que le futur et le conditionnel en français caractérisent un « paramètre favorisant l'interprétation de l'énoncé » comme « l'assertion d'une propriété ». Nous avons également élargi le sens de l'obligation en intégrant la notion de nécessité, qui diminue le degré de la contrainte.

Dans le discours scientifique, l'obligation du locuteur est marquée notamment dans le cadre de la recherche ou de la pratique de traitements médicaux :

Ex. 1

Nous devons mener une importante réflexion quant à la gestion de ces différents facteurs, afin de tenter de réduire la fréquence du diabète. (FS5)

Ex. 2

Dans la mesure où une glycémie à jeun supérieure ou égale à 1,26 g/l correspond à une glycémie à la 2^{ème} heure de l'HGPO supérieure ou égale à 2 g/l, on n'a plus besoin de recourir à « l'étalon or » de l'HGPO. (FSdiab)

Ex. 3

Il sera donc nécessaire de travailler sur les outils d'interprétation des mesures. (FS5)

Le locuteur atténue le ton, en insérant des mots tels que *sembler*, ou bien en employant le futur ou le conditionnel :

Ex. 4

Il semble cependant qu'il faudrait également tenir compte de la taille de l'enfant à la naissance dans l'estimation de la macrosomie. (FSdiab)

Ex. 5

La mobilisation de tous les acteurs - soignants, patients et public - sera nécessaire pour faire reculer la maladie. (FS13)

Ex. 6

Des études prospectives seront nécessaires pour valider cette attitude chez le sujet diabétique. (FS4)

En ce qui concerne le discours vulgarisé, les marqueurs de la modalité d'obligation sont globalement similaires à ceux du discours scientifique. Par ailleurs, le contenu de l'obligation est plus détaillé. Ex. 7 explique la nécessité des exercices physiques. Le locuteur ajoute l'adverbe *idéalement* et intègre les paraphrases de certaines expressions telles que *des activités de type musculation et le développement du capital musculaire*.

Ex. 7

L'activité physique ne doit donc pas être négligée pour perdre du poids et il faudrait idéalement avoir des activités de type musculation (travail de la force) et pas seulement des activités qui augmentent la dépense énergétique sans favoriser le développement du capital musculaire (travail de l'endurance). (FVPage6)

Cet exemple ne s'adresse pas directement aux diabétiques. Cependant, nous remarquons que le locuteur est conscient que le suivi des principes des traitements diabétiques par les patients est nécessaire. Ex. 8 insère l'expression *facile à suivre* et Ex. 9 contient l'expression *l'injection beaucoup plus facile* :

Ex. 8

Si nous voulons obtenir une adhésion au long cours à nos recommandations, nous devons bannir le concept trop rigide de régime au profit de celui d'une alimentation équilibrée, adaptée à chaque cas, facile à suivre et au besoin gastronomique. (FV58)

Ex. 9

Ceci est intéressant parce que l'on a rarement besoin de modifier la dose des insulines agissant 24 heures, mais surtout parce que cela rend l'injection beaucoup plus facile par les personnes âgées et/ou ayant une mauvaise vue. (FV143)

Au niveau de l'identification du locuteur, bien qu'il soit un spécialiste du domaine dans la majorité des textes, nous remarquons quelquefois qu'il s'agit en même temps d'un patient diabétique. Ex. 10 est une question posée par un patient :

Ex. 10

Quelles sont les pertes journalières que nous devons compenser par les boissons ? (FV9)

Malgré la variété des expressions, l'obligation dans les textes spécialisés français n'est pas fréquente. Nous pouvons expliquer cela par le fait que l'obligation a tendance à être exprimé par une forme impersonnelle, ce qui réduit la fréquence d'utilisation de cette modalité.

Contrairement au français, les exemples de la modalité d'Obligation en japonais sont nombreux, notamment dans le discours scientifique. L'obligation est exprimée dans plusieurs situations : lorsque des efforts doivent être faits par ceux qui traitent des diabétiques, lorsqu'une liste de points à respecter est présentée, lorsqu'il existe des problèmes à résoudre dans un projet d'avenir, et lorsque la forme de l'obligation est utilisée dans la rédaction pour des raisons de rhétorique.

Une des situations les plus fréquentes est l'instruction des spécialistes du diabète :

Ex. 11

地方ということで、対象患者も高齢者が多いが、各患者個人の能力レベルに合せ、様々な問題点に一つ一つ対処することで、自己管理の重要性の認識に導かなくてはならない。(JS69)

Comme nous sommes dans une campagne, nous avons beaucoup de patients âgés. En nous adaptant au niveau de la capacité de chaque patient, [nous] devons les aider à reconnaître l'importance de l'autocontrôle.

Ex. 12

高齢者糖尿病における自己管理を成功させるために、われわれ医療従事者はこれらの特徴を熟知して患者に対応する必要がある。(JS36)

Afin que l'autocontrôle des diabétiques âgés réussisse, nous, praticiens médicaux, devons connaître parfaitement ces caractéristiques et soigner des malades.

Une autre situation concerne la présentation de la connaissance ou de la technique sur un sujet précis du domaine. Ex. 13 est une remarque sur la différence au sujet de la dose d'un médicament entre le Japon et l'Occident :

Ex. 13

欧米での 1 日用量はメトホルミンで 2,000~3,000mg と日本より遙かに多く、日本での常用量では血糖低下作用がやや弱い点は留意する必要がある。(JS32)

En Occident, la dose quotidienne, en cas de Metoformine, est de 2 000 à 3 000 mg ; elle est considérablement plus grande que celle du Japon. Ainsi (nous) devons reconnaître que l'intensité de la baisse glycémique est légèrement plus faible avec la dose administrée au Japon.

Ex. 14 et Ex. 15 mettent en évidence le regret des médecins sur l'état du traitement diabétique actuel, soit en raison du faible développement de la recherche du domaine, soit en raison du décalage entre la théorie et la pratique du traitement :

Ex. 14

残念ながら、未だ強力な腎症遺伝子の同定には成功していないので、全ての糖尿病患者が腎症に罹患しうると考えて治療にあたらざるを得ない。(JS43)

Malheureusement, nous n'avons pas encore identifié parfaitement le gène de néphropathie. Ainsi [nous] somme obligés de continuer le traitement, en considérant que la néphropathie peut apparaître chez tous les patients diabétiques.

Ex. 15

しかしながら現行の糖尿病治療のスタンダードではこれが適切であり、理論と臨床とのギャップを埋める必要があると感じた。(JS50)

Cependant, [cette façon] est correcte avec la base actuelle du traitement diabétique. [Nous] avons l'impression que l'on devrait compléter le décalage entre la théorie et la pratique.

Dans le discours vulgarisé, l'obligation se trouve en particulier sous la forme de questions posées par des diabétiques. En effet, la majorité des phrases qui contiennent l'obligation dans le discours vulgarisé sont interrogatives :

Ex. 16

インスリン注射をすると一生射ち続けなければならない？ (JV53)

Si [je] commence l'injection de l'insuline, fait-il continuer durant toute la vie ?

Ex. 17

症状がなくても治療しなければならないのですか。(JV303)

Même si [je] ne sens aucun symptôme subjectif, est-ce qu'il faut suivre le traitement ?

Ex. 18

なぜ食事療法をしなければならないのですか？ (JV133)

Pourquoi faut-il suivre le régime alimentaire?

L'utilisation de la modalité de l'obligation dans les questions des diabétiques reflète la difficulté de la maladie chronique. Les patients sont priés de suivre le traitement diabétique, mais il n'est pas toujours facile de comprendre le détail du traitement. En même temps, le fait que les informations diffusées traitent souvent de différents types de diabète en même temps perturbe les patients. En utilisant la forme interrogative, l'auteur reproduit une scène dans laquelle le médecin diagnostique son patient. Les questions peuvent correspondre à celles qui sont souvent posées par des patients. Nous pensons aussi que les réponses à ces questions sont celles que l'auteur désire accentuer.

La modalité de l'obligation est également employée dans la rédaction pour une raison de rhétorique :

Ex. 19

失明して、寝たきりで下の世話をしてもらうようになっては、悲惨と言わざるを得ないでしょう。 (JV144)

La vie doit être misérable si [vous] perdez la vue et si on vous fait la toilette alors que vous restez au lit.

Ex. 20

無理な食事療法を強要するこれまでの治療は糖尿病というものや患者様の毎日の生活の質(QOL)への配慮を欠いたものといわざるを得ません。 (JV256)

Le traitement du régime alimentaire a été imposé jusqu'à maintenant. Il s'agit d'un traitement qui ne prend en considération ni le diabète ni la qualité de vie des patients.

En résumé, les obligations présentes dans les deux discours en japonais sont des éléments considérables de différenciation. Dans le discours scientifique, les locuteurs ont plutôt tendance à imposer des actions à réaliser afin de soigner efficacement et confortablement les patients. Ils diffusent également leurs opinions sur le développement du traitement diabétique, sur la nécessité d'amélioration de l'état actuel et sur l'importance de l'éducation des patients par rapport au diabète.

6-2-2-6. Modalité de Possibilité

En français, nous avons identifié trente-et-une occurrences dans le discours scientifique et trente-six dans le discours vulgarisé. En japonais, le nombre d'occurrences est équilibré entre les deux types de discours : cinquante-sept dans le discours scientifique et cinquante-huit dans le discours vulgarisé.

Les marqueurs de la modalité de Possibilité en français ne sont pas variés. En effet, nous avons élargi le sens de la notion de possibilité en ajoutant des critères tels que *faisable, possible, impossible, réussir*. Malgré cela, tous les exemples caractérisés par la modalité de possibilité contiennent uniquement le verbe auxiliaire *pouvoir*. De plus,

parmi les occurrences du discours scientifique, tous les exemples ont pour sujet *on*, à l'exception d'un seul qui traite d'un séminaire sur le diabète auquel des médecins participent :

Ex. 1

Pr Jean-Paul Riou – Je ne peux pas répondre à la question dans votre cas particulier. (FS5)

Ici, le locuteur exprime clairement son impossibilité de répondre. Toutefois, puisqu'un tel dialogue n'étant pas fréquent dans notre corpus d'étude, nous considérons cet exemple comme un cas particulier.

Pour le reste des exemples, *on* est donc utilisé comme sujet et le verbe auxiliaire *pouvoir* constitue le marqueur exclusif. Autrement dit, la forme qui indique la modalité de Possibilité est unique. En ce qui concerne le temps employé, les verbes sont majoritairement conjugués au présent, et occasionnellement à l'imparfait. Quant aux verbes attachés à l'auxiliaire *pouvoir*, nous remarquons que la majorité d'entre eux contiennent des sens cognitif et perceptif qui reflètent des observations du locuteur. Il s'agit notamment des verbes *constater*, *découvrir*, *remarquer*, *admettre* et *voir*. Voici quelques exemples :

Ex. 2

On peut constater parfois une discrète perte de poids (1 à 3 kg) et une asthénie, mais le malade peut se sentir parfaitement bien. (FSdiab)

Ex. 3

On peut parfois découvrir un diabète à cette occasion dans 10 % des cas. (FS5)

Ex. 4

Ces quelques données reflètent la complexité de l'action de l'insuline et on peut remarquer que les processus métaboliques inhibés par l'insuline nécessitent de faibles concentrations d'insuline alors que les réactions biochimiques stimulées par l'insuline nécessitent des concentrations plus élevées en cette hormone. (FS60)

Ces verbes expriment des pensées analytiques. Les verbes *penser*, *supposer*, *considérer*, *dire* et *analyser* servent également à mettre en valeur les analyses du locuteur. Voici quelques autres exemples :

Ex. 5

Pendant on peut penser que les différences de pratiques médicales entre les États-Unis et l'Europe expliquent en partie ces écarts. (FS57)

Ex. 6

Bien que cette étude n'ait pas été réalisée avec des régimes à très basse teneur calorique, on peut en première approximation considérer que les résultats auraient été similaires avec des VLCDs (...) (FS61)

Des verbes exprimant les actions du locuteur sont également attachés à *pouvoir*, comme *dire*, *citer*, *proposer* ou encore *recommander*. Ils sont utilisés lorsque le locuteur présente une conclusion, une remarque, une proposition, etc. La modalité de Possibilité n'a pas de forte signification en tant que modalité, mais elle est plutôt insérée dans les phrases en tant que technique de rhétorique.

Ex. 7

On peut proposer la classification simplifiée suivante de la rétinopathie diabétique (FSdiab)

Ex. 8

Parmi ces facteurs, on peut citer le phénomène de la "mal-bouffe", avec une tendance à la nourriture à forte teneur en graisses. (FS17)

Enfin, nous remarquons l'utilisation de verbes propres au domaine médical et notamment dans la phase de diagnostic :

Ex. 9

On peut dépister précocement une dénervation cardiaque parasympathique par l'étude des variations de la fréquence cardiaque lors de la respiration profonde, lors de la manœuvre de Valsalva et lors du passage de la position couchée à la position debout. (FSdiab)

Ex. 10

En réalité, les lésions anatomiques telles qu'on peut les diagnostiquer par l'imagerie vasculaire non invasive (ou lors d'études autopsiques) sont encore plus fréquentes chez le diabétique (...) (FSdiab)

Ex. 11

En cas de positivité de l'épreuve de jeûne, on peut évoquer deux diagnostics différentiels de l'insulinome : les hypoglycémies auto-immunes qui surviennent sur un terrain le plus souvent déjà connu d'auto-immunité. (FSdiab)

Quant au discours vulgarisé, la majorité des exemples incluent des verbes qui permettent au locuteur d'argumenter. Nous avons reconnu des verbes tels que *dire*, *mentionner*, *souligner*, *citer*, *noter* ou *constater* qui introduisent des informations métalangagières, des verbes de jugement tels que *considérer*, *penser* ou *estimer*, et des verbes tels que *comparer*, *schématiser*, *classer* et *proposer* qui ont un sens structurel. Le locuteur du discours vulgarisé donne des exemples de repas pour diabétiques (Ex. 12, Ex. 13), diffuse des informations liées au diabète (Ex. 14) et propose leur propre analyse suite à leurs recherches (Ex. 15 et Ex. 16) :

Ex. 12

Et on peut même dire que plus le nombre de repas par jour est faible, plus la capacité de reprise de poids ultérieure est importante. (SV1)

Ex. 13

Sachant qu'un vin rouge contient entre 10 et 12 % d'alcool, et que l'alcool a un rendement énergétique élevé (7 Cal/g), on peut en déduire qu'un verre de vin apporte en moyenne 70 Cal. (SV107)

Ex. 14

Dans ces cas on peut constater une plus forte tendance à l'élévation de la glycémie après le repas, et la restauration d'une capacité normale de stockage dans les muscles passe par une réduction du poids s'il est excessif et par une augmentation de l'activité physique. (SV149)

Ex. 15

On peut schématiser le rôle de l'insuline de la façon suivante (...) (SV146)

Ex. 16

• et on a ensuite rapporté ce nombre à 1000 afin de pouvoir comparer les chiffres des différents pays. (SV101)

Nous n'avons pas constaté de différences considérables entre les deux types de discours au niveau des expressions de la modalité de Possibilité, mise à part l'utilisation fréquente des verbes cognitifs dans le discours scientifique. Les exemples collectés dans les deux types de discours présentent majoritairement le point de vue du locuteur, argumenté dans ses propres énoncés. Le verbe auxiliaire *pouvoir* est utilisé davantage pour accentuer les remarques du locuteur que pour démontrer ses capacités.

En japonais, dans le discours scientifique, des marqueurs de possibilité sont utilisés lorsque le locuteur confirme ou accentue une remarque, le résultat d'une expérimentation ou d'une recherche. Cela signifie que le sens de la possibilité n'est pas très fort. Ce type de phrases est construit notamment avec le verbe *いう* (dire) conjugué à la forme exprimant la possibilité :

Ex. 17

したがって、定期的に数日間の食事記録表を書かせ、食事内容をチェックすることも大切であると言える。(JS69)

Par conséquent, [nous] pouvons dire qu'il est également important de demander aux patients de noter régulièrement ce qu'ils ont mangé pendant les deux ou trois derniers jours afin que nous puissions vérifier leurs repas.

Ex. 18

一般的には罹病期間の短い、あるいは年齢のより若い症例が、内因性インスリン分泌の回復がより早く、より著明であるといえる。(JS25)

[Nous] pouvons dire que, généralement, la reprise de la sécrétion interne d'insuline est plus rapide et plus considérable chez des patients qui viennent d'avoir le diabète ou chez des patients plus jeunes.

Cette forme employée en tant que rhétorique se trouve également, et fréquemment même, dans le discours vulgarisé, alors que le contenu des phrases est plus général, avec une information moins technique que celle que diffuse le discours scientifique :

Ex. 19

まさに糖尿病は、現代の国民病といえるでしょう。(JV142)

[Nous] pouvons dire que le diabète est vraiment une maladie nationale, de nos jours.

Ex. 20

運動療法とあわせて行うともっとも理想的なダイエット療法といえるでしょう。

(JV193)

[Nous] pouvons dire que c'est le traitement idéal du régime, si on le combine avec le traitement basé sur des exercices physiques.

Ces exemples montrent la caractéristique rhétorique de la rédaction scientifique, c'est-à-dire l'usage du verbe auxiliaire, voire de la modalité, pour accentuer l'affirmation du locuteur. La forme que nous venons d'aborder est utilisée dans les médias ou dans les livres, mais rarement dans la conversation générale.

La modalité de possibilité en japonais s'utilise aussi lors de la déclaration d'un succès ou de l'achèvement d'un objectif préalablement mentionné dans le texte :

Ex. 21

しかし、糖尿病患者の食事の自己管理に対する自己効力の支援について、一定の示唆を得ることができた。(JS5)

Cependant, [nous] avons pu obtenir un niveau relativement positif en ce qui concerne l'amélioration de la propre efficacité des patients diabétiques dans l'autocontrôle lors de leurs repas.

Ex. 22

(...) まだまだ難関はありそうであるが、本件にてのアプローチが正しいことを証明することが出来たのではないかと自負している。(JS50)

Il y aura encore des difficultés, mais [nous] sommes fiers d'avoir pu prouver que notre approche était bonne.

Ex. 23

当教室においても、術後に一過性の高血糖(500mg/dl 以上)を呈する症例を経験したが、適切なインスリン投与により、すべてコントロールすることができた。(JS48)

Dans notre classe [d'éducation diabétique], [nous] avons eu un cas où un patient, après l'opération, souffrait d'hyperglycémie (plus de 500 mg/dl) passagère, mais [nous] avons pu contrôler totalement [sa glycémie] grâce à l'insuline administrée de façon appropriée.

Contrairement aux exemples ci-dessus, l'impossibilité est aussi fréquemment exprimée dans le discours scientifique. Cette notion n'exprime pas l'échec du locuteur ; il s'agit d'une impossibilité logique :

Ex. 24

したがって、糖尿病の出現としてインスリンの枯渇が原因とは考えられない。(JS22)

Par conséquent, [nous] ne pouvons pas penser que la cause de l'apparition du diabète est le manque d'insuline.

Enfin, dans les deux discours, la possibilité se trouve également dans sa première acception :

Ex. 25

「営業をやってるからアルコールはやめられない。」(JS40)

« Comme je travaille dans les affaires, [je] ne peux pas arrêter l'alcool. »

Ex. 26

よく、「糖尿病の薬を始めたら、やめられないのですか?」という質問があります。

(JV144)

Souvent on [me] pose la question suivante : « Si [je] commence le traitement diabétique par la prise de médicaments, je ne pourrai plus l'arrêter ? »

Les locuteurs dans les citations de ces exemples sont des patients diabétiques. Autrement dit, il existe deux locuteurs différents dans ces phrases : le médecin et son patient. La modalité de Possibilité est donc influencée par l'identité du locuteur. Le discours est composé par ce mélange de locuteurs et leur vocabulaire respectif. Lorsque nous analysons chaque type de discours, cette coexistence peut déranger l'harmonie discursive. Cependant, si nous nous référons à l'aspect pratique du langage dans le discours, ce phénomène doit être considéré comme un des objets de notre analyse.

6-2-2-7. Modalité de Vouloir

Le nombre d'occurrences de la modalité de Vouloir est différent selon les deux langues : en français, quel que soit le type de discours, le nombre d'occurrences est très limité – deux dans le discours scientifique et trois dans le discours vulgarisé ; en japonais, le discours scientifique en contient quarante-six et le discours vulgarisé trente-cinq.

En français scientifique, les deux occurrences se situent dans la partie où les locuteurs montrent leur désir dans le cadre de leur recherche. Ex. 1 exprime le souhait du locuteur de voir appliquées les recommandations concernant les traitements diabétiques :

Ex. 1

En guise de conclusion, nous souhaiterions que les recommandations qui viennent d'être énoncées puissent servir de guide à ceux qui les liront, en soulignant bien que nous n'avons jamais eu la prétention de les ériger en règles rigides car les recommandations d'aujourd'hui

risquent de ne plus être celles de demain, en raison de l'évolution permanente des concepts nutritionnels. (FSpage4)

Ex. 2 utilise la forme impersonnelle, mais nous l'avons identifié en tant que modalité de vouloir parce qu'il exprime l'attitude du locuteur non seulement par l'expression *à espérer*, mais également par les expressions *convaincre*, *nécessaire* et *plus fortement*, qui fortifient le souhait du locuteur :

Ex. 2

Il est à espérer que ces résultats permettront de convaincre les ministères de la santé et de la recherche qu'il est nécessaire d'investir plus fortement dans ce domaine de la recherche médicale. (FS16)

Dans ces deux cas, la volonté des locuteurs est exprimée par les verbes *souhaiter* et *espérer* bien que son intensité n'est pas aussi forte que pour les verbes *vouloir* ou *désirer*.

En ce qui concerne le discours vulgarisé, l'un des deux exemples contient le verbe *souhaiter* au conditionnel, et l'autre l'expression *avoir envie de*. Dans le long texte qui compose Ex. 3, la modalité de Vouloir se trouve dans une partie entre parenthèses. Elle reproduit le diagnostic du médecin lors de l'examen d'un patient diabétique :

Ex. 3

Mais là également, ce n'est pas tellement le savoir théorique qui doit être réévalué, mais le savoir faire pratique, tant en ce qui concerne les gestes (modalités des glycémies capillaires, des injections d'insuline...), que les prises de décision (modalités de l'alimentation équilibrée, adaptation des doses d'insuline, prévention des hypoglycémies), les réactions face aux situations critiques et les mesures adoptées pour éviter qu'elles se produisent (montrez-moi ce que vous avez sur vous pour traiter une hypoglycémie... qu'avez vous placé comme glucides de secours dans la boîte à gant de votre voiture... permettez que j'examine l'intérieur de vos chaussures... pour la prochaine consultation, je souhaiterai que vous veniez avec votre deuxième paire de chaussures... la dernière fois que vous avez renouvelé votre glucagon périmé, avez-vous simplement jeté le flacon ou avez-vous fait préparer cette injection par votre conjoint et avez-vous revu avec lui la façon dont il pourrait être amené à vous faire cette injection...). (FV153)

Dans Ex. 4, le locuteur parle d'une généralité en utilisant la deuxième personne du pluriel :

Ex. 4

La chaleur modifie nos habitudes alimentaires parce que nous n'avons pas envie des mêmes choses. (FV166)

Avec un nombre d'exemples aussi limité, il est difficile de dresser une conclusion au sujet des modalités de Vouloir en français. Le fait que la volonté n'est que peu fréquemment rencontrée dans notre corpus d'étude en français est intéressant en soi.

Nous supposons que cette absence doit être compensée au moyen d'autres expressions, telle la forme impersonnelle *il est souhaitable*.

Quant au japonais, le nombre d'occurrences de la modalité de Vouloir est relativement élevé pour chacun des deux types de discours. Cette modalité apparaît dans deux situations : lorsque le locuteur souhaite que d'autres personnes réalisent des actions, et lorsqu'il exprime la volonté pour ce qui le concerne. Dans notre corpus spécialisé, le premier type de vouloir se rencontre plus fréquemment dans le discours vulgarisé, alors que le second type se rencontre plus fréquemment dans le discours scientifique.

Dans les textes scientifiques, la volonté de voir réaliser quelque chose par autrui figure notamment dans les instructions des médecins ou dans les questions posées à un spécialiste :

Ex. 5

指導する方に知ってほしいこと (JS60)

Les choses que [nous] souhaitons aux instructeurs de connaître

Ex. 6

従って、大量に飲用しないよう患者に注意し、飲用について主治医に連絡するよう指導されたい。(JS58)

Par conséquent, [je] souhaite que [vous] expliquiez à vos patients de ne pas trop prendre (ce médicament) et de contacter leur médecin traitant afin qu'il leur explique bien le mode d'emploi.

Ex. 7

久保田三郎 (向ヶ丘久保田内科) UKPDS の結果で、細小血管障害の三つのイベントに関して読まれた数字が多少違っていたと思いますが、あれは血糖コントロールによってその合併症の起こり方に有意差が出たのかどうか、教えていただきたいと思います。(JS31)

Saburo KUBOTA (Généraliste du Cabinet Mukougaoka-Kubota) : Dans le résultat de l'UKPDS, [je] crois que les trois chiffres que vous avez indiqués au sujet de trois perturbations au niveau des veines capillaires étaient différents. [J']aimerais que vous m'expliquiez si c'est le contrôle glycémique qui a différencié la manière dont les complications sont apparues.

En ce qui concerne le discours vulgarisé, le vouloir du locuteur de voir réalisée une action par autrui s'exprime dans des demandes faites aux diabétiques pour la majorité des cas :

Ex. 10

[インスリン非依存型]糖尿病のかなりの方が食事と運動でよくなりますから、是非しっかり実行したいものです。(JV189)

La majorité des patients atteints de diabète [insulino-non dépendant] améliore leur état en effectuant un régime alimentaire et des exercices physiques. [Je] souhaite absolument que [vous] les pratiquiez.

Ex. 11

糖尿病の治療をするのは患者さん自身ですから、主治医からインスリン注射を勧められた場合は、よく話を聞いて、納得して、積極的にインスリン注射に取り組んでほしいと思います。(JV216)

Ceux qui abordent le traitement diabétique sont les patients eux-mêmes. Si [vous] médecin traitant vous recommande l'injection d'insuline, [je] veux que vous l'écoutez bien, que [vous] compreniez bien et que [vous] pratiquiez bien l'injection d'insuline, avec motivation.

Ex. 12

気を付けて欲しいのはバランスよく色々なものを食べることです。(JV332)

[Je] veux [vous] demander de manger des aliments variés et bien équilibrés.

En ce qui concerne la volonté exprimée par le locuteur de réaliser une action par lui-même, des expressions méta-langagières permettent d'annoncer l'objectif de sa présentation, la conclusion de son étude et les perspectives pour sa recherche future dans le discours scientifique :

Ex. 13

本稿では、生活習慣，なかでも食習慣と運動習慣が 2 型糖尿病の発症に及ぼす影響について，最近の進歩を踏まえて解説したい。(JS17)

Dans cet article, [nous] voulons expliquer, en tenant compte des dernières informations obtenues, l'influence des habitudes de la vie quotidienne, notamment l'influence des habitudes alimentaires et des pratiques physiques sur le diabète de type 2.

Ex. 14

これらの相互関係を主に高脂血症から概説したい。(JS22)

[Je] veux expliquer la relation corrélative, en particulier du point de vue de l'hypercholestérolémie.

Ex. 15

内因性インスリン分泌を回復させることが，2 型糖尿病に対するインスリン療法導入の目的の一つとなりつつあることを強調したい。(JS25)

[Nous] voulons accentuer le fait que l'amélioration de la sécrétion interne d'insuline devient de plus en plus un objectif à atteindre lors du commencement de la « thérapie d'insuline » pour le diabète de type 2.

Ex. 16

また、今回は糖尿病を対象としたが、実地医家より、高血圧、高脂血症、喘息での同様のシステムを早急に開発して欲しいとの強い要望も出てきているので、本研究開発の成果をもとに、これらの緊急課題の実現にも取り組んでゆきたい。(JS50)

Comme autre remarque, cette fois [nous] avons ciblé le diabète dans notre étude, mais les médecins qui ont participé à l'expérimentation [nous] ont demandé de faire le système similaire pour l'hypertension, l'hypercholestérolémie et l'asthme. En nous basant sur le résultat de notre présente étude, [nous] souhaitons répondre à cette demande, qui est en effet assez urgente.

Dans le discours vulgarisé, la motivation et le souhait personnel ou professionnel sont, comme dans le discours scientifique, exprimés par la modalité de Vouloir :

Ex.17

今後、多くの方に参加していただけるような教室にしていきたいと思います。(JV169)

À l'avenir, [je] souhaite organiser une classe [d'éducation diabétique] à laquelle beaucoup de personnes veulent participer.

Enfin, un certain nombre de textes du discours scientifiques expriment le souhait des chercheurs d'améliorer ou de développer la médecine afin de sauver et d'aider des diabétiques :

Ex. 18

生活支援者である看護婦がその行動とともに、力になりたいという気持ちや姿勢までも届けることが出来ればと切に願う。(JS40)

En tant qu'aide de la vie quotidienne, [nous], les infirmières, souhaitons fortement pouvoir offrir non seulement des prestations professionnelles, mais également de la sympathie en adoptant une bonne attitude pour aider [des patients].

Ex. 19

今後、不安定な血糖値に悩まされている多くの糖尿病患者に、本システムが利用され、QOLの向上に役立つ事を期待している。(JS10)

À l'avenir, [nous] souhaitons que ce système soit utilisé à l'avenir par des diabétiques qui ont souffert suite à une glycémie instable, et que cette utilisation améliore leur qualité de vie.

En analysant leurs recherches et leurs pratiques professionnelles de tous les jours, nous avons constaté que le souhait des personnels du domaine médical est fortement exprimé avec des marqueurs de la modalité de Vouloir. Nous rappelons ici qu'un des critères qui définissent la communauté de discours, présentée dans le chapitre 1, est l'objectif commun entre les membres d'une communauté. En examinant la modalité de Vouloir, nous constatons que le souhait des médecins répond à un objectif important partagé par la communauté scientifique toute entière, à savoir améliorer l'état de santé des diabétiques. Leur volonté est exprimée de façon explicite.

6-2-2-8. Modalité de Déclaration

La modalité de Déclaration dans notre corpus d'étude est très fréquente. En français, nous avons collecté cent six occurrences dans le discours scientifique et cent cinquante-sept dans le discours vulgarisé. En japonais, cinquante et une occurrences ont été collectées dans le discours scientifique et deux cent soixante-seize dans le discours vulgarisé.

En français, nous avons cherché, au moyen des marqueurs, les marqueurs qui contiennent le sens de déclaration, tels que *à vrai dire, en fait, en effet*. Dans le discours scientifique, les deux derniers marqueurs sont utilisés. Malgré la faible variété des marqueurs, nous nous sommes concentrée sur le contenu de chaque exemple collecté. Par exemple, les marqueurs *en effet* et *en fait* sont utilisés lorsque le locuteur explique, développe ou résume un thème :

Ex. 1

L'adoption des nouveaux critères diagnostiques constitue en fait une simplification en permettant de faire correspondre ce chiffre de glycémie après charge en glucose à son équivalent glycémique à jeun qui est de 1,26 g/l (7 mmol/l). (FS187)

Ex. 2

En fait, l'objectif n'est pas simplement couvrir toute la journée mais aussi éviter les excursions glycémiques. (FS54)

Ex. 3

Elle finance en effet la recherche dans toutes les spécialités – de la psychiatrie aux maladies rares –, même si les trois pôles majeurs sont les neurosciences, les maladies cardiovasculaires et les cancers. (FS5)

Aussi, ces marqueurs sont employés lorsque le locuteur tire une conclusion ou fournit un résultat. Le locuteur d'Ex. 4 emploie le mot *faible* pour exprimer la probabilité du développement d'une complication liée au diabète :

Ex. 4

L'intervalle de 3 ans correspond à un avis d'experts : la probabilité de développer une complication liée au diabète en l'espace de 3 ans est en effet faible. (FS2)

Le locuteur d'Ex. 5 insère l'expression « beaucoup plus fort » :

Ex. 5

Les haplotypes de prédisposition concernent des spécificités HLA de classe II : ces associations sont en effet beaucoup plus fortes que celles qui ont été initialement décrites avec les antigènes HLA de classe I : A1, B8, B18 et B15. (FS4)

Le même marqueur est également utilisé lorsque le locuteur donne un détail :

Ex. 6

Le lait écrémé et le yaourt à 0 % MG ne présentent pas d'intérêt ; en effet le lait 1/2 écrémé et le yaourt ordinaire ne contiennent significativement pas plus de graisses. (FS3)

La modalité de la Déclaration se trouve à de nombreuses reprises dans le discours scientifique. Contrairement à l'impact de verbes déclaratifs tels que *avouer* et *confesser*, dont la présence n'a pas été identifiée dans notre corpus d'étude, la déclaration du locuteur a ici une faible intensité. Cette déclaration a pour objectif de faire connaître

quelque chose d'une manière expressive et évidente. Les modalités déclaratives que nous venons de voir dévoilent des éléments que le destinataire ne connaît probablement pas, mais le ton des énoncés est plutôt neutre. Afin de confirmer – ou infirmer – cette interprétation, nous allons regarder des exemples du discours vulgarisé.

Dans le discours vulgarisé, les exemples concernent majoritairement l'alimentation, la connaissance de base du corps humain ou du diabète, etc. Le locuteur du discours vulgarisé a tendance à utiliser un vocabulaire simple et précis, en expliquant un terme, comme c'est le cas pour Ex. 7 :

Ex. 7

En fait les protéines sont les constituants essentiels de la matière vivante animale. (FV42)

Avec les marqueurs de la modalité de Déclaration, le locuteur développe souvent un sujet difficile et détaillé. Dans Ex. 8, le locuteur explique la contenance importante en graisse des cacahuètes en indiquant des pourcentages :

Ex. 8

Un autre produit en vogue sont les cacahuètes grillées à sec, dont la publicité pourrait faire penser qu'elles apportent moins de graisses et de calories que les cacahuètes classiques grillées dans un bain d'huile. En fait, en raison de la très forte proportion en matière grasse de la graine elle-même (50 %), l'apport extérieur pour le grillage (environ 2 %) est négligeable. (FV3)

Dans Ex. 9, le locuteur apporte d'abord des éléments d'explication sur la classification des glucides de base, et précise ensuite l'existence d'exceptions :

Ex. 9

La séparation des glucides en sucres rapides et lents a pendant longtemps été estimée superposable à la classification basée sur leur structure chimique (sucres de structure simple / sucres de structure complexe), et à la classification basée sur l'existence ou non d'un goût sucré (goût sucré => sucre rapide / pas de goût sucré => sucre lent, parfois aussi appelé sucre caché). En fait, cette classification n'est que partiellement exacte, d'une part car certains sucres de structure simple font moins monter la glycémie que d'autres sucres simples, et d'autre part car l'organisme humain est capable de digérer très rapidement certains sucres de structure complexe avec pour conséquence une élévation très rapide de la glycémie. (FV64)

Enfin, l'exemple suivant concerne les édulcorants qui se substituent au sucre. Dans ce texte, la première phrase indique la présence d'édulcorants. La deuxième phrase, en commençant par *néanmoins*, avertit le lecteur. La troisième phrase explique la raison de l'avertissement. Le terme *palatabilité* est paraphrasé par *effet en bouche*. Au total, les trois phrases contiennent plusieurs informations utiles pour ceux qui ont besoin de contrôler la prise de sucre :

Ex. 10

Le sucre est remplacé par un ou plusieurs édulcorants de synthèse pour restituer le goût sucré. Néanmoins, il ne faut pas s'attendre à obtenir un produit identique au soda de référence. En effet, la palatabilité, autrement dit l'effet en bouche ne sera pas le même avec la boisson light parce que le sucre n'a pas uniquement un pouvoir édulcorant mais il est aussi une substance de charge dont les propriétés physiques influent sur la consistance du produit. (FV94)

En japonais, les énoncés déclaratifs sont nombreux, en particulier dans le discours vulgarisé. Ce résultat a deux principales explications. D'abord, la déclaration dans un texte scientifique fonctionne souvent en tant que rhétorique. Ensuite, les éléments tels qu'une nouvelle information, un résultat ou une vérité scientifique sont dévoilés pour attirer l'attention du lecteur.

En général, dans un article scientifique, la forme déclarative permet de rendre plus claire la présentation d'une introduction, d'un résultat de recherche, ou d'une conclusion pour un sujet traité. Par exemple, Ex. 11 insère 実は (en effet) pour accentuer le fait que le régime alimentaire est essentiel au traitement, mais que sa pratique est très difficile :

Ex. 11

糖尿病治療の基本となる食事療法であるが、実はこれが一番難しい。(JS13)

Le régime alimentaire est la base du traitement diabétique, mais c'est en effet le traitement le plus difficile.

Ex. 12 modifie le verbe できます en でてくるのです. Cette modification ajoute à la phrase une subjectivité du locuteur à propos du sujet abordé :

Ex. 12

しかしながらもっと多彩な症状が境界型糖尿病ですでにでてくるのです。(JS65)

Cependant, des symptômes plus variés apparaissent déjà chez des pré-diabétiques.

La forme のです, ou sa variation plus familière んです, étant un marqueur subjectif, les verbes attachés sont d'ordre affectif: 気がするのですが (j'ai l'impression que), 思うのですが (je pense que), 素人なんですけど (alors que je suis totalement débutant dans ce domaine), 患者さんをおどすような感じがして嫌なのだが (je déteste car j'ai l'impression de menacer mes patients, mais). Toutes ces expressions sont insérées au début ou à la fin d'une phrase pour indiquer la subjectivité du locuteur. Dans le discours scientifique, l'insertion de la subjectivité de cette façon peut être interprétée comme l'expression de la modestie du locuteur par rapport à son destinataire, un signe d'hésitation avant de déclarer une vérité ou une information choquante, ou une réfutation du raisonnement du destinataire.

Dans le discours vulgarisé, les marqueurs déclaratifs ont, comme dans le discours scientifique, plusieurs utilisations sémantiques. Tout d'abord, la modalité de déclaration est employée pour permettre au locuteur d'avouer quelque chose :

Ex. 13

実はこの間、家内も軽度の糖尿病であると判断されました。(JV33)

En effet, il y a quelque temps, ma femme a été diagnostiquée comme diabétique légère.

Ex. 14

勤務していた会社の集団検診を受けた際、空腹時の血糖値が何と430だったのです。(JV33)

Lors de la visite médicale en groupe réalisée dans l'entreprise au sein de laquelle [je] travaillais, mon taux de glycémie à jeun s'élevait, à [ma] surprise, à 430.

Ensuite, la déclaration accentue un propos. En d'autres mots, le sens déclaratif est atténué et évolue vers un sens persuasif ou, au contraire, menaçant envers le destinataire. Voici quelques exemples de ce type :

Ex. 15

糖尿病は、良く知れば、必ず克服できる病気なのです。(JV196)

Le diabète est effectivement une maladie que l'on peut sûrement vaincre, à la seule condition de bien la connaître.

Ex. 16

できるだけ早く始めた方がよいのです。(JV144)

En effet, ce serait bien de commencer le plus tôt que possible.

Ex. 17

インスリン治療は体によいのです (JV146)

En effet, la thérapie d'insuline est bonne pour le corps.

Ex. 18

血糖値が高いままほうっておくと、恐ろしい合併症が待っているのです。(JV17)

Si [vous] négligez une glycémie élevée, de terrifiantes complications (vous) attendent.

Ces exemples sont tous exprimés avec des mots simples et faciles à comprendre. De plus, d'autres éléments mettent l'accent sur la nature déclarative. Ex. 15 contient l'adverbe 必ず (sûrement) et Ex. 18 modifie le mot 合併症 (des complications) avec l'adjectif 恐ろしい (terrifiant), et le personnifie 合併症が待っている (des complications vous attendent). Les adverbes, les adjectifs affectifs et la personnification sont des caractéristiques typiques du texte vulgarisé. Ces éléments, pour ainsi dire, dramatisent l'état du diabète présenté dans la phrase scientifique, en capturant l'attention et en facilitant la compréhension du destinataire.

6-2-2-9. Modalité de Proclamation

Nous avons trouvé un nombre déséquilibré d'occurrences des marqueurs de la modalité de Proclamation. En français, nous avons identifié onze occurrences dans le discours scientifique et quarante-cinq dans le discours vulgarisé. En japonais, nous avons trouvé vingt-huit occurrences dans le discours scientifique et dix-neuf dans le discours vulgarisé.

En français, nous avons élargi le sens de la proclamation en prenant également en compte des informations méta-langagières employées par le locuteur pour annoncer un élément à venir. Voici quelques exemples pour le discours scientifique :

Ex. 1

Pour un diabétique de type 2 non compliqué dont l'équilibre est stable, le rythme de suivi recommandé et représenté sur le tableau suivant : (...) (FSdiab)

Ex. 2

Le bilan suivant est recommandé par l'ANAES au moment de la découverte du diabète (des complications peuvent déjà être présentes), puis chaque année: (...) (FS2)

Ex. 3

Les différents risques sont résumés dans le tableau ci-dessous : (...) (FSdiab)

La modalité de Proclamation apparaît également lorsque le locuteur donne des détails ou des exemples dans son texte. Ex. 4 détaille le traitement du coma hypoglycémique.

Ex. 4

En cas de coma hypoglycémique, le traitement est le suivant : injection en intra-veineuse directe de glucosé hypertonique à 30 % (3 à 4 ampoules) et pose d'une perfusion de glucosé à 10 %. (FSdiab)

Pour ce qui concerne le discours vulgarisé, le nombre d'occurrences est plus élevé que dans le discours scientifique. Nous avons trouvé quarante-cinq exemples, la majorité d'entre eux étant trouvés avec les marqueurs *suivant* et *voici*. Ce dernier n'a pas été détecté dans le discours scientifique. Au niveau de la structure, nous ne trouvons pas de différence entre les deux types de discours. Au niveau du contenu, les éléments distinctifs sont des exemples de nourriture, des explications très détaillées au sujet du traitement diabétique, etc. :

Ex. 5

Ils expriment un pourcentage par rapport à un glucide de référence, ou étalon, en l'occurrence le pain de mie blanc pour le tableau ci-dessous. (FV23)

Ex. 6

Le choix des huiles le plus approprié pour un bon apport et un équilibre optimal entre les acides gras w6 et w3 est le suivant : huile de Colza, de soja, de noix. (FV168)

Ex. 7

Voici des éléments de réponse à l'aide d'exemples concrets. (FV119)

En outre, la modalité de proclamation dans le discours vulgarisé met en valeur la proximité entre le locuteur et son destinataire. Ex. 8 est un exemple typique : le locuteur parle directement au destinataire en lui indiquant les teneurs en cholestérol, et lui donne une consigne au sujet des graisses :

Ex. 8

Vous trouverez ci-dessous les teneurs en cholestérol des aliments les plus riches en cholestérol, mais il est important de garder en mémoire qu'un aliment gras ne peut pas être consommé sans restriction même s'il ne contient pas ou peu de cholestérol. (FVPage10)

Dans de nombreux textes vulgarisés, le destinataire apparaît à la deuxième personne. Le locuteur présuppose donc que les lecteurs sont des patients diabétiques. Dans Ex. 9, le locuteur recommande au lecteur de discuter avec son médecin et son diététicien, en suivant les recommandations présentées dans le texte :

Ex. 9

Les recommandations ci-dessous sont des exemples pour que vous puissiez discuter avec votre médecin et votre diététicien(ne). (FV44)

Ex. 10 annonce un tableau qui peut aider les patients diabétiques dans leurs repas :

Ex. 10

Voici un tableau pour vous aider dans votre choix, mais rappelez-vous que la modération est de rigueur, que l'on soit diabétique ou non, et que le «paradoxe français» est attribué au vin et non à toutes les boissons alcoolisées (FV110)

Ex. 11 donne un conseil au sujet du choix des repas lorsque le patient est en déplacement :

Ex. 11

Il est recommandé de ne pas sauter de repas : si vous êtes à l'extérieur, vous pouvez choisir un menu parmi les exemples suivants (...) (FV1)

Les occurrences de la proclamation en japonais apparaissent, comme pour le français, lorsque le locuteur insère des informations méta-langagières, notamment lorsqu'il annonce une explication qu'il s'apprête à donner. Les expressions utilisées pour marquer cette modalité sont formelles, voire stéréotypées. L'expression 以下に(dans la partie qui suit, désormais) est fréquemment utilisée, accompagnée de verbes tels que 述べる(expliquer), 示す(montrer), する(faire) et 記す(décrire) :

Ex. 12

以下に本システムとその効果について述べる。(JS26)

[Nous] expliquons le système ainsi que ses effets dans la partie qui suit.

Ex. 13

コミュニケーションスキル：対人コミュニケーション技能のレベルを測定することを目的とし、菊池（1988）によって開発された社会的スキル尺度（以下、Kiss-18 とする）の 18 項目を使用した。(JS5)

Capacité communicationnelle : elle a pour objectif de mesurer le niveau de la capacité de communication avec autrui. [Nous] avons utilisé dix-huit critères pour mesurer la capacité sociale développée par Kikuchi en 1988 (désormais abrégé en Kiss-18).

L'expression 次のような (le suivant) annonce des exemples, des points à respecter ou une citation :

Ex. 14

糖尿病患者の血糖値を大きく変化させる要因として次のようなものが考えられる。(JS26)

Les éléments qui causent le large changement du taux de glycémie des diabétiques sont les suivants.

Nous notons d'autres formes typiques dans le discours scientifique : il s'agit des expressions 本稿では(dans cet article) et 本研究では(dans cette étude). Ces formes sont souvent ajoutées dans l'introduction de l'article lorsque le locuteur explique son objectif et son intention.

Ex. 15

本稿では, その代表的な臨床試験である DCCT, Kumamoto Study, そして UKPDS について概説する. (JS31)

Dans cet article, (nous) expliquons des expérimentations pratiques et très connues : DCCT, Kumamoto Study et UKPDS.

Dans le discours vulgarisé, les verbes accompagnés de la modalité de Proclamation sont plus variés. Avec l'expression 以下(dans la partie qui suit, désormais), par exemple, les verbes utilisés sont tous différents : まとめる(grouper), 列挙する(énumérer), 紹介する(présenter) et 示す(montrer). Contrairement au niveau structurel, dans lequel les deux types de discours ne sont pas particulièrement différenciés, au niveau sémantique il existe quelques différences. Dans le discours scientifique, l'énumération des éléments a pour objectif de présenter l'information relative au sujet ou aux hypothèses de l'auteur. Dans le discours vulgarisé, l'énumération a le même objectif, mais l'information est présentée de telle façon qu'elle soit utile au lecteur pour son apprentissage. Autrement dit, l'auteur reconnaît que son statut est plus élevé que celui du lecteur, ce qui lui permet de lui expliquer les sujets relatifs à son domaine de spécialisation. Dans Ex. 16, l'auteur insère l'adverbe 簡単に(brièvement) :

Ex. 16

以下に「糖尿病治療の三本柱」を簡単にまとめてみました。(JV147)

Dans la partie qui suit, [nous] avons regroupé brièvement « trois principes du traitement diabétique ».

Dans Ex. 17, nous trouvons l'expression 注意すべき点 (les critères à respecter scrupuleusement). La brièveté est un moyen utilisé pour faciliter la compréhension du lecteur ; les points à respecter sont destinés au lecteur :

Ex. 17

求められた標準体重を基にして、個々の身体的特性などを考慮に入れて、適正体重を決定します。このときに注意すべき点を以下に列挙しておきます。(JV274)

En se basant sur le poids idéal obtenu, on détermine le poids correct, en prenant en considération les caractéristiques corporelles de chaque individu. [Nous] énumérons dans la partie qui suit les points à respecter à cette étape.

D'une manière générale, les marqueurs de la modalité de Proclamation ne créent pas de grande différence entre les deux types de discours, alors que les expressions sont différentes. Dans le discours scientifique, le locuteur est davantage contraint de respecter des règles de rédaction propres. Dans le discours vulgarisé, conformément aux règles relativement formelles et explicatives, les verbes sont accompagnés de marqueurs de politesse. Cela prouve que le locuteur est plus fortement conscient de la présence du destinataire. La prise en compte du lecteur est justifiée clairement par l'utilisation plus fréquente de la forme polie au niveau de l'écriture dans le discours vulgarisé.

6-3. Bilan de l'analyse

Notre analyse a été effectuée en utilisant dix-sept catégories modales. Le Tableau 6 regroupe le nombre d'occurrences des modalités dans notre corpus d'étude selon chaque type de discours et chaque langue.

Dans cette section, nous examinons les données numériques de notre analyse, afin de définir les caractéristiques de ces modalités et, si possible, les caractéristiques des modalités de la langue de spécialité. Nous examinons les modalités identifiées et leur relation avec les types de discours, scientifiques et vulgarisés.

Acte allocatif				
	FR-SC	FR-VU	JP-SC	JP-VU
Interpellation	1	0	4	7
Injonction	1	110	7	28
Autorisation	4	21	8	32
Avertissement	44	202	70	258
Suggestion/Proposition	0	15	32	567
Interrogation	123	258	85	456
Requête	2	1	5	14
SOUS-TOTAL	175	607	211	1362

Acte élocutif				
	FR-SC	FR-VU	JP-SC	JP-VU
Constat	20	8	65	1
Savoir/Ignorance	29	5	10	21
Opinion	15	15	136	121
Appréciation	31	54	30	60
Obligation	11	11	63	19
Possibilité	31	36	57	58
Vouloir	2	3	46	35
Déclaration	106	157	51	276
Proclamation	11	45	28	19
SOUS-TOTAL	256	334	486	610

TOTAL	431	941	697	1972
--------------	------------	------------	------------	-------------

Tableau 6 Le nombre d'occurrences des définitions dans le corpus d'étude

6-3-1. Modalités dans les deux types de discours

6-3-1-1. Modalités dans le discours scientifique

Le Tableau 7 indique le nombre d'occurrences dans le discours scientifique pour chacune des modalités, classées par ordre décroissant selon leur fréquence. La part de chaque modalité vis-à-vis de la totalité est exprimée en pourcentage.

En français, le nombre total d'occurrences modales est de 431. Les modalités qui comptent plus de cent exemples sont la modalité d'Interrogation et la modalité de Déclaration. Les modalités qui comportent moins de 10 occurrences sont nombreuses. Excepté la modalité du Vouloir qui appartient à l'acte élocutif, les autres modalités –

Autorisation, Requête, Interpellation, Injonction, Suggestion et Proposition – se rapportent à l’acte allocutif. Les modalités appartenant à l’acte allocutif sont au nombre de 175, et celles se rapportant à l’acte élocutif de 256 (Tableau 8).

Modalités	Acte locutif	FR-SC	Modalités	Acte locutif	JP-SC
Interrogation	Allocutif	123 (28,5 %)	Opinion	Élocutif	136 (19,5 %)
Déclaration	Élocutif	106 (24,6 %)	Interrogation	Allocutif	85 (12,1 %)
Avertissement	Allocutif	44 (10,2 %)	Avertissement	Allocutif	70 (10 %)
Appréciation	Élocutif	31 (7,2 %)	Constat	Élocutif	65 (9,3 %)
Possibilité	Élocutif	31 (7,2 %)	Obligation	Élocutif	63 (9 %)
Savoir/Ignorance	Élocutif	29 (6,7 %)	Possibilité	Élocutif	57 (8,2 %)
Constat	Élocutif	20 (4,6 %)	Déclaration	Élocutif	51 (7,3 %)
Opinion	Élocutif	15 (3,5 %)	Vouloir	Élocutif	46 (6,6 %)
Obligation	Élocutif	11 (2,6 %)	Suggestion/Proposition	Allocutif	32 (4,6 %)
Proclamation	Élocutif	11 (2,6 %)	Appréciation	Élocutif	30 (4,3 %)
Autorisation	Allocutif	4 (0,9 %)	Proclamation	Élocutif	28 (4 %)
Vouloir	Élocutif	2 (0,5 %)	Savoir/Ignorance	Élocutif	10 (1,4 %)
Requête	Allocutif	2 (0,5 %)	Autorisation	Allocutif	8 (1,1 %)
Interpellation	Allocutif	1 (0,2%)	Injonction	Allocutif	7 (1 %)
Injonction	Allocutif	1 (0,2 %)	Requête	Allocutif	5 (0,7 %)
Suggestion/Proposition	Allocutif	0 (0 %)	Interpellation	Allocutif	4 (0,6 %)
TOTAL		431 (100 %)	TOTAL		697 (100 %)

Tableau 7 Les modalités ordonnées selon le nombre d’occurrences (discours scientifique)

	FR	JP
Allocutif	175 (40,4 %)	211 (30,3 %)
Élocutif	256 (59,4 %)	486 (69,7 %)
TOTAL	431 (100 %)	697 (100 %)

Tableau 8 Nombre d’occurrences selon l’acte locutif (discours scientifique)

Fréquence élevée des occurrences élocutives

Le discours scientifique en français a tendance à inclure plus d’occurrences élocutives que d’occurrences allocutives. Les modalités allocutives sont divisées en deux groupes extrêmes selon leur distribution : le premier réunit les modalités très fréquentes ; le second rassemble celles qui sont rares. Les modalités élocutives, elles, se situent dans la moyenne quant à leur répartition.

En japonais, le nombre total d'occurrences est de 697. La modalité d'Opinion est la seule qui compte plus de cent occurrences. Les modalités sont généralement plus nombreuses qu'en français, surtout si nous tenons compte de la présence de modalités peu fréquentes, telles la Requête et l'Interpellation. Au niveau de la distribution, les modalités allocutives en japonais sont également divisées en deux groupes fortement contrastés. Pour ce qui est du nombre d'occurrences, nous recensons 211 occurrences allocutives et 486 occurrences élocutives (Tableau 8).

D'après ces observations, quel que ce soit la langue, les modalités d'Interrogation, d'Avertissement et de Possibilité sont fréquentes, et les modalités d'Injonction, de Requête et d'Interpellation sont très rares.

Contexte pour la modalité de Savoir/Ignorance en français

Il existe quelques modalités dont le nombre d'occurrences diffère selon la langue. Tout d'abord, la modalité de Savoir/Ignorance est plus fréquente en français qu'en japonais. Elle apparaît dans les textes français lorsque le locuteur expose un fait scientifique ou vérifie un fait ou une hypothèse. Elle est également utilisée lorsque l'ignorance touche à des problèmes propres au domaine, tels des faits non justifiés. En japonais, le savoir ou l'ignorance sont souvent exprimés au moyen de la voie passive et ne s'accompagnent pas de marqueurs modaux.

Emploi rhétorique de la modalité d'Opinion en japonais

Quant à la modalité d'Opinion, son apparition dans le discours est très courante en japonais. Ce fait peut être expliqué par l'emploi fréquent de la modalité d'Opinion en tant que rhétorique afin d'atténuer le ton du locuteur. Cette technique de mise en œuvre des moyens d'expression du locuteur n'est pas propre au discours scientifique ; elle est également employée dans le discours vulgarisé. En général, on trouve cette modalité lorsque le locuteur exprime son intention, l'objectif de sa recherche ou encore une information générale. L'atténuation du ton témoigne de la politesse ou de la modestie exprimée par le locuteur à l'égard de son destinataire. Compte tenu du résultat déséquilibré entre les langues, nous reconnaissons que l'utilisation rhétorique de la modalité d'Opinion est une spécificité de la langue japonaise.

La communauté médicale japonaise et l'« obligation »

La modalité d'Obligation est aussi plus fréquente en japonais qu'en français. Nous considérons que l'identification ambiguë du locuteur explique le nombre élevé d'occurrences en japonais, puisque la majorité des exemples relevant de la modalité d'Obligation n'ont pas de marqueur du sujet parlant. Pourtant, les verbes utilisés dans

ces exemples sont propres à exprimer que le sujet est considéré comme agissant. Il en est ainsi de 使う (utiliser), 治療する (faire le traitement), 広げる (élargir), 注意する (faire attention). Les acteurs de ces verbes sont identifiés selon le contexte ; il s'agit soit du locuteur, soit du groupe comprenant le locuteur et d'autres praticiens médicaux. En cherchant les occurrences de cette manière, nous avons identifié de nombreux énoncés japonais appartenant à la modalité d'Obligation. Ce résultat nous donne des indications sur la société médicale japonaise au sein de laquelle les membres se réunissent et échangent leur savoir pour mieux traiter leurs patients. En français, l'apparition de l'obligation n'est pas fréquente. Cette différence linguistique n'est pas facile à interpréter. Toutefois, étant donné que les genres des documents sont spécifiques à chacune des deux langues, nous pouvons au moins indiquer que les documents japonais – notamment les articles médicaux publiés dans les revues – contiennent plus d'énoncés relevant de la modalité d'obligation afin de donner des instructions aux membres de la communauté médicale.

La vaste portée de la modalité de Vouloir en japonais

La modalité de Vouloir est également plus fréquente en japonais qu'en français. En français, l'attitude volontaire prise par le locuteur sert à marquer son désir ou son intention, alors qu'en japonais, la portée de cette modalité est plus large : elle apparaît soit lorsque le locuteur souhaite que d'autres personnes réalisent une action, soit lorsqu'il veut lui-même la réaliser. De plus, nous ajoutons que dans un écrit académique en japonais, le désir du locuteur est exprimé pour présenter, par exemple, ses recherches ou ses intentions futures. Ce genre de tournure manifeste en quelque sorte la subjectivité, voire les sentiments du locuteur, alors qu'il n'est pas rencontré très fréquemment dans la langue écrite. En tout état de cause, la fréquence des modalités de Vouloir en japonais reflète indéniablement ce contexte.

L'importance relative de la modalité d'Appréciation selon la langue

Enfin, la recherche et l'identification de la modalité d'Appréciation aboutit à un résultat complexe : le nombre d'occurrences est quasiment identique en français et en japonais, mais la proportion de cette modalité par rapport aux autres modalités est différente. En français, la modalité d'appréciation fait partie des modalités plutôt fréquentes, alors qu'en japonais, elle appartient au groupe de modalités les moins courantes. Si nous prenons en compte le résultat du discours vulgarisé, le nombre d'occurrences est également assez proche entre les deux types de discours, mais le degré d'importance par rapport aux autres modalités est cette fois similaire entre les deux langues. Par conséquent, l'appréciation est une modalité relativement fréquente dans notre corpus spécialisé, mais son importance varie selon le type de discours et selon la langue.

Synthèse

Voici quelques enseignements que nous avons tirés de l'analyse des modalités présentes dans le discours scientifique :

- le nombre total d'occurrences est moins élevé que celui du discours vulgarisé ;
- la fréquence des modalités allocutives est bipolaire ;
- compte tenu de la plus forte présence des occurrences de modalités élocutives, le locuteur exprime davantage son point de vue et oriente donc moins son propos vers son destinataire.

6-3-1-2. Modalités dans le discours vulgarisé

Le Tableau 9 indique les nombres d'occurrences classés dans l'ordre décroissant d'importance pour le discours vulgarisé.

Modalités	Acte locutif	FR-VU	Modalités	Acte locutif	JP-VU
Interrogation	Allocutif	258 (27,4 %)	Suggestion/Proposition	Allocutif	567 (28,7 %)
Avertissement	Allocutif	202 (21,5 %)	Interrogation	Allocutif	456 (23,1 %)
Déclaration	Élocutif	157 (16,7 %)	Déclaration	Élocutif	276 (13,9 %)
Injonction	Allocutif	110 (11,7 %)	Avertissement	Allocutif	258 (13 %)
Appréciation	Élocutif	54 (5,7 %)	Opinion	Élocutif	121 (6,1%)
Proclamation	Élocutif	45 (4,8 %)	Appréciation	Élocutif	60 (3 %)
Possibilité	Élocutif	36 (3,8 %)	Possibilité	Élocutif	58 (2,9 %)
Autorisation	Allocutif	21 (2,2 %)	Vouloir	Élocutif	35 (1,8 %)
Opinion	Élocutif	15 (1,6 %)	Autorisation	Allocutif	32 (1,6 %)
Suggestion/Proposition	Allocutif	15 (1,6 %)	Injonction	Allocutif	28 (1,4 %)
Obligation	Allocutif	11 (1,2 %)	Savoir/Ignorance	Élocutif	21 (1,1 %)
Constat	Élocutif	8 (0,9 %)	Obligation	Élocutif	19 (1 %)
Savoir/Ignorance	Élocutif	5 (0,5 %)	Proclamation	Élocutif	19 (1 %)
Vouloir	Élocutif	3 (0,3 %)	Requête	Allocutif	14 (0,7 %)
Requête	Allocutif	1 (0,1 %)	Interpellation	Allocutif	7 (0,4 %)
Interpellation	Allocutif	0 (0 %)	Constat	Élocutif	1 (0,1 %)
Total		941 (100 %)	Total		1972 (100 %)

Tableau 9 Les modalités ordonnées selon le nombre d'occurrences (discours vulgarisé)

En français vulgarisé, nous comptons 941 occurrences au total, soit plus du double de celles trouvées pour le discours scientifique français. Les modalités allocutives dans le discours vulgarisé sont également distribuées de manière bipolaire. Parmi les quatre modalités recensant plus de cent occurrences, excepté la modalité de Déclaration, les

autres sont toutes allocutives (Interrogation, Avertissement et Injonction). Trois autres modalités allocutive (Proposition, Requête et Interpellation) sont quasiment absentes. Nous comptons au total 607 occurrences pour les modalités allocutives et 334 pour les modalités élocutives (Tableau 10). Contrairement au discours scientifique, le discours vulgarisé est composé à plus de la moitié par des exemples allocutifs.

En ce qui concerne le japonais, le nombre total d'occurrences est de 1972. Comparé au français vulgarisé, il est plus de deux fois plus élevé. La part de la modalité de Suggestion/Proposition s'élève approximativement à trente pourcent. Les occurrences des modalités allocutives représentent à peu près 70 % de l'ensemble. Le nombre d'occurrences de l'acte allocutif est de 1362 et celui de l'acte élocutif est de 610.

	FR	JP
Allocutif	607 (64,5 %)	1362 (69,1 %)
Élocutif	334 (35,5 %)	610 (30,9 %)
TOTAL	941 (100 %)	1972 (100 %)

Tableau 10 Nombre d'occurrences selon l'acte locutif (discours vulgarisé)

Somme toute, la fréquence des modalités d'Interrogation, d'Avertissement et de Déclaration est très élevée pour les deux langues. En revanche, les modalités de Requête et d'Interpellation ne sont pas courantes.

Fréquence élevée de la modalité de Suggestion/Proposition en japonais

Le résultat de la recherche de certaines modalités montre un déséquilibre entre les langues, surtout pour ce qui est de la modalité de Suggestion/Proposition. Le corpus japonais contient un grand nombre d'occurrences appartenant à cette modalité, alors que le corpus français n'en comprend que quinze. La majorité des exemples, pour les deux langues, traitent de conseils sur le régime alimentaire, du mode de vie des patients diabétique, de la prévention de complications, etc. Lorsque les locuteurs japonais adoptent une attitude traduisant la suggestion et la proposition, cela leur permet de prodiguer des conseils destinés à aider les patients à mener une vie meilleure. Cette attitude qui tend à diriger ou inspirer la conduite et les actions des patients n'est évidemment pas absente en français, mais les modalités de Suggestion ou de Proposition ne sont pas le vecteur du conseil. De surcroît, nous remarquons une autre modalité dont la fréquence est inverse suivant la langue. Il s'agit de la modalité d'Injonction : le corpus français contient plus de cent occurrences, alors que le corpus japonais n'en compte qu'une trentaine. Or la majorité des exemples français concernent la transmission de conseils pour améliorer la vie quotidienne des diabétiques. Nous pouvons donc en déduire que l'emploi de la modalité de Suggestion/Proposition en

japonais et la modalité d'Injonction en français partage le même objectif, à savoir de donner des conseils.

La modalité de Proclamation est rencontrée à de nombreuses reprises en français. Cela peut être expliqué par la forte présence de tableaux de données ou de listes de nourritures dans le corpus vulgarisé en français. En adoptant cette modalité, les locuteurs invitent leurs destinataires à consulter les données graphiques, liées au texte.

Les modalités d'Opinion et de Vouloir sont plus nombreuses en japonais qu'en français. Nous considérons que ces résultats s'interprètent de la même manière que pour le discours scientifique.

Différence de la modalité d'Autorisation selon la langue

En ce qui concerne la modalité d'Autorisation, le nombre d'occurrences est plutôt proche pour les deux langues. Dans le discours vulgarisé français, nous avons trouvé plus d'occurrences reflétant l'autorisation que celles traduisant l'interdiction. Or la situation est inverse en japonais vulgarisé. Cela signifie que les auteurs français ont davantage tendance à autoriser certaines activités aux patients, alors que les auteurs japonais préfèrent interdire ou restreindre ces activités. Cette différence nous donne une image différente du régime alimentaire en vigueur dans chacun des deux pays. En France, les exemples que nous avons étudiés nous amènent à penser que les patients diabétiques sont autorisés à manger avec des restrictions moindres, alors qu'au Japon, le régime alimentaire semble se baser sur des principes rigides et des nombreuses interdictions.

Synthèse

Voici les enseignements que nous pouvons tirer de l'analyse des modalités pour le discours vulgarisé :

- le nombre total d'occurrences des modalités pour les deux langues étant très élevé par rapport au discours scientifique, cette expression des attitudes des locuteurs nous semble constituer un critère important de la vulgarisation des textes spécialisés ;
- la fréquence des modalités allocutives est importante ;
- le nombre d'occurrences des modalités allocutives étant plus élevé que celui des modalités élocutives, la prise en compte de la présence du destinataire est privilégiée par rapport à la considération des pensées du locuteur lui-même.

6-3-1-3. Différents niveaux de spécialisation et modalités

Dans les sections 2-1-1 et 2-1-2, nous avons vu que certaines modalités permettent de caractériser les deux types de discours en fonction de leur fréquence et de leur rôle dans les textes. Nous ajoutons ici d'autres points de vue relatifs à la relation entre les modalités et les deux types de discours.

En premier lieu, quelques marqueurs japonais de modalités sont utilisés uniquement ou quasiment exclusivement dans le discours scientifique. Les expressions 本稿では (dans cet article) et 謝辞 (remerciement) que nous avons trouvées sont propres au discours scientifique japonais.

En deuxième lieu, nous constatons que les marqueurs de modalités du discours vulgarisé sont plus variés que ceux présents dans le discours scientifique. La diversité du genre des textes et la variété des destinataires (patients diabétiques, famille des malades, spécialistes, etc.) du discours vulgarisé expliquent cette situation.

En troisième lieu, vis-à-vis du discours vulgarisé, les marqueurs dans le discours scientifique sont moins diversifiés. L'utilisation de marqueurs réservés au discours scientifiques et l'emploi d'expressions (quasi) identiques créent une atmosphère stéréotypée. Nous considérons que la similarité du langage est une caractéristique de la communauté de discours du domaine spécialisé.

En dernier lieu, les modalités permettent de nous apprendre la procédure de la vulgarisation des textes spécialisés. La procédure de vulgarisation est efficace tant que le texte donne des explications claires, de manière à ce qu'une information puisse aisément être comprise ou interprétée par tout le monde. Cette facilité de compréhension peut être atteinte, par exemple, en énumérant des exemples en lieu et place d'une théorie, en remplaçant un fait par une interprétation simplifiée de la part locuteur et en résumant et répétant des éléments importants. Cela se traduit par le nombre élevé des occurrences allocutives dans le discours vulgarisé, à l'inverse du discours scientifique. Sous cet aspect, nous affirmons que les modalités sont des éléments constitutifs de la compréhension de la lecture, quel que soit le type de discours.

6-3-2. Modalités selon la langue

Le Tableau 11 affiche le nombre d'occurrences, tous types confondus, pour chaque langue.

Les modalités sont classées selon le nombre d'occurrences par ordre décroissant d'importance afin d'indiquer clairement la fréquence de chacune des modalités, en

français et en japonais. En français, les modalités apparaissent à 1372 reprises ; en japonais, ce chiffre s'élève à 2669, soit plus du double par rapport au français. Cela justifie la richesse des modalités en langue japonaise dans la langue de spécialité.

Au niveau de l'acte locutif, les deux langues recensent plus d'occurrences allocutives que d'occurrences élocutives : respectivement, 782 et 590 pour le français, 1573 et 1096 pour le japonais (Tableau 12). Sans tenir compte des types de discours, les textes spécialisés contiennent donc plus d'énoncés allocutifs.

Modalité	Acte locutif	FR	Modalité	Acte locutif	JP
Interrogation	Allocutif	381 (27,8 %)	Suggestion/Proposition	Allocutif	599 (22,4 %)
Déclaration	Élocutif	263 (19,2 %)	Interrogation	Allocutif	541 (20,2 %)
Avertissement	Allocutif	246 (17,9 %)	Avertissement	Allocutif	328 (12,3 %)
Injonction	Allocutif	111 (8,1 %)	Déclaration	Élocutif	327 (12,3 %)
Appréciation	Élocutif	85 (6,2 %)	Opinion	Élocutif	257 (9,6 %)
Possibilité	Élocutif	67 (4,9 %)	Possibilité	Élocutif	115 (4,3 %)
Proclamation	Élocutif	56 (4,1 %)	Appréciation	Élocutif	90 (3,4%)
Savoir/Ignorance	Élocutif	34 (2,5 %)	Obligation	Élocutif	82 (3,1 %)
Opinion	Élocutif	30 (2,2 %)	Vouloir	Élocutif	81 (3 %)
Constat	Élocutif	28 (2 %)	Constat	Élocutif	66 (2,5 %)
Autorisation	Allocutif	25 (1,8 %)	Proclamation	Élocutif	47 (1,8 %)
Obligation	Élocutif	22 (1,6 %)	Autorisation	Allocutif	40 (1,5 %)
Suggestion/Proposition	Allocutif	15 (1,1 %)	Injonction	Allocutif	35 (1,3 %)
Vouloir	Élocutif	5 (0,4 %)	Savoir/Ignorance	Élocutif	31 (1,2 %)
Requête	Allocutif	3 (0,2 %)	Requête	Allocutif	19 (0,7 %)
Interpellation	Allocutif	1 (0,1 %)	Interpellation	Allocutif	11 (0,4 %)
TOTAL		1372 (100 %)	TOTAL		2669 (100 %)

Tableau 11 Le nombre d'occurrences total en français et en japonais

	FR	JP
Allocutif	782 (56 %)	1573 (58,9 %)
Élocutif	590 (43 %)	1096 (41,1 %)
TOTAL	1372 (100 %)	2669 (100 %)

Tableau 12 Nombre d'occurrences total des actes locutifs

Pour les deux langues, les modalités qui apparaissent fréquemment sont celles d'Avertissement, d'Interrogation et de Déclaration. Le nombre d'occurrences de ces trois modalités indique une utilisation quasi régulière dans le corpus d'étude. Il convient de noter qu'une modalité n'apparaît pas toujours toute seule dans un texte ; elle y est effectivement souvent combinée avec une ou plusieurs autres modalités. Par ailleurs, il existe des textes dans lesquels aucune modalité ne figure car le locuteur utilise soit

l'impersonnel, soit d'autres marqueurs de modalités que nous n'avons pas sélectionnées pour notre étude. En tenant compte de la variété des textes, nous constatons que ces trois modalités caractérisent la tendance discursive du corpus. Par exemple, pour la modalité d'Avertissement, il nous paraît concevable que les spécialistes médicaux donnent une alerte, notamment parce que le diabète est une maladie pour laquelle aucun symptôme reconnaissable n'est identifié au début.

La fréquence de l'emploi de certaines modalités met en évidence la différence entre les types de discours. Par exemple, la modalité d'Injonction est très courante en français, mais elle est assez rare en japonais. En revanche, la modalité de Suggestion/Proposition et la modalité d'Opinion sont très nombreuses en japonais, alors qu'elles ne sont pas aussi importantes en français. Selon le contexte, nous supposons que la modalité de Suggestion/Proposition en japonais est équivalente à la modalité d'Injonction en français. Pour ce qui concerne la modalité d'Opinion, l'usage rhétorique en japonais explique le nombre important d'occurrences.

En résumé, nous remarquons qu'à travers les modalités, le niveau de la connaissance relative à un domaine, notamment la connaissance sur le diabète, est en permanence constaté et vérifié auprès du destinataire. Non seulement les modalités facilitent la compréhension des textes, mais elles ajoutent aussi un effet affectif ou, parfois, menaçant. Bien que chaque langue ait sa propre grammaire et ses « règles » pragmatiques pour mettre en valeur cette subjectivité, nous constatons que certaines modalités sont universellement employées, sans distinction de la langue.

6-3-3. Rôles du locuteur dans la langue de spécialité

Nous examinons à présent les rôles du locuteur dans la langue de spécialité. Premièrement, le locuteur est lié explicitement à son destinataire, et réciproquement. Dans notre corpus d'étude, la majorité des destinataires sont virtuels et inconnus des locuteurs. Ces derniers, en général spécialistes, écrivent, seuls, leurs textes en n'autorisant pas l'intervention de leurs destinataires. Afin de s'approcher davantage du destinataire, le locuteur doit établir un environnement ouvert. En particulier, la vulgarisation scientifique permet d'améliorer des connaissances vagues dans une matière en fournissant des informations plus concrètes, plus détaillées et aisément applicables.

Deuxièmement, le locuteur exprime les réactions possibles de son destinataire sous la forme d'opinions ou de questions typiques. Les paroles du destinataire sont ainsi reproduites en discours direct ou indirect. Les marqueurs de modalité, dans une telle situation, permettent d'établir non seulement un style d'écriture plus réel en

reproduisant certaines paroles des patients, mais également un lien plus proche entre le locuteur et son destinataire.

Troisièmement, le nombre modéré d'occurrences des modalités dans le discours scientifique soulève une question en ce qui concerne la faiblesse du rôle du locuteur. Certes, le discours scientifique est rédigé d'une manière neutre et objective, mais cela ne signifie pas que la présence du locuteur n'est pas très importante dans un discours scientifique. Au contraire, lorsque le locuteur exprime ses opinions ou lorsqu'il développe son sujet, il manifeste ses propres attitudes, en usant de temps en temps de formes rhétoriques.

Quatrièmement, nous constatons qu'avec l'emploi du pronom impersonnel *on* pour évoquer le sujet parlant en français et l'absence du sujet en japonais, il est difficile d'identifier le locuteur sans interpréter le contexte. Le pronom *on* peut être soit le locuteur seul, soit le locuteur et d'autres individus appartenant à la même communauté de discours, soit le destinataire. Si nous prenons en compte la variable historique, le pronom *on* employé dans les études traitant des années 1950, par exemple, désigne des personnes de cette époque, y compris le locuteur dans certains cas et non locuteur exclusivement. Quant au japonais, lorsque le sujet est absent dans une phrase, il convient de prendre en compte les indices présents dans le verbe employé afin d'établir l'identité de l'acteur. Si ce dernier n'était pas le locuteur ou le destinataire, nous avons supprimé la phrase. Cette interprétation n'est malheureusement pas réalisable automatiquement. La vérification manuelle est inévitable car, si nous supprimons les phrases comprenant le pronom *on* en français ou les phrases sans marqueur du sujet en japonais, le résultat de notre analyse serait faussé en raison du faible nombre d'occurrences. En plus, l'utilisation du pronom impersonnel *on* en français et l'absence du sujet en japonais étant des phénomènes généraux, très répandus, nous considérons que leur prise en compte est importante pour notre analyse du discours.

Pour conclure, nous constatons que le lien entre le locuteur et le destinataire influence considérablement le contenu ainsi que le sens de la modalité dans le discours. Dans le discours scientifique en particulier, la modalité est utilisée en tant que rhétorique. Par conséquent, le sens original est écarté en cédant la place à une signification différente. Dans le discours vulgarisé, la rhétorique est rarement utilisée. Ce type de discours se caractérise par la fréquence élevée et la grande variété des modalités, ainsi que par la présence explicite du locuteur. Le texte reproduit une situation virtuelle entre le locuteur et le destinataire. La présence du locuteur dans le texte rend la communication plus humaine et facilite la compréhension des textes médicaux. Le ton familier adopté dans quelques textes vulgarisés a pour seul objectif de mettre en valeur cet aspect positif de la vulgarisation scientifique.

6-4. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons détaillé notre analyse des modalités. Certaines de ces attitudes prises par le locuteur, telles les modalités d'Interrogation, de Déclaration et d'Avertissement, sont fréquentes à la fois dans les deux types de discours et dans les deux langues. En revanche, d'autres telles la modalité de Suggestion/Proposition pour le japonais et la modalité d'Injonction pour le français présentent des caractéristiques propres à chaque langue.

Nous avons également analysé les résultats numériques, afin de constituer les éléments distinctifs pour chaque type de discours et pour chaque langue, et de déterminer le rôle du locuteur dans les textes spécialisés. Le discours scientifique ne contient pas autant de modalités que le discours vulgarisé, bien qu'il utilise les marqueurs dans un but précis – rhétorique. En ce qui concerne le discours vulgarisé, le nombre d'occurrences des modalités est très élevé. Nous constatons également que les modalités sont des éléments qui permettent de ranger certains textes spécialisés dans la classe du discours vulgarisé. Enfin, au niveau de la langue, les occurrences en japonais sont plus nombreuses qu'en français. Nous interprétons ce contraste entre les deux langues en mettant en valeur le fait que la politesse en japonais coexiste souvent avec les marqueurs de modalités, et que le genre des textes diffère selon qu'ils soient en français ou en japonais.

Troisième partie – Définitions dans les textes spécialisés

Chapitre 7 – La définition terminologique

7-1. Introduction

La définition dans un texte permet d'ancrer la notion d'un terme dans son contexte. Sa présence indique par exemple l'intention de l'auteur qui veut compléter les connaissances possédées par son destinataire, quel que ce soit le niveau de spécialisation de ce dernier. En ce sens, la définition est liée à la nature du texte, à savoir la communauté du discours à laquelle l'auteur appartient, le domaine de spécialité et le type du texte.

Afin de détecter les définitions existantes dans des textes, la détection doit être complète. Nous devons donc repérer les définitions dans les textes de manière exhaustive 1) en étudiant les définitions textuelles, 2) en établissant une typologie des catégories définitoires, 3) en constituant une liste des marqueurs linguistiques. L'efficacité de l'approche dépend de la liste des formes définitoires qui permettent de trouver autant de définitions que possible dans le corpus.

Dans ce chapitre, nous souhaitons définir une approche pour l'analyse des définitions dans le corpus. Nous présentons d'abord les caractéristiques linguistiques des définitions terminologiques dans les textes. Nous nous focalisons ensuite sur le lien entre les objectifs de la définition et le discours. La dernière partie du chapitre se consacre à la présentation des typologies de définitions terminologiques constituées par trois auteurs (Sager, 1990 ; Nagao, 1992 ; Trimble, 1985) que nous allons réorganiser pour les adapter à notre analyse.

7-2. Caractéristiques linguistiques

Lorsqu'un terme est défini, la signification est indiquée : il s'agit de la « définition terminologique ». La définition terminologique n'est pas une simple définition d'un mot. Sager (1990 : 39) affirme que la définition est une description linguistique d'un concept. Suivant ce principe, Cabré (1998 : 181) ajoute que la définition terminologique vise à décrire le concept représenté par une dénomination. Larivière (1996 : 409), quant à elle, explique ainsi le mécanisme de la définition terminologique (le terme, le concept et le référent) que nous avons vu dans le chapitre 1 :

Le concept ou notion se trouve (...) à la base du processus terminologique. Il se définit comme une représentation mentale d'un référent (ou chose) dénommée par un terme et explicitée, à la fois, par la place qu'il occupe au sein d'un système organisé de relations et par une définition.

Selon cette remarque, le concept est relié au référent à travers la définition d'un terme. Le concept est une représentation abstraite du référent ; le lien entre le terme et le référent passe par le concept. C'est cette procédure qui caractérise une *définition terminologique*.

Le terme désigne un seul concept et la définition terminologique doit également garder un seul et même sens. Par conséquent, la définition d'un terme permet de différencier un terme d'autres termes en établissant des relations entre eux :

La définition permet de distinguer un terme des termes qui lui sont apparentés dans un ensemble terminologique. Elle établit des relations entre termes reliés (superordination, hyperonymie, relation de fonction, d'antonymie...). Ces relations sont formalisables par des représentations arborescentes ou en réseaux. (Ozman, 1996 : 16)

La définition terminologique diffère d'autres définitions – lexicographique ou encyclopédique – du fait de son caractère distinctif. La définition lexicographique explique les signifiés d'un mot. Lorsqu'un mot a plusieurs sens, tous les sens sont énumérés et définis. L'encyclopédie fournit, quand à elle, un ensemble de connaissances sur une chose. Le mot est détaillé non seulement par sa définition, mais également par toutes les connaissances en sciences humaines qui concernent ce mot. Ces deux types élargissent les sens qu'un mot peut posséder, alors que la définition terminologique détermine un terme avec un seul concept ; ce dernier sera seul valable. Autrement dit, c'est sa finalité qui la distingue des deux autres types de définitions.

7-2-1. Termes dans la communication

Sager (1990 : 48) indique que la définition terminologique incite le lecteur à comprendre plus précisément le terme en question. L'auteur détaille les objectifs de la

définition terminologique en distinguant trois rôles (Sager, 1990 : 45). D'abord, elle fixe l'égalité entre le terme et le concept. Ensuite, l'utilisation de la définition terminologique permet d'identifier le terme grâce à l'existence d'une définition indépendante. Cela signifie que la définition pour un terme joue un rôle de référence pour identifier, par exemple, d'autres termes appartenant au même domaine. Enfin, le troisième rôle de la définition terminologique est d'expliquer le concept aux utilisateurs de la banque de données terminologiques (traducteurs, chercheurs). Pour résumer, la définition permet une compréhension précise du concept terminologique selon le contexte.

Le troisième rôle de la définition terminologique de Sager s'intéresse à des utilisateurs des termes dans le cadre de leur travail. Cette connaissance spécialisée n'étant pas acquise par naissance, les utilisateurs y accèdent lors de leur apprentissage professionnel. Cela signifie que la définition terminologique est un élément indispensable dans la période qui regroupe l'ensemble des activités des apprentis, futurs spécialistes. Hermans (1989 : 530-531) spécifie l'utilité des définitions terminologiques par leur but pédagogique :

Les définitions ne sont généralement pas destinées aux experts. On trouve des définitions dans des manuels et des cours, mais c'est surtout à travers le contexte dans lequel les termes sont utilisés et non à partir de définitions précises que l'étudiant qui s'initie à un domaine scientifique doit apprendre la signification de ces termes. On devient expert au moment où l'on connaît l'utilisation admise des termes.

Que ce soit à l'école ou sur le lieu de travail, de nouveaux apprentis s'initient à des termes et au métier concerné. Dans l'étape d'apprentissage, la définition terminologique est requise pour compléter la connaissance nécessaire à la communication dans le domaine spécialisé. La remarque de Hermans est particulièrement significative parce qu'il nous a permis de relier le rôle de la communauté du discours à celui de la définition terminologique dans le texte spécialisé. En effet, d'après l'exemple de l'apprentissage spécialisé des étudiants, nous remarquons que la nécessité et l'utilité de la définition terminologique dépendent du niveau de spécialisation des membres appartenant à la communauté du discours.

La communication entre les spécialistes possédant une connaissance commune très développée nécessite en général un usage moins important de définitions terminologiques que celle qui s'exerce entre des spécialistes et des non-spécialistes. Cependant, lorsqu'un nouveau terme ou un nouveau concept d'un terme existant sont introduits (Trimble, 1985 : 75), le terme doit être défini ou redéfini. En d'autres mots, l'introduction d'un nouveau concept crée une sorte d'inégalité de connaissances entre les membres. Le but de la définition (ou redéfinition) est alors de généraliser ce nouveau

concept et de partager la nouvelle information afin de maintenir les connaissances de la communauté du discours.

Dans une communication entre un spécialiste et un non-spécialiste, les connaissances n'étant pas toujours partagées, la définition terminologique doit être plus fréquemment utilisée que dans une communication entre spécialistes. L'inégalité entre les connaissances du spécialiste et du non-spécialiste n'est pas compensée par la description des concepts. Le but de la définition terminologique dans cette situation est de diminuer l'écart des connaissances afin de communiquer avec moins de difficulté. Enfin, d'un point de vue plus large, l'objectif de l'acquisition de la connaissance est de transmettre un métier d'une génération actuelle à la génération suivante. Quand le concept relié à une activité professionnelle est hérité, quelle que soit l'époque, la définition terminologique contribue également à l'évolution de la connaissance spécialisée.

7-2-2. Diffusion de la connaissance spécialisée

Lorsqu'un concept influence un terme, la définition terminologique doit s'accorder à ce changement. Le fait que le langage est un élément évolutif indique que la communauté du discours se transforme. Le développement de la communauté du discours est assuré par sa liaison avec la société actuelle dans laquelle la langue est un facteur qui influence des informations dans la communauté. Par exemple, le phénomène de l'utilisation croissante de l'anglais en tant que langue commune du monde et le fait que certains domaines de spécialité emploient un certain nombre de termes d'origine anglais ne sont pas une coïncidence. En d'autres mots, tant que la communauté du discours est présente dans la société, elle ne doit pas être hermétique. Cette nature ouverte est nécessaire à la liaison entre le domaine spécialisé et le grand public. Il est probable que le grand public obtienne un jour la connaissance d'un domaine spécialisé. Des affaires personnelles telles qu'un diagnostic chez un médecin ou une conversation avec un avocat, mais également des informations provenant des médias offrent une opportunité d'entrer en contact avec des domaines spécialisés. Les livres, les revues, la radio, la télé ainsi que le Web diffusent des informations compréhensibles et accessibles pour tout le monde. Les conversations avec des spécialistes permettent également d'obtenir des connaissances spécialisées. Le domaine de spécialité peut donc être diffusé dans la société.

Un problème auquel le grand public risque d'être confronté est la difficulté de langue de spécialité. Cette difficulté est due, par exemple, au style d'écriture, à des notions abstraites, et à l'usage des termes relevant du domaine. Senda (2006) remarque que les définitions terminologiques permettent au grand public de comprendre le texte spécialisé et que la société a tendance à demander de plus en plus des clés pour faciliter

la compréhension textuelle des documents spécialisés. La vulgarisation permet d'introduire et de répandre la connaissance spécialisée dans la société. C'est un acte social, non obligatoire, mais important pour le développement du domaine spécialisé.

7-2-3. Source textuelle

Jusqu'ici, nous n'avons pas clairement distingué la source textuelle de la définition terminologique. La définition se trouve, pour les documents écrits, dans le dictionnaire spécialisé et dans le texte spécialisé.

7-2-3-1. Dictionnaire terminologique

Les dictionnaires ont pour objet de présenter les concepts de termes ainsi que la variation de désignation pour chaque concept (Sager, 1990 : 58). Structurellement, le texte est uniforme avec une liste d'entrées, classées en général par ordre alphabétique, et de définitions. Ces caractéristiques, typiques du dictionnaire, sont celles qui différencient la définition du dictionnaire de celle du texte spécialisé.

Nous relevons deux problèmes en ce qui concerne le dictionnaire terminologique : l'exhaustivité et l'identification des termes en tant que termes.

Le premier problème, à savoir l'exhaustivité, apparaît en raison du manque de nouveaux termes dans le dictionnaire terminologique. Selon Fujii et al. (2002 : 300) :

既存の事典は頻繁に改定されるわけではないため、日々生み出される新しい事柄や専門技術に関する言葉は収録されていないことが多い。また、既存の言葉に対する新しい定義は収録されておらず、そもそも既存の定義ですらすべて収録されているわけではない。すなわち、網羅性（量的）に問題がある。

Les dictionnaires existants ne sont pas réédités si fréquemment et cela a pour conséquence l'absence de nouveaux concepts et de termes de domaines spécialisés qui apparaissent tous les jours. En outre, les nouveaux concepts pour des termes existants ne sont pas toujours définis ; de surcroît, certains mots existants ne sont pas définis non plus. Autrement dit, le problème vient de l'exhaustivité (quantitative).

L'exhaustivité est un problème fortement liée au développement des domaines spécialisés. Idéalement, le dictionnaire devrait être mis à jour régulièrement, mais comme les auteurs ci-dessus le mentionnent, la réédition du dictionnaire n'est pas facilement réalisable ou tout au moins systématiquement réalisée.

Le second problème, l'identification des termes en tant que termes, émerge car certains termes sont absents des dictionnaires terminologiques en raison de leur identification ambiguë. Autrement dit, il n'est pas évident de déterminer si un terme appartient à la langue générale ou à la langue de spécialité :

国語辞典のかわでは、知らないために、専門語辞典のかわでは、わかりきっていて、とるにあたいしないとおもうために、どちらからももれてしまう用語がある。(Kokuritsukokugokenkyûjo, 1981 : 162)

Par ignorance du côté du dictionnaire général et par notoriété du côté du dictionnaire spécialisé, certains termes ne se trouvent ni dans l'un ni dans l'autre.

L'ambiguïté entre le terme et le mot n'est que le résultat de la sélection des termes réalisée par les éditeurs des dictionnaires. Ce qui est important est que ce terme (ou ce mot) soit véritablement utilisé dans le domaine spécialisé.

7-2-3-2. Texte spécialisé

La présentation de la définition terminologique est différente dans le texte spécialisé. Avant tout, son style est plus complexe que celui du dictionnaire. Le texte spécialisé est composé en général par de multiples styles différents : titre, sous-titre, table des matières et texte. Le texte spécialisé a généralement pour objectif de traiter d'un sujet rattaché à un domaine particulier, les définitions de termes n'étant que des éléments secondaires afin de satisfaire cet objectif premier. En effet, la définition des termes est possible et même importante mais sa présence n'est ni indispensable ni obligatoire. La raison de l'insertion de telle ou telle définition dépend de chaque auteur, car c'est lui, et lui seul, qui décide si l'explication est nécessaire au lecteur, en lui précisant le cas échéant le sens du terme en question utilisé dans son texte. La définition permet de rappeler et vérifier les connaissances d'un terme par le lecteur. Le terme est défini parce que l'auteur considère que c'est utile et que son lecteur ne possède probablement pas la connaissance requise. En ce sens, la définition terminologique est liée à la nature du texte, à savoir la communauté du discours à laquelle l'auteur appartient, le domaine de spécialité et le type du texte.

En outre, la présence de la définition dans un texte est un indice pour interpréter la manière selon laquelle le locuteur cherche à expliquer le terme, c'est-à-dire son attitude dans le texte. Le fait que l'auteur explique le terme prouve qu'il s'aperçoit que le destinataire peut avoir besoin d'explication sur ce terme, ou bien qu'il trouve nécessaire d'expliquer le terme au destinataire. Dans tous les cas, la définition terminologique est un élément qui indique que l'auteur est conscient de la présence de son destinataire. Si un texte ne contient pas beaucoup d'explications terminologiques, cela signifie que l'auteur réalise moins la nécessité de donner une explication terminologique à son destinataire.

7-3. Types de textes et définition

Collectées à partir du corpus d'étude qui inclut différents types de discours, les définitions terminologiques permettent d'analyser comparativement les phénomènes discursifs dans l'usage pratique. Dans la deuxième partie de notre étude, nous avons observé la fonction du locuteur lorsqu'il présente ses attitudes dans son propre énoncé. Nous y avons constaté certaines différences au niveau des phénomènes de la modalisation selon le type de discours. La présente partie vise à étudier la manière selon laquelle le locuteur définit les termes qu'il emploie dans son propre texte. D'après le résultat de l'analyse de la modalité, nous supposons que la différence de spécialisation influence certainement les styles des définitions terminologiques, notamment le choix des termes à définir, la quantité des définitions et la forme discursive des définitions.

Nous supposons que la différence des types de textes influence l'apparition des textes définitoires. Le genre textuel agit sur le discours, ou bien sur des éléments – définition terminologique – dans le discours :

Pour parvenir à des traitements automatiques efficaces de corpus, il convient de spécifier les fonctionnements propres aux différents genres. (...) dans les articles scientifiques, par exemple, la formulation des hypothèses est à rechercher dans des parties bien définies de la structure du texte, les discussions théoriques aussi. (Malrieu et Rastier, 2001 : 552)

Comme l'indiquent les auteurs, le discours scientifique possède certaines caractéristiques propres au niveau structurel (le résumé, l'introduction, l'hypothèse, l'objectif de la recherche, etc.). Dans le discours vulgarisé, bien que sa structure nous semble moins unifiée que celle du discours scientifique, il doit exister certaines régularités. Par exemple, les rapports qui diffusent diverses informations sur le diabète présentent souvent des repas idéaux, des complications diabétiques, la différence entre les deux types de diabète ou encore la fonction de la glycémie avant et après le repas. Autrement dit, l'étude des caractéristiques de chaque type de discours permet d'établir des marqueurs linguistiques définitoires plus adaptés aux genres textuels résidant dans le corpus d'étude.

7-4. Repérage des définitions dans les textes

L'analyse des définitions terminologiques dans le texte spécialisé est abordée par plusieurs auteurs. Pour la langue française, Pascual et Péry-Woodley (1995) examinent la structure et les divers composants linguistiques des définitions dans le texte spécialisé. Pour ces auteurs, les définitions dans le texte sont « des objets particulièrement riches sur le plan sémantique, qui de ce fait, doivent avoir, plus qu'ailleurs, de solides propriétés d'univocité et d'efficacité communicationnelle »

(Pascual et Péry-Woodley, 1995 : 1). Rebeyrolle et Tanguy (2000), quant à eux, étudient le repérage automatique des textes définitoires à partir du corpus. Les auteurs remarquent que l'étude des définitions – ou des « énoncés définitoires » si nous reprenons leurs mots – présuppose que « les actes de langages laissent des traces dans les textes » (Rebeyrolle et Tanguy, 2000 : 154).

Pour le japonais, la recherche de l'Institut National de Langue Japonaise (Kokuritsukokugokenkyûjo, 1981 : 159-210) aborde les caractéristiques linguistiques des définitions des termes trouvées dans les textes spécialisés. Aussi, Senda (2006) analyse la rédaction des textes spécialisés destinés à des non-initiés. L'auteur sélectionne des termes et détermine leurs formes prototypiques définitoires, avant de procéder à l'analyse. Ce travail a pour objet de répondre au besoin d'expliquer clairement des informations relevant du domaine spécialisé (des entreprises, du gouvernement) au grand public. Enfin, nous notons des recherches qui utilisent comme source des textes spécialisés trouvés sur le Web. De nos jours, des informations abondent sur le Web et il est nécessaire de rechercher leur utilisation efficace en tant que ressources scientifiques. De nombreux travaux ont été consacrés à la recherche des formes de termes et à leur classification (Fujii et al., 2002 ; Sakurai et al., 2002). Ils visent à extraire des termes et des définitions des textes en format numérique. L'importance de cette tâche est d'établir une liste exhaustive des patrons avant le repérage. La collecte des données met la priorité sur leur fréquence, en permettant de caractériser les régularités sur un ensemble des documents – le corpus.

Ces travaux s'intéressent à l'organisation de définitions considérées comme des données terminologiques, alors que notre intérêt se porte sur l'analyse du discours appliquée aux définitions trouvées dans les textes. La technique établie pour collecter des données peut-elle être pertinente dans une analyse des données ? Afin de répondre à cette question, il est nécessaire d'établir une méthode – typologie définitoires – consistant en une étude des définitions qui peuvent apparaître dans les textes.

7-5. Typologies des définitions terminologiques

La typologie regroupe un ensemble de formes définitoires terminologiques, classées selon des critères explicites. Il existe une littérature riche sur les typologies des définitions terminologiques, composée par les travaux de Sager (1990), Nagao (1992) et Trimble (1985) que nous présenterons dans cette section. Les trois typologies partagent un objectif d'aide à la rédaction de définitions terminologiques. En effet, l'analyse et la rédaction des définitions sont fondées sur une idéologie de la typologie définitoire. Du côté de la rédaction, un style d'écriture unifié et correspondant au domaine est requis. En outre, des formes prototypiques et des modèles deviennent un indice afin de

distinguer le domaine parmi d'autres domaines. L'analyse des définitions en tant que texte suit le cheminement inverse du travail des rédacteurs. Dans le reste de cette section, nous présentons les trois typologies en détail.

7-5-1. Typologie de Sager

La typologie de Sager (1990) traite des définitions terminologiques qui peuvent se trouver dans les données terminologiques. En allant plus loin que la forme traditionnelle et théorique de la définition composée de « genus et differentia » (le genre d'un terme et la classe qui le différencie d'autres termes), l'auteur présente le côté pratique des définitions qui sont variées dans la communication spécialisée (1990 : 42). Pour lui, les définitions terminologiques ont pour objectif d'être utilisées en tant que banque de données par des traducteurs, des spécialistes et des amateurs, c'est-à-dire le grand public (1990 : 45).

Les définitions terminologiques sont classées en sept catégories. Voici la liste des catégories, chacune accompagnée d'un exemple de l'auteur :

1) Definition by analysis (Définition par analyse)

Cette définition se forme de « genus » et « differentia ». « Genus » se traduit comme la classe du terme, « differentia » se traduit comme la différence du terme par rapport à d'autres termes.

Ex. *pneumonia = an inflammation (classe) of lung tissue (difference)*

2) Definition by synonyms (Définition par synonyme)

Le terme est expliqué au moyen du synonyme. Le synonyme ne concerne pas seulement un mot qui partage une même signification, mais il peut être également un terme équivalent dans une autre langue.

Ex. *software = logiciel*

3) Definition by paraphrase (Définition par paraphrase)

Le terme est reformulé au moyen d'autres mots usuels. Il s'agit de la description du signifié du terme.

Ex. *whiteness = the state of being white*

4) Definition by synthesis (Définition par synthèse)

Cette définition décrit les relations entre des termes afin de les identifier.

Ex. *metatarsalgia = a painful neuralgic condition of the foot, felt in the ball of the foot and often spreading thence up the leg*

5) Definition by implication (Définition par implication)

Dans cette définition, le terme est mis en situation dans un exemple.

Ex. *dial = a clock or watch has a dial divided into segments for hours and minutes over which the hands move*

6) Definition by denotation (Définition par dénotation)

Cette définition liste des exemples du terme, ou le développe.

Ex. dog = dogs are spaniels, poodles, Pekinese, Alsatians and similar animals

7) Definition by demonstration (Définition par démonstration)

Cette définition est démonstrative. Par exemple, pour définir le terme *fly-over*, le locuteur donne un exemple devant le public, en disant *This is a fly-over*.

Cette classification s'intéresse aux procédés définitoires. Par ailleurs, comme Nagao, que nous venons de citer, le remarque, Sager (1990 : 43) précise que ces catégories se combinent afin de définir un seul terme.

7-5-2. Typologie de Nagao

La typologie de Nagao (1992) a pour objet d'éditer un dictionnaire terminologique. L'auteur considère la typologie des définitions terminologiques comme un moyen pour détailler les notions des termes qui sont souvent abstraites et difficiles à comprendre (Nagao, 1992 : 321). Sur le rôle que joue la typologie, il mentionne :

すべての用語について、これらのすべてから定義を与えることができるとは限らないが、できるだけ多くの観点から定義を与えることによって、一つの概念の種々の面からの特徴が明らかとなる。(…) 定義とは限定することであって、その限定の境界ができるだけ明確であり、それが正しいものでなければならない。(Nagao, 1992 : 322)

La définition n'est pas toujours constituée de toutes les catégories de la typologie terminologique, mais le plus de catégories possibles permet de clarifier une seule notion par plusieurs aspects. (...) Définir consiste à limiter, et la borne de la limitation doit être la plus claire et correcte possible.

Selon cette citation, la définition est un moyen d'attribuer un concept propre à un terme. La typologie des définitions terminologiques représente la variété de ces moyens. Elle est divisée en huit catégories définitoires. Cette typologie considère la notion comme étant l'élément principal de la catégorisation. La huitième catégorie est extraite d'un travail de groupe auquel il a participé (Kurohashi at al., 1992) :

1) 内包的定義 (Définition connotative)

Cette définition présente des caractéristiques essentielles qui sont communes à un ensemble de choses, et qui permettent en même temps de les différencier d'autres choses.

2) 外延的定義 (Définition extensive)

La présentation d'un ensemble de choses appartenant à une notion.

3) 比較的定義 (Définition comparative)

La présentation des notions hypéronymique ou hyponymique [ou co-hyponymique], d'une notion opposée, et d'une notion du même genre ou de la même espèce.

4) 要素構成的定義 (Définition constructive)

La présentation des éléments constructifs d'une notion, ainsi que leur relation corrélatrice.

5) 性質、属性、機能、目的的特長による定義 (**Définition par caractérisation**)

La présentation de la nature, de l'attribut, de la fonction, ou du but d'une notion.

6) 關係的定義 (**Définition par relation**)

La clarification entre une notion et d'autres notions en prenant en compte la cause ou le résultat, le lien partiel ou total, ou encore le lien contextuel ou chronologique.

7) 發生的定義 (**Définition par origine**)

L'explication de l'origine du terme, de sa nécessité ou de son contexte historique.

8) 同義語文 (**Phrases synonymiques**)

Cette catégorie regroupe le synonyme, abréviation du terme.

Comme nous l'avons déjà indiqué, cette typologie a été établie pour la rédaction des définitions d'un dictionnaire spécialisé. La présentation de la typologie est un guide pour les rédacteurs afin qu'ils puissent unifier leur style d'écriture. Senda (2006) a appliqué cette typologie pour l'extraction automatique des définitions à partir des textes. Cela prouve l'efficacité de cette typologie pour la langue japonaise.

7-5-3. Typologie de Trimble

Enfin, la typologie de Trimble (1985) est présentée comme une méthode de rédaction spécialisée, destinée à des étudiants non natifs de pays anglophones. Ici aussi, nous voyons la variété des expressions permettant de définir un terme. L'auteur considère cette variété comme étant rhétorique, en précisant que les définitions terminologiques ne se composent pas toujours par des formes simples, mais également par des formes plus complexes. Ici, Trimble partage la remarque de Sager dont nous venons d'aborder, mais il élargit la possibilité des définitions terminologiques au niveau de l'unité textuelle, en dépassant l'unité phrastique.

La typologie de Trimble est différente de deux dernières dans sa catégorisation des définitions. En effet, il divise les définitions en deux groupes : la définition simple (simple definition) et la définition complexe (complexe definition).

Définition simple

La définition simple donne l'information la plus simple et la plus concrète d'un terme. Elle est spécifiée par une phrase ou un groupe de mots (Trimble, 1985 : 75). Trimble la divise en trois classes : définition formelle (*formal definition*), définition semi-formelle (*semi-formal definition*) et définition non-formelle (*non-formal definition*).

1) Formal definition (Définition formelle)

Cette type contient l'information la plus précise sur le terme à définir, précise la classe à laquelle ce terme appartient et indique sa différence de nature par rapport à celle des autres termes de la classe.

Ex. *An arachnid is an invertebrate animal having eight legs extending at equal intervals from a central body*¹⁷.

2) Semi-formal definition (Définition semi-formelle)

Cette définition contient le terme à définir et sa nature distincte.

Ex. *An arachnid is an invertebrate animal has eight legs extending at equal intervals from a central body.*

3) Non-formal definition (Définition non-formelle)

Cette définition décrit un terme dans son sens général afin que le lecteur puisse comprendre le nouveau terme grâce à des éléments familiers. Trimble la divise en deux sous-catégories, le synonyme et l'antonyme.

Ex. 1. *An arachnid is a spider. (synonyme)*

Ex. 2. *The opposite of indigenous is foreign. (antonym)*

Définition complexe

La définition complexe est représentée par un ou plusieurs paragraphes qui forment une section sans limiter sa longueur ni le nombre d'énoncés. La définition complexe définit un terme par unité de paragraphe. Chaque élément dans le paragraphe se lie étroitement, en créant une cohérence textuelle. Nous présentons ici la classification des définitions complexes proposée par Trimble (1985 : 81-84) ainsi qu'un exemple pour chacune d'entre elles : définition stipulaire, définition opératoire, définition explicative, définition par description, définition par classification et définition par exemplification.

4) Stipulation (Définition stipulaire)

Avec cette définition, la définition principale est limitée au niveau du temps, du lieu, du domaine ou du sens. La définition de stipulation est divisée en trois groupes : la stipulation générale, la stipulation mathématique et la stipulation juridique. La stipulation générale traite des nouveaux termes ou du changement des termes anciens. L'exemple ci-dessous montre une définition du terme *entropy* dans le domaine informatique.

Ex. *In information theory, "entropy" means "information" or "freedom of information source"*

5) Operation (Définition opératoire)

Cette définition explique au lecteur comment manipuler une activité relative au terme, physiquement ou moralement.

Ex. *The sound [f] is a voiceless, labio-dental fricative, formed by placing the lower lip lightly against the upper teeth, closing the vellum, and forcing the breath out through the spaces between the teeth or between the teeth and the upper lip.*

¹⁷ Tous les exemples sont tirés de ceux de Trimble (1985).

6) Explication (Définition explicative)

Cette définition ajoute des informations aux définitions des termes anciens. L'exemple suivant est la définition du terme *agronomy*, toujours tiré du travail de Trimble. Ici, deux termes liés à *agronomy*, *crop production* et *improved soil*, sont également expliqués.

Ex. *Agronomy is a science which seeks improved methods of soil management and crop production. By crop production we mean new techniques that will increase the yield of field crops. By improved soil management we mean the use of fertilizers which contain the necessary nutrients needed for the crops.*

7) Expansion by description (Définition descriptive)

Dans cette définition, les fonctions ou les natures d'un terme sont décrites.

Ex. *A source is a device that selects and transmits sequences of symbols from a given alphabet. Each selection is made at random. The channel transmits the incoming signal to the receiver.*

8) Expansion by classification (Définition par classification)

La définition par classification rassemble, comme son nom l'indique, les variations ou les groupes de termes à l'intérieur d'un même domaine.

Ex. *The triode is a standard vacuum tube which contains three electrodes: an anode, a cathode, and a control electrode called the grid. Other standard vacuum tubes are: tetrode, pentode and multi-unit. The tetrode is used where medium signal amplification is desired. With the addition of a fifth element, the resulting tube is called a pentode. The pentode is used in circuitry where high amplification is desired. The multi-unit tube has two or more separate tubes in one shell. It is used as a space savor because it contains two tubes in one.*

9) Expansion by exemplification (Définition par exemplification)

La définition de cette catégorie présente des exemples concernant le terme.

Ex. *The average physical product is a measure of efficiency which is determined by the total output divided by the total number of variable inputs used to produce the level of output. For example, if two variable inputs are required to produce four units of output, the average physical product (and hence the measure of efficiency at that level of production) is two units of output per unit of variable input.*

Trimble traite la définition en insistant sur son objectif pédagogique : enseigner aux étudiants étrangers l'anglais spécialisé, employé dans le domaine des sciences et des techniques. Cependant, la structure élaborée par l'auteur a inspiré notre analyse des langues de spécialité. La définition complexe rend un texte cohérent au moyen d'un terme et de ses définitions, ou de plusieurs termes et de leurs définitions. Le seul problème à résoudre consiste à établir des indices précis pour déterminer chaque définition dans le corpus puisque l'auteur n'en précise aucun dans son travail. Nous allons détailler cette procédure dans le chapitre suivant.

7-6. Conclusion

Les définitions terminologiques ne sont pas les seuls éléments trouvés dans le texte spécialisé. Nous devons donc connaître les formes utilisées lorsqu'un terme est défini dans le texte afin de pouvoir accéder aux définitions. Nous entendons par *formes* les

structures définitives et le contexte qui entoure la définition. La structure définitive se caractérise par des verbes, des expressions et d'autres éléments linguistiques. Le contexte doit être pris en compte globalement, en nous intéressant par exemple au genre d'un texte (article, compte rendu de conférence, page Web, etc.), au lien entre le locuteur et le destinataire, au niveau de spécialisation des termes définis (un terme défini est-il relativement connu du grand public ou pas du tout ?) ou aux rôles des définitions (la définition d'un terme est-elle une information essentielle ou supplémentaire pour le texte entier ?). Ainsi, notre intérêt se porte sur la notion de classification : elle permet d'organiser des éléments par classes ou par catégories.

Sager (1990) et Nagao (1992) établissent leur typologie définitive en se focalisant sur les types exprimés au moyen de mots usuels ; Trimble (1985) explique la manière de définir les termes grâce à des exemples phrastiques. L'intérêt de la typologie est une classification de plusieurs types qui permettent de caractériser divers phénomènes définitives dans les textes. Afin de distribuer les définitions terminologiques de façon systématique, il est nécessaire de constituer des catégories de définitions en respectant certains critères.

Dans ce chapitre, nous avons émis des hypothèses sur l'influence des différents niveaux de spécialisation sur les définitions terminologiques. La différence entre les types de discours peut se refléter dans la manière de définir. Notre but est de mettre en valeur ce procédé en fournissant des exemples.

Chapitre 8 – Typologie de la définition textuelle

8-1. Introduction

Dans le chapitre 7, nous avons présenté les trois typologies de définitions (Sager, 1990 ; Nagao, 1992 ; Trimble, 1985). En nous conformant à ces modèles, nous constituons à présent une nouvelle typologie pour notre analyse du corpus. Pour cela, il est nécessaire d'examiner la nature des définitions de chaque typologie, puis de réunir les catégories dont l'ensemble des caractères et des propriétés qui les définissent est similaire. Cette étape est suivie de la détermination des catégories qui conviennent à notre analyse. Nous redéfinissons, si nécessaire, les catégories sélectionnées.

La constitution de la nouvelle typologie est précédée de la collecte des données à partir du corpus d'étude. Dans ce passage, nous devons transformer chaque catégorie définitoire pour pouvoir les utiliser dans la recherche électronique. Pour cela, nous détaillons chacune d'entre elles pour les deux langues, afin d'étudier des expressions et d'autres marqueurs possibles. La dernière partie du chapitre est consacrée à l'élaboration de règles sur la collecte des données : les conditions, la portée des définitions et l'importance de la prise en compte du contexte.

8-2. Constitution de la typologie

8-2-1. Sélection de types définitoires

Dans la partie suivante, nous détaillons les catégories définies par les trois auteurs. Dans un premier temps, nous choisissons les catégories qui conviennent à notre analyse, puis nous réunissons celles qui sont similaires en une seule catégorie. Dans un deuxième temps, nous renommons chacune des catégories qui composent la nouvelle typologie. Dans un dernier temps, nous les redéfinissons si nécessaire.

La « définition par analyse » de Sager décrit la classe du terme et son caractère distinctif par rapport à d'autres termes. Le même principe est utilisé dans la « définition connotative » de Nagao et dans la « définition semi-formelle » de Trimble.

La « définition par synthèse » de Sager décrit la nature, l'attribut, la fonction et les caractéristiques du terme. La « définition par caractérisation » de Nagao s'intéresse au détail des caractéristiques inhérentes au terme. La « définition descriptive » de Trimble partage la nature similaire aux deux dernières, car elle aussi s'intéresse aux fonctions ou à la nature d'un terme. Nous réunissons donc ces trois catégories en tant que « définition par synthèse ». Cette définition suit la forme d'une définition composée par la classe du terme et sa différence par rapport aux autres termes tout en ajoutant des informations complémentaires.

La « définition par dénotation » de Sager est une liste compilant des exemples du terme. Trimble propose deux définitions qui partagent une similarité avec la « définition par dénotation » : la « définition par exemplification » concerne l'introduction d'exemples du terme et la « définition par classification » s'intéresse au regroupement des variations ou des groupes de termes à l'intérieur du domaine. En théorie, la « définition par classification » établit une relation hiérarchique et ordonnée à partir du terme central et la « définition par exemplification » présente des exemples de ce terme, mais la différence entre les deux est très subtile. De ce point de vue, nous réunissons ces trois définitions dans la « définition par dénotation », en gardant le nom utilisé par Sager.

La « définition stipulaire » par Trimble a pour but de restreindre le terme à un temps, un lieu, un domaine, un sens, etc. Au niveau des indices linguistiques, nous observons une ressemblance entre la « définition stipulaire » et la « définition par origine » de Nagao, qui peut également contenir des indices temporels. Toutefois, la « définition par origine » ayant un caractère propre qui explique une situation historique du terme, nous traitons ces deux définitions séparément. En ce qui concerne l'appellation de cette catégorie définitoire, nous le renommons « définition par restriction ».

La « définition constructive » de Nagao partage un point similaire avec la « définition explicative » de Trimble, à savoir la présence potentielle des définitions de plusieurs termes, qui sont liés les uns aux autres. Nous les regroupons donc en tant que « définition par explication ».

La « définition par antonyme » de Trimble est une définition formée par une expression antonymique. Selon l'auteur, il s'agit d'une énonciation *négative*. Nous supposons que la négation contraste avec la définition basique du terme car elle modifie en même temps le malentendu du lecteur. Nous incluons cette catégorie dans la « définition par négation ».

La « définition par origine » de Nagao concerne l'étymologie, la raison dénomminative ou la nécessité d'un terme. L'origine du terme n'est pas au centre des informations lorsque nous cherchons sa définition, mais elle nous fournit une connaissance complémentaire. Nous choisissons cette catégorie définitoire, afin de savoir si elle permet le lecteur d'apprendre un nouveau terme, un terme inconnu, à travers cette information secondaire.

Les traits propres à certaines catégories ne répondent pas aux critères de la définition, comme les autres catégories. Il s'agit de l'« abréviation », la « paraphrase » et le « synonyme ». Ces catégories ne donnent pas d'explications détaillées comme d'autres catégories définitoires, mais elle ajoute des informations sémantiquement parallèles du terme. Nous regroupons ces trois groupes en tant que « variantes des termes ».

En résumé, le Tableau 13 montre notre typologie, composée de huit catégories et de trois sous-catégories. La colonne de gauche indique les nouvelles appellations définitoires et la colonne de droite précise les catégories modèles respectives.

Définition par analyse	Définition par analyse (Sager), Définition connotative (Nagao), Définition semi-formelle (Trimble)
Définition par synthèse	Définition par synthèse (Sager), Définition par caractérisation (Nagao), Définition formelle + Définition descriptive (Trimble)
Définition par opération	Définition opératoire (Trimble)
Définition par dénotation	Définition par dénotation (Sager), Définition par classification (Trimble), Définition par exemplification (Trimble)
Définition par négation	« Antonyme » de Définition non-formelle (Trimble)
Définition par restriction	Définition stipulaire (Trimble)
Définition par explication	Définition constructive (Nagao), Définition explicative (Trimble)
Définition par origine	Définition par origine (Nagao)
Variantes des termes • Abréviation • Paraphrase • Synonyme	« Abréviation » (Kurohashi et al.) Définition par paraphrase (Sager) Définition par synonymes (Sager), « Synonyme » (Kurohashi et al.), « Synonyme » de la définition non formelle (Trimble)

Tableau 13 Nouvelle typologie définitoire, basée sur les typologies de Sager, Nagao et Trimble

8-2-2. Nouvelle typologie des définitions terminologiques

À présent, nous devons examiner la manière d'intégrer chacune de ces catégories dans l'analyse du corpus. Nous étudions, pour les deux langues, les formes et la structure propres à chaque catégorie définitoire.

8-2-2-1. Définition par analyse

La définition par analyse est formée par la classe du terme et la ou les différences par rapport aux autres termes. Ces deux éléments forment une structure essentielle de la

définition, qui est une forme typique des définitions présentes dans le dictionnaire. Dans le dictionnaire en français, la « définition par analyse » est exprimée avec une phrase nominale, comme le montre l'exemple ci-dessous de la définition d'*orgelet*. La classe du terme est *inflammation* et sa différence par rapport aux autres inflammations est indiquée par ses natures *aiguë* et *suppurative* ainsi que par sa localisation, *au bord libre de la paupière*. La classe du terme (*inflammation*) est un hyperonyme du terme *orgelet*, ce qui établit une relation hiérarchique entre les deux. Ainsi, *orgelet* est un hyponyme d'*inflammation* :

orgelet n. m.
Inflammation aiguë suppurative du bord libre de la paupière. (GDT¹⁸)

Dans un texte spécialisé, la définition par analyse est formée en combinant le terme avec le verbe *être*, par une virgule qui précède la définition, en insérant des expressions telles que *appelé*, *on l'appelle*, ou encore en mettant le terme entre parenthèses :

Ex. 1
L'orgelet est une inflammation aiguë suppurative du bord libre de la paupière

Ex. 2
une affection suppurative du bord de la paupière appelée orgelet...

Ex. 3
une inflammation aiguë suppurative du bord de la paupière (on l'appelle orgelet)...

Ex. 4
une inflammation aiguë suppurative du bord de la paupière (l'orgelet)...

Le verbe *être* peut être remplacé par les expressions *est caractérisé par*, *est défini par*, etc. Il existe également des définitions qui précisent la classe du terme telles que *technique*, *moyen*, *examen*, *analyse*, *maladie* ou encore *effet secondaire* :

Ex. 5
La biopsie échoguidée est une technique de prélèvement qui présente de nombreux avantages.

La classe du terme et la ou les différences par rapport aux autres termes peuvent être formulées de plusieurs manières en japonais. Le terme défini doit, en général, s'accompagner de la particule de sujet は ou d'expressions équivalentes telles que とは, というのは, placées avant la partie définitoire. La partie définitoire se trouve après le terme, et la phrase doit normalement se terminer par le composant nominal だ ou ses différentes formes de politesse である, です, のことである, を指す etc. :

Ex. 6
インフルエンザというのはインフルエンザウイルスによって起こる急性伝染病のことです。

¹⁸ GDT : *Grand Dictionnaire Terminologique*.

La grippe est une maladie aiguë et infectieuse provoquée par le virus grippal.

Lorsque plusieurs propositions forment une phrase, le composant nominal est remplacé par la particule *で* et sa variation *であり* :

Ex. 7

インフルエンザはインフルエンザウイルスによって起こる急性伝染病で、主に冬に流行します。

La grippe est une maladie aiguë et infectieuse, elle sévit en général en hiver.

Lorsque la définition se situe au milieu de la phrase ou dans la subordonnée, il est possible que la définition précède le terme :

Ex. 8

インフルエンザウイルスによって起こる急性伝染病であるインフルエンザは...

La grippe qui est une maladie aiguë infectieuse causée par le virus grippal...

Enfin, les « différences » peuvent être placées séparément dans une phrase :

Ex. 9

インフルエンザウイルスによって起こるインフルエンザは急性伝染病の一種です。

Causée par le virus grippal, la grippe est une maladie aiguë infectieuse.

8-2-2-2. Définition par synthèse

La définition par synthèse décrit la nature, l'attribut, la fonction et les caractéristiques du terme. Elle suit la forme d'une définition composée par la classe du terme et sa différence par rapport aux autres termes tout en ajoutant des informations complémentaires. Ces parties complémentaires, nous semble-t-il, reflètent des styles différents selon les auteurs, en employant un ton (familier, neutre, poli), un style de rédaction (oral, écrit) et une forme (description, insertion d'images ou d'exemples, questions et réponses) propres.

Nous supposons donc que la définition par synthèse est une variation de la définition par analyse, et que les deux définitions partagent certaines formes. Ex. 1 est une définition du cancer. Sa définition est introduite par l'expression *se caractériser par*. La définition par analyse *cellules anormales dans l'organisme* est détaillée par les descriptions *un développement anarchique et ininterrompu* et *qui aboutit à la formation d'une tumeur ou grosseur* :

Ex. 1

Le cancer se caractérise par un développement anarchique et ininterrompu de cellules « anormales » dans l'organisme qui aboutit à la formation d'une tumeur ou « grosseur ».

Dans le cas du japonais, les descriptions définitives peuvent être variées. Ex. 2 est une définition de まぶた (paupière). Il emploie le même style que celui utilisé dans la définition par analyse. La définition se compose de la classe du terme et de la différence par rapport aux autres termes. Toutefois, la fonction de la paupière 目を覆って目を保護する ([les paupières] couvrent les yeux afin de les protéger) est rajoutée :

Ex. 2

まぶたは、目を覆って目を保護するための皮膚・筋肉・脂肪等の身体組織です。
Les paupières sont des tissus corporels composés de peau, de muscles et de graisse, qui couvrent les yeux afin de les protéger.

La même définition peut être exprimée en plaçant la fonction de la paupière après la classe du terme et la différence par rapport aux autres termes :

Ex. 3

まぶたは、皮膚・筋肉・脂肪等の身体組織で、目を覆って保護します。
Les paupières qui sont des tissus corporels composés de peau, de muscles et de graisse, couvrent les yeux afin de les protéger.

8-2-2-3. Définition par opération

La définition par opération explique comment effectuer une activité, physiquement ou moralement. Nous trouvons cette définition quand le terme a pour fonction d'expliquer une procédure ou un mode d'emploi.

En français, Nous estimons que cette définition est marquée par des indices variés et contextuels, en rapport avec un verbe et des expressions précises. Ex. 1 détaille la procédure de la biopsie, procédure qui débute par l'expression *consister à* :

Ex. 1

Une biopsie consiste à prélever sous anesthésie locale un fragment de tissu dans la lésion mammaire à l'aide d'une aiguille adaptée. Les éléments de tissus prélevés font environ 1 à 2 millimètres de diamètre. Ils sont ensuite examinés au microscope (c'est un examen histopathologique).

Lorsqu'il existe plusieurs étapes opératoires, il est possible que l'opération soit expliquée par plusieurs phrases. Dans Ex. 2, l'explication de la biopsie est divisée en plusieurs phrases. Toutes les phrases concernent chacune la biopsie :

Ex. 2

Le médecin réalise ce prélèvement [= biopsie] afin de l'analyser au microscope. Une biopsie est le plus souvent effectuée à travers la peau. Le médecin utilise une aiguille qu'il guide dans le corps jusqu'à l'anomalie grâce à un appareil de radiologie. Ce prélèvement est réalisé sous anesthésie locale, donc généralement sans douleur.

Nous supposons que les exemples de la définition par opération sont identifiés par deux moyens. Le premier consiste à chercher en fonction de l'unité lexicale (*biopsie*) et le

second s'intéresse à la forme définitoire (Ex. *est réalisé, est effectué*). Le premier moyen est efficace lorsque nous déterminons préalablement les termes à rechercher. Le second – celui que nous avons choisi – permet de collecter les définitions pour plusieurs termes, après avoir étudié les formes définitoires dans le texte spécialisé. Nous énumérons ici quelques formes : *consister à, le principe de..., ou encore est une technique*

En japonais, l'activité est expliquée en combinant le terme en question avec la définition terminée par *です/だ* (être), etc. Dans l'exemple suivant, le mot 生検 (biopsie) est paraphrasé par 検査 (examen), mot plus général – donc hyperonyme du premier – en japonais :

Ex. 3

[生検は]患部の一部を、麻酔をしてからメスや針などで切り取って顕微鏡などで調べる検査です。(Kokuritsukokugokenkyûjo, 2009 : 24)

[Une biopsie] *est un examen qui consiste à enlever une partie atteinte anesthésiée avec le bistouri ou l'aiguille et à l'étudier avec le microscope.*

Ex. 4, indique le détail de l'opération par endoscopie pour le cancer du sein. Cette citation est tirée d'un quotidien japonais. L'auteur présente l'opération dans son ensemble avec des mots généraux et insère une explication paraphrastique de 内視鏡 (endoscope) :

Ex. 4

内視鏡を使った手術は、通常の手術と比べ傷が小さく、傷が目立たない場所を選んでメスを入れることができるのが特徴だ。美容の面から、10年前に日本で始まった。まず、わきの下や乳房のすぐ外側か下、乳輪などのうち1、2か所を選んで小さな穴を開け、内視鏡（小型カメラ）や手術器具を入れる。モニターで乳房内の拡大画像を見ながら器具を操作、がんができた乳腺組織を脂肪組織と大胸筋から引きはがし、電気メスで、がんとその周囲を切り取る。乳房に残った可能性のある微細ながんをたたくため、手術後には放射線を照射する。

L'opération par endoscopie a pour caractéristiques un nombre de cicatrices restant plus faible comparé à celui de l'opération normale, et le fait que l'on puisse opérer à l'endroit où la cicatrice n'est pas trop voyante. Notamment en application à la chirurgie esthétique, l'opération a commencé au Japon il y a 10 ans.

D'abord, on fait un ou deux petits trous en choisissant la localisation parmi les aisselles, le contour ou le dessous du sein et l'aréole, puis on y introduit l'endoscope (appareil photo de petite taille) ou des outils chirurgicaux. On manipule les outils en regardant l'écran qui affiche une image agrandie de l'intérieur du sein, on arrache les glandes mammaires cancéreuses présentes dans les cellules graisseuses et le grand muscle pectoral, puis on coupe les tumeurs et ses alentours avec un bistouri électronique. Afin de traiter les minuscules tumeurs qui restent probablement dans le sein, on effectue une radiothérapie après l'opération.

La description opérationnelle est plus pertinente lorsque le texte souligne les caractéristiques du terme, ses effets et même ses différences avec d'autres opérations. Cependant, comme Ex. 2 et Ex. 4, lorsqu'une définition est représentée uniquement avec une description de la procédure relative au terme, il est difficile de généraliser les

caractéristiques de la définition par opération. Par conséquent, nous considérons qu'il est nécessaire de prendre en compte le domaine du corpus (médecine), la thématique (diabète) et les genres textuels (rapport, article, etc.) afin de déterminer préalablement, voire intuitivement, des textes contenant des définitions par opération.

8-2-2-4. Définition par dénotation

Selon le dictionnaire *Le Petit Robert* (2004), le mot *exemple* désigne un *cas, événement particulier, chose précise qui entre dans une catégorie, dans un genre... et qui sert à confirmer, illustrer, préciser un concept*. La définition par dénotation est une liste compilant des exemples du terme. Les termes listés se rattachent tous au terme qui les regroupe, en établissant une relation d'hypéronyme et/ou relation de co-hyponyme entre les termes.

Dans un texte général, les mots peuvent être liés au moyen d'expressions telles que *par exemple, tel que, etc.*, en français. Nous supposons que ces expressions sont également utilisées dans un texte spécialisé. Dans l'exemple suivant, le terme *complications postopératoires immédiates* précède les trois termes *lymphocèle, lymphorrhée* et *infections postopératoires* introduits par *telles que* :

Ex.1

Peu d'études se sont intéressées à l'existence d'un lien entre les complications postopératoires immédiates, telles que le lymphocèle, la lymphorrhée, les infections postopératoires et la survenue d'un lymphœdème.

Ou bien, Ex. 2 commence par la définition implicative d'un terme *traitement du cancer du sein*. Après l'expression *il y a deux façons d'opérer...*, deux opérations différentes, *une chirurgie conservatrice* et *une mastectomie totale*, sont précisées :

Ex. 2

Le but d'un traitement du cancer du sein est d'enlever la totalité de la tumeur. C'est la raison pour laquelle la chirurgie est le traitement de base du cancer du sein. Il y a deux façons d'opérer un cancer du sein : une chirurgie conservatrice ou une mastectomie totale. Dans le cas d'une chirurgie conservatrice, seule la tumeur est enlevée avec une marge de sécurité suffisante.

Enfin, Ex. 3 est une définition de l'*anxiété*. Ici, l'expression *se traduit par* introduit les symptômes représentant l'anxiété : *un malaise général, un désarroi, une agitation* ou *une sensation d'anéantissement*. D'autres symptômes parallèles (*gêne respiratoire, mal de ventre, troubles digestifs*) sont exprimés après les deux points :

Ex. 3

L'anxiété se traduit par un malaise général, un désarroi, une agitation ou une sensation d'anéantissement. L'anxiété est souvent accompagnée de malaises physiques: gêne respiratoire, mal de ventre, troubles digestifs, etc.

Dans cet exemple qui est destiné au grand public, les symptômes énumérés sont décrits avec des mots usuels et simples. Nous voyons que cette approche d'exemplification a pour objectif de permettre facilement l'accès au concept du terme. En ce sens, l'exemplification est plus destinée au discours vulgarisé qu'au discours scientifique.

En japonais, des termes sont également énumérés grâce à des ponctuations spécifiques (« 、 〉 , « ・ 〉 »), など (etc.) et/ou des particules de combinaison (と et や).

Ex. 4

コイやフナ、ドジョウなど、淡水にすむ魚を淡水魚といいます。

Les poissons vivant dans l'eau douce tels que la carpe, le carassin et la loche sont appelés poissons d'eau douce.

Ex. 5 explique le terme 腫瘍 (tumeur) en le classifiant en deux cas, 悪性 (le cas malin) et 良性 (le cas bénin). Les parties soulignées (のものは, の場合は, なら) marquent cette classification. Elles sont identifiées en tant que définition par le contexte :

Ex. 5

腫瘍は細胞が異常に増えてかたまりになったものです。悪性のものは、周囲を壊しながら広がったり（浸潤）、離れたところに飛び移ったり（転移）します。悪性の場合は治療が必要なので、まずは詳しく検査しましょう。良性ならその場所にとどまっているだけなので、放っておいても大丈夫です。(Kokuritsukokugokenkyūjo, 2009 : 72)

La tumeur est un morceau de cellules qui augmentent anormalement. Si elle est maligne, elle s'élargie en détruisant son périmètre extérieur (infiltration) ou elle se déplace loin (métastase). Dans ce cas, le traitement est nécessaire. Il faut tout d'abord procéder à des examens pour vérifier plus concrètement. Si elle est bénigne, elle reste simplement à cet endroit, et vous pouvez la laisser sans la traiter.

En admettant que les définitions sont difficilement identifiables à cause du manque de marqueurs explicites, nous supposons que la dénotation est généralement représentée par des expressions explicites telles que « il existe deux types de diabète », « soit, ... soit » pour le français, に分類される (est classifié en...), に分けられる (se divise en...) pour le japonais.

8-2-2-5. Définition par restriction

La définition par restriction limite le terme à un temps, un lieu, un domaine, un sens, etc. Dans le dictionnaire, la définition par restriction est clairement structurée. Dans l'exemple suivant, après la définition générale, la seconde définition du terme juridique « aveu » est appliquée spécialement au droit pénal :

Aveu

1. (*sens général*) Reconnaissance par un plaideur de l'exactitude d'un fait allégué contre lui, qui consiste un mode de preuve du fait avoué.
2. (*Droit pénal*) Reconnaissance, devant la police ou l'autorité judiciaire, par une personne soupçonnée ou poursuivie, de l'exactitude de tout ou partie des faits qui lui sont reprochés (élément de preuve laissé à l'appréciation du juge, sans lier celui-ci [...]) (VJ¹⁹)

Une telle distinction hiérarchique entre le domaine et le sous-domaine n'est pas très fréquente dans un corpus spécialisé, vu qu'un seul sujet est traité. En revanche, nous pouvons trouver une restriction d'information au niveau d'un terme : il s'agit de la restriction géographique ou temporelle. Ex. 1 cible l'action *en France* et Ex. 2 présente la statistique en fixant une borne temporelle (1998), puis géographique (le département des Bouches-du-Rhône).

Ex. 1

La classification de Chevallier étudie la réponse sur le sein et les ganglions lymphatiques. Elle est classique en France et reste une référence (figures 1-3).

Ex. 2

A titre d'exemple, en 1998, 30 % de la population de 50 à 64 ans étaient traités d'après des données de l'industrie pharmaceutique et, dans le département des Bouches-du-Rhône, 28 % des femmes de 50 à 69 ans participantes au programme de dépistage déclaraient suivre un THM.

Comme ces exemples le montrent, la restriction n'influence pas le caractère définitoire. Autrement dit, la restriction temporelle ou géographique complète les informations définitoires, en partageant le sens général de la définition. La définition par restriction se rencontre souvent lorsque le terme est utilisé dans plusieurs domaines différents, ou bien lorsqu'il apparaît avec son hyperonyme. Ex. 3 est une définition de *mammectomie radicale*. Ce terme est le nom d'une opération chirurgicale du sein. Après l'emploi d'une définition implicative, l'auteur compare la fréquence d'une opération chirurgicale pratiquée autrefois – c'est-à-dire la *mammectomie radicale* – à celle pratiquée de nos jours, en exposant la raison du déclin de cette opération :

Ex. 3

La mammectomie radicale (...) C'est une opération importante enlevant le sein entier, les ganglions lymphatiques axillaires et les muscles pectoraux sous le sein. Cette chirurgie était très pratiquée autrefois. Elle est actuellement rarement pratiquée en raison de la mutilation et des effets secondaires qu'elle entraîne et parce que la mammectomie radicale modifiée s'avère aussi efficace que la mammectomie radicale.

En japonais, Ex. 4 est un exemple dans lequel l'auteur explique la différence de traitements du cancer du sein en 1982 entre le Japon et l'Occident :

¹⁹ VJ : *Vocabulaire juridique*.

Ex. 4

私が医学部を卒業した1982年当時、日本の乳がんの治療は、乳房を全部取る「全摘手術」だけでした。けれど、欧米では、がんだけをくりぬく「温存手術」と「放射線」を組み合わせた「乳房温存療法」が広まりつつありました。

En 1982 lorsque j'ai obtenu mon diplôme en médecine, le seul traitement du cancer du sein au japon était la « mammectomie totale » qui enlève le sein entier. Cependant en Occident, le « traitement conservateur », qui combine l'« opération conservatrice » et la « radiothérapie » commençait à se développer.

En résumé, des expressions temporelles comme *en + année, de nos jours, actuellement, aujourd'hui, autrefois, récemment*, et des expressions de lieu et d'espace telles que *en/au + nom(s) de pays, dans notre pays, en France* sont employées en français. Quant au japonais, *chiffre + 年, 今日, 最近, かつて, 昔* pour des expressions temporelles, et *nom de pays* では, わが国では, 我が国においては pour des expressions de lieu et d'espace, peuvent exprimer la définition par restriction.

8-2-2-6. Définition par explication

La définition par explication se caractérise par le fait de développer les informations d'un terme en traitant de son lien avec d'autres termes. Ex. 1 définit d'abord le cancer. Ensuite le terme apparu dans cette définition, *cellule*, est défini. Après cette définition, le terme plus développé de *cellule cancéreuse* est expliqué. Au total, trois termes sont successivement définis :

Ex. 1

Un cancer est une maladie de la cellule. La cellule est l'unité de base de la vie. Il en existe dans le corps plus de deux cents types différents. Toutes ont un rôle précis : cellules musculaires, nerveuses, osseuses, etc. Une cellule cancéreuse est une cellule qui s'est modifiée. (...)

Examinons un exemple japonais (Ex. 2). Ce texte concerne une description qui mentionne 再発率 (taux de récurrence [du cancer du sein]). Le texte contient plusieurs définitions de termes, qui sont tous des indices mesurant le taux de récurrence :

Ex. 2

近年, 乳癌術後の再発は, 単位時間当たり一定の割合で再発すると仮定したモデル (比例ハザードモデル) を用いて検討されるようになっており, 再発リスクは 1 年当たりの再発率である「annual odds of recurrence (AOR)」で評価されている。この AOR とは, 術後薬物療法 (を行わない場合の再発リスクベースラインリスク) を表す指標である。

Récemment, le taux de récurrence du cancer du sein est de plus en plus examiné en utilisant un modèle qui mesure la récurrence de la maladie durant une certaine période (modèle à hasard proportionnel). Le risque de récurrence est évalué avec le taux de récurrence par an, appelé « annual odds of recurrence (AOR) ». L'AOR est un indice qui indique le risque de ligne de fond de la récurrence lorsqu'on ne fait pas de traitement médical après l'opération.

Dans cet exemple, la première phrase contient deux termes et leur définition. La deuxième phrase reprend un terme présenté dans la première phrase, *AOR*, pour le définir. Au total, les trois termes qui sont liés les uns aux autres sont successivement définis. Nous considérons ce texte en tant que définition explicative, puisque les définitions des autres termes se combinent afin de mesurer le taux récidive du cancer du sein.

En définitive, si le segment contient des définitions de plusieurs termes, l'ensemble forme une définition globale du sujet traité dans ce segment, en permettant en même temps à chaque terme d'avoir une définition propre et indépendante à l'intérieur du texte. Pour la définition par explication, nous remplaçons exceptionnellement les marqueurs définitoires par deux conditions : le fait que plusieurs termes soient définis dans une seule ou plusieurs phrases, et le fait que les hyponymes du terme soient indiqués successivement dans plusieurs phrases ou paragraphes. Cependant, pour les phrases répondant aux conditions ci-dessus, lorsque les catégories définitoires ne sont que les variantes (synonyme, abréviation, paraphrase), nous ne les identifions pas en tant que définition par explication.

8-2-2-7. Définition par négation

Avec la définition par négation, le terme est décrit en utilisant la forme négative. La négation a pour objet de préciser la signification mal comprise ou de prévenir le malentendu du lecteur. La négation dans la définition est fortement liée à l'opinion de l'auteur qui croit qu'elle est utile ou nécessaire afin de définir un terme. Grammaticalement, en général, le prédicat du terme devient négatif.

Nous supposons que la négation employée pour définir le terme n'est pas fréquente mais sa présence est moins rare dans un texte vulgarisé que dans un texte scientifique. Les deux exemples français sont destinés au grand public (discours vulgarisé). Ex. 1 explique que l'effet attendu du médicament *tamoxifène* n'est pas d'ordre contraceptif. La négation est importante puisque ce médicament peut *perturber les règles* et *stimule parfois les ovulations*. Dans Ex. 2, *tumeur bénigne* est différenciée de *cancer* :

Ex. 1

Le tamoxifène n'est pas contraceptif. Bien qu'il puisse perturber les règles, il stimule parfois les ovulations, il est vivement conseillé d'avoir une contraception pendant le traitement.

Ex. 2

Une tumeur bénigne n'est pas un cancer.

La négation est présente dans ces deux exemples parce que l'auteur considère que le lecteur croit que le tamoxifène peut être contraceptif ou qu'une tumeur bénigne est la première phase du cancer.

Nous catégorisons également, pour le français, une phrase qui n'est pas grammaticalement formée par la négation mais qui a un sens négatif en raison de l'emploi d'expression contenant par exemple les mots tels que *peu* et *rarement* :

Ex. 3

Le cancer du sein touche très rarement les hommes.

En japonais, la négation apparaît structurellement à la fin de la phrase. Les terminaisons de la phrase *ではない* ou *ではありません* indiquent la négation :

Ex. 4

転移性乳癌治療は、症状緩和、QOL改善であり、治癒を目指すものではない。

Le but du traitement du cancer de métastase du sein est de radoucir les symptômes et d'améliorer la qualité de vie, mais il n'est pas de guérir complètement.

Puisque *ない* ou *ありません* sont employés dans toutes les phrases négatives, ils ne sont pas toujours efficaces en tant que marqueurs définitoires. En ajoutant *では* (*ではない* et *ではありません* : ... n'est pas...), nous pouvons repérer les phrases dont la forme est « TERME n'est pas NOM ». Bien que nous perdions les phrases ayant un adjectif ou un verbe à la forme négative, le nombre des phrases incorrectes est réduit suite à cette insertion.

8-2-2-8. Définition par origine

Dans une définition par origine, l'étymologie, la raison dénominateur ou la nécessité d'un terme sont expliquées. L'origine n'occupe pas une place centrale dans la connaissance terminologique mais elle offre une information secondaire, voire encyclopédique, et enrichissante. Le latin et le grec constituent souvent l'origine du terme dans les langues européennes (Ex. : *Ce muscle s'appelle le grand dorsal [ou latissimus dorsi en langage international]*). L'origine du terme peut venir également d'un nom propre : si le terme est créé d'après le nom d'un lieu (*norovirus* venant de la ville américaine, Norwalk), son étymologie a une nature toponymique ; si le terme contient le nom d'une personne (*rayons Röntgen*), il a une nature anthroponymique.

Dans un dictionnaire, l'information étymologique – souvent l'origine latine du mot – est souvent donnée au début de chaque entrée définitoire : par exemple, l'origine du mot *distribution* est *distributio*, signifiant *division* ou *distribution*.

En français, nous pouvons trouver des définitions par origine grâce à la phrase contenant au moins la raison d'appellation d'un terme. Ex. 1 est détecté par le verbe « appeler » et par la conjonction *car* situé juste après :

Ex. 1

Les cathéter centraux

Si un médicament doit être administré sur plusieurs heures et à fortiori sur plusieurs jours, si la durée de la chimiothérapie peut être assez longue, si les veines du (ou des) bras ne sont pas suffisantes ou si les injections précédentes de chimiothérapie ont entraîné une inflammation des veines (veinite), il peut vous être proposé la mise en place d'un cathéter central pour la durée de la chimiothérapie.

Ce type de cathéter est appelé central car une des extrémités du tube fin est située dans une grosse veine centrale, avant que celle-ci rejoigne le cœur (veine cave supérieure).

Un exemple typique de la définition par origine se trouve dans Ex. 2 qui explique l'origine de l'appellation du terme *norovirus*. L'utilisation du verbe 由来する (tirer son origine de...) est un indice explicite de l'origine historique du terme :

Ex. 2

「ノロ」という名はこのウイルスが発見された米国のノーウォーク (Norwalk) という町の名に由来します。(Kokuritsukokugokenkyūjo, 2009 : 53)

Le nom « Noro » vient du nom de la ville appelée Norwalk en Amérique, dans laquelle ce virus a été découvert.

L'information de l'origine du terme a pour objet d'expliquer les raisons de l'appellation de ce terme. L'exemple suivant donne une explication de deux termes relatifs au cancer du sein, 浸潤 (infiltration) et 非浸潤 (carcinome canalaire in situ). L'expression とい (appeler) et le verbe 指す (désigner) indiquent la présence d'une explication des termes, mais ils ne sont pas spécialement destinés à préciser l'« origine » :

Ex. 3

がんには、周囲の組織に入り込んでいく性質がある。これを「浸潤」といい、がんが体をおしばむ「悪性」の病気である理由の一つだ。非浸潤は、がんが周囲の組織に潜りこんでいない状態を指す。

Le cancer pénètre dans les tissus aux alentours. Cette caractéristique, appelée « infiltration », est une cause de tumeur « maligne ». Le carcinome canalaire in situ désigne l'état d'un cancer qui ne pénètre pas les tissus aux alentours.

Les deux termes 浸潤 (infiltration) et 非浸潤 (carcinome canalaire in situ) sont définis par implication grâce à l'explication de la raison dénomminative des termes. En ce sens, ce genre de définitions par origine n'est pas digressif, mais il permet de lier la signification au terme en question, en unifiant l'information terminologique.

8-2-3. Variantes des termes

8-2-3-1. Synonyme

Le synonyme est un mot ou une expression ayant le même sens ou une signification voisine du terme principal. Le terme et son synonyme, de même nature, sont hiérarchiquement identiques. Plusieurs raisons expliquent l'emploi du synonyme. Premièrement, le synonyme est une variation du terme. Cela signifie qu'un terme partage le même concept avec un autre mot, le synonyme. Ce cas apparaît lorsque le

synonyme est un mot général (le terme médical japonais 増悪 et le synonyme 悪化, signifiant tous les deux *aggravation*) ou lorsque le synonyme est plus court ou simple (*maladie de Kawasaki* et *syndrome adénocutanéomuqueux*). Deuxièmement, le synonyme est plus connu que le terme en question. Dans ce cas, il a pour rôle de combiner ce que le lecteur devrait connaître (le nom désigné par ce synonyme et la signification) et ce qu'il ne connaît pas forcément (le terme). Troisièmement, le synonyme est dans une autre langue, notamment lorsque l'auteur indique le terme en langue originale. En dernier lieu, certains synonymes étaient utilisés en tant que terme. Dans ce cas, il est possible que le lecteur soit plus habitué au terme précédent (A) qu'au terme actuel (B), et l'emploi du terme précédent (A, qui est maintenant le synonyme de B) permet de renouveler la connaissance du lecteur. Ce dernier cas partage la nature étymologique de la « définition par origine ».

Dans un dictionnaire, les synonymes sont souvent indiqués clairement. Par exemple, la *GDT* traite des synonymes en tant que sous-entrées.

Dans le texte spécialisé, soit le synonyme est mis entre parenthèses, soit le terme se trouve entre parenthèses après le synonyme. Nous supposons également l'utilisation de mots tels que *dit* et *appelé* pour le français, en admettant que ces indices ne détectent pas uniquement un synonyme. Ex. 1 indique le synonyme du terme *carcinome lobulaire in situ*, *cancer intralobulaire*. La phrase contient le verbe *appeler* précédé de l'adverbe « aussi » qui montrent que les deux termes sont sémantiquement identiques :

Ex. 1

Le carcinome lobulaire in situ est aussi appelé cancer « intralobulaire », dont l'acronyme est « LCIS » pour « Lobular Carcinoma In Situ ».

En japonais, d'expressions telles que または(ou) et とも言う(on appelle également...) présente les synonymes. Ex. 2 présente le synonyme de « norovirus » au moyen de la phrase 別の名前で (...) 呼ばれていました (on l'appelait avec un autre nom) :

Ex. 2

「ノロ」という名はこのウイルスが発見された米国のノーウォーク (Norwalk) という町の名に由来します。平成 14 年の国際ウイルス学会で「ノロウイルス」と正式にめいめいされたことでこの言葉が急に広まり始めましたがウイルス自体は昔からいて別の名前 (「球形ウイルス(SRSV)」) で呼ばれていました。(Kokuritsukokugokenkyûjo, 2009 : 53)

Le nom « Noro » vient du nom de la ville appelée Norwalk en Amérique, dans laquelle ce virus a été découvert. En 2002, lors de la conférence internationale sur les virus, ce virus a été officiellement nommé « Norovirus » puis il est devenu connu. Cependant, le virus lui-même existait depuis longtemps ; on l'appelait au moyen d'un autre nom (« small round structured virus [SRSV] »).

En effet, 別の名前 (autre nom), 別名 (autre nom), 通称 (nom courant) peuvent être des indices permettant de détecter un synonyme.

8-2-3-2. Abréviation

L'abréviation dans les langues de spécialité permet de compresser de l'information (Sager et al., 1980 : 270). Par conséquent, l'économie du texte autorise une lecture visuellement simple et temporellement plus courte.

Les abréviations se distinguent en cinq sortes :

- I) Abréviation de mots et d'expressions existants
tamarin *n. m.* → *n.* (nom), *m.* (masculin)
- II) Omission d'éléments dans des mots composés
photo → photographe
- III) Création de caractères spéciaux
© → copyright
@ → arobas
- IV) Combinaison de lettres et/ou de nombres en désignation courte
LH → Lufhansa
- V) Pictogramme
→ (signe qui indique un sens)
〒 → code postal (Japon)

Dans un dictionnaire, l'abréviation est indiquée avec un signe explicite tel que *abréviation* ou *abrév.* :

chlorate de potassium n. m. (...)

Abréviation : *KClO₃*

Nous supposons que, dans le texte spécialisé, plusieurs indices permettent d'identifier les abréviations terminologiques. Ce type d'abréviation est indiqué lors de la première apparition du terme dans le texte. Les parenthèses indiquent souvent la présence du terme abrégé, comme le montrent Ex. 1 et 2. Soit l'abréviation est mise entre parenthèses immédiatement après le terme, soit le terme se trouve entre parenthèses après l'abréviation :

Ex. 1

Le traitement hormonal substitutif (THS), en retardant la ménopause, augmente le risque de survenue d'un cancer du sein par rapport au risque des femmes ménopausées non traitées.

Ex. 2

Dès sa découverte dans les années 1980, le gène c-erb codant pour le récepteur à l'EGF (epithelial growth factor) a été considéré comme un acteur important de la carcinogénèse.

L'autre indice est la précision verbale, avec des nuances selon la langue utilisée. En français, les mots explicites « abrégé » et « abréviation » peuvent être insérés. Comme Ex. 3 à Ex. 5 le montrent, des unités terminologiques formées par des lettres alphabétiques sont souvent abrégées avec des majuscules.

Ex. 3

Le diagnostic de cancer du sein (abrév. en PPS), est élaboré au cours de cette réunion pluridisciplinaire.

Ex. 4

On parle aussi de Tomodensitomètre, abrégé en TDM.

Ex. 5

Un autre type de suppression de l'activité ovarienne consiste à administrer des substances analogues à l'hormone LHRH (abréviation de l'anglais Luteinizing hormone-releasing hormone) qu'on appelle agonistes de la LHRH.

En japonais, l'abréviation est indiquée par des expressions telles que の略称 ou の略 (abréviation de...). Par exemple, 国連 (ONU) est expliqué par la phrase 国際連合の略称 (l'abréviation de l'Organisation des Nations unies)²⁰. Une telle indication peut se trouver dans un texte. Ex. 6 montre un terme complexe abrégé GIST précédé par des informations méta-langagières 以下 (désormais) et と略記(abrégé...). Dans Ex. 7, 以下 (désormais) est la seule information utilisée pour indiquer la présence de l'abréviation.

Ex. 6

Gasrointestinal stromal tumor (以下, GIST と略記)
Gasrointestinal stromal tumor (désormais abrégé GIST)

Ex. 7

エストロゲン受容体 (以下 ER) あるいはプロゲステロン受容体 (以下 PR)
Récepteur d'œstrogène (désormais ER) ou récepteur progestérone (désormais PR)

Par ailleurs, l'abréviation est utilisée pour raccourcir un terme long, ce que Sager (1990 : 110) appelle un effet « économique » :

Precision in definitions normally conflicts with economy in that a full definition tends to be lengthy. One of the main functions of terms and standards is to allow users of special reference to replace long definitions with a more economical but equally precise expression (...)

Par exemple, dans la citation ci-dessous, le mot encadré, 乳房 (sein), est l'objet de l'abréviation :

Ex. 8

乳房扇状部分切除術 (以下, 扇状部分切除術と略す)
La quadrantectomie (désormais, abrégé ...)

Cette abréviation est fortement contextuelle, car le sujet central de cet article est le cancer du sein et plusieurs opérations chirurgicales, y compris celle-là, y sont présentées. Ce cas est également une définition terminologique. En effet, il est possible que dans le texte certaines abréviations ne soient utilisées que pour la commodité, afin de garder plus d'espace pour la rédaction par exemple. Malgré la difficulté rencontrée pour opérer cette distinction, nous avons inclus l'abréviation dans les définitions terminologiques pour deux raisons. Premièrement, l'abréviation est une variation d'un

²⁰ Kôjien, 1998.

terme que nous trouvons souvent dans les définitions terminologiques quelle que soit la langue. Deuxièmement, l'abréviation est le résultat d'un procédé de condensation linguistique effectué par le spécialiste, ce qui peut caractériser un type de discours. Le terme abrégé suivant le contexte n'est pas toujours l'abréviation typique employée par des spécialistes, mais ce phénomène est également important pour connaître la manière dont les spécialistes abrègent les termes.

Enfin, nous devons préciser l'objet de l'abréviation dans le corpus. Lorsqu'un terme est abrégé, il peut l'être de deux manières : soit le terme et son abréviation apparaissent tous les deux dans le texte, soit seule l'abréviation y figure. Ce second cas évoque une sorte d'accord entre l'auteur et le lecteur, puisque la connaissance préalable de la signification de ce terme abrégé est requise. Or, dans la recherche des synonymes dans le corpus, nous ne nous efforçons pas de trouver des abréviations qui ne s'accompagnent de leur terme original, car nous souhaitons étudier le processus de l'abréviation dans les textes.

8-2-3-3. Paraphrase

La paraphrase permet de développer l'explication d'un texte. La définition par paraphrase ne s'intéresse pas aux liens avec d'autres termes, mais elle explique le terme en le reformulant avec des mots plus compréhensibles.

La paraphrase est souvent indiquée par des marqueurs explicites tels que *c'est-à-dire* ou *autrement dit* pour le français.

Ex. 1

La partie extérieure du fil métallique souple est fixée sur la peau par un adhésif stérile (c'est-à-dire sans microbe).

Les parenthèses contenant des termes et les indices tels que *c'est-à-dire* ou *autrement dit* pour le français sont des clés pour trouver des définitions par paraphrase dans le texte spécialisé.

Pour le japonais, la combinaison de deux particules とは indique le sujet de la phrase. Ces particules combinées sont souvent un marqueur d'identification du sujet :

Ex. 2

転移とは、全身に散ったがん細胞が他の臓器で増殖することです。
La métastase est un état où les cellules du cancer prolifèrent dans d'autres organes du corps.

La paraphrase peut être mise en évidence par des expressions telles que 所謂 (autrement dit), つまり (c'est-à-dire) ou すなわち (à savoir).

Après l'élaboration de la nouvelle typologie, la seconde étape consiste à constituer une liste des marqueurs pour la collecte des définitions. Pour que ces données soient bien ordonnées, les marqueurs doivent respecter à la fois les caractéristiques du domaine en question et celles des langues traitées.

8-3. Liste des marqueurs linguistiques

8-3-1. Recherche des données

Nous nous sommes référés à ceux consacrés au repérage des définitions dans le texte. Pour le français, il s'agit de publications proposant des marqueurs de définitions (Pascual et Péry-Woodley, 1997 ; Rebeyrolle et Tanguy, 2000). Le travail de Pascual et Péry-Woodley concerne les définitions relatives au domaine technique (manuels) et porte sur les formes de chaque définition terminologique ; celui de Rebeyrolle et Tanguy traite d'un corpus constitué de quatre genres scientifiques différents. Dans les deux cas, la nature des marqueurs utilisés reste neutre au niveau de la spécificité.

Pour le japonais, le travail de Senda (2006) présente les modèles prototypiques de phrases définissant les termes. Il se base sur le principe de définitions présent dans le projet du dictionnaire spécialisé en informatique (Nagao, 1992), mais est adapté pour la recherche de la génération manuelle du texte scientifique. Nous avons également consulté les travaux qui traitent de l'extraction des définitions terminologiques dans des textes diffusés sur le Web (Sakurai et al., 2002 ; Fujii et al., 2002 ; Tsuchihashi et al., 2005).

Ces travaux ont pour objet d'extraire automatiquement des textes définitoires en utilisant un logiciel et les prototypes des définitions typiques. Un des avantages de cette approche est de pouvoir extraire des textes définitoires à partir d'un grand nombre de textes. En même temps, son point faible est une extraction des données collectées limitée. En d'autres termes, des données sont détectées si leurs formes conviennent à des prototypes figurant dans la liste, mais si ces formes ne se trouvent pas dans la liste ou si elles sont trop précises, elles risquent d'échapper au repérage. Bien qu'il soit impossible d'empêcher complètement cette fuite ainsi que l'abondance de données inutilisables, il est indispensable de connaître plusieurs types de définitions terminologiques pour que nous puissions éviter l'insuffisance qualitative et quantitative des données définitoires. En conséquence, la collecte et l'organisation des données lors de l'analyse doivent être réalisées rigoureusement.

Le passage de l'étape préparatoire à la phase opérationnelle se réalise par « un compromis entre la description des propriétés linguistiques des structures étudiées, la

technologie influençant le mode d'expression des structures et la pratique empirique de la recherche en corpus » (Rebeyrolle et Tanguy, 2000 : 171). La présence ou l'absence des formes définitoires présumées valide en quelque sorte notre typologie et nos études des catégories définitoires.

8-3-2. Constitution des marqueurs linguistiques

La description de chaque type de définition pour les deux langues, présentée dans la section 1, forme la base pour établir une liste de marqueurs. Comme pour la modalité, nous avons préparé un ensemble de marqueurs pour chaque catégorie définitoire. Ils sont divisés globalement en deux groupes : la première regroupe les marqueurs qui sont utilisables pour tous les genres de textes spécialisés, et la seconde regroupe les marqueurs réservés à un domaine spécifique, à savoir celui traité dans notre corpus d'étude. Certains marqueurs du premier groupe sont utilisés pour détecter plusieurs définitions. Par exemple, le marqueur destiné à chercher des mots entre parenthèses peut trouver des définitions par synonyme, par abréviation, par paraphrase, etc., et le marqueur utilisé pour détecter des phrases *se définit par* peut trouver des définitions par analyse, par synthèse, définition par restriction, etc. Comme le remarquent Rebeyrolle et Tanguy, les marqueurs trop précis causent le *silence*, c'est-à-dire l'omission de données bien que pertinentes, et les marqueurs trop lâches causent le *bruit*, c'est-à-dire l'extraction de données incorrectes. Cependant nous préférons, pour certains marqueurs, avoir à traiter un nombre plus important de données, en raison de la taille relativement petite de notre corpus et de l'aisance de la vérification manuelle des données.

Quant aux marqueurs spécialisés, nous avons adapté les expressions utilisées dans les discours scientifique et vulgarisé à la thématique du diabète. Par exemple, les marqueurs sont fortement spécialisés pour détecter les définitions par analyse, par synthèse et par opération en japonais. Quant à la définition par restriction, nous avons ajouté les marqueurs *dans notre pays*, *日本では* (au Japon), *en France*, *en Europe*, *en Amérique*, en se basant sur le fait que les médecines en France et au Japon se développent chacune dans leur environnement respectif. L'avantage des marqueurs spécialisés est de permettre l'extraction de données plus correctes et précises. En revanche, leur point faible réside dans une spécialisation limitée à un seul corpus.

Les marqueurs pour la définition par analyse et la définition par synthèse sont partagés. Les deux définitions possèdent un point commun au niveau de la structure, composée de la classe d'un terme et sa différence par rapport à d'autres termes. Les informations complémentaires constituant la définition par synthèse sont souvent ajoutées au moyen des pronoms relatifs placés juste après cette structure commune. Pour cette raison, nous

avons vérifié manuellement chaque donnée, afin de les classer dans l'une des deux définitions.

La définition par explication est, d'après nous, une définition qui ne possède pas une structure modèle. Nous avons donc déterminé les conditions qui permettent d'identifier cette définition dans le corpus. Il s'agit des définitions de plusieurs termes liés les uns aux autres. Cependant, comme nous l'avons expliqué dans ce chapitre, si les catégories définitives ne sont que celles des variantes (synonyme, abréviation et paraphrase), nous n'identifions pas cet exemple comme une définition par explication.

Nous avons testé les marqueurs ainsi constitués dans notre corpus d'étude avant de modifier ceux qui ne détectent aucune définition. En effet, la modification est effectuée durant la collecte des données, afin de pouvoir trouver autant de définitions terminologiques que possible.

Les marqueurs sont représentés sous la forme d'expressions régulières afin que nous puissions les utiliser *via* le logiciel. Nous ajoutons les variations graphiques des caractères dans les marqueurs, à savoir les lettres en minuscule et en majuscule pour le français et les caractères en Hiragana, Katakana et Kanji pour le japonais. Les listes d'exemples de ces marqueurs se trouvent dans l'Annexe.

8-3-3. Collecte des définitions dans le corpus d'étude

8-3-3-1. Règles pour l'identification d'une définition

Afin d'éviter une collecte de données inadéquates, nous devons déterminer préalablement les conditions pour identifier les termes définis dans les textes.

Tout d'abord, nous n'identifions pas de termes définis au moyen d'un verbe au passé ou dans un contexte passé, à l'exception des définitions par origine. La définition du terme doit s'accorder au temps présent. Si les marqueurs linguistiques contiennent un verbe, nous conjuguons donc ce verbe au présent uniquement.

Ensuite, il est possible que la phrase définitive contienne une appréciation de l'auteur. Celle-ci est exprimée, par exemple, avec les constructions *je pense que* ou *si je me souviens bien* pour le français, *だと思います* (je pense que) ou *ようです* (il semble que) pour le japonais. Puisque la détermination approximative de l'auteur ne permet pas de formuler une définition entièrement conforme à la réalité, nous ne l'identifions pas en tant que définition.

Enfin, le dernier point concerne la portée du mot *terme* dans notre étude. Dans les textes, il existe des unités lexicales qui se composent de plusieurs mots comme *diabète*

de type 2 en français. En japonais, la même unité lexicale 2型糖尿病 se divise en deux parties, 2型 (type 2) et 糖尿病 (diabète). Ce dernier peut se diviser encore en 糖尿 (urine sucrée) et 病 (maladie). En admettant l'importance d'examiner dans le détail la composition de chaque unité lexicale, nous appelons toutes les unités lexicales *terme* – qui peut donc être formé de deux ou plusieurs mots.

8-3-3-2. Détermination de la portée définitoire

Lors de la collecte des définitions, nous confrontons la portée variée de chaque donnée. Dans la citation suivante, la partie soulignée peut être un synonyme de *diabète de type 2* alors que le reste de la phrase n'appartient à aucune définition :

Des cas de diabète très précoce de type 2 (diabète non insulino-dépendant) sont décrits, aux Etats-Unis, chez des adolescents présentant une obésité sévère.

En revanche, un texte peut contenir plusieurs définitions. Par exemple, le texte suivant explique les deux types de diabète. Il peut être catégorisé en tant que « définition par dénotation » pour le terme « diabète », mais les informations détaillées correspondent à d'autres catégories définitoires : la partie 1 exprime le terme et ses variantes entre parenthèses – « abréviation » et « synonyme » –, et la partie 2 contient d'abord le terme et ses variantes, puis une subordonnée qui explique la possibilité de la transformation du diabète non insulino-dépendant.

Il existe deux types de diabète : 1) le diabète insulino-dépendant (DID, type 1), et 2) le diabète non insulino-dépendant (DNID, type 2), qui peut devenir insulino-dépendant/requérant par la suite.

Dans un tel cas, nous identifions toutes les catégories possibles, selon notre typologie.

L'exemple suivant montre plusieurs définitions se trouvant à différents endroits du texte. Autrement dit, entre les définitions, il existe des parties qui ne sont pas définitoires :

Le traitement médicamenteux de l'obésité (TMO) est encore peu utilisé chez les sujets diabétiques (...). Seul l'orlistat est actuellement disponible mais de nouveaux médicaments sont à l'étude, dont la sibutramine déjà commercialisée dans d'autres pays. Ces deux médicaments ont fait la preuve d'une certaine efficacité au cours d'études de longue durée (1an).

Dans le cas d'un texte contenant plusieurs termes, la logique des théories de la cohérence discursive est utile lorsque nous identifions chaque définition. Dans ce second exemple, les expressions *seul* et *nouveaux médicaments... dont la sibutramine* correspondent à *deux médicaments* reliés au *traitement médicamenteux de l'obésité*. De même, *orlistat* est un exemple de produit utilisé pour le *traitement médicamenteux de l'obésité*, ces deux éléments entretenant une relation hiérarchique.

Ainsi, la définition peut être détectée dans toute une phrase, dans une partie d'une phrase ou dans plusieurs phrases. Cette variété de la portée définitoire est une caractéristique du discours spécialisé.

8-3-3-3. Prise en compte du contexte

Pour ce qui concerne la cohérence dans le texte, nous devons également tenir compte du contexte. Le contexte permet de distinguer une définition trouvée dans un texte d'une définition présente dans un dictionnaire. Le contexte peut avoir une influence sur le terme puisque, en prenant en compte cet élément, nous parviendrons à supprimer ou non une ambiguïté pouvant apparaître dans la catégorie à laquelle appartient le terme. L'exemple suivant est l'explication définitoire du terme *sick day*. La phrase originale en japonais ne contenant aucun marqueur du sujet, nous pouvons interpréter *sick day* comme étant un terme médical d'usage universel :

普段とは違う、体調が不良なときをシックデイ（病気の日）と呼びます。
Les jours où leur état diffère de la normale en raison d'une mauvaise condition de santé sont appelés *sick day* (jours de maladie).

Nous pouvons expliquer clairement le terme *sick day*. Il s'agit des jours caractérisés par une mauvaise condition de santé pour tout le monde. Cependant, en observant la phrase qui précède, nous comprenons que *sick day* n'est pas une expression générale mais un terme médical employé pour définir les jours de mauvaise condition des patients diabétiques :

普段は良好な血糖コントロールが得られている糖尿病患者さんでも、風邪を引いたり、発熱、食欲不振、嘔吐、下痢などで血糖コントロールが乱れることがあります。普段とは違う、体調が不良なときをシックデイ（病気の日）と呼びます。
Même les patients diabétiques qui maintiennent habituellement un contrôle glycémique correct ont parfois souffert de déséquilibre de leur contrôle glycémique suite à un rhume, à de la fièvre, à un manque d'appétit, à des nausées ou une diarrhée. Les jours où leur état diffère de la normale en raison d'une mauvaise condition de santé sont appelés *sick day* (jours de maladie).

Comme le montre cet exemple, l'interprétation des termes dans un texte risque d'être incomplète, voire incorrecte, si le contexte n'est pas pris en considération.

Conformément à ces conditions, nous avons collecté et identifié des définitions dans le corpus. Chaque donnée est classée dans une ou plusieurs catégories de notre typologie.

8-4. Conclusion

Contrairement aux définitions dans le dictionnaire, les définitions dans les textes sont des phrases contenant des éléments définitoires parmi plusieurs autres éléments. Les textes contiennent diverses informations et la définition des termes est rarement l'objectif principal de l'auteur, mais plutôt un complément pour permettre au lecteur de comprendre en même temps le sens des termes et le texte lui-même. Au niveau de la structure aussi, les définitions dictionnairiques sont classées d'une manière neutre par ordre alphabétique ; cela ne présuppose pas nécessairement que le lecteur bénéficie de connaissances en la matière. À l'opposé, les définitions dans les textes sont associées au contenu des textes entiers ; leur présence peut caractériser le discours, voire son niveau de spécialisation. Par conséquent, les définitions sont en relation étroite avec le contexte (Sager : 1990, 45). Cette relation devient évidente en examinant d'autres termes qui coexistent dans le texte. Par conséquent, il est probable que plusieurs définitions se trouvent fréquemment dans un texte. Par exemple, le texte doit contenir la définition d'un terme principal et les définitions de ses hyponymes.

Afin d'analyser les définitions existantes dans cette diversité textuelle, elles doivent être cherchées et ordonnées d'une façon systématique. La typologie des définitions permet de comparer les deux types de discours, en les analysant selon les différents critères établis. Nous supposons à la fois que chaque catégorie reflète la nature du texte entier auquel le terme appartient, et que les expressions qui forment chaque définition traduisent la différence du type de discours.

Chapitre 9 – Analyse des définitions textuelles

9-1. Introduction

Nous avons collecté des définitions dans le corpus d'étude, en suivant la méthodologie présenté dans le chapitre 8. Notre collecte des données a été effectuée automatiquement puis manuellement. D'abord, le logiciel a permis de rassembler les données contenant les marqueurs ; ensuite nous les avons nous-mêmes vérifié et validé.

Dans ce chapitre, nous allons présenter d'abord l'analyse des définitions identifiées. Dans cette étape, nous souhaitons particulièrement observer s'il existe une différence dans la distribution par catégorie en fonction des langues et des types de discours. Nous souhaitons donc nous focaliser sur la différence et sur la similarité des phénomènes linguistiques et culturels. Par ailleurs, nous envisageons de présenter le lien entre les textes spécialisés et les différents niveaux de spécialisation. En nous appuyant sur les statistiques, nous étudierons ces définitions afin de les comparer.

9-2. Définitions dans le corpus d'étude

La présente section examine le résultat de notre analyse des définitions terminologiques trouvées dans le corpus d'étude. Pour chaque catégorie définitoire, nous détaillons les caractéristiques observées à la fois pour le français et le japonais et pour les discours scientifique et vulgarisé.

9-2-1. Définition par analyse

La définition par analyse détermine le terme (*genus*, classe) en le distinguant des autres termes (*differentia*, différences spécifiques). En français, nous avons trouvé sept occurrences dans le discours scientifique et onze dans le discours vulgarisé ; en japonais, nous en avons identifié dix dans le discours scientifique et quarante-cinq dans le discours vulgarisé.

En français scientifique, les termes définis sont variés : des cellules, un type diabétique, un médicament, un problème relatif à l'insuline. Les noms des cellules sont le plus souvent définis. Ex. 1 est une définition le terme *macrophage*. Ici, la définition se situant entre parenthèses, le rôle de la définition est plutôt secondaire. En revanche, la définition dans Ex. 2 est exprimée par la phrase entière, précédée par le terme qui représente le titre de la section :

Ex. 1

Tout récemment, deux enseignants-chercheurs de l'Hôtel-Dieu, Karine Clément et Raffaella Canello, ont identifié des cellules suspectes au sein même du tissu adipeux de personnes souffrant d'obésité massive : mêlés à la foule des adipocytes, des macrophages (cellules du système immunitaire) infiltrèrent insidieusement le tissu graisseux et y deviennent la principale source de production des fameuses cytokines. (FS14)

Ex. 2

diabète MODY (Maturity Onset Diabetes of the Young)
C'est un diabète d'hérédité autosomale dominante. (FSdiab)

La définition dans Ex. 3 est identifiée grâce à la phrase précédente : *elle* remplace *subutramine*, un médicament diabétique. *L'inhibiteur* est la classe du terme et la partie *de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline* représente la différence du terme par rapport aux autres termes :

Ex. 3

La sibutramine, commercialisée en France depuis mai 2001. Elle agit comme inhibiteur de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline. (FS17)

Dans le discours vulgarisé, les termes sont définis plus fréquemment, notamment les termes essentiels du diabète, tels que *glucose* et *insuline*. Ils sont souvent les cibles des définitions, comme le montrent Ex. 4 et Ex. 5. Ex. 6 est une définition du pancréas, Ex. 7 définit les îlots de Langerhans qui fabrique l'insuline :

Ex. 4

Le diabète entraîne une élévation de la glycémie, c'est-à-dire du taux de sucre dans le sang. (diagnostic de diabète par le taux de glycémie) (FV147)

Ex. 5

L'insuline est une hormone fabriquée par le pancréas qui agit au niveau de toutes les cellules du corps. (FV189)

Ex. 6

Dans le diabète insulino dépendant, les cellules du pancréas qui fabriquent l'insuline (îlots de Langerhans) sont peu à peu détruites par des anticorps auto-immuns. (FV31)

Ex. 7

Quand des personnes qui ne sont pas diabétiques avalent du sucre, ou des aliments qui sont transformés en sucre par la digestion, comme le pain, les pommes de terre, les pâtes, le riz... le pancréas, qui est un organe situé dans l'abdomen en arrière de l'estomac, fabrique immédiatement de l'insuline pour permettre l'utilisation de ce sucre et éviter qu'il ne reste trop longtemps dans le sang. (FV146)

Un des termes importants du diabète, *autosurveillance*, est également expliqué par la définition par analyse. L'auteur précise ensuite que l'autosurveillance n'actualise le changement glycémique qu'une semaine plus tard. Ici, la définition du terme n'est pas le but central, contrairement à l'explicitation qui suit, voulue par l'auteur. Cependant, comme cette action doit être effectuée par le patient lui-même, il est nécessaire de lui fournir des informations importantes :

Ex. 8

L'autosurveillance glycémique, c'est-à-dire la mesure soi-même de la glycémie avec un lecteur de glycémie, n'a aucun intérêt pour modifier certains jours le nombre de comprimés contre le diabète, étant donné que lorsque l'on change le nombre de comprimés il faut au moins une bonne semaine pour obtenir les pleins effets de ce changement. (FV151)

Nous avons également détecté des termes plus scientifiques et détaillés. Ex. 9 contient les définitions de deux termes *macroangiopathie* et *microangiopathie* qui présentent leur lien avec le diabète. L'auteur explique les deux termes en parallèle pour les distinguer, en insérant pour chacun des exemples présentés entre parenthèses :

Ex. 9

Autrement dit, le diabète favorise les complications en relation avec l'altération des gros vaisseaux que l'on appelle macroangiopathie (infarctus du myocarde, artérite des membres inférieurs, accidents vasculaires cérébraux) ainsi qu'une atteinte spécifique des petits vaisseaux que l'on appelle microangiopathie (atteinte de la rétine pouvant conduire à la cécité, insuffisance rénale pouvant conduire à la nécessité de dialyses). (FV159)

Ex. 10 définit *matrice extracellulaire* à la fin de la phrase. Ici, plusieurs termes sont successivement liés les uns aux autres afin d'expliquer l'athérosclérose. D'après ce texte, la matrice extracellulaire subit l'influence de la fibromusculaire qui résulte de l'inflammation artérielle :

Ex. 10

La plaque athéroscléreuse est donc le résultat d'une réaction inflammatoire, dont le but originel était l'épuration de la surcharge en cholestérol de l'intima, mais qui s'est « emballée » avec pour résultat la constitution, autour d'un centre lipidique, d'une capsule fibromusculaire qui est le siège de facteurs accumulants et de facteurs détruisants ce que l'on appelle la matrice extracellulaire, c'est-à-dire les fibres et substances situées entre les cellules présentes dans l'intima. (FV160)

Enfin, Ex. 11 catégorise le diabète en tant que facteur de risque vasculaire. L'auteur définit ensuite ce dernier :

Ex. 11

Le diabète est en effet ce que l'on appelle un facteur de risque vasculaire, c'est-à-dire un élément qui fragilise les vaisseaux sanguins, au même titre que le cholestérol, le tabagisme, l'hypertension artérielle, la sédentarité, l'excès de poids. (FV159)

Ainsi, dans cette catégorie définitoire, les deux types de discours se distinguent par la fréquence. Au niveau de termes définis, le discours vulgarisé contient à la fois ceux qui sont essentiels à la thématique du diabète et ceux qui développent le sujet. Nous supposons que les auteurs du discours vulgarisé définissent des termes non seulement pour enseigner à leurs lecteurs des connaissances spécialisées de base, mais ils les invitent également à se familiariser avec des informations plus complexes et complémentaires afin d'en savoir plus sur la maladie diabétique.

En japonais, bien que les définitions par analyse ne soient pas nombreuses dans le discours scientifique, les termes sont variés. Nous sommes surpris par la présence de termes fondamentaux tels que 糖尿病 (diabète), 血糖 (glycémie) et 血糖値 (taux de glycémie), comme le montrent Ex. 12 et Ex. 13 :

Ex. 12

糖尿病はインスリンの働きが低下する病気で、働きをよくするには食事療法が大切です。 (JS33)

Le diabète est une maladie caractérisée par la baisse de la fonction de l'insuline. Pour permettre un meilleur fonctionnement, le régime alimentaire est important.

Ex. 13

糖尿病は、血液の中のブドウ糖が何らかの原因で利用されにくくなり、そのため血液中のブドウ糖の濃度（血糖値）が高くなってしまふ状態のことです。 (JS1)

Le diabète est un état dans lequel la densité du sucre dans le sang (taux de glycémie) augmente lorsque le sucre dans le sang n'est plus utilisé correctement pour une raison quelconque.

En outre, les verbes de ces exemples sont exprimés à la forme polie, qui est la forme observée habituellement dans le discours vulgarisé. En effet, lorsque ces termes sont définis, l'identification du destinataire est souvent vague, puisque ni le locuteur ni la source du document ne précisent clairement le destinataire. JS33 et JS1 sont rédigés tous les deux par des médecins. JS33 étant le compte rendu d'un séminaire *public*, il est possible que le destinataire inclue le grand public. JS1 est un article publié sur le site d'un hôpital, dont le destinataire est souvent le grand public. Dans ce cadre, nous constatons que ces documents classés dans le discours scientifique comportent un caractère fortement vulgarisé.

Les autres termes sont majoritairement des noms de médicaments. Les informations fournies par les définitions par analyse complètent les caractéristiques du médicament. Voici deux exemples :

Ex. 14

インスリン抵抗性改善薬であるチアゾリジン誘導体は、この PPAR γ の著明な活性化を介してその作用を発現しているものと考えられている。(JS30)

Il est considéré que le dérivé de la thiazolidine, médicament pour l'amélioration de l'insulino-résistance, fait apparaître ses effets suite à l'activation considérable de ce PPAR γ .

Ex. 15

ストレプトゾトシンは膵ランゲルハンス島を選択的に破壊する薬物で、1回の投与により大部分のB細胞が脱落し、1型糖尿病を引き起こします。(JS61)

Le Streptozocin est un médicament qui détruit sélectivement l'îlot de Langerhans. Après une seule prise, la majorité des cellules B sont enlevées, en provoquant le diabète de type 1.

Ainsi, les définitions ont tendance à être présentées dans la phrase, plutôt qu'à figurer entre parenthèses – alors que dans le discours vulgarisé, la définition ou le terme est inséré entre parenthèses. Nous supposons que les auteurs des textes vulgarisés ont l'intention d'expliquer au lecteur les termes qu'il ne connaît probablement pas. Dans le discours vulgarisé, les termes basiques sont fréquemment définis. Le terme 糖尿病 est souvent expliqué sous la forme d'une définition par synthèse, en incluant une ou plusieurs définitions par analyse des termes qui lui sont liés, tels que 高血糖 (hypoglycémie), 血糖 (glycémie), 血糖値 (taux de glycémie) et インスリン (insuline). Ex. 16 est une définition de l'hyperglycémie. Ex. 17 contient à la fois la définition de 糖尿病 (diabète) et celle de 血糖値 (taux de glycémie). Ici, le terme défini se trouve entre parenthèses juste après la définition. En ce qui concerne Ex. 18, il contient une triple définition (le diabète, l'hypoglycémie et la glycémie). Par ailleurs, nous avons également identifié cette phrase en tant que définition par explication :

Ex. 16

インスリンが不足すると、ぶどう糖がエネルギーとして十分に利用されなくなり、血液中に多く残って高血糖（血液中のぶどう糖濃度が高い状態）になります。(JV168)

Lorsque l'insuline n'est pas suffisante, le sucre n'est plus assez utilisé en tant qu'énergie et il reste dans le sang en provoquant l'hyperglycémie (situation où la densité de glucose dans le sang est élevée).

Ex. 17

[糖尿病は]血液中のブドウ糖濃度（これを血糖値と呼びます）が高い状態が持続する病気です。(JV219)

[Le diabète est] une maladie pour laquelle la densité de glucose dans le sang (on appelle cela la glycémie) reste élevée.

Ex. 18

糖尿病とは、血液中のブドウ糖（血糖）が高くなった状態、高血糖をいいます。(JV142)

Le diabète est une situation où le sucre dans le sang (la glycémie) est élevé – l'hypoglycémie.

Quelques exemples expliquent la notion du terme au moyen d'une description très simple. Ex. 19 indique que les complications diabétiques sont caractérisées par une *anomalie des vaisseaux sanguins et des nerfs*.

Ex. 19

糖尿病の合併症は血管と神経の障害です (JV82)

La complication diabétique est une anomalie des vaisseaux sanguins et des nerfs.

Cette simplicité caractérise la définition dans le discours vulgarisé. En effet, si l'explication d'un terme difficile ou peu connu est trop détaillée, elle peut empêcher le lecteur de le comprendre. En français, nous avons observé une phrase vulgarisée qui s'accompagne d'exemples du symptôme (Ex. 11). En japonais, au contraire, les auteurs ont tendance à minimiser les informations pour garder uniquement les points essentiels et importants. Dans les deux cas, il nous semble que l'intention des auteurs se concentre sur la compréhension des termes par le lecteur.

9-2-2. Définition par synthèse

La définition par synthèse se compose de la *classe* du terme, de la *différence* par rapport à d'autres termes et d'*informations* telles que la fonction ou les caractéristiques. Ces dernières sont variées selon le terme, et constituent donc la partie qui permet de caractériser le style d'écriture de chaque auteur.

Le nombre d'occurrences de cette définition en français est de six dans le discours scientifique et quatorze dans le discours vulgarisé ; en japonais, vingt-deux occurrences sont trouvées dans le discours scientifique et quatre-vingt-deux dans le discours vulgarisé.

En français, les exemples sont très limités dans le discours scientifique. Pour quelques-uns d'entre eux, nous avons hésité à les identifier en tant que définition par analyse ou définition par synthèse lorsque les *informations* et la *différence* du terme se distinguaient difficilement. Pour Ex. 1 et Ex. 2, l'identification est plus aisée. Ex. 1 définit le terme *adrénaline*, qui est une hormone qui augmente la glycémie. L'auteur ajoute une *information* : le moment où elle est sécrétée. Ex. 2 est la définition du *diabète de type 2*. Ici, l'auteur précise que l'état d'insulinorésistance concerne *l'utilisation non oxydative du glucose* :

Ex. 1

Lorsque l'on ressent une émotion, on sécrète de l'adrénaline, qui est une hormone hyperglycémiante. (FS5)

Ex. 2

Le diabète de type 2 est caractérisé par un état d'insulinorésistance qui porte surtout sur l'utilisation non oxydative du glucose et par une défreination de la production hépatique du glucose [[19]]. (FS61)

Ex. 3 est la définition du diabète gestationnel. L'auteur précise le terme par la partie *quelque soit le terme de cette grossesse, quelque soit le traitement nécessaire et l'évolution après l'accouchement*. Celle-ci nous a permis d'identifier cette citation pour la définition par synthèse :

Ex. 3

Le diabète gestationnel est défini comme une intolérance au glucose de sévérité variable survenant ou diagnostiquée pour la première fois pendant la grossesse, quelque soit le terme de cette grossesse, quelque soit le traitement nécessaire et l'évolution après l'accouchement. (FSdiab)

En ce qui concerne les marqueurs définitoires, sauf pour Ex. 1, la présence de la définition terminologique est clairement indiquée par les expressions *ce qu'on appelle, on désigne, est défini comme* et *c'est*. Ex. 1 est détecté par le marqueur spécialisé *est une hormone*.

Dans le discours vulgarisé, les définitions ne sont pas très différentes de celles présentes dans le discours scientifique, à l'exception du fait que les termes définis sont des termes fondamentaux utilisés lorsque l'on traite du *diabète*. Au niveau des marqueurs, *c'est-à-dire* est souvent utilisé. L'insertion de *c'est-à-dire* dans une phrase ajoute une caractéristique descriptive pour le lecteur. Ex. 4 catégorise le diabète insulino-dépendant en tant que maladie auto-immune. L'auteur précise l'immunité liée au pancréas :

Ex. 4

Ce diabète, dit insulino-dépendant (DID), est dû le plus souvent à une maladie auto-immune, c'est-à-dire une réaction du système de défense de l'organisme, le système immunitaire, dirigée contre les cellules du pancréas qui fabriquent l'insuline. (FV22)

Dans Ex. 5, les deux termes *HbA1c* et *fructosamine* sont définis et comparés. Nous rangeons le premier dans la catégorie *définition par analyse* et le second dans la catégorie *définition par synthèse* puisque l'explication du *sérum* lui est ajoutée :

Ex. 5

Alors que HbA1c est un pourcentage de l'hémoglobine contenue dans les globules rouges du sang, le terme de fructosamine désigne l'ensemble des protéines glyquées présentes dans le sérum, qui est schématiquement le liquide du sang dans lequel se trouvent les globules rouges. (FV151)

Dans Ex. 6, l'auteur présente la différence entre le diabète qui causent des problèmes au niveau des petits vaisseaux, et l'hyperglycémie modérée à jeun qui endommage de gros

vaisseaux. Ici, les symptômes de chaque maladie sont énumérés entre parenthèses après chaque définition :

Ex. 6

Dans un souci de rigueur scientifique, les différents experts ont donc distingué : d'une part le diabète, au sens de maladie bien caractérisée pouvant entraîner des complications spécifiques résultant de l'atteinte des tout petits vaisseaux (atteintes des vaisseaux de la rétine et des vaisseaux qui font office de « filtre » dans les reins, atteintes que l'on appelle rétinopathie et néphropathie diabétiques), et d'autre part l'hyperglycémie modérée à jeun, « non diabétique » au sens où cette situation n'entraîne pas les complications spécifiques du diabète, mais abîme les gros vaisseaux (coronaires, artères des membres inférieurs, artères du cerveau) au même titre que l'excès de graisses dans le sang, le tabagisme, l'hypertension, l'absence d'activité physique... (FV147)

Les définitions par synthèse en français distinguent les deux types de discours par le nombre d'occurrences et par la structure. Au niveau de la structure, le discours scientifique a tendance à définir le terme central de la phrase, alors que dans le discours vulgarisé un terme est défini afin d'expliquer un autre terme qui est fondamental dans le texte (Ex. 4). En outre, la comparaison de plusieurs termes (Ex. 5 et Ex. 6) est une autre caractéristique du discours vulgarisé. Nous supposons que son but est de faire en sorte que le lecteur ne les confonde pas.

En japonais, le nombre d'occurrences est plus élevé, notamment pour le discours vulgarisé qui contient plusieurs définitions par synthèse. Nous regardons à présent quelques exemples du discours scientifique. Ex. 7 est une définition de l'hémoglobine. L'auteur présente la fonction de l'hémoglobine 体のすみずみに酸素を運びます (qui transporte le dioxygène partout dans le corps) :

Ex. 7

ヘモグロビンは血液の赤い色素で、体のすみずみに酸素を運びます。(JS56)

L'hémoglobine est un pigment rouge dans le sang qui transporte le dioxygène partout dans le corps.

Ex. 8 est une définition de l'insuline. Dans cet exemple, nous comprenons qu'elle est la seule hormone qui permette de baisser le taux de glycémie :

Ex. 8

血糖値を上げるホルモンは多くありますが、血糖値を下げるホルモンは唯一インスリンだけです。(JS1)

Il existe plusieurs hormones qui font augmenter le taux de glycémie, mais la seule hormone qui permet de le baisser est l'insuline.

Certains exemples indiquent que le contenu de la définition est choisi par l'auteur en fonction de son sujet. Dans Ex. 9, le locuteur définit d'abord le terme 生活習慣病 (maladies de *comportement*) en donnant un exemple de ces maladies, à savoir 糖尿病 (diabète). Nous avons identifié cette phrase comme définition par synthèse, parce que la cause de la maladie est expliquée, alors que la *différence* du terme est ambiguë. Par

ailleurs, l'auteur ajoute sa propre opinion (思われます [je pense] : la modalité d'Opinion) au sujet du premier stade préventif en indiquant que son succès dépend de la modification de comportement de la vie quotidienne selon le facteur de risques. Autrement dit, c'est un exemple où la définition terminologique et la modalité locutive apparaissent en même temps :

Ex. 9

糖尿病などの生活習慣病は遺伝子に生活習慣が加わって初めて発症する病気ですので、発症リスクに応じた生活習慣介入により効率的な一次予防ができるようになる可能性が高いと思われます。(JS27)

Les maladies de *comportement*, dont le diabète, sont des maladies provoquées par l'interaction des gènes et des comportements de la vie quotidienne. Par conséquent, [je] pense que la première étape préventive devrait réussir par la modification des comportements selon le facteur de risque.

Ex. 10 est une définition de l'obésité. Après avoir défini ce terme, l'auteur indique la nécessité du calcul de la graisse corporelle afin d'avoir un diagnostic précis :

Ex. 10

肥満とは、脂肪組織が過剰に蓄積された状態と定義され、正確な診断には体脂肪量の測定が必要である。(JS28)

L'obésité se définit comme un état où des tissus graisseux sont excessivement accumulés. Pour le diagnostiquer correctement, il faut mesurer la quantité de graisse corporelle.

Dans le discours vulgarisé, les définitions par synthèse sont très nombreuses. Dans le corpus, 糖尿病 (diabète), インスリン (insuline) et 肥満 (obésité) sont définis à plusieurs reprises. Comme les documents vulgarisés sont destinés au grand public, la fréquence des définitions des termes qui caractérisent le diabète nous paraît normal. Nous avons collecté quelques définitions du diabète dans Ex. 11 à Ex. 14. Excepté Ex. 13, tous indiquent d'abord la cause de la maladie – l'état élevé du sucre dans le sang –, puis la conséquence – les complications. Ex. 13 inverse ces deux éléments, en introduisant l'état de la maladie avant la cause :

Ex. 11

糖尿病は血液に含まれるブドウ糖が異常に多くなり、その結果、神経や目、腎臓など全身のさまざまな組織や機能に障害がおこる病気です。(JV122)

Le diabète est une maladie causée par l'augmentation du glucose dans le sang. Il cause des problèmes aux organes et aux fonctions diverses, tels que les nerfs, les yeux ou le rein.

Ex. 12 contient d'autres catégories définitoires : la paraphrase de 高血糖 (hyperglycémie) par l'expression 血液中の糖分 (ブドウ糖) が多すぎる状態 (état dans lequel le sucre dans le sang [glucose] est trop important), et la paraphrase de インシュリン (insuline) par ホルモン (hormone) :

Ex. 12

糖尿病とは高血糖、すなわち血液中の糖分 (ブドウ糖) が多すぎる状態をいいますが、それはインシュリンというホルモンの働きが不十分となるために起こります。(JV157)

Le diabète est un état dans lequel le sucre dans le sang (glucose) est trop important. Cet état est causé par le dysfonctionnement de l'hormone appelée insuline.

De même, dans Ex. 13, le terme 血糖値 (taux de glycémie) est paraphrasé par l'expression 血液中の糖分 (sucre dans le sang) :

Ex. 13

糖尿病は、膵臓から分泌される「インスリン」というホルモンの作用が不足し、血液中の糖分（血糖値）が上昇し、その結果さまざまな障害が体に生じる病気です。(JS143)

Le diabète est une maladie caractérisée par le dysfonctionnement de l'hormone appelée *insuline*, sécrétée par le pancréas. Le sucre dans le sang (taux de glycémie) augmente, en causant plusieurs problèmes dans le corps.

Quant à Ex. 14, plusieurs termes sont employés, mais aucun d'entre eux n'est défini. Comparé aux trois autres exemples, le contenu d'Ex. 14 est le plus dense :

Ex. 14

糖尿病は、一般にはインスリンの絶対的、相対的不足のために糖代謝や蛋白質代謝、脂質代謝に異常を生じ、慢性的な高血糖の結果、特有の糖尿病合併症をもたらす病気と定義されています。(JV92)

Le diabète est défini en général comme une maladie qui cause une anomalie dans le métabolisme du glucose et des lipides à cause du manque absolu ou relatif d'insuline et de l'hyperglycémie chronique qui implique des complications typiques chez les diabétiques.

Cette série de définitions du *diabète* indique la variété du contenu définitoire qui reflète souvent l'intention de l'auteur. Nous voyons que la définition dans les textes est un outil pour rendre le discours plus efficace. En particulier, lorsque les destinataires sont le grand public, il est possible que les termes ne soient pas très courants et difficiles à comprendre. Ex. 14 et Ex. 15 sont des exemples dont l'explication est très descriptive, voire subjective. Dans Ex. 14, l'auteur détaille vivement les symptômes de la rétinopathie diabétique, en insérant le marqueur de modalité d'avertissement しまう (finir par) :

Ex. 14

糖尿病網膜症とはどのようなものか
網膜を養っている網膜血管の障害により、血液成分が染み出てきたり、出血したり、網膜血管が閉塞してしまったりして、網膜が傷んでしまう病気です。(JV82)

Qu'est-ce que la rétinopathie diabétique ?

C'est une maladie caractérisée par l'endommagement de la rétine suite aux problèmes des vaisseaux sanguins protégeant la rétine. Elle cause le suintement d'éléments sanguins, le saignement ou la fermeture de la rétine.

Dans Ex. 15, l'auteur associe le nom *amusant* du terme ペットボトル症候群 (syndromes des bouteilles en plastique) au symptôme de la perte de connaissance, et en explique la cause :

Ex. 15

ペットボトル症候群というのは面白い名前ですが、1日にペットボトル何本ものジュースを飲んで、ついに意識までなくなる病気です。(JV51)

« Syndromes des bouteilles en plastique » est un nom amusant, mais c'est une maladie qui cause la perte de connaissance en buvant plusieurs bouteilles de jus par jour.

Nous remarquons certaines similitudes entre les définitions par synthèse des deux types de discours en japonais. Tout d'abord, certains termes définis tels que 糖尿病 (diabète) et 肥満 (obésité) sont utilisés à la fois dans le discours scientifique et dans le discours vulgarisé. D'une part, cette similarité n'est pas très surprenante car les deux auteurs sont des spécialistes possédant une connaissance spécialisée ; mais d'autre part, il est surprenant que les destinataires soient différents pour chaque type de discours.

En résumé, les définitions par synthèse montrent les différences entre les deux langues : en français, l'utilisation des verbes distinguent les deux types de discours, alors qu'en japonais nous n'avons pas trouvé de points pertinents qui permettent de différencier un type de discours de l'autre.

9-2-3. Définition par opération

La définition par opération décrit la procédure d'une activité que le terme désigne. En français, le nombre d'occurrences est de sept dans le discours scientifique et onze dans le discours vulgarisé ; en japonais, le nombre d'occurrences est de trois dans le discours scientifique et quinze dans le discours vulgarisé.

En français scientifique, les définitions se divisent en deux groupes : le groupe qui présente le principe d'une opération et le groupe qui indique la formule ou la procédure. Ex. 1 appartient à ce premier : il explique la stratégie du gène candidat. La procédure est représentée par l'expression *consiste à rechercher... puis à vérifier* :

Ex. 1

La stratégie la plus utilisée est celle des gènes candidats, qui consiste à rechercher les gènes dont les produits sont potentiellement en cause dans la maladie, puis à vérifier leur responsabilité et élucider les mécanismes physiopathologiques impliqués. (FSpage3)

Ex. 2 est une définition du test au glucagon. Après avoir expliqué le but du test, l'auteur indique la procédure et la condition requise pour ce test :

Ex. 2Test au glucagon

Il est destiné à apprécier l'insulinosécrétion, principalement résiduelle chez le sujet diabétique. Il consiste à injecter 1 mg de glucagon par voie intramusculaire ou intraveineuse lente et à effectuer à T0 et T + 10 mn des dosages de peptide C. Si l'insulinosécrétion est normale, le taux de peptide C augmente de 50 % par rapport à son taux de base. (FS4)

Ex. 3, appartenant au second groupe, présente la manière de calculer les indexes glycémiques. L'auteur commence par cibler l'objet du calcul : *la glycémie, constatée après l'absorption d'un sucre pur ou contenu dans un aliment*. Il indique ensuite la base du calcul sans présenter la formule détaillée nécessaire :

Ex. 3

Comment les [= indexes glycémiques] calculer ?

Le pouvoir sucrant est mesuré habituellement sur le chiffre de la glycémie, constatée après l'absorption d'un sucre pur ou contenu dans un aliment. L'index glycémique est basé sur le calcul de « l'aire sous courbe » (ASC). L'ASC totale est une surface mesurée à partir des chiffres de la glycémie au temps 0, 30, 60, 90, 120, 150 et 180 minutes. L'index glycémique est le rapport, exprimé en pourcentage, entre l'ASC de l'aliment étudié et l'ASC de l'aliment de référence (1). (FSpage35)

En revanche, Ex. 4 présente la formule qui permet de mesurer l'osmolarité plasmatique. Ici, les formules sont détaillées par élément, et dans les deux dernières lignes figurent les critères évaluatifs :

Ex. 4

Formule permettant de calculer l'osmolarité plasmatique

Osmolarité = (Na + 13) × 2 + glycémie en mmol/l ou (Na + K) × 2 + glycémie + urée

Normale = 310 mmol/l

Coma hyper osmolaire ≥ 350 mmol/l (Sdiab)

Au niveau du lexique, Ex. 3 et Ex. 4 contiennent plusieurs unités lexicales spécialisées : *pouvoir sucrant*, *aire sous courbe* pour le premier, *osmolarité plasmatique*, *urée*, *coma hyper osmolaire* pour le second. La compréhension de ces formules présuppose une connaissance relative à chaque unité lexicale contenue dans les textes.

Nous regardons à présent des exemples du discours vulgarisé. Ex. 5 est une définition de l'autosurveillance glycémique. L'auteur présente cette mesure comme *un moyen très simple*. Il détaille la procédure en indiquant son principe (*prélevant une goutte de sang au bout du doigt*) et les moments de mesure (*avant les repas et après 1 h 30 après le début des repas*) :

Ex. 5

Pour savoir précisément où on en est, il existe un moyen très simple qui s'appelle d'autosurveillance glycémique. Le principe est de mesurer soi-même sa glycémie avec un lecteur de glycémie, en prélevant une goutte de sang au bout du doigt aux moments où cela donne le plus d'informations, c'est-à-dire avant les repas parce que c'est à ces moments que le taux de sucre a le plus de chance d'être le plus normal, et 1 h 30 après le début des repas parce que c'est à ces moments que le taux de sucre a le plus de chance d'être au plus élevé. (FV145)

De même, dans Ex. 6, la procédure est détaillée. Il s'agit d'un examen appelé test du monofilament. L'auteur explique le procédé du test et ajoute ensuite l'action du médecin (*le médecin applique le filament en différents endroits des pieds*) et ce que le

patient diabétique doit faire dans cette étape (*le diabétique doit dire s'il perçoit ou non le filament*) :

Ex. 6

Test du monofilament : Il s'agit d'un fil de nylon (genre ligne pour canne à pêche) d'environ 4 cm de long dont l'extrémité est appliquée en différents endroits des pieds, de façon à ce que le filament se courbe ce qui assure une pression déterminée sur une surface correspondant à la section du filament. Le médecin applique le filament en différents endroits des pieds, et le diabétique doit dire s'il perçoit ou non le filament.

Différenciation par la plante du pied entre un objet pointu et d'un objet non pointu.

Comparaison des perceptions entre la plante du pied et la paume des mains. (FV157)

Ex. 7 est une présentation de la formule pour calculer le poids idéal. Le moyen du calcul est expliqué en utilisant l'initiale (P pour le poids et T pour la taille). L'auteur différencie les moyens de calcul par sexe et précise les unités de mesures. La présentation de ces détails est pratique et nécessaire pour que le destinataire puisse effectuer le calcul :

Ex. 7

Formule de Lorentz

Cette formule reprend le principe de la formule de Broca, mais avec une correction régulière selon la taille (+ 750 g/cm chez l'homme et + 600 g/cm chez la femme).

$P = T - 100 - ((T - 150) / 4)$ chez l'homme

$P = T - 100 - ((T - 150) / 2,5)$ chez la femme

Taille en centimètres. Poids en kg. (FVpage1)

En résumé, malgré le nombre limité des données, nous constatons qu'il existe une différence descriptive entre les types de discours en français. Dans les textes scientifiques, c'est la théorie qui est mise en valeur, alors que dans les textes vulgarisés, on insiste plutôt sur la pratique. Par ailleurs, les textes scientifiques contiennent des lexiques spécialisés, tandis que les textes vulgarisés ont tendance à employer des mots usuels. Ces différences accentuent le fait que les définitions par opération dans le discours vulgarisé permettent au lecteur – le grand public – de les comprendre plus facilement.

En japonais aussi, nous avons trouvé peu de définitions dans le discours scientifique : deux exemples pour le poids standard et un exemple pour la grossesse programmée. La citation suivante présente la formule pour mesurer 標準体重 (poids idéal) :

Ex. 8

(標準体重は)いろいろな求め方がありますが、一般には、身長 (m) × 身長 × 22 という式が多く用いられています。(JS67)

(Pour mesurer le poids standard), il existe plusieurs calculs possibles, mais en général on utilise souvent la formule : taille (m) × taille × 22.

Ex. 9 présente la même formule :

Ex. 9

標準体重 (kg) は身長 (m)×身長 (m)×22 で計算します。(JS1)

Le poids standard (kg) est calculé par la formule taille (m) × taille (m) × 22.

Contrairement au français scientifique, nous ne trouvons pas de lexiques spécialisés dans ces exemples. La procédure du calcul est expliquée avec des mots usuels. Les verbes des exemples 8 et 9 sont exprimés à la forme polie, caractérisant un langage parlé. Enfin, Ex. 10 est la définition de la grossesse programmée pour une patiente diabétique :

Ex. 10

計画妊娠とは、糖尿病のある女性が血糖コントロールを十分良好に行い、合併症のチェックを受け、主治医の許可をもらってから計画的に妊娠することをいいます。(JS6)

La grossesse programmée signifie qu'une femme diabétique programme sa grossesse après avoir suffisamment exécuté le contrôle glycémique, vérifié la présence ou non de complications et reçu l'autorisation de son médecin traitant.

Dans cet exemple non plus, il n'existe pas de lexiques spécialisés et on constate un langage parlé caractérisé par la forme polie du verbe. Curieusement, Ex. 11 est un exemple du discours vulgarisé mais son contenu est similaire à celui de l'exemple précédent :

Ex. 11

「計画妊娠」とは、妊娠して大丈夫か合併症等をチェックし、糖尿病のコントロールを正常な人と変わらない状態まで治療して受胎することをいいます。(JV96)

La grossesse programmée signifie que l'on devient enceinte après avoir vérifié par exemple la présence ou non de complications afin de savoir si la grossesse est possible, et achevé le traitement du contrôle diabétique jusqu'à atteindre un niveau similaire à celui des gens non-diabétiques.

Nous regardons d'autres exemples du discours vulgarisé. Ex. 12 présente à nouveau le terme 標準体重 (poids idéal). Ici, l'auteur explique que ce poids est « un poids avec lequel le risque de maladie ou de mortalité diminue » (病気にかかりにくく、死亡率の最も少ない体重). En outre, il propose au destinataire, avec un marqueur de la modalité de Suggestion/Proposition : さあ、あなたも自分の標準体重を求めてみましょう (maintenant, c'est vous qui devez connaître votre poids standard) :

Ex. 12

まず・・・自分の「標準体重」を知ろう

「身長 (m) × 身長 (m) × 22 (kg)」

「標準体重」とは病気にかかりにくく、死亡率の最も少ない体重をいいます。さあ、あなたも自分の標準体重を求めてみましょう。(JV187)

Tout d'abord, il faut connaître votre *poids standard*

Taille (m) × Taille (m) × 22 (kg)

Le *poids standard* est un poids avec lequel le risque de maladie ou la mortalité diminue. Maintenant, c'est vous qui devez connaître votre poids standard.

Ex. 13 concerne toujours le même terme. Ici, l'auteur indique que 病気になりにくい体重、長生きする体重 (un tel poids diminue le risque de maladie et assure une longue vie). Les expressions de ces deux exemples incitent le lecteur, avec des mots simples, à faire en sorte d'avoir un bon état de santé.

Ex. 13

標準体重というのがあります。理想体重、健康体重とも呼ばれるものです。最も病気になりにくい体重、長生きする体重ともいえます。身長を基本にして、いくつかの計算方法がありますが、当然ですが、どの方法でも似たような値になります。簡単な方法は平田法、桂の変法と呼ばれるもので、身長(cm)から 100 を引いて、0.9 を掛けるものです。150cm 以下の場合は 100 を引いた値とします。(JV146)

Il existe un poids standard. Il est aussi appelé « poids idéal » ou « poids de bonne santé ». On peut dire qu'un tel poids diminue le risque de maladie et assure une longue vie. Il y a plusieurs calculs possibles ; tous sont basés sur la taille, et bien évidemment, tous trouvent une valeur similaire. Le calcul le plus facile s'appelle la formule Hirata, ou la reforme de Katsura, qui est calculée en soustrayant 100 à la taille (cm) puis en multipliant par 0.9. Pour une personne de moins de 150 cm, la valeur est calculée uniquement en soustrayant 100 à la taille.

Le reste des exemples vulgarisés présente des termes variés. Ex. 14 explique la procédure de la prise d'urine et la raison de cet examen :

Ex. 14

尿糖は腎臓で濾過されるのに時間がかかるため、血糖より約 30 分遅れて出てきます。また、膀胱の中で一時的に貯められるため、正確な値を知るためには測定の 20~30 分前に一度排尿して膀胱をカラにします。そしてカラにしたあとに貯まった尿で尿糖の検査をします (2 回採尿法 (図参照) といいます)。(JV345)

Le sucre dans les urines est lentement filtré dans les reins ; il sort environ 30 minutes après la glycémie. En plus, comme le sucre dans les urines est entassé momentanément dans la vessie, il est nécessaire d'uriner 20 à 30 minutes avant l'examen pour vider la vessie et de mesurer la valeur exacte. On examine l'urine accumulée à nouveau après cette étape (cela s'appelle méthode de l'examen d'urine en deux fois [voir la figure]).

Dans Ex. 15, la notion du terme *GL* est présentée dans la première phrase ; la seconde phrase détaille son calcul :

Ex. 15

それに対して GL (Glycemic Load)は糖質の質及び摂取量を考慮したものです。GL = 「一人前の分量の食物に含まれる糖質のグラム数」 × 「その食物の GI/100」 で計算します。(JV92)

CG (Charge glycémique) s'intéresse à la qualité et à la quantité du glucose. On le mesure par la formule CG = quantité (g) du glucose contenu dans la nourriture pour une personne × IG/100 de cette nourriture.

En japonais, nous ne distinguons pas une grande différence entre les deux types de discours, à l'exception du nombre d'occurrences qui est très faible dans le discours scientifique, et de la présence du seul indice subjectif du locuteur (marqueur de modalité dans Ex. 12) dans le discours vulgarisé.

Pour les deux langues, le faible nombre d'occurrences de définitions par opération dans le corpus peut être expliqué par deux raisons : le problème des marqueurs et la présence de définitions dans le corpus. Concernant la première cause, lors de la constitution des marqueurs, il a été difficile de déterminer dans quelle partie du corpus d'étude les définitions par opération pouvaient apparaître. Par conséquent, il est possible que nos marqueurs ne convenaient pas tout à fait aux définitions présentes dans le corpus, ou bien qu'ils n'étaient pas exhaustifs pour permettre de collecter toutes les définitions.

Au sujet de la seconde cause, notre corpus appartient au domaine médical et les documents traitent d'informations diverses sur le diabète, mais il n'existe pas de manuel technique ni de mode d'emploi. Pour cette raison, il nous semble que l'explication opératoire est moins importante dans le corpus. En général, les termes trouvés dans nos corpus sont des termes médicaux tels que des noms de maladies, de symptômes, de traitements, de viscères ou de substances biologiques. Ils sont présentés et définis de manière descriptive et explicative en ajoutant si nécessaire des informations supplémentaires. D'ailleurs, dans le corpus, il existe sûrement plus de descriptions sur le régime alimentaire, mais seule la formule qui permette de calculer le poids idéal a été identifiée en tant que définition par opération.

9-2-4. Définition par dénotation

La définition par dénotation présente des exemples qui détaillent le terme, en établissant le lien hiérarchique entre eux. En français, nous avons identifié trente occurrences dans le discours scientifique et quarante-sept dans le discours vulgarisé ; en japonais, trente-trois dans le discours scientifique et soixante-deux dans le discours vulgarisé.

Dans le discours scientifique français, nous avons observé les noms de médicaments énumérés ou classés selon leur effet et objectif. Les textes d'Ex. 1 à Ex. 3 contiennent les définitions de médicaments pour le traitement diabétique : les antidiabétiques oraux pour Ex. 1 et Ex. 2, les inhibiteurs des alpha-glucosidases pour Ex. 3 :

Ex. 1

En cas d'accident coronaire aigu, il convient d'arrêter les antidiabétiques oraux : metformine, sulfamides hypoglycémiants ou glitazone, et une mise à l'insuline est recommandée (Grade A). (FS2)

Ex. 2

Antidiabétiques oraux : biguanides, insulino-sécréteurs (sulfamides, glinides), inhibiteurs des alpha-glucosidases, glitazones (FS6)

Ex. 3

Inhibiteurs des alpha-glucosidases (acarbose)

C'est un traitement secondaire. Diminue la résorption digestive du glucose en empêchant le métabolisme intestinal des oligo/polysaccharides. Conséquence : troubles digestifs (flatulence, diarrhée). (FS54)

Les noms des médicaments commercialisés apparaissent souvent dans les textes : les exemples de la glitazone, *Actos* et *Avandia* dans Ex. 4 ; l'exemple d'insuline à action longue, *Lantus* dans Ex. 5.

Ex. 4

Faut-il ajouter de la vitamine E, de la metformine, une glitazone (Actos ou Avandia) au traitement antiviral de l'hépatite C ? (FS42)

Ex. 5

L'insulinothérapie évolue avec le lancement d'un analogue à longue durée d'action (Lantus) et de nouveaux modes d'administration. (FS43)

Comme ces exemples le montrent, les médicaments sont hiérarchisés selon leur catégorie, leur fonction, les noms généraux ou les noms commercialisés. Par ailleurs, nous n'avons pas identifié la liste des noms médicamenteux dans le discours vulgarisé, au moins pour la définition par dénotation.

L'autre élément fréquemment catégorisé est le diabète : nous avons examiné les cas dans lesquels le diabète est l'hyponyme des autres termes (Ex. 6 et Ex. 7) et les cas dans lesquels il est l'hyperonyme (Ex. 8). Le diabète est un exemple de maladie multifactorielle dans Ex. 6, une maladie métabolique dans Ex. 7, et une pathologie chronique dans Ex. 8 :

Ex. 6

L'objectif médical de l'approche génomique des maladies multifactorielles, telle que l'obésité et le diabète par exemple, est (...) (FS17)

Ex. 7

L'impact des facteurs nutritionnels sur l'apparition de maladies métaboliques (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires) a fait l'objet de nombreuses études épidémiologiques dont plusieurs font état d'une augmentation de l'incidence de ces troubles suite à des modifications de l'alimentation. (FS29)

Ex. 8

Les réseaux de santé représentent une réponse adaptée à la spécificité de la prise en charge des pathologies chroniques telle que le diabète. (FSpage6)

En revanche, certains exemples classifient le diabète. Dans Ex. 9, il est divisé en deux types *diabète insulino-dépendant* et *diabète non insulino-dépendant* :

Ex. 9

Il existe deux types de diabète : le diabète insulino-dépendant (DID, type 1), et le diabète non insulino-dépendant (DNID, type 2), qui peut devenir insulino-dépendant/requérant par la suite. (FS54)

Dans Ex. 10, le diabète sucré est réparti en quatre types selon la cause fondamentale de la maladie du diabète :

Ex. 10

Les autres types de diabète sucré sont :

- les défauts génétiques de la fonction des cellules bêta : MODY et mutation de l'ADN mitochondrial,
- les diabètes secondaires à une maladie pancréatique : pancréatites, cancer du pancréas, mucoviscidose, hémochromatose,
- les diabètes secondaires à des maladies endocriniennes : acromégalie, syndrome de Cushing, phéochromocytome, glucagonome...
- le diabète gestationnel. (FS187)

Enfin, nous examinons la classification du *sucré*. Le sucre est un élément important lorsqu'on parle du diabète puisqu'il s'agit d'une maladie nécessitant un contrôle glycémique. Les auteurs, quel que ce soit le type de discours, catégorisent plusieurs sucres. Dans Ex. 11, les sucres sont soit complexes (les amidons), soit simples (monosaccharide et disaccharide). Ces derniers sont une nouvelle fois divisés (saccharose, lactose et fructose) :

Ex. 11

Entre eux, les sucres simples ont des index très différents : le moins élevé est le sucre de cuisine (le saccharose). (FS35)

Dans Ex. 12, le *sucré de cuisine*, un sucre simple, est présenté avec son exemple *saccharose* :

Ex. 12

Pour remplacer le sucre (saccharose), il existe des produits de substitution appelés édulcorants de synthèse : aspartame, saccharine, acésulfame de potassium... (FV1)

Sur le même sujet, dans le discours vulgarisé, nous avons détecté quelques définitions pour les substituts des sucres. Les auteurs présupposent que les diabétiques doivent remplacer le sucre par ces produits édulcorants. Par conséquent, les informations des locuteurs sont destinés à être utilisées par le lecteur dans un but pratique. Parmi les deux citations ci-dessous, Ex. 13 entre dans les détails jusqu'aux caractéristiques de chaque édulcorant et aux différences entre eux :

Ex. 13

Les principaux édulcorants intenses sont les suivants :

Saccharine (Asucrel)

- Elle a un pouvoir sucrant de 300 à 400 fois celui du sucre de cuisine.
- Elle est peu stable à la chaleur, et laisse une amertume.
- Elle a surmonté la réputation de toxicité que l'on s'est acharné à vouloir mettre en évidence.

Aspartam (Aspartam, Canderel, Dulcurette, Natreen, Sucrandel...)

- Il a un pouvoir sucrant de plus de 150 fois celui du sucre de cuisine.
- Il est constitué de deux acides aminés (phénylalanine et acide aspartique) et de méthanol.

- Il est formellement contre-indiqué dans la phénylcétonurie (maladie métabolique héréditaire exceptionnelle, dont le dépistage est obligatoire à la naissance, qui est due à une impossibilité de transformer la phénylalanine).
- Il vieillit mal et peut se transformer en une substance toxique (dicétopipérazine) sous l'effet de la température. Cependant, la dégradation de l'aspartam est extrêmement faible en dessous de 105°, et la dicétopipérazine ne se dégrade en produits cancérigènes que si elle est-même chauffée à plus de 150°. Or l'incorporation d'aspartam avant cuisson dans des produits dont la préparation nécessite une cuisson n'a aucun intérêt, car il perd son pouvoir sucrant bien avant d'avoir été porté à des températures aussi élevées.

Acésulfame de potassium

- Il a un pouvoir sucrant 150 fois supérieur à celui du sucre de cuisine.
- Il est stable à la chaleur, et soluble dans l'eau.
- Il appartient à la famille des oxathiazines dioxides.
- Il a un arrière-goût amer qui conduit à ne l'utiliser pratiquement toujours qu'en association avec la saccharine ou l'aspartam. (FVPage2)

De la même façon, le classement de l'insuline s'accompagne d'informations pratiques. Dans Ex. 14, l'auteur indique *voir page des insulines disponibles en France* :

Ex. 14

Il y a actuellement deux représentants dans cette catégorie (analogue rapide) : l'Humalog (insuline Lispro) et la NovoRapid (insuline Aspart) (voir page des insulines disponibles en France). Un troisième analogue appelé Apidra (insuline Glulisine) est actuellement en cours d'étude. (FV143)

Ex. 15 classe des acides gras saturés. Ils sont d'abord divisés en deux groupes : les graisses animales et végétales. Ensuite, pour chaque groupe, on fournit des exemples de produits alimentaires quotidiens :

Ex. 15

Les acides gras saturés (AGS) se trouvent surtout dans :

- les graisses animales : beurre, produits laitiers, viandes grasses (porc, charcuterie, mouton, agneau)
- et certaines graisses végétales particulières (Végétaline, huile de coco, huile de palme, huiles hydrogénées). (FV99)

Dans Ex. 16 aussi, on explique les trois graisses AGS, AGPI et AGMI en indiquant dans quelle nourriture elles se trouvent. L'utilisation des exemples de nourritures facilite la compréhension des lecteurs afin d'appliquer les informations scientifiques à leur vie de tous les jours :

Ex. 16

Par ailleurs, le remplacement des AGS (graisses animales et huile de friture) par des AGPI (huiles végétales et poissons) ou des AGMI (huile d'olive) entraîne une baisse identique du LDL-cholestérol, mais l'huile d'olive réduit de façon moindre le HDL-cholestérol. (FV11)

Enfin, l'exemple suivant est un classement des diabètes en deux types. En outre, l'auteur ajoute une explication étymologique en ce qui concerne les termes. Pour expliquer le contexte, certains textes dans le corpus d'étude – vulgarisé ou scientifique – mentionnent le changement des termes *diabète insulindépendant* et *diabète non*

insulinodépendant en *diabète de type 1* et *diabète de type 2*, alors que beaucoup de textes mettent en parallèle les termes anciens et actuels, puisque les anciens termes sont plus couramment connus du lecteur. L'auteur dans Ex. 17 précise ce changement terminologique à travers le classement des diabètes :

Ex. 17

Et le langage médical a été lui-même pendant longtemps le moteur de ces aphorismes en classant les diabètes en DID (diabète insulinodépendant) et DNID (diabète non insulinodépendant) alors que l'insuline n'est qu'un outil permettant de soigner efficacement les deux types de diabète. (FV152)

Ainsi, les définitions par dénotation en français comprennent plusieurs caractéristiques. Les classements des éléments sont liés verticalement (diabète de type 1, diabète de type 2, etc.) et horizontalement (sucres simples, amidon, etc.). La présentation des exemples de produits commerciaux ou de nourritures permet d'expliquer les sujets scientifiques plus facilement. Cette exemplification, d'après nous, est notamment une technique de la vulgarisation des connaissances scientifiques.

En japonais, dans le discours scientifique, la dénotation est exprimée en utilisant des verbes contenant le sens de *division*. Par exemple, Ex. 18 indique les deux groupes de maladies vasculaires propres au diabète en employant le verbe 分類する (diviser) :

Ex. 18

糖尿病の血管障害は細小血管症と大血管症に分類されます。(JS1)

Les problèmes vasculaires diabétiques se divisent en maladies des veines capillaires et en maladies des artères.

Dans Ex. 19, le verbe 大別する (diviser en gros) annonce l'intention de classer 心血管イベント (maladies cardio-vasculaires) :

Ex. 19

心血管イベントの発症過程は慢性期と急性期に大別される。(JS15)

Le commencement des maladies cardio-vasculaires est divisé en gros en période chronique et en période aiguë.

La classification d'Ex. 18 se base sur la différence des types vasculaires, celle d'Ex. 19 sur la différence des périodes de la maladie. Les éléments divisés dans Ex. 18 sont des hyponymes du terme *problèmes vasculaires diabétiques*.

Les hyponymes apparaissent souvent avec la particule など (etc.). Ex. 20 contient des hyponymes de 動脈硬化危険因子 (facteurs de risque de l'athérosclérose) :

Ex. 20

高カロリー，高脂肪，高単純糖質さらに運動不足の欧米型の生活習慣では，インスリン抵抗性や肥満を基盤として，加齢とともにいつの間にか，糖尿病のみならず高脂血症，高血圧などの動脈硬化危険因子を重積するが多い。(JS15)

Avec le style de vie occidental marqué par des calories élevées, des graisses élevées, un glucide simple et haut, outre leur manque d'activité physique, des patients diabétiques souffrent d'abord d'insulino-résistance et d'obésité ; ensuite, avec l'âge, ils ont souvent des facteurs de risque de l'athérosclérose tels que l'hypercholestérolémie et l'hypertension.

Dans Ex. 21, la définition du terme 儉約遺伝子(gènes de frugalité) est précédée par les hyponymes インスリン受容体(récepteur d'insuline), $\beta 3$ アドレナリン受容体(récepteur adrénergique $\beta 3$) et PPAR γ . Ces derniers sont tous liés à l'insuline, ce qui est linguistiquement indiqué par le marqueur など(etc.) :

Ex. 21

しかしこのように現在も解析が進行中である主動遺伝子に加え, 病態に関与すると考えられているインスリン受容体や $\beta 3$ アドレナリン受容体, PPAR γ などのいわゆる儉約遺伝子を中心とした多数の因子の遺伝情報が組み合わさって, 不均一な患者集団を形成しているものと考えられ, 今後の進展が期待される. (JS12)

Outre le gène majeur sur lequel des recherches sont actuellement en cours, on considère que les informations de plusieurs facteurs tels que le récepteur de l'insuline, le récepteur de l'adrénaline $\beta 3$, PPAR γ , appelés « gène de frugalité », sont combinées afin de former un groupe inégal de patients. Il est souhaitable que ces recherches se développent.

Ex. 22 reprend le même sujet qu'Ex.21. Ici, le terme 儉約遺伝子(gènes de frugalité) précède son synonyme, à savoir le mot équivalent en anglais, *thrifty gene*. Puis, un seul hyponyme, PPAR γ , est présenté en tant que 典型的な儉約遺伝子(gène de frugalité typique) :

Ex. 22

人類の歴史の中で大部分をしめる飢餓の時代には, できるだけ効率的に食べたものを脂肪として蓄積する体質が生存に有利と考えられ, このような体質のもととなる遺伝子を儉約遺伝子 (*thrifty gene*) と呼びます。最近まで儉約遺伝子の実体は不明でしたが, PPAR γ はまさに典型的な儉約遺伝子であると考えられます。(JS27)

Dans les périodes de fringale qui couvrent la majorité de l'histoire humaine, on a considéré que la complexion qui accumule efficacement ce qu'on mange comme graisse était avantageuse. Le gène qui se base sur telle complexion est appelé gène de frugalité (*thrifty gene*). Jusqu'à récemment, le fond du gène de frugalité était inconnu mais on considère que le PPAR γ est un gène de frugalité typique.

Le nom de médicaments est également un élément de classification. Ex. 23 est un exemple typique de ce genre d'exemplification. L'auteur divise les médicaments oraux prescrits pour lutter contre le diabète en trois groupes, chacun énumérant des exemples de médicaments commercialisés :

Ex. 23

経口薬には主として

・スルホニル尿素薬 (オイグルコン、グリミクロンなど)

・ α -グルコシダーゼ阻害薬 (グルコバイ、ベイスン)

・インスリン抵抗性改善薬 (アクトス)

などがあります。(JS1)

Au sujet des médicaments oraux, il existe par exemple les médicaments suivants :
- sulfonyleurea (Euglucon, Glimicron) ;
- alpha-glucosidase (Glucobay, Basen) ;
- médicaments réduisant l'insulino-résistance (Actos).

Dans le discours vulgarisé, le classement des types de diabète en type 1 et en type 2 apparaît régulièrement. Ex. 24 explique la différence entre les deux types de diabète en précisant l'autre appellation 成人型 (type de l'adulte) du premier et la cause du second :

Ex. 24

糖尿病は大きく二つに分類されている。一つはいわゆる成人型と呼ばれる「インシュリン非依存型」である。(…)もう一つは、膵臓からのインシュリンの分泌がほとんどなくそのために血糖が極めて高くなるタイプである。若年発症の糖尿病に多く、ウイルス感染などを契機に起こる場合もあり、「インシュリン依存型糖尿病」といわれている。(JV251)

Le diabète est globalement classifié en deux types. Le premier est le type « non insulino dépendant », appelé « type de l'adulte ». (...) L'autre est un type caractérisé par une glycémie très élevée à cause du dysfonctionnement de la sécrétion d'insuline dans le pancréas. Ce type est surtout fréquent chez des jeunes diabétiques, mais il est également provoqué suite à l'infection d'un virus. Ce type est appelé « diabète insulino dépendant ».

Comparé à Ex. 24, Ex. 25 énumère simplement les deux noms de maladie avec leur autre appellation (synonyme). L'auteur affirme que ces deux types sont propres à représenter le diabète (色々種類) :

Ex. 25

糖尿病には色々種類がありますが、代表的なものは、インスリン依存型糖尿病 (I型糖尿病) とインスリン非依存型糖尿病 (II型糖尿病) があります。(JV262)

Il existe plusieurs types de diabètes ; les types représentatifs sont le diabète insulino dépendant (diabète de type 1) et le diabète non-insulino dépendant (diabète de type 2).

Lorsqu'un élément est composé de plusieurs sous-catégories, le mot 総称 (nom générique) permet d'indiquer le lien entre les éléments. Il représente l'hydrate dans Ex. 26 et les substances grasses dans Ex. 27 :

Ex. 26

炭水化物とは、糖質と繊維を総称したものです(JV408)

L'hydrate de carbone est le nom générique du glucide et des fibres.

Ex. 27

血液の中には脂質 (脂肪類の総称) として、コレステロール、中性脂肪 (トリグリセライド)、リン脂質、脂肪酸などがあります。(JV383)

Dans le sang, il existe des types de lipide (nom générique des substances grasses) tels que le cholestérol, la graisse neutre (triglycéride), les phosphoacylglycérols et l'acide gras.

En résumé, l'exemplification permet de donner au lecteur une image plus claire du terme. Elle est plus utile lorsque le terme concerne une substance moins connue, ou bien un phénomène inhabituel pour ceux qui ne sont pas particulièrement spécialisés dans le

domaine concerné. Cette interprétation s'explique du fait que les documents vulgarisés pour les deux langues contiennent plus de définitions par dénotation que les documents scientifiques. Toutefois, au niveau de la manière de dénoter, nous n'avons pas observé une grande différence entre les deux types de discours, à l'exception du choix des termes dénotés : les termes basiques relatifs au diabète sont très nombreux dans le discours vulgarisé.

En outre, nous avons constaté que les termes définis dans la catégorie de la définition par dénotation créent une différence entre les langues. En français, par exemple, nous avons montré quelques citations qui classifient les sucres ou les acides gras liés aux produits alimentaires quotidiens. Ces deux éléments sont rarement trouvés dans les documents japonais. Dans ces derniers, les termes dénotés sont des substances biologiques, des gènes et des médicaments pour le discours scientifique, des types de diabète, des substances biologiques et des graisses en tant que substances corporelles pour le discours vulgarisé.

9-2-5. Définition par restriction

Le nombre d'occurrences de la définition par restriction est plus élevé dans le discours scientifique que dans le discours vulgarisé pour les deux langues : en français, il existe dix-sept exemples dans le discours scientifique et huit dans le discours vulgarisé ; en japonais, vingt-neuf exemples dans le discours scientifique et dix-neuf dans le discours vulgarisé.

En français scientifique, nous avons observé quelques exemples présentant les données statistiques relatifs aux patients diabétiques en France ou en Europe. Dans Ex. 1, l'auteur affirme que la première cause du traitement par dialyse en France est le diabète de type 2. Nous identifions la première phrase de cette citation en tant que définition par restriction, puisque le sujet en question est limité à la France. Nous pouvons savoir à la suite de l'exemple que cet état est dû à un diagnostic tardif. Ex. 1 présente donc le lien entre le diabète de type 2 et ses complications :

Ex. 1

Le diabète de type 2 est aujourd'hui la première cause de mise en dialyse en France. Le diagnostic de diabète de type 2 est malheureusement, à l'heure actuelle, trop tardif : 50 % des patients récemment diagnostiqués présentent déjà des complications micro ou macro-vasculaires. (FSpage6)

Ex. 2 à Ex. 4 indiquent le nombre de diabétiques en France. Ex. 2 présente le nombre de patients atteints de DNID – diabète non insulino-dépendant –, l'estimation du nombre de patients qui ne sont pas encore dépistés, et les taux selon le sexe des malades :

Ex. 2

Le DNID (diabète non insulino-dépendant) concerne en France 1,5 million de personnes auxquelles il faut en rajouter peut être 300 000 qui s'ignorent. On constate que 53 % des hommes et 69 % des femmes atteints de DNID présentent une surcharge pondérale. (FS17)

Dans Ex. 3, l'auteur affirme que le diabète est une maladie fréquente en limitant le cadre géographique à la France :

Ex. 3

Le diabète est une maladie fréquente. On estime qu'en France il y a 1/2 million de diabétiques insulino-dépendants et 1,5 millions de diabétiques non-insulino-dépendants. (FS54)

Ex. 4 détaille le nombre de diabétiques selon le type, leur moyen de traitement et le nombre des patients qui ignorent probablement qu'ils sont atteints du diabète :

Ex. 4

Le diabète concerne, en France, entre 2 et 2,5 millions de personnes. Environ 1 800 000 diabétiques sont traités dont 260 000 par insuline, 76 000 par insuline associée à des anti-diabétiques oraux et 1 453 000 traités exclusivement par des anti-diabétiques oraux. On considère qu'environ 300 000 à 500 000 personnes sont des diabétiques patents mais non dépistés. (FS6)

Les deux autres exemples ci-dessous définissent les médicaments *orlistat* et *sibutramine*. L'auteur d'Ex. 5 indique que l'orlistat est le seul médicament commercialisé en France, alors que l'auteur d'Ex. 6 affirme que la sibutramine, qui était *en cours d'instruction* dans Ex. 5, est maintenant disponible en France :

Ex. 5

Le choix thérapeutique est réduit en France car seul l'orlistat (Xenical®) est disponible actuellement. Le dossier d'autorisation de mise sur le marché (AMM) de la sibutramine, déjà commercialisée aux USA depuis mars 1998, ainsi qu'en Suisse et en Allemagne depuis quelques mois, est en cours d'instruction. (FS57)

Ex. 6

La sibutramine, commercialisée en France depuis mai 2001. Elle agit comme inhibiteur de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline. (FS17)

Dans le discours scientifique, la majorité des exemples concernent la situation présente en France, alors que la dimension géographique est parfois plus large dans le discours vulgarisé. Ex. 7 indique le taux des patientes atteintes du diabète gestationnel en Europe. Ex. 8 présente la situation d'enfants atteints du diabète de type 2 aux États-Unis :

Ex. 7

Sa fréquence [= du diabète gestationnel] est difficile à estimer en raison des difficultés du dépistage systématique et des critères diagnostiques retenus, mais on l'estime à environ 4 à 6 % des grossesses en Europe. (FV145)

Ex. 8

Or aujourd'hui, on observe dans de nombreux pays (Etats-Unis, Japon, Hong Kong, Australie, Nouvelle-Zélande, mais aussi, Libye, Bengladesh...) une augmentation particulièrement importante du diabète de type 2 (non-insulino-dépendant), lequel est reconnu pour accompagner

la fréquence accrue de l'obésité infantile et de l'adulte. La proportion d'enfants de 12 à 19 ans diabétiques de type 2 varie considérablement ; elle est de 4,1 pour 1 000 aux États-Unis et atteint jusqu'à 50,9 pour 1 000 chez les indiens Pima d'Arizona, dont la tendance naturelle génétique à l'obésité est connue. (FV190)

Ces informations ne paraissent pas si importantes pour définir les termes *diabète gestationnel* et *diabète de type 2*. Cependant, l'auteur d'Ex. 7 indique les difficultés rencontrées lors du diagnostic du diabète gestationnel. Cela implique la nécessité de définir plus clairement cette maladie. Ex. 8 indique que la croissance progressive des enfants atteints par ce type de diabète peut obliger un jour à modifier le concept du terme.

Ex. 9 est aussi une définition par restriction du *diabète*, mais la restriction géographique exprimée par *nombreux pays occidentaux* est vague. Or, dans cet exemple, une autre statistique est indiquée. Il s'agit du lien de cette maladie avec l'obésité, ce qui permet de créer un nouveau mot, *diabésité* :

Ex. 9

Le diabète représente aujourd'hui l'une des cinq premières causes de mortalité dans de nombreux pays occidentaux. Plus de 75 % des risques attribuables au diabète résultent de l'obésité, ainsi certains scientifiques parlent désormais de diabésité. (FV173)

Ex. 10 et Ex. 11 sont des définitions un peu particulières. Le terme défini est *paradoxe français*, qui désigne la faiblesse de la mortalité coronarienne en France malgré la présence des facteurs de risques. En d'autres mots, la définition de ce terme est basée sur la restriction géographique de la mortalité coronarienne. Ex. 10 explique que cette situation s'explique grâce à l'alimentation française :

Ex. 10

Le paradoxe français

Il peut paraître curieux de parler des habitudes alimentaires françaises à propos du régime méditerranéen !

De quoi s'agit-il ?

Très schématiquement, « the french paradox » est la constatation qu'à niveau de cholestérolémie identique, la mortalité coronarienne est plus faible en France que dans d'autres pays. (FV101)

Ex. 11 indique qu'elle est liée à la consommation du vin :

Ex. 11

Les Anglo-saxons appellent cela « le paradoxe français » : tout en ayant des facteurs de risque élevés (ration en graisses supérieure à 40 %, cholestérol supérieur à 2,30 g/l, tabagisme), la mortalité coronarienne est basse en France comparativement à d'autres pays, et les régions où cela est le plus flagrant sont justement consommatrices du produit de la vigne. (FV105)

Ainsi, les exemples scientifiques contiennent majoritairement des statistiques sur la situation en France, tandis que les exemples vulgarisés préfèrent des statistiques ayant une plus grande portée géographique. Nous interprétons cela par la différence des objectifs. Les textes scientifiques précisent les faits afin de fournir des informations au

lecteur. Par contre, pour les textes vulgarisés, les statistiques d'autres pays confortent la vérité (croissance du nombre de patients diabétiques, par exemple) afin d'impressionner le lecteur.

En japonais, nous observons deux groupes de définitions par restriction : les restrictions temporelles ou/et géographiques. Dans le discours scientifique, la restriction temporelle n'est pas très fréquente mais certains exemples montrent une évolution des situations médicales dans le temps. Ex. 12 concerne le lien entre les patients et les différents types de diabète. Dans cette citation, le locuteur confronte l'idée courante autrefois et l'idée actuelle en ce qui concerne les jeunes diabétiques :

Ex. 12

従来、小児期や思春期発症の糖尿病は1型糖尿病が大部分と考えられていましたが、現在では世界的に若年者の2型糖尿病が急増しています。(JS6)

Autrefois, on considérait que le diabète chez les enfants et les adolescents étaient majoritairement le diabète de type 1 ; de nos jours, le diabète de type 2 chez les jeunes augmente dans le monde.

Ex. 13 explique également le changement de la notion d'un terme. Il s'agit de l'athérosclérose par rapport à l'âge des patients. Ce changement, selon la citation, est dû à la Guerre de Corée.

Ex. 13

今から 50 年位前までは、動脈硬化は加齢による老化現象と考えられていた。その後、第2次世界大戦後に朝鮮半島で起きた朝鮮戦争の戦死者の調査の結果、20 歳代の若年兵士達に冠動脈硬化が生じていることが明らかとなった。このようにして老化現象による動脈硬化は加齢による生理的なもの、若年者にみられる動脈硬化は病的動脈硬化と区別されるようになった。(JS42)

Il y a cinquante ans, l'athérosclérose a été considérée comme un phénomène de vieillesse. Cependant, après la recherche des soldats morts lors de la Guerre de Corée provoquée après la Seconde Guerre mondiale, on s'est rendu compte que l'athérosclérose coronaire concernait des jeunes soldats âgés d'une vingtaine d'années. D'après cette recherche, nous distinguons l'athérosclérose des personnes âgées, qui est physiologique, et l'athérosclérose des jeunes, qui est considérée comme maladie.

Dans Ex. 14, l'auteur indique le décalage dans la diffusion de la connaissance sur l'indice glycémique entre le Japon et les États-Unis. En conservant une attitude neutre, le locuteur veut justifier l'efficacité de cet indice nutritionnel :

Ex. 14

最近、日本ではGI値 (Glycemic Index) がダイエットや糖尿病の食事療法として、管理栄養士にもてはやされていますが、米国の栄養療法における糖尿病治療では、以前から食材によって血糖値上昇のメカニズムが異なるこのGI値をベースにした食事指導が実践されてきました。(JS11)

Récemment, au Japon, l'index glycémique (Glycemic Index) est préféré par les diététiciens dans le cadre de régime de minceur et de régime alimentaire pour le diabétique. Aux États-Unis, dans le traitement diabétique réalisé par la thérapie nutritionnelle, depuis longtemps, on demande aux

patients de constituer leurs repas en se basant sur l'indice glycémique, qui permet de préciser la différence glycémique selon la nourriture.

Le même sujet est également traité dans le discours vulgarisé. Dans Ex. 15, le locuteur compare la diffusion de la notion de l'Index glycémique en Europe, aux États-Unis et au Japon, en insistant sur le retard du Japon :

Ex. 15

GI や GL といった概念は残念ながら日本ではまだ夜明け前の状態ですが、ヨーロッパではすでに一般的です。米国では 1999 年頃までは一般的ではありませんでしたが、2000 年以後、GI、GL 関連の文献が発表されることが多くなりました。(JV92)

Les notions d'Index glycémique et de Charge glycémique sont malheureusement viennent à peine d'apparaître au Japon. En Europe, elles sont déjà largement connues. Aux États-Unis, elles n'étaient connues qu'à partir de 1999. Depuis 2000, plusieurs études relatives à l'Index glycémique et à la Charge glycémique sont sorties.

Ex. 14 et Ex. 15 ne définissent pas directement le terme IG (Index glycémique). Cependant, la diffusion du concept est une donnée utile pour connaître l'état réel du domaine spécialisé. De surcroît, si la situation change, ces données peuvent constituer une sorte d'archive qui conserve l'historique du terme en question.

Dans le discours vulgarisé, la restriction temporelle est souvent employée lorsque le locuteur indique les statistiques relatives aux patients diabétiques au Japon. Les chiffres indiquent le nombre actuel des diabétiques au Japon, la distribution des patients atteints du diabète de type 1 ou de type 2, etc. L'auteur d'Ex. 16 affirme que le nombre de patients augmente au Japon en s'appuyant sur des chiffres :

Ex. 16

わが国の患者数は 700～800 万人と推定されております。この 40 年間に糖尿病患者は 50 倍に激増しました。(JV372)

Il est estimé que le nombre des patients (ayant le diabète) dans notre pays atteint sept à huit millions de personnes. Il y a quarante ans, le nombre de patients diabétiques était cinquante fois moins élevé.

L'auteur d'Ex. 17 présente les causes possibles du diabète de type 2. Ce dernier concernant la majorité des diabétiques au Japon, la présentation de ses causes permet, d'après nous, d'alarmer le lecteur :

Ex. 17

わが国の糖尿病患者さんの 95～97%は2型糖尿病で、糖尿病になりやすい素質をもっている人が、食べすぎ、運動不足、アルコールのとりすぎ、精神的なストレス、加齢などの要因によって発症すると考えられます (JV250)

95 % à 97 % des patients diabétiques dans notre pays ont le diabète de type 2. On considère que ce type de diabète est causé lorsque des personnes ayant diverses prédispositions au diabète telles que l'excès de repas, le manque sportif, l'excès d'alcool, le stress mental ou la vieillesse.

Bien que leur nombre soit largement modéré, les statistiques se trouvent également dans le discours scientifique. En effet, si nous comparons les deux types de discours, nous ne

trouvons pas une grande différence au niveau de l'expression. Par exemple, Ex. 18 appartient au discours scientifique :

Ex. 18

現在わが国では約 600 万人の糖尿病患者がいると考えられ、特に 40 歳以上の国民ではその 10 人に一人が糖尿病であるといわれています。(JS13)

Actuellement dans notre pays, il est considéré qu'environ six millions de personnes ont le diabète. En particulier, chez les Japonais de plus de 40 ans, on dit qu'une personne sur dix est diabétique.

Ex. 19 appartient au discours vulgarisé, mais ils partagent plusieurs éléments : 現在 (actuellement), 約 600 万人 (environ six millions de personnes) et 500 万人を突破 (plus de cinq millions de personnes), 40 歳以上の国民 (les Japonais de plus de 40 ans) et 40 歳以上の成人 (les adultes de plus de 40 ans), 10 人に一人が糖尿病 (une personne sur dix est diabétique) ; le verbe est aussi identique, à l'exception des caractères : 言われています (on dit que) :

Ex. 19

現在では 500 万人を突破し、40 歳以上の成人では 10 人に 1 人が糖尿病であるといわれています。(JV143)

Actuellement, [le nombre des diabétique au Japon] est supérieur à cinq millions de personnes. On dit qu'une personne sur dix a le diabète chez les adultes de plus de 40 ans.

En ce qui concerne la restriction géographique, les exemples du discours scientifique se réfèrent souvent à la situation occidentale pour la comparer à celle du Japon. Dans Ex. 20, le locuteur présente la situation en cours en Occident au sujet des traitements diabétiques en déclarant en même temps que la situation n'est pas encore identique au Japon :

Ex. 20

欧米では虚血性心疾患は糖尿病における最大の死因であることから、糖尿病の治療戦略は大血管症の予防に主眼が移りつつあるといっても過言ではない。動脈硬化性疾患は糖尿病に基づく重大な臓器障害であるという認識をしっかりと持つべきである。(JS15)

En Occident, comme l'ischémie myocardique est la cause principale de la mort des malades du diabète, la stratégie du traitement du diabète commence à mettre en valeur la prévention des maladies des artères. Il est nécessaire d'être conscient que les maladies des athéroscléroses sont des problèmes graves des organes.

Dans Ex. 21 aussi, le locuteur compare le Japon et l'Occident afin de relever le retard de ce premier au niveau du traitement diabétique qui prend en compte la qualité de vie :

Ex. 21

残念ながら日本においては、医師や医療スタッフが考えている以上に、糖尿病患者が受ける精神的なストレスが多いことについての研究があまり行われていませんが、欧米では以前から患者の QOL を考えた治療法の研究が進んでいます。(JS11)

Malheureusement, au Japon, il existe peu d'études expliquant que le stress des diabétiques est plus fort que ce que les médecins et les soignants médicaux pensent. Cependant, en Europe, la recherche des traitements respectant la qualité de vie des patients est en cours depuis longtemps.

En résumé, nous avons observé que certaines définitions par restriction sont relativement particulières. Premièrement, la particularité réside dans la comparabilité des informations aux niveaux temporel et géographique. Nous avons changé la notion de « définition stipulaire » établie par Trimble (1985), mais la définition par restriction que nous avons créée permet de détecter des données statistiques sur les termes en question. Par exemple, les locuteurs japonais ont tendance à accentuer le retard du traitement diabétique par rapport à l'Europe et aux États-Unis. À travers ces exemples, nous avons observé la situation actuelle et les changements au sujet du diabète.

Deuxièmement, la similarité de certains exemples appartenant aux deux types de discours est plus courante que dans d'autres catégories définitives. Cela explique que le discours vulgarisé traite, selon le sujet, des éléments spécialisés sans simplifier le contenu.

9-2-6. Définition par origine

La définition par origine concerne l'historique de l'appellation d'un terme. En français, le nombre d'occurrences s'élève à quatre dans le discours scientifique et douze dans le discours vulgarisé ; en japonais, il n'existe qu'un seul exemple dans le discours scientifique, mais treize dans le discours vulgarisé.

En français, malgré leur faible nombre, les exemples collectés montrent quelques points intéressants. Dans le discours scientifique, deux exemples concernent le terme central du corpus, le diabète : Ex. 1 présente la définition du terme par Hippocrate :

Ex. 1

Le diabète se définit par l'élévation du sucre dans le sang. Hippocrate le connaissait déjà : diabète signifie l'eau passe à travers, du fait que le malade boit et urine beaucoup. (FS5)

Ex. 2 explique la signification du mot « diabète ». La ressemblance entre eux réside dans leur explication (*le malade boit et urine beaucoup* et *urines abondantes, boissons abondantes*) :

Ex. 2

Le mot diabète signifie urines abondantes, boissons abondantes. (FSpage11)

Ex. 3 contient le synonyme du diabète de type 1. Ici, l'auteur spécifie que le terme *diabète insulino-dépendant* est une appellation ancienne, mais ce terme est en réalité encore largement utilisé – dans notre corpus d'étude, nous avons observé dans plusieurs documents que *diabète de type 1* et *diabète insulino-dépendant* sont énumérés ensemble.

La coexistence de plusieurs termes pour un seul concept s'oppose au principe de la terminologie :

Ex. 3

La fréquence du diabète de type 1 (anciennement appelé diabète insulino-dépendant - DID), qui caractérise essentiellement les sujets de moins de 40 ans, a doublé en 20 ans. (FS5)

Ex. 4 explique l'appellation du terme *diabète néphrogénique*, qui s'explique par le lien du *diabète insipide* avec une maladie rénale :

Ex. 4

Le diabète insipide peut aussi être en rapport avec une maladie du rein. Il est alors dit *diabète néphrogénique*. (FSpage11)

Ex. 1, 2 et 4 expliquent la raison de l'appellation du terme par la signification des mots ou par les symptômes des maladies.

Dans le discours vulgarisé, les exemples présentent l'origine du terme *diabète* – comme dans Ex. 1 et Ex. 2. Ici, la source de la définition est l'étymologie en latin :

Ex. 5

L'appellation *diabète sucré* vient du latin *mellitus* et désigne ce qui est excrété et qui a goût de miel. Ce terme fait référence au fait que, dans le diabète sucré, l'organisme élimine de grandes quantités de sucre dans les urines. (FV31)

Ex. 6 et Ex. 7 collectent les définitions construites par la combinaison du verbe *appeler* et de la conjonction *car*. Ex. 6 est une définition du terme *insulines de type zinc*, nommé en précisant sa composition :

Ex. 6

Ces flacons contiennent des cristaux d'insuline dont le rôle est d'obtenir un effet retard lié à la dissolution progressive des cristaux d'insuline lorsqu'ils se trouvent sous la peau. Ces insulines sont appelées *de type zinc* car elles contiennent du zinc dont le rôle est de maintenir l'insuline sous forme de cristaux. (FV143)

Ex. 7 est une définition des *succédanés du sucre* ; l'auteur explique la raison de cette appellation en distinguant ce terme des *édulcorants intenses* :

Ex. 7

Les succédanés du sucre (polyols)
Ils sont appelés *succédanés du sucre* car ils peuvent être substitués au sucre de cuisine avec une utilisation culinaire beaucoup plus voisine du sucre que celle des édulcorants intenses. (FV84)

Ex. 8 explique le terme *éducation diabétique*. Dans la citation suivante, nous voyons que le mot *éducation* a été choisi de manière déterminée. Par ailleurs, cet exemple a été détecté par le marqueur *appelé* et identifié après avoir trouvé le titre du document, *éducation diabétique* :

Ex. 8

Le diabétique ne doit pas uniquement acquérir des connaissances, mais adopter un savoir faire pratique et des comportements, raisons pour lesquelles le processus de transmission des connaissances a été appelé *éducation* plutôt que *enseignement*. (FV153)

La définition par origine n'explique pas directement les fonctions ou la nature du terme, mais elle indique le lien entre l'appellation du terme et les caractéristiques de ce dernier. La présence de cette catégorie ne constitue pas une valeur majeure mais elle contribue à la compréhension du terme, en expliquant *pourquoi* il est appelé ainsi.

En japonais scientifique, nous avons trouvé un seul exemple qui explique l'ancienne appellation du diabète de type 1. Comme Ex. 3 ci-dessus, l'auteur d'Ex. 9 indique le changement du terme インスリン依存型糖尿病 (diabète insulino-dépendant) en 一型糖尿病 (diabète de type 1) :

Ex. 9

[1型糖尿病は]インスリンを毎日注射で補わないと、著しい高血糖をきたして生命の危険にさらされます (以前はインスリン依存型糖尿病と呼ばれていました)。 (JS61)

[La personne atteinte du diabète de type 1] s'expose à un danger de mort à cause de l'hyperglycémie considérable provoquée si on ne complète pas quotidiennement l'insuline par une injection (avant, on l'appelait le *diabète insulino-dépendant*).

Le changement de l'appellation est également expliqué dans le discours vulgarisé. Dans Ex. 10, deux termes anciens sont présentés :

Ex. 10

(1型糖尿病は)子供のうちに始まることが多く、以前は小児糖尿病とか、インスリン依存型糖尿病と呼ばれていた。(JV172)

(Le diabète de type 1) commence souvent à l'enfance ; on l'appelait diabète des enfants ou diabète insulino-dépendant.

Outre le diabète de type 1, l'origine du nom 糖尿病 (diabète) est également expliquée dans le corpus. Ex. 11 présente un ancien nom du diabète qui a été employé au XIII^e siècle au Japon :

Ex. 11

最近、新聞や雑誌等で糖尿病についての記事がよく見受けられますが、我が国では、平安朝時代にすでに「かわきのやまい」という名前で知られておりました。(JV262)

Récemment nous trouvons souvent des articles sur le diabète dans des quotidiens et des revues, mais (cette maladie) était déjà connue à l'époque Heian sous le nom *maladie de la soif*.

Dans Ex. 12, l'origine du mot 糖尿病 (diabète) est liée aux symptômes de la maladie :

Ex. 12

糖尿病の語源は、おしっこが甘いという意味ですが、血糖値が高くなって尿中にもブドウ糖が排泄されるようになると、甘酸っぱい臭いがするようになります。(JV181)

L'étymologie du mot diabète signifie que l'urine est sucrée. Lorsque le taux de glycémie est élevé, le sucre se trouve dans une urine qui sent l'aigre-doux.

Enfin, dans Ex. 13, la signification d'un terme qui n'est pas très connu du grand public est expliquée sous la forme de questions-réponses :

Ex. 13

Q 15 : 糖尿病の死の四重奏とはなんのことでですか？

A 15 : インスリン抵抗性糖尿病に合併する内臓肥満、高インスリン血症(糖代謝障害)、高血圧、高中性脂肪血症の 4 つです。この状態では動脈硬化や心臓発作などの危険度が特に高いため、死の四重奏と呼ばれています。(JV372)

Q15 : Qu'est-ce que le quartet mortel du diabète ?

R15 : Il s'agit de la combinaison de l'obésité viscérale associée au diabète insulino-résistant, l'hyperinsulinémie (anomalie métabolique du sucre), l'hypertension et l'hypercholestérolémie des graisses neutres. Quand on a ces maladies, le risque d'athérosclérose ou d'attaque cardiaque augmente ; on appelle cette situation le quartet mortel.

Il est impossible de comprendre la signification et la raison de l'appellation du terme ci-dessus sans connaître l'explication que donne cette citation. Nous supposons que l'objectif de la présence d'un tel terme, un peu choquant mais facile à saisir, est de donner une instruction ou un avertissement aux patients.

En résumé, cette catégorie définitoire explique l'origine ou l'étymologie d'un terme. Les explications sur l'origine et l'étymologie du terme ont, nous semble-t-il, pour objectif d'approfondir la connaissance du lecteur au sujet d'informations scientifiques.

9-2-7. Définition par négation

Il s'agit d'une définition élaborée à partir de la notion d'*antynome* utilisée par Trimble (1985). Nous avons cherché des phrases dans lesquelles la définition des termes est exprimée à la forme négative. Le nombre de définitions par négation dans le corpus n'est pas très élevé, excepté pour le discours vulgarisé japonais : en français, nous avons identifié cinq occurrences dans le discours scientifique et sept dans le discours vulgarisé ; en japonais, trois occurrences sont trouvées dans le discours scientifique et vingt-cinq dans le discours vulgarisé.

En français, dans le discours scientifique, les connaissances scientifiques sont détaillées en utilisant le verbe à la forme négative. Dans Ex. 1, le locuteur, médecin, explique que la cause majeure du diabète est le dysfonctionnement rénal, et non l'urée ou l'albumine présente dans le sang :

Ex. 1

Pr Jean-Paul Riou – Le diabète est une cause fréquente de dysfonctionnement des reins, qui peut entraîner trop d'urée dans le sang et de l'albumine dans les urines après de longues années de diabète. Cependant, le fait d'avoir trop d'urée ou trop d'albumine dans le sang n'est pas une cause de diabète. (F55)

Dans Ex. 2, le locuteur précise que la microalbuminurie n'est pas un facteur prédictif du risque relatif au diabète de type 2 :

Ex. 2

La présence d'une microalbuminurie est aussi un facteur prédictif du risque de développer une protéinurie mais n'est pas un facteur prédictif direct validé du risque de développer une insuffisance rénale chronique chez le diabétique de type 2. (FSdiab)

Nous avons détecté également une expression à sens négatif : il s'agit du pronom *peu* dans Ex. 3.

Ex. 3

Le traitement médicamenteux de l'obésité (TMO) est encore peu utilisé chez les sujets diabétiques, bien que l'excès de masse grasse soit un facteur majeur de l'insulino-résistance qui, avec le déficit de la sécrétion d'insuline caractérise la maladie. Seul l'orlistat est actuellement disponible, mais de nouveaux médicaments sont à l'étude, dont la sibutramine déjà commercialisée dans d'autres pays. Ces deux médicaments ont fait la preuve d'une certaine efficacité au cours d'études de longue durée (1 an). Cependant, il est frappant de constater que la perte de poids induite par le médicament comme par le placebo est moins importante chez les sujets diabétiques qu'en l'absence de diabète. (FS57)

Cet exemple se distingue des autres exemples par une présentation simple des informations relatives aux termes. L'utilisation de *peu* au lieu de *n'est pas encore connu* permet toutefois de conserver une propriété négative.

Dans Ex. 4, l'auteur nie que la structure de l'insuline dépend de l'état insulino-dépendant :

Ex. 4

L'insuline, bien que faisant défaut au cours du diabète insulino-dépendant, n'est pas anormale dans sa structure. Cependant, la région du gène de l'insuline qui régule le niveau de production de l'hormone (ce que l'on appelle la région promotrice) n'est pas identique d'un individu à l'autre (on appelle cela un polymorphisme). (FS3)

À partir de cet exemple, nous supposons que l'insuline est souvent mal comprise dans sa définition. En effet, nous avons observé un cas similaire, dans le discours vulgarisé. Dans Ex. 5, l'auteur affirme d'abord que l'insuline n'est pas la cause des complications diabétiques et insiste ensuite sur son avantage :

Ex. 5

Ce n'est pas l'insuline qui provoque les complications du diabète. Au contraire, l'insuline permet de diminuer l'hyperglycémie chronique qui est à l'origine des complications. (FV163)

La négation est utilisée également pour préciser un fait. Ex. 6 concerne un type de diabète relatif à la grossesse. L'auteur constate que l'hypertension pendant la grossesse est causée par un niveau glycémique propre à l'état maternel :

Ex. 6

Un autre risque, moins fréquent, mais pouvant être préoccupant pendant la grossesse, est l'association au diabète d'une hypertension. Ce n'est pas le niveau glycémique qui est responsable de l'hypertension, mais le contexte maternel qui favorise le diabète, qui peut favoriser l'hypertension. (FV145)

Ex. 7 est une définition de l'autosurveillance glycémique. L'auteur la définit, en précisant qu'elle ne détecte le changement de comprimés qu'après une semaine. La négation indiquée par la partie soulignée résume le texte entier :

Ex. 7

L'autosurveillance glycémique, c'est-à-dire la mesure soi-même de la glycémie avec un lecteur de glycémie, n'a aucun intérêt pour modifier certains jours le nombre de comprimés contre le diabète, étant donné que lorsque l'on change le nombre de comprimés il faut au moins une bonne semaine pour obtenir les pleins effets de ce changement. L'autosurveillance glycémique ne peut donc pas servir pour modifier certains jours le nombre de comprimés contre le diabète. (FV151)

Ex. 8 est un long texte traitant de la substance alimentaire *maltodextrine*. Nous reprenons deux paragraphes afin de pouvoir suivre l'explication de l'auteur. Dans le premier paragraphe, il compare la maltodextrine avec le sucre de cuisine au sujet de la montée glycémique. Il précise ensuite que cette substance n'est pas un édulcorant dans le second paragraphe :

Ex. 8

L'index glycémique de la maltodextrine est estimé à 105 et celui du sucre de cuisine à 64, lorsque le glucose est la base de référence (index glycémique 100). Autrement dit, la montée de la glycémie après ingestion de maltodextrine est pratiquement identique à celle après ingestion de glucose, et elle est beaucoup plus rapide que celle après ingestion de sucre de cuisine. La maltodextrine n'est donc pas un édulcorant et la cible du produit est l'activité sportive quand on souhaite des apports glucidiques importants, de préférence liquides, passant rapidement dans le sang, et sans entraîner de troubles digestifs. C'est pour cela que la maltodextrine entre dans la composition des produits de diététique sportive, mais on peut aussi trouver dans le rayon des édulcorants des supermarchés des boîtes de maltodextrine en poudre, soit pure, soit associée à un édulcorant intense tel que l'aspartam ou à un arôme (vanille par exemple) pour lui donner un goût. (FVpage2)

La définition par négation n'est pas compréhensible en examinant uniquement la phrase en question. Comme nous l'avons vu jusqu'ici, la négation est liée à d'autres phrases périphériques ou à un contexte. Ce contexte est long et descriptif, en particulier dans le discours vulgarisé.

En japonais, parmi trois exemples trouvés dans le discours scientifique, deux concernent 糖尿病 (diabète) et un concerne le terme *RLP-C*. Ex. 9 et Ex. 10 contiennent les définitions de 糖尿病 (diabète), mais leur contenu diffère :

Ex. 9

糖尿病は治る病気ではありませんので、糖尿病にならないように、合併症が発症しないように、あるいは合併症が進まないように日々、血糖のコントロールに努めなければなりません。 (JS1)

Le diabète n'étant pas une maladie curable, il est indispensable de faire des efforts dans le contrôle de la glycémie, afin d'éviter des complications et leur aggravation.

Ex.10

尿糖と糖尿病は言葉をひっくり返しただけであるので、糖尿病 =尿糖が出る病気というのは誤解であるが、今でも払拭しきれしていない。(JS47)

La position des caractères dans les mots 尿糖 (sucre urinaire) et 糖尿病 (diabète) est inversée. « diabète = maladie qui cause l'urine sucrée » est le malentendu, qui n'est toujours pas levé.

Le locuteur d'Ex. 9 précise le caractère *incurable* du diabète, et la solution pour ne pas aggraver la maladie, alors que celui d'Ex. 10 indique le malentendu causé par la composition du mot *diabète* en japonais.

En japonais, le diabète 糖尿病 se traduit comme ceci : 糖 (sucre) 尿 (urine) 病 (maladie). En considérant l'assemblage de ces caractères, la conclusion qui consiste à dire que cette maladie est caractérisée par une urine contaminée par le sucre paraît évidente. Selon la recherche menée par l'Institut National de Langue Japonaise (Kokuritsukokugokenkyûjo, 2009 : 134), le taux de compréhension du terme 糖尿病 (diabète) est de 87,5 %, alors que 99,5 % du panel interrogé déclare le reconnaître. Ce malentendu dû à l'effet visuel des kanji (idéogramme chinois) empêche les personnes d'acquérir une connaissance plus complète et réelle du diabète.

Dans le discours vulgarisé, nous avons trouvé des exemples similaires concernant le terme 糖尿病 (diabète) :

Ex. 11

糖尿病というと「尿に糖が出る病気」と思われがちですが、これは糖尿病のひとつの症状にすぎません。(JV384)

On a tendance à croire que le diabète est « une maladie caractérisée par la présence du sucre dans l'urine » mais ce n'est qu'un de ses symptômes.

Ex. 12

糖尿病は単純におしっこ、つまり尿に糖が混じる病気と一般に思われがちですが、この病気は実際にはそんな単純なものではありません。(JV157)

On a tendance à penser que le diabète est tout simplement une maladie caractérisée par la présence de sucre dans l'urine, mais cette maladie n'est pas aussi simple.

Ex. 13

糖尿病は風邪のように一時的に治療すれば治るというものではありません。(V123)

Le diabète n'est pas curable comme le rhume qui se guérit par un traitement rapide.

En présentant la connaissance inexacte mais généralement répandue, les auteurs donnent une nouvelle définition, exacte cette fois-ci, du diabète. Nous observons donc la poursuite d'un objectif instructif à travers l'utilisation de la phrase négative. Comme les autres malentendus, la nature héréditaire du diabète (Ex. 14) et son lien avec l'obésité (Ex. 15) sont relativisés :

Ex. 14

糖尿病の患者の家庭では、糖尿病が多数発生する事が知られていますが、糖尿病がすべて遺伝するわけではありません。(JV262)

Le fait que plusieurs diabétiques apparaissent dans une famille dont l'un des membres est diabétique est connu, mais cela ne signifie pas que le diabète est toujours héréditaire.

Ex. 15

「食べ過ぎて、太って糖尿病になる」なんて、糖尿病はそんな簡単なものではありませんし、前述のように型も一通りではありません。(JV320)

Le diabète n'est pas simple comme l'expression « si on mange beaucoup, on grossit et on devient diabétique », et son type n'est pas unique, comme nous l'avons déjà vu.

Enfin, nous avons observé que la négation est utilisée pour enlever la peur des diabétiques. Dans les deux exemples ci-dessous, les locuteurs encouragent les patients en associant un adjectif 怖い (terrifiant) à un verbe à la forme négative :

Ex. 16

『糖尿病』は、それ自体は怖い病気ではありません。(JV90)

Le « diabète » n'est pas une maladie terrifiante.

Ex. 17

糖尿病はうまくつきあえば怖い病気ではありません。(JV273)

Si on le traite correctement, le diabète n'est pas une maladie terrifiante.

Pour résumer, nous constatons que la définition par négation dans les textes a globalement deux objectifs. Le premier est la correction du sens incorrect et répandu de mots (Ex. 9 à Ex. 15) ; il peut être une caractéristique propre à la langue japonaise, car nous n'avons trouvé aucun cas en français. Le second objectif consiste à diffuser un terme en clarifiant la différence par rapport à d'autres termes et en précisant son usage au sein du texte. Ce type de négation se rencontre en général plus souvent dans le discours vulgarisé. Dans les textes, ces deux objectifs sont accomplis en utilisant efficacement le verbe à la forme négative. Par exemple, nous avons vu que le terme japonais 糖尿病 (diabète) cause un malentendu dans la compréhension de la maladie en raison de l'utilisation d'idéogrammes. La correction de ce malentendu offre au lecteur une connaissance exacte et précise.

9-2-8. Définition par explication

Avec cette catégorie, plusieurs termes sont définis en établissant le lien entre eux. En nous référant aux données des autres catégories définitoires, à l'exception de trois variantes, nous avons collecté les exemples de cette catégorie définitoire contenant plusieurs termes définis. En français, le nombre d'occurrences est de cinq dans le discours scientifique et onze dans le discours vulgarisé. En japonais, le nombre des

exemples de cette définition varie fortement selon le type de discours : sept dans le discours scientifique et cinquante dans le discours vulgarisé.

En français scientifique, toutes les définitions contiennent au moins une définition par dénotation. Dans Ex. 1, la partie soulignée 1 est la définition par négation et la partie soulignée 2 présente la définition par dénotation des médicaments utilisés dans le traitement diabétique :

Ex. 1

¹Le traitement médicamenteux de l'obésité (TMO) est encore peu utilisé chez les sujets diabétiques, bien que l'excès de masse grasse soit un facteur majeur de l'insulino-résistance qui, avec le déficit de la sécrétion d'insuline caractérise la maladie. ²Seul l'orlisat est actuellement disponible, mais de nouveaux médicaments sont à l'étude, dont la sibutramine déjà commercialisée dans d'autres pays. (FS57)

Dans Ex. 2, deux définitions par dénotation sont identifiées. Tout d'abord, les exemples des antidiabétiques oraux sont listés (biguanides, insulino-sécréteurs, inhibiteurs des α -glucosidase, glitazones), puis les exemples des insulino-sécréteurs sont présentés :

Ex. 2

Antidiabétiques oraux : biguanides, insulino-sécréteurs (sulfamides, glinides), inhibiteurs des α -glucosidases, glitazones (FS6)

Dans Ex. 3, l'auteur compare les deux termes *microangiopathie* et *macroangiopathie* par rapport aux parties touchées :

Ex. 3

Par opposition à la microangiopathie qui touche la micro-circulation, on désigne sous le terme de macroangiopathie diabétique, l'atteinte des artères musculaires allant de l'aorte jusqu'aux petites artères distales d'un diamètre supérieur à 200 μ m. (FSdiab)

Le discours vulgarisé contient également des définitions par dénotation qui font partie des définitions par explication. Ex. 4 contient deux dénotations qui classent les lipides :

Ex. 4

Les différents types de lipides : on classe les lipides en graisses saturées ou lourdes qui sont surtout d'origine animale et en graisses désaturées ou légères qui sont surtout d'origine végétale. (FV41)

Ex. 5 contient une définition par dénotation (le diabète, le cholestérol, le tabagisme, l'hypertension artérielle, la sédentarité et l'excès de poids sont des facteurs de risque vasculaire) et une définition par analyse (un facteur de risque vasculaire est un élément qui fragilise les vaisseaux sanguins) :

Ex. 5

Le diabète est en effet ce que l'on appelle un facteur de risque vasculaire, c'est-à-dire un élément qui fragilise les vaisseaux sanguins, au même titre que le cholestérol, le tabagisme, l'hypertension artérielle, la sédentarité, l'excès de poids. (FV159)

Ex. 6 est une définition de *diabète gestationnel*. L'auteur explique le processus de la constitution du concept pour ce terme, qui s'est réalisé lors de la conférence en 1985 à Séville. En outre, le terme est défini comme *un trouble de la tolérance au glucose pendant la grossesse* – cette expression étant identifiée en tant que définition par analyse :

Ex. 6

Le diabète gestationnel a été défini par le symposium international « Diabète et grossesse » de Séville en 1985 comme étant un trouble de la tolérance au glucose, de sévérité variable, révélé et/ou diagnostiqué pendant la grossesse, quelle que soit l'évolution de ce trouble après l'accouchement. (FV145)

La combinaison des définitions par origine et par analyse se trouve également dans Ex. 7, pour ce qui concerne le terme « diabète » :

Ex. 7

Le mot diabète désigne une maladie dans laquelle du sucre (glucose) est présent dans les urines. (FVpage22)

Dans Ex. 8, les deux termes *HbA1c* et *fructosamine*, présents tous les deux dans le sang, sont successivement expliqués par la définition par synthèse et comparé afin de mettre en évidence leur différence :

Ex. 8

Alors que l'HbA1c est un pourcentage de l'hémoglobine contenue dans les globules rouges du sang, le terme de fructosamine désigne l'ensemble des protéines glyquées présentes dans le sérum, qui est schématiquement le liquide du sang dans lequel se trouvent les globules rouges. (FV151)

Ex. 9 classe les diabètes en deux groupes, le diabète insulino-dépendant et le diabète non insulino-dépendant. Leurs différences sont mentionnées dans la première phrase (définition par négation) : *les mécanismes des diabètes... ne sont pas les mêmes*.

Ex. 9

Les mécanismes des diabètes insulino-dépendant (DID, DT1) et non insulino-dépendant (DNID, DT2) ne sont pas les mêmes, ce qui conduit le diabétique insulino-dépendant à un risque nettement plus important de décompensation acidocétosique lorsque la glycémie est élevée. (FV154)

Compte tenu de la coexistence de plusieurs définitions dans une partie du texte – souvent dans une seule phrase –, la définition par explication crée une cohérence textuelle. L'ensemble des définitions terminologiques complète les connaissances relatives à un ou plusieurs termes en développant le sujet en question.

Nous voyons maintenant les définitions par explication en japonais scientifique. Ex. 10 est une définition de インスリン (insuline) à injecter. Elle est classée en plusieurs types (速効型 [type rapide], 中間型 [type moyen], 持続型 [type lent] et 混合製剤

[type *mélangé*]) selon la vitesse de l'effet. Nous identifions la définition par dénotation pour le terme インスリン (insuline) et la définition par analyse pour le terme 混合製剤 (le type *mélangé*), représentée entre parenthèses. À part ces définitions, l'auteur affirme que trois types parmi les quatre sont actuellement utilisés largement. Cette limitation (définition par restriction) permet d'informer le lecteur que le type d'insuline n'est pas commercialisé comme les autres :

Ex. 10

インスリンには速効型、中間型、持続型と混合製剤（速効型と中間型を一定の比率で混合したもの）があります。現在は速効型、中間型、混合製剤が汎用されています。（JS1）

Il existe des insulines de type rapide, de type moyen, de type lent et de type *mélangé* (qui mélange les types rapide et moyen selon une certaine proportion). Actuellement, les types rapide, moyen et *mélangé* sont largement utilisés.

Ex. 11 contient la définition par dénotation et la définition par synthèse du terme S U 剤 (sulfonyleurea) et la définition par analyse du terme ベータ細胞 (cellule beta). S U 剤 (sulfonyleurea) est インスリンの分泌を促進させる薬 (un médicament permettant de sécréter de l'insuline) par la stimulation de インスリンを分泌する細胞 (la cellule qui la sécrète) : cette partie constitue la définition par synthèse. Nous pouvons trouver une autre caractéristique du sulfonyleurea : 長期に使用すると細胞能力が枯渇 (quand on l'utilise longtemps, cela cause la perte de la capacité cellulaire). Puis le nom du médicament commercialisé ダオニール (Daonil) indiqué entre parenthèses est identifié en tant que définition par dénotation. Enfin, la définition par analyse pour ベータ細胞 (cellule beta) se trouve dans la description インスリンを分泌する細胞 (すい臓のベータ細胞) (la cellule dans le pancréas, qui permet de faire sécréter de l'insuline) :

Ex. 11

内服でS U 剤（ダオニール等）はインスリンを分泌する細胞（すい臓のベータ細胞）を刺激して分泌を促進させる薬ですが、長期に使用すると細胞能力が枯渇してしまいます。（JS60）

Un médicament à voie orale, appelé sulfonyleurea (Daonil, par exemple), est un médicament qui permet de faire sécréter de l'insuline par la stimulation de la cellule qui la sécrète (la cellule beta dans le pancréas), mais quand on utilise longtemps ce médicament, cela conduit à la perte de la capacité cellulaire.

Dans le discours vulgarisé, plusieurs définitions par explication concernent le diabète et son mécanisme. Autrement dit, les définitions pour les termes tels que le diabète, l'hyperglycémie, l'insuline, la glycémie apparaissent souvent en même temps. Ex. 12 en est la démonstration : nous trouvons deux définitions par analyse pour 糖尿病 (diabète) et 高血糖 (hyperglycémie). En effet, la phrase 血液中のブドウ糖が高くなった状態

(un état dans lequel le sucre dans le sang reste élevé) définit à la fois le diabète et l'hyperglycémie :

Ex. 12

糖尿病とは、血液中のブドウ糖（血糖）が高くなった状態、高血糖をいいます。（JV142）

Le diabète est un état dans lequel le sucre dans le sang (glycémie) reste élevé, appelé hyperglycémie.

Ex. 13 contient une définition par synthèse pour 糖尿病 (diabète) et une définition par analyse pour 高血糖 (hyperglycémie). Ces deux termes sont définis, mais, par rapport à Ex. 12, l'auteur ajoute ici la cause de l'hyperglycémie :

Ex. 13

糖尿病とは高血糖、すなわち血液中の糖分（ブドウ糖）が多すぎる状態をいいますが、それはインシュリンというホルモンの働きが不十分となるために起こります。（JV157）

Le diabète est un état dans lequel l'élément sucré (sucre) dans le sang est trop important, appelé hyperglycémie. Cet état est provoqué par le dysfonctionnement de l'hormone appelée insuline.

Un autre exemple, Ex. 14, est également composé de la définition par analyse de インスリン抵抗性改善薬 (médicaments contre l'insulinorésistance) et la définition par synthèse de インスリン抵抗性 (insulinorésistance) mis entre parenthèses :

Ex. 14

インスリン抵抗性改善薬

インスリン抵抗性（インスリンは正常に分泌されているが、細胞でのインスリンの効きが悪い状態）を改善する薬です。（JV240）

Les médicaments contre l'insulinorésistance

Ce sont des médicaments qui permettent de baisser l'insulinorésistance (état dans lequel l'efficacité de l'insuline dans la cellule est mauvaise, bien qu'elle soit correctement sécrétée).

Certains exemples contiennent une définition par origine, comme dans des exemples en français. Ex. 15 est la définition du terme エアロビクス(aérobic). Après avoir présenté la signification de l'origine du terme, l'auteur définit ce mot. Une telle explication est typique dans des textes descriptifs et instructifs, souvent appartenant au discours vulgarisé :

Ex. 15

エアロビクスは「酸素とともに」という意味で、酸素を十分に取り込み、血糖や脂肪を効率よく燃焼させることを目的とした、リズムカルな全身運動です。（JV219）

L'aérobic, qui signifie « avec l'oxygène », est un exercice rythmique lié au corps tout entier. Son but est d'absorber suffisamment d'oxygène et de brûler efficacement la glycémie et la graisse.

Dans Ex. 16, par exemple, nous trouvons une définition par analyse du terme 生活習慣病 (maladies de *comportement*), puis une définition par dénotation avec l'énumération

de quelques exemples de ces maladies. La dernière phrase de cette citation est identifiée en tant que définition par origine :

Ex. 16

最近「生活習慣病」という言葉をよく耳にします。高血圧症、高脂血症、糖尿病などの慢性の病気は「成人病」と呼ばれていましたが、最近では子供にも発症するし、病気に生活習慣が大きく関係しているため、数年前より「生活習慣病」と呼ばれるようになってきました。これは「生活習慣を改善すればもっと減らせる病気」という意味でもあります。(JV5)

Récemment, on entend souvent le terme *maladies de « comportement »*. Les maladies chroniques telles que l'hypertension, l'hypercholestérolémie et le diabète ont été appelées *maladies des adultes* ; mais depuis quelques années, elles sont appelées *maladies des « comportements »*, car elles sont maintenant provoquées chez des enfants, et les coutumes de vie sont désormais considérablement liées à ces maladies. Cette appellation contient également la signification : *ce sont des maladies qu'on pourrait réduire si on améliore les habitudes quotidiennes de la vie.*

En définitive, pour les deux langues, la définition par explication est composée de certaines catégories définitoires indiquées dans notre typologie. On rencontre particulièrement la combinaison de la définition par analyse, de la définition par synthèse, de la définition par dénotation et de la définition par origine. La définition par explication se constitue non seulement d'une seule phrase, mais aussi de plusieurs phrases qui établissent une cohérence discursive en partageant un même sujet. Nous ne distinguons pas clairement les différences entre les deux types de discours pour les deux langues au niveau structurel. Toutefois, au niveau du contenu, certains exemples vulgarisés ont un caractère instructif, comme l'indiquent Ex. 4 et Ex. 5 en français ainsi que Ex. 15 et Ex. 16 en japonais.

9-2-9. Variantes des termes

9-2-9-1. Abréviation

Le nombre des abréviations est plus élevé dans le discours scientifique que dans le discours vulgarisé pour les deux langues. En français, le discours scientifique contient quatre-vingt-un exemples et le discours vulgarisé, quarante-six ; en japonais, il existe quarante et une occurrences dans le discours scientifique et dix-sept dans le discours vulgarisé. Structurellement, beaucoup d'abréviations étant mises entre parenthèses, nous avons détecté une grande partie des données en tenant compte de celles-ci.

En français, la majorité des abréviations sont composées des initiales. Toutes les abréviations concernent des termes français, sauf *BMI* pour *Body Mass Index*. Nous avons observé deux types de représentation des termes et de leur abréviation : l'abréviation entre parenthèses (Ex. 1) et le terme entre parenthèses (Ex. 2).

Ex. 1

Les sulfamides hypoglycémiantes (SH) ne stimulent pas la synthèse de l'insuline, ils stimulent la libération. (FS54)

Ex. 2

En France, le DID (diabète insulino-dépendant) concerne environ 120 000 à 150 000 personnes, dont environ 30 000 ont moins de trente ans. (FS17)

Nous n'avons pu déterminer de règle en ce qui concerne la mise entre parenthèses du terme ou de l'abréviation. Toutefois, lorsque l'abréviation est mise entre parenthèses comme dans Ex. 1, c'est uniquement celle-ci qui a tendance à être répétée ; par contre, lorsque le terme est mis entre parenthèses, soit l'abréviation est répétée (comme dans Ex. 2), soit la combinaison de l'abréviation et du terme se retrouve plus loin dans le texte. Dans le dernier cas, l'abréviation est utilisée dans le texte, mais l'objectif de cette utilisation ne consiste pas à économiser du texte.

Ex. 3 à Ex. 5 collectent les abréviations pour le même terme avec des variations orthographiques. Ex. 3 contient le terme *hyperglycémie provoquée orale*, abrégée *HPO* ; Ex. 4 présentent le terme *hyperglycémie provoquée par voie orale*, abrégée *HGPO* ; Ex. 5 utilise la même abréviation qu'Ex. 4, mais le terme contient du latin *hyperglycémie provoquée per os*. Au total, le terme doit être identique, mais il existe trois orthographes différentes et deux abréviations :

Ex. 3

Pour les valeurs de glycémie comprises entre 1,2 et 1,4 g/l, une hyperglycémie provoquée orale peut être effectuée (HPO). (FS53)

Ex. 4

Parmi les 675 sujets obèses inclus (IMC : 28-43 kg/m²) et ayant bénéficiés d'une hyperglycémie provoquée par voie orale (HGPO), 53 dans le groupe placebo et 67 dans le groupe orlistat avaient une intolérance au glucose lors du premier bilan. (FS57)

Ex. 5

Le seuil au delà duquel la glycémie est anormalement élevée et la façon de la déterminer au cours de l'épreuve dynamique d'hyperglycémie provoquée per os (HGPO) restent le sujet de controverses. (FS4)

Dans l'ensemble du corpus d'étude français, *hyperglycémie provoquée orale* n'a que deux occurrences dans le discours scientifique, y compris Ex. 3 ; *hyperglycémie par voie orale* compte huit occurrences (sept dans le discours scientifique et une dans le discours vulgarisé) ; *hyperglycémie per os* n'a qu'une seule occurrence (Ex. 5). En outre, l'abréviation *HPO* n'apparaît qu'à deux reprises, et dans le même document (FS53), alors que l'autre abréviation *HGPO* apparaît vingt-cinq fois dans le discours scientifique et vingt-six fois dans le discours vulgarisé. En définitive, il semble que ce mot soit plus répandu sous la forme en initiale que sous la forme du terme, qui est un peu trop long.

Lorsque les termes et les appellations diverses sont longs, on associe une abréviation. Voici quelques exemples :

Ex. 6

Au regard de ces données épidémiologiques, un programme national nutrition et santé (PNNS) 2001-2005 a été mis en place par le ministère chargé de la santé dans le but de réduire la prévalence du surpoids et de l'obésité chez l'adulte et chez l'enfant, facteur de risque important du diabète de type 2. (FS22)

Ex. 7

Gène de la région de la phosphoenolpyruvate carboxykinase (PEPCK) (FS3)

Ex. 8

Pour aider à la compréhension de ce phénomène, le Haut Comité de Santé Publique (HCSP) a étudié les liens entre les habitudes nutritionnelles des Français et leur état de santé. (FS34)

Ex. 9

Le retard de croissance intra-utérin (IUGR) est lié au développement d'un diabète de type 2 à l'âge adulte. (FS50)

L'abréviation concerne un nom de projet ou d'établissement (Ex. 6 et Ex. 8), un nom de gène ou de symptôme (Ex. 7 et Ex. 9).

Aussi, les termes relatifs aux types de diabète sont souvent abrégés. Ex. 10 est un exemple typique du corpus : le diabète insulino-dépendant est abrégé soit par DID, soit par type 1, et le diabète non insulino-dépendant est abrégé soit par DNID, soit par type 2.

Ex. 10

Il existe deux types de diabète : le diabète insulino-dépendant (DID, type 1), et le diabète non insulino-dépendant (DNID, type 2), qui peut devenir insulino-dépendant/requérant par la suite. (FS54)

Une autre caractéristique des abréviations est l'utilisation des mots anglais. Lorsque les mots sont abrégés directement par les termes anglais, ces derniers sont également présentés dans le texte, probablement pour éviter un malentendu éventuel provenant de la traduction française. Voici quelques exemples :

Ex. 11

Un facteur génétique pourrait donc expliquer l'insuffisante production d'insuline par certains obèses. Il s'agit d'un motif ADN, appelé VNTR (Variable Number of Tandem Repeat) ou "minisatellite", qui existe sous une forme courte ou une forme longue. (FS45)

Ex. 12

Les PPARG (Peroxisome proliferator-activated receptors) appartiennent à la famille des facteurs de transcription de la "Nuclear Hormone Receptor family" et sont impliqués dans la différenciation des adipocytes. Ils jouent également un rôle important dans le diabète de type 2 et les défauts associés comme la sensibilité à l'insuline, et le métabolisme lipidique et énergétique. (FS50)

Ex. 13

diabète MODY (Maturity Onset Diabetes of the Young) (FSdiab)

Ex. 14

L'hypoglycémie est causée par la production par la tumeur d'une forme anormale d'IGF-II (Insulin-like growth factor II). (FSdiab)

Dans le discours vulgarisé, les abréviations sont essentiellement présentées de la même manière, mais certains auteurs annoncent explicitement l'existence de l'abréviation. Dans Ex. 15, deux abréviations du diabète de type 2 sont présentées après l'expression *est souvent abrégé* :

Ex. 15

Le nom de ce diabète [= diabète de type 2] est souvent abrégé « DT2 » ou « DNID ». (FV146)

Dans Ex. 16, l'expression *c'est-à-dire* permet d'expliquer l'abréviation anglaise du nom d'une étude spécialisée en diabétologie en indiquant sa traduction entière en français :

Ex. 16

U.K.P.D.S. est l'abréviation de « United Kingdom Prospective Diabetes Study » c'est-à-dire « Étude Prospective sur le Diabète dans le Royaume Uni ». (FV158)

Dans Ex. 17, la conjonction *ou* annonce l'abréviation du terme *index glycémique* :

Ex. 17

L'« index glycémique » (ou IG) est un indice qui permet de mesurer cette évolution. C'est donc désormais cette notion qui est utilisée pour les conseils nutritionnels aux diabétiques, mais aussi dans la population générale. (FV23)

Lorsque deux termes, français et anglais, sont fréquemment employés, les textes ont tendance à les indiquer tous les deux. Dans l'exemple suivant, le terme français *Indice de Masse Corporelle* et le terme anglais *Body Mass Index* sont présentés :

Ex. 18

Indice de Masse Corporelle (IMC)

Cet indice, également appelé indice de Quintelet, index de masse corporelle, ou BMI (Body Mass Index), est basé sur un principe différent des formules précédentes. Le principe a été de déterminer un indice unique permettant de classer tous les individus d'une population dans les groupes obèse, excès de poids, poids normal et sous-poids, quels que soient le poids et la taille de chaque individu. (FV127)

Enfin, nous examinons une abréviation qui ne correspond pas directement au terme. *HbA1c* est l'abréviation du terme *hémoglobine glyquée*. Nous comprenons que *Hb* est une abréviation de *hémoglobine*, mais *glyquée* en abrégé n'est pas *A1c*. Cet exemple montre que les éléments retranchés ne correspondent pas toujours au terme en question :

Ex. 19

Pour savoir « combien on a de diabète » il faut doser l'hémoglobine glyquée (HbA1c) qui est le témoin de la moyenne de toutes les glycémies au cours des deux derniers mois. (FV163)

En français, l'abréviation est considérablement employée, quel que soit le type de discours. En général, l'abréviation est utilisée, comme son nom l'indique, pour

économiser du texte, mais également pour faciliter la lecture, en permettant de visualiser rapidement le terme. Les termes graphiquement similaires tels que *diabète non insulino-dépendant* et *diabète insulino-dépendant* peuvent être confondus dans la lecture, mais cette erreur éventuelle pourra être écartée grâce à l'emploi de leur abréviation *DNID* et *DID* (Ex. 10).

En japonais, dans le discours scientifique, les abréviations collectées sont toutes représentées entre parenthèses. En plus, les termes, en entier ou abrégés, représentent tous des termes anglais. Cela s'explique par le fait que le nombre d'abréviations dans le discours scientifique soit plus élevé que dans le discours vulgarisé où l'anglais spécialisé est rarement rencontré. Nous constatons par ailleurs une grande influence des connaissances médicales développées dans le monde anglophone dans la médecine japonaise contemporaine. Dans Ex. 20, le terme japonais est suivi de son équivalent en anglais, mais l'abréviation porte sur ce dernier :

Ex. 20

一方後者は、糖尿病患者が個人で使用する、簡易型血糖測定器を用いた自己測定血糖値(Self-monitored blood glucose : SMBG)により、100mg/dl 未満では 8 単位、100mg/dl 以上 200mg/dl 未満では 9 単位、200mg/dl 以上は 10 単位の様に、現在の血糖値により（インスリン）投与量を調節する。(JS10)

Le second cas concerne l'autosurveillance glycémique (Self-monitored blood glucose: SMBG), mesurée par un appareil simple d'évaluation de la glycémie utilisé personnellement par les diabétiques. On contrôle le dosage (de l'insuline) selon le taux actuel de la glycémie. Si le taux est inférieur à 100 mg/dl, on prend huit unités, s'il est entre 100 mg/dl et 200 mg/dl, on en prend neuf, et s'il est supérieur à 200 mg/dl, on en prend dix.

Cet exemple met l'accent sur un phénomène paradoxal de l'abréviation en japonais. En effet, l'abréviation présentée en initiale n'est pas l'abréviation du terme japonais, mais celle du terme anglais.

Ex. 21 contient l'abréviation d'une partie d'un terme. Ce terme est composé des trois mots 高 (haut), トリグリセリド (triglycéride) et 血症 (littéralement, *maladie du sang*). L'abréviation concerne ce deuxième mot qui est la transcription phonétique du terme anglais « triglycerid » :

Ex. 21

その特徴は、高トリグリセリド (TG) 血症と低 HDL-C 血症である。(JS16)

Ses caractéristiques sont l'hypertriglycéridémie (TG) et un HDL-cholestérol bas.

Lors de l'identification, nous avons vérifié si l'abréviation ainsi présentée remplace véritablement le terme en question par la suite dans le texte – ce qui fut confirmé.

Près de la moitié des abréviations sont exprimées par l'une des deux formes suivantes : celle combinant le terme japonais et l'abréviation du terme anglais entre parenthèses (Ex. リポタンパクリパーゼ (LPL)); celle combinant le terme japonais et, entre

parenthèses, le terme anglais et son abréviation (Ex. 非ケトン性高浸透圧性昏睡 (non-ketotic hyperosmolar coma, NKHC)). L'autre moitié des abréviations sont construites en utilisant uniquement les termes anglais et leur abréviation placée entre parenthèses, ou *vice versa*. Les exemples 23 et 23 présentent les abréviations, précédées du terme entier :

Ex. 22

肥満者の肥大した脂肪細胞, 特に内臓脂肪からはサイトカインである TNF (tumornecrosis factor) や遊離脂肪酸などが大量に分泌される。(JS32)

Dans les cellules de graisses hypertrophiées des personnes obèses, notamment dans les graisses viscérales, de la cytokine TNF (tumornecrosis factor) et de l'acide gras sont considérablement sécrétés.

Ex. 23

肥満の判定には BMI (body mass index) が一般に用いられるが, BMI が 24~25 程度の軽度肥満でも BMI が 22 未満であったものに比べて糖尿病発症率は 5 倍に増加したという報告がある。(JS32)

Pour diagnostiquer l'obésité, le BMI (body mass index) est généralement utilisé ; un rapport annonce toutefois que les personnes ayant un BMI entre 24-25 (obésité légère) ont cinq fois plus de risque de devenir diabétiques que ceux qui ont un BMI inférieur à 22.

L'exemple 24 présente d'abord le terme entier, puis son abréviation :

Ex. 24

そこで肥満の判定には体脂肪量とよく相関し、簡便で、国際的にも普及している Body Mass Index (BMI) が用いられる。(JS28)

Ainsi, pour évaluer l'obésité, on utilise souvent le Body Mass Index (BMI) car ce calcul indique bien la quantité de la graisse corporelle, est facile à réaliser et est connu au niveau international.

Dans le discours vulgarisé aussi, la majorité des abréviations se trouvent entre parenthèses. Parmi dix-sept exemples, seulement deux – dont Ex. 25 – sont représentés selon le modèle combinant le terme, l'équivalent en anglais et l'abréviation de ce dernier.

Ex. 25

SJT 食の治療効果の根拠の一つとして、グリセミック・インデックス(Glycemic Index : GI)のことを知ってもらう必要があります。(JV92)

Pour expliquer l'efficacité du traitement composé du repas SJT²¹, il vous faut connaître l'index glycémique (Glycemic Index : GI).

Les abréviations restantes sont presque toutes représentées sans préciser les termes originaux. Ex. 26 contient l'abréviation *QOL* pour le terme 生活の質 (qualité de vie), sans expliquer que *QOL* est l'abréviation du terme anglais *quality of life*. Or, une recherche indique que l'abréviation *QOL* commence à être reconnu au Japon.

²¹ Le repas SJT (Shin Jōmon Tonyousyoku : 新縄文糖尿食) signifie « nouveau repas diabétique de l'époque Jōmon (v. 5000 – v. 300 av. J.-C.) ».

Autrement dit, l'abréviation alphabétique est considérée comme un terme (Kokuritsukokugokenkyūjo, 2009 : 187) :

Ex. 26

慢性的に血糖上昇が続けば眼・腎臓・神経などの全身にわたる合併症が出現して、生活の質(QOL)が下がります。(JV171)

Si l'élévation de la glycémie se poursuit sans interruption, des complications apparaissent au niveau des yeux, du rein et des nerfs, et la qualité de vie (QOL) baisse.

Enfin, nous observons quelques exemples qui permettent de différencier les deux types de discours. Ex. 27 contient l'abréviation (HbA1c) du terme *hémoglobine A1c* dans la première puis dans la troisième phrase. Cette seconde abréviation est un rare exemple d'une présentation explicite de l'abréviation par le marqueur と略すこともあります (on utilise également l'abréviation) :

Ex. 27

これはヘモグロビンエーワンシー(HbA1c)とって、過去1ヶ月間くらいの血糖コントロールの善し悪しをみる指標です。グリコヘモグロビン、糖化ヘモグロビンとも言います。もっと簡単な呼び名があったらよいですね (エーワンシーと略すこともあります)。(JV53)

C'est un indice appelé hémoglobine A1c (HbA1c) qui indique le contrôle glycémique du mois précédent environ. On l'appelle également *glycohémoglobine* ou *hémoglobine glycosylée*. Il serait préférable qu'il existe une appellation plus simple (on utilise également l'abréviation A1c).

Ex. 28 est également une abréviation exprimée par un marqueur explicite 正式には (*appellation formelle*, littéralement *plus précisément*) :

Ex. 28

MC-FANは正式には"Microchannel Array Flow Analyzer"と言います。(JV54)

L'appellation formelle du terme MC-FAN est *Microchannel Array Flow Analyzer*.

Pour les deux langues, l'abréviation est plus fréquemment rencontrée dans le discours scientifique que dans le discours vulgarisé. Au niveau de l'expression, le discours vulgarisé en français est caractérisé par la présence d'indices qui annoncent des abréviations. En japonais, l'abréviation dans le discours vulgarisé est parfois simplifiée, telle la procédure de suppression des termes originaux en anglais, par exemple. Cependant, aucune grande différence n'apparaît entre les deux types de discours, contrairement au français. Au niveau de la langue, nous avons observé que l'abréviation a souvent pour but de présenter les termes avec des effets visuels (facilité de lecture, réduction des malentendus au sujet des termes graphiquement similaires) en français, et que des termes en anglais sont fréquemment utilisés en japonais.

9-2-9-2. Paraphrase

Les paraphrases identifiées dans le corpus permettent de distinguer clairement les deux types de discours : en français, le discours scientifique contient vingt-huit occurrences et le discours vulgarisé, cinquante-neuf ; en japonais, le nombre d'occurrences est de vingt-quatre dans le discours scientifique et soixante-neuf dans le discours vulgarisé.

En français scientifique, les termes sont paraphrasés de plusieurs manières. Dans Ex. 1, le marqueur *dites* relie l'expression *cellules insulino-sécrétrices* au terme *cellules B* :

Ex. 1

Le diabète de type 1 est dû à une destruction auto-immune des cellules insulino-sécrétrices dites cellules B. (FSdiab)

Ex. 2 à Ex. 5 sont des exemples relatifs aux sucres. Le saccharose est paraphrasé par *sucré de table* dans Ex. 2. Dans Ex. 3, l'auteur cite un exemple de sucres simples, à savoir le sucre de cuisine, également appelé saccharose :

Ex. 2

Le saccharose : C'est le sucre de table. (FSpage2)

Ex. 3

Entre eux, les sucres simples ont des index très différents : le moins élevé est le sucre de cuisine (le saccharose). (FS35)

Une autre fonction de la paraphrase est la description en détail des termes. Ex. 4 est une paraphrase de la *monothérapie orale*, et Ex. 5 explique la *réduction [de la] glucotoxicité*, qui correspond à *l'abaissement de la glycémie* :

Ex. 4

Il est recommandé de prescrire dans un premier temps une monothérapie orale, autrement dit de ne pas associer d'emblée deux classes d'hypoglycémiantes oraux (accord professionnel). (FSpage1)

Ex. 5

Toutefois d'autres études posent la question de savoir si ces effets sont dus à une action directe des SH ou sont indirectement liés à l'abaissement de la glycémie (réduction du phénomène dit de glucotoxicité). (FSpage2)

Ex. 6 contient une paraphrase des syndromes d'hypoglycémie. Suit à l'utilisation par l'auteur de l'expression *on a tendance actuellement...*, nous avons finalement identifié cet exemple en considérant qu'il s'agit d'un terme ou d'une appellation qui n'est pas officielle :

Ex. 6

L'hypoglycémie réactive ou hypoglycémie post prandiale
C'est le diagnostic le plus fréquent. Ce sont, la plupart du temps, des symptômes d'hypoglycémie, alors qu'une hypoglycémie réelle est extrêmement rarement mise en évidence. On a tendance actuellement à regrouper tous ces symptômes sous l'appellation de « syndrome idiopathique post prandial ». (FSdiab)

Ex. 7 est un exemple contenant plusieurs paraphrases. Ici, le terme *région promotrice* est paraphrasé par l'expression *la région du gène de l'insuline qui régule le niveau de production de l'hormone* ; l'explication du terme *polymorphisme* se trouve également dans la même phrase :

Ex. 7

Cependant, la région du gène de l'insuline qui régule le niveau de production de l'hormone (ce que l'on appelle la région promotrice) n'est pas identique d'un individu à l'autre (on appelle cela un polymorphisme). (FS3)

Dans le discours vulgarisé, les paraphrases sont souvent dans le corps du texte, tandis que leur terme se trouve entre parenthèses. Cette structure s'explique par le fait que certains termes sont difficilement compréhensibles pour le grand public – et sont donc mis entre parenthèses. La présence des paraphrases permet de les apprendre plus aisément. En même temps, les termes entre parenthèses sont des éléments secondaires. Ainsi, Ex. 8 contient deux paraphrases pour les termes *glucose* et *glycémie*. Dans Ex. 9, le terme *insulinorésistance* est expliqué par l'expression *l'insuline est moins efficace*. En ce qui concerne Ex. 10, *hyperglycémie* est paraphrasée par *un excès de sucre dans le sang* :

Ex. 8

Le mot diabète désigne une maladie dans laquelle du sucre (glucose) est présent dans les urines. Ceci est dû à une élévation du taux de sucre dans le sang (glycémie). (FV22)

Ex. 9

La maladie débute plusieurs années avant l'augmentation de la glycémie, et paradoxalement il existe une période assez longue où le pancréas produit plus d'insuline que la normale en réaction au fait que l'insuline est moins efficace (insulinorésistance). (FV142)

Ex. 10

Le diabète se caractérise par un excès de sucre dans le sang (hyperglycémie), en effet le sucre a des difficultés à être utilisé et à entrer dans les cellules du corps :

- soit à cause d'un manque d'insuline (diabète de type 1),
- soit à cause d'une difficulté d'action de l'insuline (diabète de type 2). (FV189)

L'exemple suivant est une explication simple de l'opposition entre *mauvais* et *bon*. Il s'agit de deux types de cholestérol :

Ex. 11

C'est pour cette raison que l'on parle schématiquement de « bon » cholestérol (HDL) et de « mauvais » cholestérol (LDL) : (...) (FV100)

Il existe également des paraphrases mises entre parenthèses pour expliquer le terme, comme le montre Ex. 12 :

Ex. 12

La recherche de glycosurie (sucre dans les urines) est un moyen simple, systématique et obligatoire pendant la grossesse, mais c'est certainement le plus mauvais moyen de dépistage car

il faut que le sucre dépasse un certain seuil dans le sang pour passer dans les urines, or ce seuil est modifié par la grossesse, ce qui est responsable de faux négatifs (à distance des repas) et de faux positifs (dans les heures qui suivent les repas). (FV145)

Certains exemples emploient des marqueurs qui permettent de connecter grammaticalement le terme et la paraphrase. Ex. 13 utilise le marqueur *c'est-à-dire* pour relier le terme *risque artériel majoré* à sa paraphrase *le risque d'atteinte des artères du cœur, des jambes, du cou et du cerveau*. Dans Ex. 14, la paraphrase pour le terme *palatabilité* est indiquée par le marqueur *autrement dit* :

Ex. 13

le « risque artériel majoré », c'est-à-dire le risque d'atteinte des artères du cœur, des jambes, du cou et du cerveau, commence à 1,10 g/l (6,1 mmol/l) (FV147)

Ex. 14

En effet, la palatabilité, autrement dit l'effet en bouche ne sera pas le même avec la boisson light parce que le sucre n'a pas uniquement un pouvoir édulcorant mais il est aussi une substance de charge dont les propriétés physiques influent sur la consistance du produit. (FV94)

L'inversion de la position du terme et de la paraphrase indique, nous semble-t-il, une différence au niveau de l'intention de l'auteur. Les auteurs qui mettent les termes entre parenthèses et les paraphrases dans le corps du texte, considèrent que les termes sont d'importance secondaire. En revanche, les auteurs qui utilisent les termes dans le corps du texte et placent leur paraphrase soit après les marqueurs (*c'est-à-dire*, par exemple), soit entre parenthèses, désirent que le lecteur les apprenne grâce à l'explication *via* les paraphrases.

En japonais, dans le discours scientifique, nous avons trouvé de nombreuses paraphrases de termes relatifs au diabète et à ses traitements. Dans Ex. 15, le terme *インスリン抵抗性* (insulinorésistance) est placé entre parenthèses. Il est expliqué par l'expression *インスリン作用の不足* (dysfonctionnement de l'insuline). De même, Ex. 16 insère le terme *糸球体硬化症* (glomérulonéphrite) entre parenthèses après l'expression *腎系球体に硬化性病変* (lésion sclérotique dans le glomérule rénal) :

Ex. 15

2型糖尿病はインスリン作用の相対的不足により生じる疾患であり、インスリン分泌能の低下が前面に出ている病態、インスリン作用の不足（インスリン抵抗性）が前面に出ている病態に分類される。(JS17)

Le diabète de type 2 est une maladie provoquée par le dysfonctionnement relatif de l'insuline. Pour le premier type, la baisse de la sécrétion d'insuline est plus importante ; le second type est caractérisé par le dysfonctionnement de l'insuline (insulinorésistance)

Ex. 16

腎症は、高血糖に長期間曝された腎系球体に硬化性病変（糸球体硬化症）が生じた結果引き起こされる病態である。(JS43)

La néphropathie est une maladie provoquée par la lésion sclérotique dans le glomérule rénal (glomérulonéphrite) causée par une hypoglycémie qui a duré pendant longtemps.

À l'inverse, dans Ex. 17 et Ex. 18, les termes sont dans le corps du texte, et leur explication se trouve entre parenthèses :

Ex. 17

糖尿病とは

尿に糖が排出する。インスリンの作用不足がある。いつも持続的に高血糖状態（血液中のブドウ糖値が高い）である。いろいろな合併症を引き起こす。(JS66)

Qu'est-ce que le diabète ?

On observe la présence du sucre dans l'urine. La fonction de l'insuline n'est pas suffisante. L'état hypoglycémique (importante glycémie dans le sang) est perpétuel. Plusieurs complications sont provoquées.

Ex. 18

1999年開催の第42回日本糖尿病学会で発表された新診断基準では 75g 糖負荷試験（ブドウ糖 75g を飲む検査）で負荷前の空腹時血糖値 126mg/dl 以上、又は負荷後 2 時間値が 200mg/dl 以上、あるいは随時血糖値 200mg/dl 以上を糖尿病型、空腹時 110mg/dl 未満かつ 2 時間値 140mg/dl 未満を正常型、糖尿病型でも正常型でもないものを境界型と区分しています。(JS1)

Les nouveaux critères de diagnostic publiés en 1999 lors de la 42^e conférence de la société japonaise du diabète permettent de distinguer les types diabétiques comme ceci : le type diabétique, quand la glycémie à jeun est supérieure à 126 mg/dl lors du test de tolérance au glucose de 75 g (l'examen dans lequel on boit 75 g de sucre), quand elle est supérieure à 200 mg/dl deux heures après la tolérance, ou bien quand la glycémie facultative dépasse 200 mg/dl ; le type normal, pour ceux qui ont une glycémie à jeun inférieure à 110 mg/dl et quand elle est en-dessous de 140 mg/dl deux heures après la tolérance ; et le type de borne, pour ceux qui ne se définissent ni par le type diabétique ni par le type normal.

Lorsque le terme est remplacé par une paraphrase, sa signification est détaillée pour faciliter la compréhension du lecteur. Dans Ex. 19, l'auteur précise les termes 軽度の肥満 (obésité légère) et 重度の肥満 (grave obésité), en les distinguant selon l'intensité de l'augmentation de la graisse corporelle. Nous supposons que ces paraphrases évitent que le lecteur croie que l'obésité légère signifie une obésité d'un individu ayant un poids peu élevé :

Ex. 19

しかし、軽度の肥満(体脂肪の増加の程度は軽い)にもかかわらず複数の健康障害をとまなう例や、一方、重度の肥満 (体脂肪の増加の程度は大きい)にもかかわらず健康障害のみられない例も存在する。(JS28)

Cependant, il existe des patients ayant plusieurs problèmes de santé malgré leur obésité légère (le degré d'augmentation de la graisse corporelle est léger). Au contraire, il existe des patients qui n'ont pas de problèmes en dépit de leur grave obésité (le degré d'augmentation de la graisse corporelle est important).

Certaines paraphrases remplacent les termes avec des expressions idiomatiques. Nous avons d'abord pensé que cette pratique est une caractéristique des textes vulgarisés ; mais en réalité, nous en avons également détecté dans le discours scientifique. Dans Ex. 20, l'auteur cite l'expression 肥満は脳の病気 (l'obésité est une maladie cérébrale), en expliquant le lien entre le problème métabolique au cerveau et l'obésité.

L'auteur dans Ex. 21 remplace le mot 糖尿病食 (repas pour les diabétiques) avec le mot 長寿食 (repas pour la longue vie). En introduisant de telles expressions, les auteurs évaluent le contexte relatif à l'utilisation des termes :

Ex. 20

中枢での代謝調節機構が乱れることが、肥満・糖尿病の病態に大きく関与していると考えられており、このことは、“肥満は脳の病気”と言われるゆえんである。(JS44)

On considère que les symptômes de l'obésité et du diabète sont liés au dysfonctionnement métabolique dans le centre (nerveux). Voilà pourquoi on dit que « l'obésité est une maladie cérébrale ».

Ex. 21

昔から糖尿病食は長寿食といわれる。(JS54)

Depuis longtemps, on dit que le repas pour les diabétiques est un repas qui assure une longue vie.

Ex. 22 contient une paraphrase *multilingue* : l'auteur paraphrase le terme anglais, sans mettre le terme japonais. Nous avons vérifié l'éventuelle présence du terme équivalent en japonais 網膜脂血症, mais en vain. En effet, cet auteur utilise toujours l'anglais pour certains termes dans le texte entier. Le mélange des langues définit, pour ainsi dire, son style personnel ; ou bien il lui permet d'éviter d'utiliser des termes japonais qu'il n'a pas l'habitude d'employer :

Ex. 22

眼底は白濁し, lipemia retinalis と呼ばれる。(JS4)

Le symptôme caractérisé par un œil laiteux est appelé lipémie rétinienne.

Dans le discours vulgarisé, les paraphrases sont nombreuses. Du point de vue linguistique, elles sont souvent exprimées au moyen de mots usuels. Dans l'exemple suivant, les termes importants relatifs au diabète, インスリン (insuline) et 血糖値 (taux de glycémie) sont successivement expliqués. Parmi eux, le second terme est paraphrasé :

Ex. 23

糖尿病は、膵臓から分泌されるインスリン（血糖を下げる作用を持つ）という“ホルモン”の働きが不足して、血液中のブドウ糖の量（血糖値）がふつうより多くなっている状態をいいます。(JV90)

Le diabète est un état dans lequel le fonctionnement de l'« hormone » sécrétée par le pancréas, appelée insuline (qui permet de baisser la glycémie) devient insuffisant et la quantité du sucrose dans le sang (taux de glycémie) augmente plus que d'habitude.

Ex. 24 est une paraphrase du terme indiquant les symptômes principaux du diabète. Le terme 三多一少 (trois *excès* et une *perte*) ne contenant aucun terme médical ni spécialisé, il est difficile pour le grand public de comprendre ce terme sans explication détaillée :

Ex. 24

多飲（喉が渇き飲み物を大量に飲む）、多食（常に空腹感があり食べる量が増える）、多尿（尿の量が多い）、そして身体は異常に痩せるという、いわゆる「三多一少」の症状が現れます。(JV335)

Les symptômes des « trois excès et une perte », c'est-à-dire « excès de boisson » (avoir soif et boire beaucoup), « excès de nourriture » (avoir faim en permanence et manger beaucoup), « excès d'urine » (la quantité d'urine est considérable) et « perte de poids » (le corps devient anormalement maigre) apparaissent.

L'exemple suivant, Ex. 25, contient le point de vue de l'auteur mis en valeur par l'ajout de l'expression ともいえます (on peut aussi dire que...). Le terme 標準体重 (poids standard) et ses synonymes 理想体重 (poids idéal) et 健康体重 (poids qui assure une bonne santé) sont d'abord présentés. Puis, la paraphrase de ces trois mots est donnée dans la seconde phrase :

Ex. 25

標準体重というのがあります。理想体重、健康体重とも呼ばれるものです。最も病気になるにくい体重、長生きする体重ともいえます。(JV146)

Il existe un poids standard. On l'appelle aussi poids idéal ou « poids qui assure une bonne santé ». On peut dire que ce poids minimise le risque de maladie et assure une longue vie.

Le nom des maladies est toujours difficile pour le grand public. Ex. 26 à Ex. 28 expliquent diverses maladies. Ex. 26 explique une partie du terme 内因性 (« caractère interne ») avec l'expression 体内にあるインスリン (insuline contenue dans le corps) :

Ex. 26

これに対し、体内にあるインスリン（内因性インスリン）だけでも生存可能な糖尿病をインスリン非依存型糖尿病と呼びます。(JV5)

D'autre part, le diabète qui survit uniquement avec l'insuline contenue dans le corps (insuline interne) est appelé diabète non-insulinodépendant.

Ex. 27 concerne l'insuffisance rénale, et Ex. 28, l'ostéoporose ; toutes les deux sont expliquées par la phrase entière :

Ex. 27

腎不全は、腎炎などの病気で腎臓の機能が落ち、老廃物を十分に排出できなくなった状態の事です。(JV396)

L'insuffisance rénale est un état dans lequel les fonctions rénales baissent du fait d'une maladie telle que la néphrite, et une situation dans laquelle les déchets de l'organisme ne peuvent plus être expulsés.

Ex. 28

骨粗鬆症とは、簡単に言うと骨の量が減って骨が弱くなり、骨折などになりやすくなる病気の事です。(JV396)

L'ostéoporose est, en un mot, une maladie dans laquelle le contenu des os se réduit et les os eux-mêmes deviennent fragiles, ce qui cause des fractures.

L'emploi de la paraphrase permet à l'auteur d'expliquer un terme afin de faciliter la compréhension du lecteur, notamment dans le discours vulgarisé. Le fait que ce type de

variante terminologique n'est pas souvent rencontré dans le discours scientifique – à l'exception de l'utilisation des expressions idiomatiques (Ex. 20 et Ex. 21) – justifie une différence entre les types de discours au niveau de l'explication terminologique.

9-2-9-3. *Synonyme*

Le nombre d'occurrences des définitions par synonyme en français est de sept dans le discours scientifique et trente dans le discours vulgarisé ; en japonais, nous en avons identifié vingt-deux dans le discours scientifique et trente-deux dans le discours vulgarisé.

En français scientifique, le synonyme apparaît souvent avec d'autres définitions. Ex. 1 comporte le synonyme des *édulcorants acaloriques*. Dans cet exemple, nous trouvons également une définition par dénotation entre parenthèses :

Ex. 1

Les édulcorants acaloriques (saccharine, aspartame, cyclamate, acésulfame...). Ils sont également appelés édulcorants intenses. Leurs pouvoirs hyperglycémiant et calorique sont nuls. (FS3)

Pour Ex. 2, le terme *adiponectine* et son synonyme *ACRP30* se trouvent après leur définition par analyse (*une hormone très abondamment produite par les cellules graisseuses*) :

Ex. 2

Fort de cette première découverte (publiée en Décembre 2000 dans la revue American Journal of Human Genetics), l'équipe franco-japonaise a décidé d'étudier génétiquement et expérimentalement le rôle d'un gène candidat situé sur le chromosome 3q et produisant une hormone très abondamment produite par les cellules graisseuses, l'adiponectine (appelée aussi ACRP30). (FS16)

Quelques synonymes sont des termes en anglais. Ex. 3 indique le terme *Indice de Masse Corporelle* et son synonyme en anglais *Body Mass Index*, qui s'accompagnent tous les deux de leur abréviation en initiale :

Ex. 3

L'obésité est définie par un Indice de Masse Corporelle (IMC) ou Body Mass Index (BMI). (FS17)

Dans Ex. 4, l'auteur présente le terme *anticorps anti-îlots*, le terme équivalent en anglais et les initiales abrégatives de ce dernier :

Ex. 4

Les anticorps anti-îlots (islet cell antibody : ICA). (FSdiab)

Ex. 5 présente le terme utilisé autrefois et actuellement. Il s'agit de l'*intolérance au glucose*, naguère désignée par le terme *pré-diabétique*, qui correspond aux états

intermédiaires qui apparaissent avant d'être diagnostiqué comme diabétique. La présence des deux termes permet, en étant liés, de suggérer implicitement au lecteur de mettre à jour son lexique en remplaçant l'ancienne appellation par la nouvelle :

Ex. 5

Ces courbes permettent de déterminer des états intermédiaires, autrefois dits "pré-diabétiques", à présent appelés "intolérance au glucose", au cours desquels la courbe est décalée vers la droite, du fait de l'efficacité de l'insuline, plus faible que la normale. (FS4)

Dans le discours vulgarisé, des synonymes de diabète sont souvent détectés. Ex. 6 à Ex. 8 sont des exemples typiques. Certains textes affirment que les termes *diabète insulinoindépendant* et *diabète non insulinoindépendant* sont remplacés par *diabète de type 1* et *diabète de type 2*. Cependant, comme nous le voyons dans Ex. 7 et Ex. 8, les termes coexistent dans les documents ; l'explication réside probablement dans la date de parution de chacun :

Ex. 6

Elle s'élève généralement brutalement (quelques jours ou semaines) lors de l'apparition d'un diabète de type 1 (DT1) et progressivement (plusieurs années) lors de l'apparition d'un diabète de type 2 (DT2). (FV147)

Ex. 7

Bien entendu, le risque de complications du diabète ne dépend pas que de la glycémie, car d'autres facteurs interviennent (cholestérol, hypertension, tabac, absence d'activité physique, excès de poids et facteurs génétiques) mais, à facteurs de risque identiques, l'HbA1c permet bien mieux de «mesurer le diabète» que la glycémie à jeun, que ce soit en cas de diabète insulinoindépendant (DT1) ou de diabète non insulinoindépendant (DT2), et il est recommandé de la doser tous les trois mois. (FV151)

Ex. 8

Les mécanismes des diabètes insulinoindépendant (DID, DT1) et non insulinoindépendant (DNID, DT2) ne sont pas les mêmes, ce qui conduit le diabétique insulinoindépendant à un risque nettement plus important de décompensation acidocétosique lorsque la glycémie est élevée. (FV154)

D'autres synonymes du diabète de type 2 sont présentés dans Ex. 9. Il s'agit du *diabète de la cinquantaine* et du *diabète gras*. Ces appellations viennent de l'excès alimentaire qui provoque le diabète :

Ex. 9

Pour beaucoup, diabète de la cinquantaine ou diabète gras sont synonymes d'excès alimentaires qu'il suffira de modérer en fréquence ou en abondance pour faire disparaître l'anomalie. (FV152)

Ex. 10 présente le terme *répartition androïde* et son synonyme *androgénique*, qui représentent tous les deux les caractères de l'homme :

Ex. 10

La répartition androïde, appelée parfois aussi androgénique, traduit la présence de graisses dans l'abdomen autour des organes, tandis que la répartition gynoïde traduit la présence de graisses à

un niveau inférieur, sous la peau, beaucoup plus que dans l'abdomen autour des organes. (FV148)

Ex. 11 explique la fonction des sucres. Dans cet exemple, le *sucre lent* et son synonyme *sucre caché* sont identifiés. L'emploi de l'adjectif *caché* est expliqué par l'absence de goût sucré :

Ex. 11

La séparation des glucides en sucres rapides et lents a pendant longtemps été estimée superposable à la classification basée sur leur structure chimique (sucres de structure simple / sucres de structure complexe), et à la classification basée sur l'existence ou non d'un goût sucré (goût sucré => sucre rapide / pas de goût sucré => sucre lent, parfois aussi appelé sucre caché). (FV5)

En japonais, l'emploi des synonymes dans le discours scientifique est lié à la fréquence d'utilisation des termes en anglais. Nous rappelons ici qu'un grand nombre de termes anglais sont abrégés dans le corpus japonais, en particulier dans le discours scientifique. Ainsi, à l'exception de trois exemples, tous les synonymes du discours scientifique sont exprimés par des termes anglais. Ex. 12 indique le terme 無酸素性作業閾値 (seuil anaérobique) et le terme équivalent en anglais *anaerobic threshold*, précédé par son abréviation en initiale *AT* :

Ex. 12

抗インスリンホルモンの分泌を引き起こさないためには、無酸素性作業閾値（AT : anaerobic threshold）を超えない強度で実施することが勧められます。（JS9）

Afin d'éviter la sécrétion d'hormones insulino-résistantes, il est conseillé d'exécuter (un traitement) qui ne dépasse pas le seuil anaérobique (AT - anaerobic threshold).

Nous avons observé, pour l'abréviation, que les trois éléments (terme en japonais, terme équivalent en anglais et ses initiales abrégées) sont fréquents dans le discours scientifique japonais. Lorsque les termes anglais sont utilisés, ils sont presque toujours présentés entre parenthèses et sont parfois transcrits phonétiquement en japonais. Ex. 13 comporte un terme japonais et son synonyme en langue anglaise. Dans la partie entre parenthèses, nous voyons les deux termes anglais précédés de leur transcription phonétique respective en japonais. Autrement dit, malgré le principe de l'univocité, un terme japonais (生理活性物質 : substance physiologique active), deux termes transcrits (アディポサイトカイン : adiposaitokain et アディポカイン : adipokain) et deux termes anglais (adipocytokines et adipokine) coexistent dans ce texte :

Ex. 13

しかし、レプチン発見以来、脂肪細胞が多様なホルモンやサイトカインなどの生理活性物質（アディポサイトカインあるいはアディポカイン、adipocytokines あるいは adipokine と呼ぶ）を分泌し、脂肪組織が人体における最大の内分泌臓器として、活発に固体のエネルギー代謝調節や恒常性維持に重要な役割をはたすことが知られてきた。（JS28）

Cependant, depuis la découverte de la leptine, on sait que les cellules graisseuses sécrètent des substances physiologiques actives (c'est ce qu'on appelle adiposaitokain ou adipokain, ou

adipocytokine ou adipikine) telles que l'hormone ou la cytokine, et qu'elles jouent un grand rôle en tant qu'organe de sécrétion interne pour contrôler le métabolisme d'une substance solide en énergie et maintenir une constance physique.

Les exemples suivants contiennent des synonymes composés d'unités lexicales en japonais. Ex. 14 comporte le synonyme de 糖質 (glucose) et Ex. 15 le synonyme des trois complications propres au diabète :

Ex. 14

糖質は炭水化物とも言われ穀物や芋などに多く含まれており、私たちはこれをでんぷんとして取っています。(JS1)

Le glucose est également appelé glucide, contenu abondamment dans les grains ou dans les pommes de terre. Nous l'absorbons par le biais de l'amidon.

Ex. 15

糖尿病に特有な合併症は三大合併症とも言われ、細い血管が侵されるので細小血管合併症ともいう。(JS13)

Les complications propres au diabète sont appelées « trois grandes complications ». Elles sont également appelées « complications des vaisseaux capillaires », puisqu'elles sont liées aux problèmes des veines capillaires.

Dans le discours vulgarisé, les synonymes dans les textes apparaissent plus fréquemment. Un seul terme possède souvent plusieurs synonymes, comme le montrent Ex. 16 et Ex. 17 :

Ex. 16

標準体重というのがあります。理想体重、健康体重とも呼ばれるものです。(JV146)

Il existe un poids standard. On l'appelle aussi « poids idéal » ou « poids pour la bonne santé ».

Ex. 17

ヘモグロビンエーワンシー(HbA1c) といって、過去1ヶ月間くらいの血糖コントロールの善し悪しをみる指標です。グリコヘモグロビン、糖化ヘモグロビンとも言います。もっと簡単な呼び名があったらよいですね(エーワンシーと略すこともあります)。(JV53)

C'est un indice appelé hémoglobine A1c (HbA1c) qui indique le contrôle glycémique du mois précédent environ. On l'appelle également « glycohémoglobine » ou « hémoglobine glycosylée ». Il serait préférable qu'il existe une appellation plus simple (on utilise parfois l'abréviation A1c).

Dans Ex. 18, l'auteur emploie trois termes qui partagent un seul concept. L'expression 一般に (généralement) placée devant les termes 糖尿病の予備軍 (prédiabétique) et 境界型[糖尿病] ([diabète de] borne) indique que ces derniers sont utilisés largement par le grand public. L'auteur présente ensuite les deux termes recommandés officiellement par la Société japonaise de diabète et l'Organisation mondiale de la santé. L'auteur lui-même utilise 糖尿病の予備軍 (littéralement « diabète considéré comme armée de réserve », c'est-à-dire pré-diabète), probablement parce qu'il s'agit de l'expression la plus facile à comprendre. Autrement dit, il peut choisir le(s) terme(s) ou

ses (ou leurs) synonymes les plus courants en fonction de la manifestation orale qu'il réalise :

Ex. 18

一般に糖尿病の予備軍とか境界型などと言われるグループがあります。これは、血糖値が正常範囲を越えているが、糖尿病の診断基準に当てはまるほどには上昇していないグループを指し、正式な呼び名は、日本糖尿病学会基準では境界型糖尿病、WHO 基準では耐糖能障害といます。(JV5)

Généralement, il existe le groupe appelé « prédiabétique » ou « type de borne [diabétique] ». Pour ce groupe de gens, la valeur normale de la glycémie est dépassée, mais elle n'est pas assez haute pour qu'on leur diagnostique un diabète. Le nom formel de ce type est « diabète de borne » selon les critères de la Société japonaise de diabète, et intolérance au glucose selon les critères de l'OMS.

Les synonymes sont souvent construits avec des mots facilement compréhensibles. Ex. 19 contient le synonyme de HDL-cholestérol, à savoir le *bon cholestérol*. L'adjectif *bon* résume la fonction positive de ce cholestérol qui permet d'enlever la substance grasse qui abonde dans le sang. Par ailleurs, nous avons identifié des exemples similaires en français (cf. Ex. 11 de la catégorie « Paraphrase ») :

Ex. 19

HDL-コレステロール

血液中の余分なコレステロールを運び出してくれるため、「善玉コレステロール」と呼ばれている。(JV133)

HDL-cholestérol

Comme il transporte le cholestérol en surplus dans le sang, il est appelé « bon cholestérol ».

Dans les deux exemples suivants, les synonymes sont également symboliques par rapport à la caractéristique de chaque terme. Dans Ex. 20, la personnification du diabète, サイレント・キラー (silent killer), s'accompagne de la traduction en japonais :

Ex. 20

故に糖尿病のことを『サイレント・キラー (しのびよる殺人者)』と呼びます。(JV169)

Par conséquent, on appelle le diabète « silent killer » (assassin qui s'approche en cachette).

Dans Ex. 21, le synonyme du diabète de type 2 explique que ce type est notamment fréquent chez les adultes :

Ex. 21

II 型糖尿病 (いわゆる成人糖尿病) (JV240)

Diabète de type 2 (c'est ce qu'on appelle le diabète des adultes)

En définitive, en français, en raison du nombre insuffisant d'exemples dans le discours scientifique, il est difficile d'établir une distinction entre les deux types de discours pour ce qui relève de la définition par synonyme. Néanmoins, nous constatons quelques variations typiques dans la formation de cette définition : présence des termes anglais dans le discours scientifique, fréquence élevée des synonymes du terme *diabète* dans le

discours vulgarisé. En japonais, le synonyme est présenté globalement de trois manières distinctes : 1) entre parenthèses ; 2) avec des verbes tels que 呼ぶ (appeler) ou いう (dire) ; 3) avec des expressions qui permettent d'annoncer des synonymes, telles que いわゆる (c'est ce qu'on appelle), 別名 (autre nom) ou 一般に (en général) – ce dernier pouvant indiquer un synonyme plus familier. Ces trois indices coexistent parfois dans une seule phrase. La grande différence entre les deux types de discours est, comme en français, la présence du terme anglais dans le discours scientifique. Ce phénomène indique donc à la fois que les termes médicaux sont influencés par le vocabulaire scientifique occidental, et que la médecine telle qu'elle s'exerce au Japon se base sur la médecine pratiquée en Occident.

9-3. Bilan de l'analyse

Cette section présente les statistiques relatives aux définitions analysées dans la section précédente en prenant en compte deux aspects : les définitions dans les deux types de discours pour une part et les définitions selon les langues pour une autre part. Le Tableau 14 regroupe le nombre d'occurrences de ces catégories de notre typologie.

	FR-SC	FR-VU	JP-SC	JP-VU	
Définition par analyse	7	11	10	45	
Définition par synthèse	6	14	22	82	
Définition par opération	7	11	3	15	
Définition par dénotation	30	47	33	62	
Définition par restriction	17	8	29	19	
Définition par origine	4	12	1	13	
Définition par négation	5	7	3	25	
Définition par explication	5	11	7	50	
Variantes des termes	Abréviation	81	46	41	17
	Paraphrase	28	59	24	69
	Synonyme	7	30	22	32
TOTAL	197	256	195	429	

Tableau 14 Le nombre d'occurrences des catégories définitoires dans le corpus d'étude

9-3-1. Définitions selon le type de discours

9-3-1-1. Définitions dans le discours scientifique

Le Tableau 15 classe, pour chaque langue, les définitions terminologiques par ordre décroissant d'importance en indiquant le nombre de leurs occurrences dans le discours scientifique. Afin d'examiner la distribution de chaque catégorie, nous avons unifié le classement en traitant les trois variantes comme des catégories individuelles. La part de chaque définition vis-à-vis de la totalité est exprimée en pourcentage.

Définitions	FR-SC	Définitions	JP-SC
Abréviation	81 (41,1 %)	Abréviation	41 (21 %)
Définition par dénotation	30 (15,2 %)	Définition par dénotation	33 (16,9 %)
Paraphrase	28 (14,2 %)	Définition par restriction	29 (14,9 %)
Définition par restriction	17 (8,6 %)	Paraphrase	24 (12,3 %)
Définition par opération	7 (3,6 %)	Synonyme	22 (11,3 %)
Synonyme	7 (3,6 %)	Définition par synthèse	22 (11,3 %)
Définition par analyse	7 (3,6 %)	Définition par analyse	10 (5,1 %)
Définition par synthèse	6 (3 %)	Définition par explication	7 (3,6 %)
Définition par négation	5 (2,5 %)	Définition par opération	3 (1,5 %)
Définition par explication	5 (2,5 %)	Définition par négation	3 (1,5 %)
Définition par origine	4 (2 %)	Définition par origine	1 (0,5 %)
TOTAL	197 (100 %)	TOTAL	195 (100 %)

Tableau 15 Les définitions ordonnées selon le nombre d'occurrences (discours scientifique)

Quatre catégories importantes

En français, le nombre total d'occurrences est de 197. Parmi les onze catégories définitoires, l'abréviation est la plus importante puisque le nombre de ses exemples représente plus de 40 % de la totalité. Ensuite, le poids des définitions par dénotation et par paraphrase est équivalent ; elles sont assez fréquemment rencontrées. Enfin, la définition par restriction occupe une place non négligeable. Ces quatre premières catégories représentent ensemble presque 80 % de la totalité des définitions. En revanche, les sept catégories définitoires restantes sont rares.

En japonais, le nombre total d'occurrences est de 195. Dans le discours scientifique, les définitions en français et en japonais sont donc quasi équivalentes quantitativement. Au niveau de la distribution, nous remarquons quelques similitudes avec le résultat obtenu pour le corpus en français. Les deux catégories les plus importantes sont également l'abréviation et la définition par dénotation ; mais la part de la première est plus petite en japonais, alors que celle de la seconde est légèrement plus grande. Les définitions par restriction et les paraphrases sont également très nombreuses. Autrement dit, les quatre

premières catégories identifiées dans le discours scientifique sont identiques en français et en japonais. Par ailleurs, quelques catégories sont rarement présentes dans le corpus : il s'agit des définitions par analyse, explication, opération, négation et origine.

Caractéristiques de l'abréviation dans le discours scientifique

Nous avons observé un nombre considérable d'abréviations dans les deux langues. Certaines d'entre elles sont communes aux corpus français et japonais, notamment *HbA1c* (hémoglobine glyquée A1c) et *BMI* (Body Mass Index). Ces abréviations sont même utilisées sans être accompagnées de leur terme non abrégé, lorsqu'elles sont plus connues qu'eux.

Toutefois, quelques abréviations sont propres à chaque langue. En français, le nom des établissements et des études est souvent abrégé : *Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation de la Santé* (ANAES), *Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé* (AFSSAPS), *Association Américaine de Diabétologie* (ADA), *Conseil national de la consommation* (CNC) ou *Diabetes Prevention Study* (DPS). L'emploi des initiales abrégatives des noms d'établissements est un phénomène propre à la langue européenne ; nous n'avons pas identifié une telle construction en japonais, sauf pour les établissements étrangers.

En japonais, presque toutes les abréviations concernent des termes d'origine anglaise et sont exprimées au moyen d'initiales alphabétiques. Les termes non abrégés sont constitués soit du mélange de mots anglais et japonais (リポ蛋白リパーゼ (LPL), コレステロールエステル (CE)) pour la plupart d'entre eux, soit de mots japonais qui sont probablement des traductions directes de mots anglais (血糖自己測定 : self-monitoring of blood glucose).

Relation entre les termes établie par la définition par dénotation

Les définitions par dénotation, pour les deux langues, contiennent des noms de médicaments ou traitent des complications liées au diabète. En français, on présente souvent le classement des graisses résidant dans les nourritures et celui des sucres ou des édulcorants commercialisés ; en japonais, on indique souvent en détail les symptômes des complications diabétiques.

Fonctions distinctives des paraphrases selon la langue

La paraphrase est employée dans le classement des sucres dans les documents français. Les termes ont tendance à être paraphrasés directement dans les textes, en étant mis directement entre parenthèses. Le lecteur lit d'abord l'explication et a ensuite connaissance du terme qui désigne ce qu'il vient de lire. Cet ordre de lecture n'est pas très respecté en japonais. La paraphrase est notamment utilisée pour définir des termes dont la signification n'est pas facilement imaginable ou compréhensible par ceux qui ne sont pas spécialisés dans le domaine.

Le contexte culturel et la définition par restriction

Enfin, la définition par restriction indique généralement la situation de chaque pays, par exemple vis-à-vis du nombre de patients diabétiques selon le type de diabète. Comme nous l'avons indiqué précédemment, les auteurs japonais du discours scientifique sont souvent attristés devant le retard de la médecine au Japon par rapport à celles des autres pays développés. Nous supposons que la croissance considérable et subite du nombre de diabétiques cause un retard et une insuffisance au niveau du traitement. Nous constatons qu'une situation médico-sociale est reflétée de temps en temps par le discours.

Synthèse

Voici les remarques principales à propos de l'analyse des données scientifiques :

- une distribution des catégories définitoires assez unifiée entre les langues ;
- au niveau de la fréquence, le classement est bipolaire puisque quatre catégories définitoires (l'abréviation, la définition par dénotation, la paraphrase et la définition par restriction) sur 11 représentent quasiment 80 % des données ;
- quelques exemples reflètent une situation sociale.

9-3-1-2. Définitions dans le discours vulgarisé

Nous observons maintenant les données vulgarisées. Le Tableau 16 classe, pour chaque langue, les définitions terminologiques par ordre décroissant d'importance en indiquant le nombre de leurs occurrences dans le discours vulgarisé.

Globalement, nous avons compté 256 exemples en français et 429 en japonais. Au niveau de la quantité, les données japonaises sont plus importantes.

Définitions	FR-VU
-------------	-------

Définitions	JP-VU
-------------	-------

Paraphrase	59 (23 %)
Définition par dénotation	47 (18,4 %)
Abréviation	46 (18 %)
Synonyme	30 (11,7 %)
Définition par synthèse	14 (5,5 %)
Définition par origine	12 (4,7 %)
Définition par explication	11 (4,3 %)
Définition par opération	11 (4,3 %)
Définition par analyse	11 (4,3 %)
Définition par restriction	8 (3,1 %)
Définition par négation	7 (2,7 %)
TOTAL	256 (100 %)

Définition par synthèse	82 (19,1 %)
Paraphrase	69 (16 %)
Définition par dénotation	62 (14,5 %)
Définition par explication	50 (11,7 %)
Définition par analyse	45 (10,5 %)
Synonyme	32 (7,5 %)
Définition par négation	25 (5,8 %)
Définition par restriction	19 (4,4 %)
Abréviation	17 (4 %)
Définition par opération	15 (3,5 %)
Définition par origine	13 (3 %)
TOTAL	429 (100 %)

Tableau 16 Les définitions ordonnées selon le nombre d'occurrences (discours vulgarisé)

Différence de la distribution des catégories entre les langues

En français, parmi les 11 catégories, la paraphrase est la plus courante. La définition par dénotation et l'abréviation la suivent ; avec le synonyme, ces catégories sont relativement fréquentes. Contrairement au discours scientifique, la distribution de chaque catégorie est progressive. En d'autres mots, la paraphrase est la catégorie la plus fréquente mais elle ne représente que 23 % de la totalité. En revanche, les catégories telles que les définitions par synthèse, origine, explication, opération, analyse, restriction et négation ne sont pas très fréquentes mais elles ont chacune un taux de distribution assez proche.

En japonais, le résultat est très différent de celui du français : la catégorie la plus fréquente est la définition par synthèse, qui est peu importante en français. En outre, le nombre des définitions par explication et par analyse est également considérable, alors qu'il est faible en français. En revanche, les abréviations ne sont pas aussi élevées qu'en français.

Bien que le résultat du discours vulgarisé diffère selon la langue, les corpus français et japonais partagent quelques éléments : la fréquence importante de la paraphrase et de la définition par dénotation ; la rareté des définitions par opération, par origine et par restriction.

Description simplifiée par la paraphrase

Dans le discours vulgarisé, la paraphrase explique un terme au moyen d'une description et simplifie souvent l'explication pour qu'elle soit compréhensible. Par exemple, dans un texte français, l'*hyperglycémie* est paraphrasée par l'expression *pas assez d'insuline*.

En japonais aussi, la technique simplificatrice est employée. Par exemple, le terme 網膜症 (rétinopathie) est traduit par l'expression 眼の障害 (problèmes des yeux). En outre, les termes essentiels du diabète sont régulièrement paraphrasés dans plusieurs textes ; il s'agit de 血糖値 (taux de glycémie) ou 血糖 (glycémie). Le premier est expliqué, par exemple, par l'expression 血液中の糖 (ブドウ糖) 濃度 (la densité du sucre [glucose] dans le sang) et le second par 血液中の糖分 (le sucre dans le sang). En français, le saccharose est traduit par *sucré de cuisine* ou tout simplement par *sucré* dans plusieurs textes.

Fréquence de l'abréviation en français

L'abréviation est employée partout dans les textes français, quel que ce soit le type de discours, notamment pour les termes appartenant à la famille des acides gras et les différents types de discours. Les termes sont abrégés lorsqu'il s'agit de termes longs tels que *dose journalière admissible* (DJA), *limitante élastique interne* (LEI) ou *hormone lactogène placentaire* (HLP). En japonais, comme nous l'avons constaté dans le discours scientifique, l'abréviation concerne des termes anglais. L'utilisation de mots en langue anglaise est moins fréquente dans le discours vulgarisé ; par conséquent, l'abréviation est moins répandue.

Fonctions de la définition par synthèse en japonais

La définition par synthèse concerne des termes essentiels du diabète tels que インスリン (insuline), 血糖 (glycémie) ou ヘモグロビン (hémoglobine) dans les textes japonais. L'existence de nombreux exemples dans le corpus japonais est probablement liée au genre des documents : en japonais vulgarisé, plusieurs documents sont extraits des sites internet d'hôpitaux qui s'occupent de l'éducation diabétique et qui ont pour objectif de diffuser aux patients des informations correctes et utiles sur le diabète.

Synthèse

En définitive, nous résumons quelques points de vue au sujet du discours vulgarisé :

- la distribution des catégories définitoires est divergente entre les deux langues ;
- la paraphrase et la définition par dénotation sont couramment employées ;
- le nombre total d'occurrences est plus élevé que dans le discours scientifique.

9-3-1-3. Différents niveaux de spécialisation et définitions terminologiques

Nous exposons à présent d'autres enseignements relatifs à l'analyse des définitions terminologiques selon les différents niveaux de spécialisation.

Équilibre du discours scientifique entre les langues

Le premier point porte sur le nombre d'occurrences. Le nombre total d'exemples dans le discours scientifique est équilibré entre les deux langues, et la distribution entre les catégories définitoires est également assez similaire. Le discours vulgarisé quant à lui contient davantage de définitions que le discours scientifique pour les deux langues, mais une différence apparaît au niveau des langues, le discours vulgarisé japonais contenant un plus grand nombre de définitions. Ce résultat s'explique notamment par l'emploi courant des définitions par synthèse et par explication. Toutefois, la grande quantité des occurrences justifie l'importance des définitions, non seulement dans le discours vulgarisé mais également dans le discours scientifique.

Les catégories discriminantes de deux types de discours

Le deuxième point concerne les caractéristiques des définitions selon le type de discours. Dans le discours scientifique, quelle que ce soit la langue, certaines catégories définitoires permettent de constituer le caractère du discours. En outre, quatre catégories, à savoir l'abréviation, les définitions par dénotation et par restriction et la paraphrase, sont très présentes dans les corpus, alors que la fréquence des sept autres catégories est très faible. Dans le discours vulgarisé, la répétition de la paraphrase et de la dénotation, ainsi que la rareté des définitions par opération, par origine et par restriction sont valables pour les deux langues.

Rôles distinctifs de trois variantes de terme

Le troisième point a trait au rôle des trois variantes, celles-ci permettant de distinguer les deux types de discours. L'abréviation est très répandue dans le discours scientifique ; le synonyme et la paraphrase se trouvent fréquemment dans le discours vulgarisé. L'abréviation économise l'espace textuel et permet aux spécialistes de visualiser les informations plus rapidement et plus simplement ; mais ces techniques risquent de rendre difficile la compréhension des données par le grand public qui n'est pas habitué aux termes spécialisés. En ce qui concerne les synonymes, certains auteurs, français et japonais, préfèrent les insérer dans leurs textes, probablement parce qu'ils sont mieux connus (Ex. : *l'adiponectine [appelée aussi ACRP30]* ; 糖質は炭水化物とも言われ... [le glucose est également appelé glucide]). De même, la paraphrase permet

d'expliquer plus précisément et plus facilement au grand public certains termes importants et peu connus.

Les termes définis et les deux types de discours

Enfin, au niveau des marqueurs, nous n'avons pas observé une grande différence comme pour le cas de l'analyse de la modalité, bien qu'ils soient plus variés dans le discours vulgarisé que dans le discours scientifique. Au niveau des termes définis, par contre, nous avons identifié dans le discours scientifique certaines définitions de termes qui sont très détaillés tels que les noms des gènes ou les noms d'établissements de recherches médicales. Dans le discours vulgarisé, les termes basiques sur le diabète, tels que *diabète*, *insuline* et *glycémie* sont définis à plusieurs reprises.

9-3-2. Définitions selon la langue

À présent, nous examinons les définitions terminologiques selon les deux langues. Le Tableau 17 présente le nombre d'occurrences des catégories définitoires des deux types de discours pour chaque langue. Les catégories sont classées par ordre décroissant d'importance. La part de chacune d'entre elles vis-à-vis de la totalité est exprimée en pourcentage.

Définitions	FR	Définitions	JP
Abréviation	127 (27,9 %)	Définition par synthèse	104 (17,1 %)
Paraphrase	87 (19,1 %)	Définition par dénotation	95 (15,2 %)
Définition par dénotation	77 (16,9 %)	Paraphrase	93 (14,9 %)
Synonyme	37 (8,1 %)	Abréviation	58 (9,3 %)
Définition par restriction	25 (5,5 %)	Définition par explication	57 (9,1 %)
Définition par synthèse	22 (4,8 %)	Définition par analyse	55 (8,8 %)
Définition par opération	18 (4 %)	Synonyme	54 (8,7 %)
Définition par analyse	17 (3,7 %)	Définition par restriction	48 (8 %)
Définition par origine	17 (3,7 %)	Définition par négation	28 (4,9 %)
Définition par explication	16 (3,5 %)	Définition par opération	18 (2,9 %)
Définition par négation	12 (2,6 %)	Définition par origine	14 (2,2 %)
TOTAL	455 (100 %)	TOTAL	624 (100 %)

Tableau 17 Le nombre d'occurrences au total en français et japonais

9-3-2-1. Différence d'acceptation du diabète entre les deux pays

Le nombre total d'occurrences s'élève à 455 en français et 624 en japonais. La différence est due au nombre élevé d'exemples présents dans le discours vulgarisé japonais, étant donné que le nombre d'occurrences est équilibré entre les langues dans le discours scientifique.

En français, l'abréviation, la paraphrase et la définition par dénotation sont les trois premières catégories en termes quantitatifs. En revanche, la définition par négation est la plus rare parmi toutes les catégories. Quant au japonais, les définitions par synthèse et dénotation et la paraphrase sont les trois catégories les plus nombreuses ; la définition par origine est la moins courante.

Pour interpréter cette différence entre la catégorie la plus fréquente en français (abréviation) et celle en japonais (définition par synthèse), nous devons nous souvenir que certains auteurs japonais indiquent un retard de la situation des traitements diabétiques au Japon. En outre, en nous basant sur quelques définitions par restriction de notre corpus d'étude – dont la majorité des textes ont été publiés entre 1999 et 2004 –, nous constatons que le nombre de patients diabétiques s'élève à plus de deux millions en France, contre plus de six millions au Japon. La population du Japon représentant approximativement deux fois celle de la France, le nombre de patients diabétiques est donc plus élevé au Japon. Nous considérons que les définitions terminologiques dans le corpus reflètent ces contextes sociaux et médicaux. En particulier, l'emploi courant de la définition par synthèse s'explique par le retard de la recherche et du traitement diabétique au Japon. En effet, cette définition explique la notion des termes et leurs caractéristiques. Par ailleurs, le nombre d'occurrences des définitions par analyse et par négation est également important en japonais. Or la définition par analyse fournit des informations simples mais essentielles en ce qui concerne le terme en question. Autrement dit, la fréquence de cette définition explique le manque présumé de connaissance du lecteur. De même, la définition par négation permet de corriger les malentendus et de préciser les informations que le lecteur doit assimiler préalablement. L'utilisation de ces trois catégories définitoires dans le corpus japonais suggère que les définitions terminologiques permettent d'apporter un enseignement au lecteur japonais.

En français, nous supposons qu'un tel besoin pédagogique envers les patients n'est pas urgent. Au contraire, l'emploi courant de l'abréviation, y compris dans le discours vulgarisé, suggère l'existence d'une diffusion des connaissances diabétiques auprès du grand public. De plus, l'abréviation facilite, visuellement, la lecture. Néanmoins, cela peut causer une difficulté lorsque le lecteur ne connaît pas correctement la signification d'une abréviation.

9-3-2-2. Synthèse

En résumé, nous supposons que cette analyse de notre corpus d'étude comporte au moins deux résultats. Le premier est la différence de l'état de connaissance médicale du diabète entre la France et le Japon. En effet, de nombreux documents français examinent des points précis du diabète et les manières de traiter cette maladie, tandis que la majorité des documents japonais définissent simplement ce que c'est le diabète. Le second constat est l'harmonie relative des définitions entre les deux langues. Au niveau de l'expression ou de la manière de définir, nous n'avons pas repéré une différence considérable. Sous cet aspect, nous considérons que la constitution de nos marqueurs linguistiques a été efficace et a permis de conduire à un résultat satisfaisant.

9-4. Conclusion

Nous avons exposé deux hypothèses dans la section 2 du chapitre 7. La première concerne l'influence des genres textuels sur les définitions terminologiques. Dans notre analyse, nous avons utilisé le corpus contenant les deux types de discours, chacun composé de différents genres de textes. Comme nous l'avons vu dans la section 2-1 de ce chapitre, la distribution des catégories définitoires permet de distinguer les deux types de discours. Cela prouve que les genres textuels influencent les définitions terminologiques dans les textes.

Le bilan statistique a montré que notre typologie contient certaines catégories qui sont mineures dans le corpus. Pour expliquer cette faiblesse, nous pensons qu'elles ne sont pas correctement détectées – la liste de marqueurs linguistiques étant insuffisante ou incorrecte – ou qu'elles n'existent pas dans le corpus. En même temps, malgré le faible nombre des données identifiées, certaines catégories montrent quelques aspects culturels et sociaux relatifs aux termes. Par exemple, la définition par origine fournit des connaissances complémentaires dans le discours scientifique et aide le lecteur à comprendre la signification des termes dans le discours vulgarisé. Quant à la définition par négation, elle est notamment utile dans le discours vulgarisé puisqu'elle permet de corriger des malentendus répandus ou d'expliquer des points souvent mal compris. Les aspects culturels et sociaux permettent de distinguer non seulement les types de discours mais également les deux langues. De ce point de vue, l'intérêt de ces catégories mineures reste significatif dans notre analyse.

La deuxième hypothèse concerne la pertinence de l'application de la technique de collecte des données à notre étude sur l'analyse du discours. En définitive, cette application présente un avantage et un inconvénient. L'avantage est qu'elle permet de chercher les définitions composées par des formes phrastiques similaires dans le corpus.

Avec cette méthode, nous pouvons mettre en valeur certaines formes qui sont propres à chaque catégorie définitoire et à chaque type de discours. En outre, la fréquence importante des formes similaires dans le corpus justifie la pertinence de notre analyse. En revanche, le problème consiste à montrer si cette fréquence est générale ou particulière, soit au corpus d'étude, soit à notre typologie. D'une manière générale, le corpus est un ensemble d'échantillons linguistiques composés de critères arbitraires. Il est difficile de justifier l'universalité des caractéristiques des définitions terminologiques que nous avons obtenues. Pour ce qui concerne la pertinence de notre résultat par rapport au corpus d'étude, nous n'avons pas les moyens de vérifier si notre typologie a détecté les définitions existantes dans le corpus de manière exhaustive. Par ailleurs, cette exhaustivité peut être variable selon les marqueurs linguistiques. Dans ce contexte, il est difficile d'évaluer correctement notre application de la technique de la recherche des données. Toutefois, nous considérons que le résultat statistique permet de justifier globalement la pertinence de cette méthode dans notre étude.

Au total, la variété des catégories de notre typologie permet de donner une vue d'ensemble des phénomènes définitoires dans le corpus et de couvrir les différents types de discours. Dans cette étude, nous n'avons pas intégré d'informations morphosyntaxiques dans la liste des marqueurs, mais dans une recherche future, ces informations pourraient améliorer la collecte.

Enfin, le résultat positif de notre analyse est conforté par sa nature multilingue et par le caractère *comparable* du corpus. La comparaison entre les types de discours dans le corpus permet de caractériser clairement les différents niveaux de spécialisation, résultat confirmé par l'étude contrastive français-japonais.

Conclusion

La communication aboutit lorsqu'un locuteur énonce une information et que son destinataire la reçoit et la comprend. Dans le langage écrit, l'auteur ne pouvant pas vérifier si son lecteur a correctement compris son propos insère ainsi plusieurs indices qui peuvent améliorer la compréhension du lecteur. Dans la langue de spécialité, l'auteur utilise également ce moyen pour s'assurer que son lecteur, spécialiste comme lui, assimile ses propos : structurellement, il divise le texte en plusieurs chapitres et sections en incluant, par exemple, une introduction, une conclusion et des notes ; linguistiquement, il utilise des expressions pour rappeler ou compléter les informations du lecteur (Nakos, 1995 : 701). En revanche, lorsque l'auteur s'adresse à un lecteur non spécialiste qui ne possède pas de connaissances suffisantes relatives au domaine en question, il peut modifier sa manière de communiquer, afin d'éviter ou de minimiser un tel décalage du savoir. Nous pensons que cette flexibilité dont fait preuve le spécialiste est inhérente à son habileté professionnelle. Le point de départ de notre étude portait sur le rôle joué par la variété discursive dans les différents niveaux de spécialisation déterminés par le lien qu'entretiennent le locuteur et son destinataire. Notre hypothèse porte sur le lien entre le locuteur et le destinataire dans la langue de spécialité et son influence dans le discours. Dans la partie suivante, nous revenons sur les avancées de notre travail.

Nous avons positionné notre objectif d'étude dans le cadre de l'analyse du discours en langue de spécialité. Nous nous sommes notamment intéressée aux éléments linguistiques qui interagissent avec le discours : la modalité – acte communicationnel qui exprime l'attitude du locuteur dans son énoncé – et la définition terminologique dans les textes. Nous avons effectué cette analyse en utilisant des documents en deux langues, français et japonais, persuadée que l'aspect multilingue nous permettrait d'acquérir une vision plus universelle sur le sujet. Du point de vue méthodologique, nous avons choisi un corpus comparable relevant de la médecine, et plus particulièrement du diabète. Il s'agit d'une double comparabilité, à la fois dans le domaine de la langue – français et japonais – et dans celui du type de discours – scientifique et vulgarisé.

Modalité

Charaudeau (1992) examine la modalité en tant qu'attitude du locuteur par rapport à son propre énoncé. Cette attitude est interprétée grâce au dispositif appelé acte locutif, divisé en deux parties : l'acte allocutif – qui concerne l'attitude du locuteur envers son destinataire – et l'acte élocutif – qui s'intéresse à l'attitude du locuteur sur lui-même. Nous avons appliqué la typologie dans laquelle l'auteur regroupe les catégories de modalité en même temps à la langue de spécialité et au japonais. Nous avons sélectionné les modalités pouvant apparaître dans le langage écrit plutôt que parlé, puis les catégories qui ne sont pas éloignées du domaine scientifique. Ensuite, nous avons constitué une liste de marqueurs linguistiques pour la recherche des données dans le corpus.

Nous avons constaté que dans le discours scientifique, les locuteurs ont tendance à utiliser les modalités élocutives. Contrairement à la neutralité attribuée souvent au langage scientifique (Cabré, 1998 : 139 ; Nakos, 1985 : 704), la répétition d'expressions de modalités atteste une attitude subjective du locuteur. Nous avons également observé l'utilisation d'expressions stéréotypées comportant les mêmes marqueurs dans les textes scientifiques. Pour les deux langues, les marqueurs détectés sont moins variés en regard de ceux des textes vulgarisés. En japonais, quelques marqueurs sont propres à l'article, quel que soit le domaine scientifique duquel il dépend : par exemple, 本稿では (dans cet article) pour la modalité de Proclamation. Nous estimons que la répétition d'expressions ou l'emploi de formules typiques permettent de caractériser un langage en garantissant l'identité de sa communauté de discours.

Dans le discours vulgarisé, les modalités allocutives sont nombreuses, que ce soit en français ou en japonais. Ce résultat signifie que le locuteur a plus conscience de la présence de son destinataire dans son énonciation. Par exemple, la modalité d'Avertissement apparaît souvent lorsque le locuteur, spécialiste médical, avertit son destinataire concerné par le diabète. L'apparition des modalités dans les textes spécialisés est influencée par le domaine en question et le type de texte. Par ailleurs, la distribution des catégories est différente entre les langues. Par exemple, la modalité d'Injonction est fréquente en français mais elle est rare en japonais ; à l'opposé, la modalité de Suggestion/Proposition et la modalité d'Opinion, qui ne sont pas importantes en français, sont nombreuses en japonais. En réalité, ces modalités apparaissent toutes les trois lorsque les locuteurs donnent aux patients des conseils en ce qui concerne le régime alimentaire ou les traitements diabétiques. Autrement dit, la fonction de modalité diffère selon la langue.

Nous avons remarqué, pour les deux types de discours, que certains textes privilégient l'emploi de modalités en grand nombre. Elles sont parfois combinées avec d'autre(s)

modalité(s) dans une même phrase. En revanche, certains textes ne contiennent aucun marqueur de modalité. Cette absence s'explique par l'utilisation d'autres catégories de modalités que nous n'avons pas utilisées, par d'autres marqueurs que nous n'avons pas sélectionnés, ou encore par l'utilisation de l'impersonnel et du pronom *on* pour le français. En japonais, la forme passive du verbe permet de maintenir la nature objective de la phrase. Globalement, la neutralité des textes est plus fréquente que l'emploi des modalités ; néanmoins, ces dernières permettent d'exposer clairement les pensées du locuteur. En particulier, l'importance de l'acte allocutif indique que la présence du destinataire est prise en compte dans les textes spécialisés.

Définition terminologique

L'autre sujet d'analyse est la définition phrastique dans les textes. Nous avons remarqué que les objectifs des définitions dans les textes sont divers mais partagent un point commun consistant à détailler le concept du terme. Notre intérêt se porte sur l'interprétation du contexte dans lequel les termes sont définis. Nous avons établi une typologie des catégories définitives, élaborée à partir de trois classifications (Sager, 1990 ; Nagao, 1992 ; Trimble, 1985). Nous avons constitué la liste des marqueurs linguistiques correspondant à chaque catégorie pour les deux langues avant de collecter les définitions dans le corpus.

Le résultat de l'analyse montre que les quatre catégories, à savoir l'abréviation, la définition par dénotation, la paraphrase et la définition par restriction, sont nombreuses dans le discours scientifique pour les deux langues. Il n'existe pas de grande différence entre les langues, aussi bien du point de vue de la distribution des catégories que du nombre total d'occurrences détectées : nous considérons que les textes scientifiques se caractérisent par une homogénéité textuelle, quelle que soit la langue.

Au niveau du nombre d'occurrences, le discours vulgarisé est plus fourni que le discours scientifique. Dans le discours vulgarisé, la distribution des catégories est différente selon le corpus (par exemple, la fréquence élevée de l'abréviation en français et celle de la définition par synthèse en japonais). Bien que certaines catégories soient fréquentes dans les deux langues – la paraphrase et la définition par dénotation – quelques autres se distinguent – par exemple, l'importance de l'abréviation en français et celle de la définition par synthèse en japonais. Selon nous, cette différence explique le retard constaté dans la diffusion de la connaissance sur le diabète au sein de la société japonaise – et, peut-être, le faible intérêt du grand public pour cette maladie – et la diffusion suffisante du savoir relatif au diabète en France, car l'abréviation est une structure qui nécessite d'avoir acquis une connaissance spécialisée.

Nous affirmons que les deux types de discours se distinguent sur trois plans. Premièrement, certaines catégories permettent de les caractériser en fonction de leur fréquence : la fréquence de l'abréviation dans le discours scientifique et celle du synonyme et de la paraphrase dans le discours vulgarisé. Deuxièmement, les termes centraux du diabète sont constamment définis et redéfinis dans le discours vulgarisé alors que dans le discours scientifique, les termes périphériques sont fréquemment définis. Troisièmement, les marqueurs linguistiques utilisés sont plus variés dans le discours vulgarisé que dans le discours scientifique.

En considérant tous les aspects de la question, nous mettons l'accent sur quatre remarques. Tout d'abord, nous constatons la similitude des résultats entre l'analyse de la modalité et celle de la définition terminologique selon le type de discours. Globalement, le discours scientifique a tendance à unifier le style d'écriture en employant les mêmes modalités ou des définitions similaires, alors que le discours vulgarisé est marqué par une diversité d'expressions, une variété de locuteurs (médecins, infirmières, diététiciens, professeurs, commerçants) et de destinataires (adultes et enfants), et un niveau de politesse (le tutoiement pour les enfants diabétiques en français ; les tons neutre ou familier, voire intime, pour le japonais). Ces différents communicants reflètent la communauté du discours vulgarisé et influencent la fréquence des modalités et des définitions.

Ensuite, au niveau quantitatif, les modalités sont clairement liées aux différents niveaux de spécialisation, tandis que les définitions terminologiques ne les reflètent que si nous enlevons le résultat des variantes des termes (abréviation, paraphrase et synonyme). Si nous le conservons, la distinction selon le type de discours est moins claire. Autrement dit, les variantes sont des catégories fréquentes dans les deux types de discours.

En outre, l'analyse du discours permet de distinguer la différence culturelle et linguistique. Nous avons observé quelques exemples distinctifs entre les deux pays. Par exemple, en japonais, les modalités sont considérées comme des marqueurs rhétoriques typiquement utilisés dans les articles scientifiques. En outre, l'usage de ces expressions stéréotypées explique le nombre important d'occurrences. Nous considérons que ce phénomène s'explique par l'omission du sujet dans la phrase japonaise. Le marqueur de modalité peut remplacer cette absence du locuteur en représentant ses attitudes à l'égard de son propos.

L'analyse contrastive permet d'équilibrer l'interprétation des textes grâce à la prise en compte des différentes langues, cultures et personnes participant à la communication langagière. La détermination de l'approche doit être pertinente pour toutes les langues concernées et les caractéristiques linguistiques doivent être respectées. Le contexte culturel de chaque pays est un élément particulièrement important pour l'étude

multilingue de la langue de spécialité, puisque l'influence de cet ensemble de circonstances doit apparaître dans les textes.

Enfin, dans cette étude, nous avons réalisé une analyse du discours de la langue de spécialité. En regard de l'analyse de la langue générale, celle de la langue de spécialité se caractérise par la limitation à un domaine particulier. Nous avons constaté que cette contrainte influence les textes spécialisés. Par ailleurs, nous considérons que la différence entre les deux types de discours peut être significative dans le domaine médical. En effet, chaque personne malade – non spécialistes – devant entrer dans la communauté médicale, la communication avec les spécialistes est alors indispensable. Des textes spécialisés diffusés sur le Web offre une bonne opportunité d'accéder à cette communauté de manière virtuelle. À travers cette étude, nous avons ressenti la nécessité pour certaines personnes d'obtenir des informations dans des domaines de spécialités qui sont notamment proches de la vie quotidienne.

Perspectives

En premier lieu, notre analyse propose des indices qui caractérisent différents niveaux de spécialisation. Ces traits linguistiques peuvent aider à classer des documents spécialisés selon leurs degrés de spécialisation, cette différence étant due à la variété des destinataires étant chacun plus ou moins spécialisé et à la combinaison du locuteur et du destinataire. Nous supposons notamment que nous pouvons exploiter les marqueurs pour la recherche des informations et la classification. Nous avons déjà abordé une analyse automatique de la modalité (Goeuriot et al. 2009). Dans ce travail, nous avons combiné l'analyse manuelle de deux modèles de modalités avec l'automatisation de la reconnaissance des critères dans un corpus. Le résultat montre que l'efficacité de l'automatisation dépend du modèle d'analyse des modalités : en effet, le modèle de Charaudeau (1992) a eu un meilleur résultat que celui de la modalité Irrealis.

En deuxième lieu, nous avons établi une typologie exhaustive des définitions dans les textes spécialisés. Chaque typologie contient plusieurs catégories dont chacune est définie par ses caractéristiques linguistiques et ses marqueurs dans les textes. La typologie propose une analyse discursive des données terminologiques et peut être exploitée pour compléter des banques terminologiques.

En troisième lieu, les définitions permettent de différencier les deux discours par la distribution des catégories définitives. Cette typologie permet d'identifier les définitions phrastiques au sein d'un corpus, dans le cadre de travaux de veille ou de la constitution de ressources terminologiques.

En dernier lieu, bien que notre typologie des définitions soit constituée exclusivement pour le corpus d'étude relevant de la médecine diabétique, nous souhaitons l'appliquer à un autre domaine de la langue de spécialité, à la langue générale (analyse des définitions de nouveaux mots ou de mots difficiles à comprendre, par exemple) ou encore à une ou plusieurs autres langues. Afin de rendre possible la réutilisation de cette typologie, il est nécessaire de considérer à nouveau toutes les caractéristiques des textes ciblés, telles que la langue, le domaine, le type de texte et le type de discours. Ainsi, notre typologie serait exploitable dans un nouvel environnement.

Bibliographie

- ADAM Jean-Michel.** *Linguistique Textuelle : Des genres de discours aux textes.* Paris : Nathan, 1999, 208 p.
- ANGOTTI, Mary Lourdes de Oliveira.** Terminological Variation and Conceptual Structure in Terms of Medicament Use Directions - Labels. *Proceedings of LREC 2008 Workshop on Multilingual and Comparative Perspectives in Specialized Language Resources*. 2008, W5, p.5-10.
- ATKINS Sue, CLEAR Jeremy, OSTLER Nicholas.** Corpus design criteria. *Literary and Linguistic computing*, 1992, 7(1), p. 1-16.
- BARZILAY Regina, MCKEOWN Kathleen.** Extracting Paraphrases from a Parallel Corpus. *Proceedings of the ACL/EACL*, 2001, p. 50-57.
- BEAUVISAGE Thomas.** Morphosyntaxe et genres textuels. *Traitement automatique des langues (TAL)*, 2001, 42(2), p. 579-608.
- BIANCHINI Laure, ROSSI Micaela, MABROUR Abdelouahed.** Les mots de l'eau : entre terminologie spécialisée et analyse interculturelle. *Synergie Italie*, 2008, 4, p. 123-132.
- BIBER Douglas, FINEGAN Edward.** Drift and the evolution of English style: A history of three genres. *Language*, 1989, 65(3), p. 487-517.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire.** Les aspects dynamiques de la composition sémantique de l'oral. *Sémantique et corpus*. Paris : Lavoisier, 2005, p. 39-73.
- BLUMENTHAL Peter.** Sciences de l'Homme vs sciences exactes : combinatoire des mots dans la vulgarisation scientifique. *Revue française de linguistique appliquée*, 2007, 12 (2), p. 15-28.
- BOCH Françoise, GROSSMANN François, RINCK Fanny.** Conformément à nos attentes... : les marqueurs de convergence/divergence dans l'article de linguistique. *Revue française de linguistique appliquée*, 2007, 12(2), p. 109-122.
- BOURIGAULT Didier, SLODZIAN Monique.** Pour une terminologie textuelle. *Terminologie Nouvelle*, 1999, 9, p. 29-32.
- BOWKER Lynne, PEARSON Jennifer.** *Working with specialized language.* Londres, New York : Routledge, 2002, 242 p.

BROWN Gillian, YULE George. *Discourse analysis*. Cambridge : Cambridge University Press, 1983, 288 p.

CABRÉ CASTELLVÌ Maria Teresa. *Terminology: theory, methods and applications*. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 1999, 247 p.

CABRÉ CASTELLVÌ Maria Teresa. *La terminologie: Théorie, méthode et applications*. Traduit du catalan et adapté par M. C. Cormier et J. Humbley, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa/Armand Colin, 1998, 322 p.

CABRÉ CASTELLVÌ Maria Teresa. Elements for a theory of terminology: Towards an alternative paradigm. *Terminology*, 2000, 6(1), p.35-58.

CABRÉ CASTELLVÌ Maria Teresa. Theories of Terminology: Their description, prescription and explanation. *Terminology*, 2003, 9(2), p. 99-115.

CARDEY Sylviane, MORGADINHO Helena, DZIADKIEWICZ Aleksandra, KHRUATHONG Sombat, LIN Hsiang-I, KURODA Kyoko, MELIAN Gina, BOUHADIBA Farouk, CAN Duygu, YU Eun Soon, WU Xiaohong, SKOURATOV Igor, GROSJEAN Valentine, SEKUNDA Gabriel, THOMAS Izabella, GENTILHOMME Yves, ANURADHA CHITALAPUDI Naga, CHAN Rosita. Langues et cultures, systèmes et traduction. *Meta*, 2005, 50(4). Disponible sur : <http://id.erudit.org/iderudit/019833ar> [consulté le 2 mai 2010]

CHARAUDEAU Patrick. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette, 1992, 927 p.

CHEVALIER Joan. F. Heritage Language Literacy: Theory and practice. *Heritage Language Journal*, octobre, 2004.

CHU Xiaoquan. *Les verbes modaux du français*. Paris : Ophrys, 2008, 168 p.

CHUNG Sandra, TIMBERLAKE Alan. Tense, aspect, and mood. *Language typology and syntactic description III*. Cambridge : Cambridge University Press, 1985, p. 202-258.

CLARK Herbert. *Using Language*. Cambridge : Cambridge University Press, 1996, 432 p.

CONDAMINES Anne, REBEYROLLE Josette. Point de vue en langue spécialisée. *Meta*, 1997, 42(1), p. 174-184.

CONDAMINES Anne. Sémantique et corpus, quelles rencontres possible ? *Sémantique et corpus*. Paris : Lavoisier, 2005, p. 15-39.

DE BESSÉ Bruno, NKWENTI-AZEH Blaise, SAGER Juan C. Glossary of terms used in terminology. *Terminology*, 1997, 4(1), Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 119-156.

DIDEROT Denis. *Œuvre complètes*. Paris : Le Club français du livre, 1980, 5, 965 p.

DUBREIL Estelle. *La dimension argumentative des collocations textuelles en corpus électronique spécialisé au domaine de TAL(N)*. 302 p. Thèse : Université de Nantes, 2006.

DUCROT Oswald. *Le dire et le dit*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1984, 237 p.

ETO Hiroyuki, KISHI Rieko, IWASAKI Akiko, SAKAMOTO, Chiyori, ZUKAWA Noriko, AOKI Mieko, KUBOTA Chie, SUGIURA Kinuko, YAHIRO Michiko. Iryôsyakan de tsukawareru Doitsugo no zôgohô ni kansuru kôsatu (Étude de l'argot d'origine allemande utilisé dans des hôpitaux japonais). *Nagano-ken Kango Daigaku Kiyou (Bulletin de l'École départementale d'infirmerie de Nagano)*, 2002, 4, p. 31-39.

FERGUSON Charles A. Dialect, Register, and Genre: Working assumptions about conventionalization. *Sociolinguistic Perspectives on Register*. New York : Oxford University Press, 1994, p. 15-30.

FUJII Atsushi, ISHIKAWA Tetsuya. World Wide Web wo mochîta jiten chishiki jôhō no cyûsyutsu to soshikika (Extraction et organisation de l'information encyclopédique à partir d'internet). *Denshi Jouhou Tsuushin Gakkai Ronbunshi (Bulletin de l'Institut d'électronique, d'informatique et de l'ingénierie communicationnelle)*, 2002, J85-DII (2) p. 300-307.

FUJITA Takahiro. Kôpasu wo ôyô shita Eigo kyôiku kenkyû to eigo gakusyû : genjô to kanôsê no kôsatu (Étude de l'enseignement et de l'apprentissage de la langue anglaise en utilisant le corpus). *Nagoyadaigaku Kyôikugakubu fuzoku cyûkôtôgakkô kiyô (Bulletin du Collège et Lycée attachés à la faculté de la formation des maîtres de l'Université de Nagoya)*. 1998, 43, p. 169-174.

GAUDIN François. *Pour une socioterminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*. Mont-Saint-Aignan : Publications de l'Université de Rouen, 1993, 254 p. [1993a]

GAUDIN François. Socioterminologie : du signe au sens, construction d'un champ. *Meta*, 1993, 38(2), p. 293-300. [1993b]

GAUDIN François. *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*. Bruxelles : De Boeck/Duculot, 2003, 286 p.

GOEURIOT Lorraine. Découverte et caractérisation des corpus comparables spécialisés. 152 p. Thèse : Université de Nantes : 2008.

GOEURIOT Lorraine, NAKAO Yukie, DAILLE Béatrice. Analyse de la modalité dans un corpus spécialisé multilingue. *Les Huitièmes Journées scientifiques du réseau lexicologie, terminologie et traduction (LTT 2009)*, Lisbonne : Portugal, 2009.

GOTTI Maurizio. Specialised Discourse in Multilingual and Multicultural Contexts. *Asp*, 2004, 45-46, p. 5-20. Disponible sur : <http://asp.revues.org/839> [consulté le 2 mai 2010]

GROSZ Barbara, SIDNER Candace L. Attention, intentions, and the structure of discourse. *Computational Linguistics*, 1986, 12, p. 175-204.

GROSZ Barbara J., JOSHI, Aravind K., WEINSTEIN Scott. Centering: A framework for modeling the local coherence of discourse. *Computational Linguistics*. 1995, 21(2), p. 203-225.

HABERT Benoît, NAZARENKO Adeline, SALEM André. *Les linguistiques de corpus*. Paris : Armand Colin, 1997, 240 p.

HABERT Benoît, FABRE Cécile, ISSAC Fabrice. *De l'écrit au numérique*. Paris : InterEditions, 1998, 320 p.

- HALLIDAY Michael Alexander Kirkwood, HASSAN Ruquaiya.** *Cohesion in English.* Londres, New York : Longman, 1976, 374 p.
- HERMANS Adrien.** La définition des termes scientifiques. *Meta*, 1989, 34(3), 529-532.
- HOFFMANN Lothar.** Towards a theory of LSP. *Fachsprache*, 1979, 1/2, 12-17. [1979a]
- HOFFMANN Lothar.** The linguistic analysis and teaching of LSP in the German Democratic Republic. *Unesco Alsed-LSP Newsletter*, 1979, 2/3, 2-12. [1979b]
- Honda Mayumi.** Kanja no gokai maneku yôgo mo (Termes qui causent un malentendu des patients). L'article du quotidien YOMIURI au 9 février 2007. Disponible sur : <http://www.yomidr.yomiuri.co.jp/page.jsp?id=5010> [consulté le 2 mai 2010]
- IIDA Asako,** Position de l'adjectif dans une phrase contenant l'expression numérale « a piece of » : essai d'analyse sémantique en utilisant British National Corpus. *Colloquia*, 23, 2002, p. 1-10.
- ISHII Masahiko.** Senmonyôgo no gokêsê (Formation des termes). *Nihongogaku (Langue Japonaise)*, 1997, 16(2), Tôkyô : Mêji Shoin, p. 21-30.
- ISHIMARU Kumiko.** *Nichifutsu kesyôhinkôkoku no hikakukenyû : disukûru bunseki no kanten kara (Étude comparative du discours publicitaire en France et au Japon : les produits de beauté).* Thèse : Université d'Osaka : 2006.
- KAGAWA Yasuo.** Igaku no senmon yôgo no mondaiten (Problèmes des termes médicaux). *Nihongogaku (Études de la langue japonaise)*, 1997, 16(2), p. 50-59.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine.** L'énonciation : de la subjectivité dans le langage. Paris : Armand Colin, 1999, 267 p.
- KOCOUREK Rostislav** Terminologie et efficacité de la communication : critères linguistiques. *Meta*, 1985, 30(2), p. 119-128.
- KOCOUREK Rostislav.** Textes et termes. *Meta*, 1991, 36(1), p. 71-76.
- KOKURITSUKOKUGOKENKYÛJO (Institut National de la Langue Japonaise).** *Byôin no kotoba wo wakariyasuku (Lexique pour comprendre facilement l'hôpital).* Tôkyô : Keisô Shuppan, 2009, 234 p.
- KOKURITSUKOKUGOKENKYÛJO (Institut National de la Langue Japonaise).** *Senmongo no syomondai (Lexique pour comprendre facilement l'hôpital).* Tôkyô : Shûei Shuppan, 1981, 286 p.
- KRIVINE Sonia, TOMIMITSU Masaru, GRABER Nathalia, SLODZIAN Monique.** Relever des critères pour la distinction automatique entre les documents médicaux scientifiques et vulgarisés en russe et en japonais. Acte de TALN 2006, Leuven : France, p. 522-531.
- KUROHASHI Sadao, NAGAO Makoto, SATO Satoshi, MURAKAMI Masahiko.** Senmonyôgojiten no haipâ tekisutoka no hôhō (Création d'hypertextes pour le dictionnaire terminologique), *Jinkôchinô gakkaiishi (Revue de la Société d'intelligence artificielle)*, 1992, 7(2), p. 336-345.

- LARIVIÈRE Louise.** Comment formuler une définition terminologique. *Meta*, 1996, 41(3), p. 405-416.
- LE QUERLER Nicole.** *Typologie des modalités*. Caen : Presses universitaires de Caen, 1996, 159 p.
- LEE David.** Genres, registers, text types, domains and styles: clarifying the concepts and navigating a path through the BNC jungle. *Language Learning & Technology*, 2001, 5(3), p. 37-72.
- LERAT Pierre.** *Les langues spécialisées*. Paris : Presse Universitaire de France, 1995, 201 p.
- LERAT Pierre.** Approches linguistiques des langues spécialisées. *ASp*, 1997, 15-18, p. 1-11.
- L'HOMME, Marie-Claude.** *La terminologie : principes et techniques*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, 278 p.
- L'HOMME, Marie-Claude.** Sur la notion de « terme ». *Meta*, 2005, 50(4), p. 1112-1132.
- LYONS John.** *Introduction to theoretical linguistics*. Cambridge, New York : Cambridge University Press, 1968, 519 p.
- MABUCHI Yoko, YAMAGUCHI Masaya, KASHIWANO Wakako, TANAKA Makirou.** Daihyôsê wo yûsuru kaki kotoba kôpasu no denshika fômatto ni tsuite (Numérisation du corpus équilibré des textes écrits). *Gengosyorigakkai dai 12 kai nenji taikai yokôsyû (Actes de la 12^{ème} conférence annuelle de traitement automatique du langage naturel)*. 2006. Disponible sur : http://www.tokuteicorpus.jp/result/pdf/2006_013.pdf [consulté le 2 mai 2010]
- MAINGUENEAU Dominique.** *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*. Paris : Hachette supérieur, 1991, 268 p.
- MALRIEU Denise.** Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personnes. *Langage*, 2004, 153, p. 73-85.
- MALRIEU Denise, RASTIER François.** Genres et variation morphosyntaxiques. *Traitement Automatique des Langues (TAL)*, 2001, 42(2), p. 547-577.
- MASUOKA Takashi, TAKUBO Yukinori.** *Kiso Nihongo Bunpô (Grammaire japonaise de base)*. Tôkyô : Kuroshio Syuppan, 1992, 251 p.
- MCENERY Tony, XIAO Richard, TONO Yukio.** *Corpus-Based Language Studies*. Londres, New York : Routledge, 2006, 386 p.
- MESSAOUDI Leila.** Opacité et transparence dans les technolèctes bilingues (français-arabe). *Meta*, 60, 2000, p. 424-436.
- MIKUNI Junko, KOMORI Kazuko.** Kôpasu wo mochîta ronbun sakusê no tameno kan'yôteki kyôkihyôgen no cyûsyutsu (Extraction des collocations idiomatiques à partir du corpus pour la rédaction d'articles). *Koide Kinen Nihongo Kyôiku Kenkyûkai Ronbunshû (Articles de la société de l'éducation de la langue japonaise pour l'honneur du professeur Fumiko Koide)*, 2008, 16, p. 55-68.

MIURA Tadashi. Nichijōgo to senmōgo (Mots usuels et termes). *Kagaku Kyouiku (Enseignement de la chimie)*. 1982, 30(5), p. 401-402.

MIYAZAKI Kazuto, ADACHI Taro, NODA Harumi, TAKANASHI Sinano. *Modalitē (Modalités)*. Tôkyô : Kuroshio Syuppan, 2002, 325 p.

MORIN Emmanuel, DUFOUR-KOWALSKI Samuel, DAILLE Béatrice. Extraction de terminologies bilingues à partir de corpus comparables. *Traitement Automatique des Langues (TAL)*, 2004, 45(3), p. 103-122.

MORIN Emmanuel, DAILLE Béatrice, TAKEUCHI Koichi, KAGEURA Kyo. Brains, not brown : comparable corpora in bilingual terminology. *Natural Language Engineering*, 2007, 1(1), p. 1-20.

NAGAO Makoto. Jiten Kēshiki deno senmon bunya no chishiki no taikēteki kōbunhō (Organisation systématique du savoir d'un domaine spécifique exprimé sous la forme dictionnaire). *Jinkōchinō gakkaiishi (Revue de la Société d'intelligence artificielle)*, 1992, 7(2), p. 320-328.

NAKOS Dorothy. L'objectivité dans les langues de spécialité : cas particulier de la médecine de soins (étude comparée du français et de l'anglais). *Meta*, 1995, 40(4), p. 701-707.

NOMURA Takashi. Modalitē kēshiki no bunrui (Typologie des formes de modalité). *Kokugogaku (Étude de la langue japonaise)*, 2003, 54(1), p. 17-31.

OTMAN Gabriel. *Les représentations sémantiques en terminologie*. Paris : Masson, 1996, 216 p.

PALMER Frank Robert. *Mood and Modality*. 2^e éd. Cambridge : Cambridge University Press, 2001, 236 p.

PASCUAL Elsa, PÉRY-WOODLEY Marie-Paule. Définition dans les textes. *Atelier Texte et Communication : Journées "Le texte de type consignes"*, Septembre 1995. Disponible sur : http://w3.erss.univ-tlse2.fr:8080/index.jsp?perso=pery&subURL=articles/prescot_95.pdf [consulté le 2 mai 2010]

PASCUAL Elsa, PÉRY-WOODLEY Marie-Paule. Définition et action dans les textes procéduraux. *Le texte procédural : langage, action et cognition*. Toulouse : PUET/ PRESCOT, 1997, p. 223-248.

PEARSON Jennifer. *Terms in context*. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 1998, 242 p.

PECMAN, Mojca. Approche onomasiologique de la langue scientifique générale. *Revue française de linguistique appliquée*, 2007, 12(2), p. 79-96.

RASTIER François. Éléments de théorie des genres. *Texto!* Juin 2001 [en ligne].

Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Elements.html [consulté le 2 mai 2010]

REBEYROLLE Josette, TANGUY Ludovic. Repérage automatique de structures linguistiques en corpus : le cas des énoncés définitoires. *Cahiers de Grammaire*, 2000, 25, p. 153-174.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France, 2002, 646 p.

SAGER Juan C., DUNGWORTH David, MCDonald Peter F. *English special languages*. Wiesbaden : Brandstetter Verlag, 1980, 368 p.

SAGER Juan C. *A Practical Course in Terminology Processing*. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 1990, 258 p.

SAKURAI Hiroshi, SATO Satoshi. World Wide Web wo riyôshita yôgo setsumê no jidô sakusê (Construction automatique des explications définitoires extraites d'Internet). *Jôhōsyori Gakkai Ronbunshi (Bulletin de la Société japonaise du traitement automatique)*, 2002, 43(5), p. 1470-1480.

SATO Akihiko. Iryôteki sôgosayôkatê no sitsutekibunseki ni tsuite (L'analyse qualitative du processus d'interaction médicale : analyse du discours du contrôle des « étapes de la maladie). *Hoken Iryô Syakaigaku Ronsyû (Bulletin de la Société japonaise de la sociologie de la santé et de la médecine)*, 2003, 14(1), 33-48.)

SCHIFFRIN Deborah. *Approaches to discourse*. Oxford : Blackwell, 1994, 470 p.

SENDA Kyoko. Senmongai no hito ni wakariyasui yôgo kaisetsu no kakikata no bunseki (Analyse de l'explication terminologique facile à comprendre par les non-spécialistes). *Gengosyorigakkai dai 12 kai Nenji Taikai Happyô Ronbunshû (Actes de la 12^{ème} conférence annuelle de traitement automatique du langage naturel)*, 2006, 12, p. 12-15.

SIEPMANN Dirk. Les marqueurs de discours polylexicaux en français scientifique. *Revue française de linguistique appliquée*, 2007, 12(2), p. 23-136.

SINCLAIR John. *Corpus, concordance, collocation*. Oxford : Oxford University Press, 1991, 179 p.

SIONIS Claude. Quelques spécificités de la modalisation dans le discours scientifique, *ASp*, 2002, 35-36, p. 1-13.

SLODZIAN Monique. *La terminologie, historique et orientations. SdC 2006 (Semaine de la Connaissance)*, Nantes : France, 2006.

SUGITO Seiki, TSUKADA Michiyo. Gengo kôdô wo setsumêsuru gengohyôgen (Expressions méta-langagières qui expliquent les actes d'énonciation). *Kokuritsu Kokugo Kenkyûjo Hôkoku (Bulletin de l'Institut national de la langue japonaise)*, 1991, 103, p. 131-164.

SWALES John. *Genre analysis*. Cambridge, New York : Cambridge University Press, 1990, 260 p.

TAKEUCHI Koichi, KAGEURA Kyo, DAILLE Béatrice, KOYAMA Teruo. Tagengo senmon yôgo cyûsyutsu model no kôchiku (Construction du modèle de l'extraction des termes multilingues). *Gengosyorigakkai dai 11 kai nenji taikai happyô ronbunshû (Actes de la 11^{ème} conférence annuelle de traitement automatique du langage naturel)*, 2005, p. 887-890.

TAMACHI Mizuho. Nihongo to Chûgokugo no modalitî no taisyô kenkyû : Gengo ruikéron no kanten kara (Étude contrastive de la modalité en japonais et en chinois : perspective de la typologie linguistique), *Takamatsu Daigaku Kiyô (Bulletin de l'Université de Takamatsu)*, 2005, 14, p. 17-54.

TEMMERMAN Rita. Questioning the univocity ideal. The difference between socio-cognitive Terminology and traditional Terminology, *Hermes*, 1997, 18, 51-90.

TEMMERMAN Rita. *Towards New Ways of Terminology Description. The sociocognitive approach.* Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 2000, 258 p.

TRIMBLE Louis. *English for science and technology: A discourse approach.* Cambridge : Cambridge University Press, 1985, 180 p.

TSUCHIHASHI Junichi, ARAKI Kenji. WWW jô no tégibun ni okeru hyôgen tokucyô wo riyô shita yôgosetsumêbun cyûsyutsu no tamenô tepurêto no jidô sakusê ni tsuite (Construction automatique des modèles tirés des traits linguistiques des définitions sur l'Internet pour l'extraction des explications définitoires). *Gengosyorigakkai dai 11 kai nenji taikai happyô ronbunshyû (Actes de la 11^{ème} conférence annuelle de traitement automatique du langage naturel)*, 2005, p. 791-794.

TUTIN Agnès. Autour du lexique et de la phraséologie des écrits scientifiques. *Revue française de linguistique appliquée*, 2007, 12(2), p. 5-13.

UTSURO Takehito, HINO Kohei, KIDA Mitsuhiro. Integrating Cross-Lingually Relevant News Articles and Monolingual Web Documents in Bilingual Lexicon Acquisition. *Proceedings of Coling 2004*, p. 1036-1042.

VAN DER YEUGHT Michel. La langue de Wall Street entre le milieu professionnel et le grand public. *ASp*, 2004, 43-44. Disponible sur : <http://asp.revues.org/995> [consulté le 2 mai 2010]

VION Robert. Du sujet en linguistique. *Les sujets et leurs discours : Énonciation et interaction.* Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 1998, p. 198-202.

VOLTAIRE. *Lettre philosophiques.* Paris : Gallimard, 1986, 280 p.

WILLIAMS Geoffrey C. *Les réseaux collocationnels dans la construction et l'exploitation d'un corpus dans le cadre d'une communauté de discours scientifique.* Thèse : Université de Nantes, 1999.

YAMAZAKI Makoto. Daihyôsê wo yûsuru gendai nihongo kakikotoba kôpasu no sekkei (Constitution d'un corpus équilibré de textes écrits en langue japonaise moderne). *Gengokôpasu no kôchiku to katsuyô. Dai 13 kai Kokuritsukokugokenkyûjo kokusai shinpojiumu Hôkokusyo (13^{èmes} Actes internationaux de l'Institut National de la Langue Japonaise).* 2006, p. 63-70.

Ouvrages de référence

Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Dirigé par DUBOIS, J., GIACOMO, M., GUESPIN, L., MARCELLESI, C., MARCELLESI, J.-B., MÉVEL, J.-P. Paris : Larousse, 1999, 514 p.

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, Redon, 2000, [CD-ROM (version 1.0.0)]

Gendai Gengogaku Jiten (Dictionnaire de linguistique moderne). Dirigé par TANAKA Haruo. Tôkyô : Seibidô, 1988, 930 p.

Grand Dictionnaire Terminologique. [en ligne]

Disponible sur : <http://oqlf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html> [consulté le 2 mai 2010]

Kôjien. 5^{ème} édition. Tôkyô : Iwanami Shoten, 1998. [version électronique].

Le Petit Robert. Dirigé par REY-DEVOVE Josette et REY Alain. Paris : Le Robert, 2004, 2949 p.

Vocabulaire juridique. Dirigé par CORNU Gérard. Paris : Presse Universitaires de France, 1987, 986 p.

Annexe 1. Exemples de marqueurs de modalité

Légendes : les indications en italique expliquent la forme grammaticale des marqueurs. Toutes les conjugaisons des verbes mis entre < > sont recherchées.

FRANÇAIS

ACTE ALLOCUTIF	
Interpellation	tout le monde, bonjour, monsieur, madame, cher, chère
Injonction	<i>verbes à l'impératif</i> , vous ne pouvez pas
Autorisation	Vous pouvez, vous pourrez, tu peux, tu pourras, Ne <i>VERBE</i> pas, vous ne devez pas, tu ne dois pas
Avertissement	Attention, Ne <i>VERBE</i> pas, faire attention, risque, !, <risquer>
Suggestion/Proposition	<conseiller>, <suggérer>, <proposer>, <recommander>, suggestion, recommandation, proposition, il vaut mieux
Interrogation	<i>Phrases interrogatives</i>
Requête	<ordonner>, <supplier>, Veuillez, Ayez la bonté de, <i>des verbes à la deuxième personne pluriel</i>
ACTE ÉLOCUTIF	
Constat	<constater>, <observer>, <voir>, <examiner>
Savoir/Ignorance	<savoir>, <connaître>, <ignorer> pas de réponse, pas de solution, <méconnaître>, être au courant de, être instruit de
Opinion	<penser>, <sembler>, <envisager>
Appréciation	<i>bien, pas bien, décevant, malheureusement, <apprécier>, heureusement, <remercier>, remerciement, triste, formidable, souhaitable, hélas</i>
Obligation	<devoir>, il faudra, il faudrait, être obligé de, avoir...à faire, être dans l'obligation de, il faut, avoir besoin de
Possibilité	<pouvoir>, <savoir>, capable, impossible, possible, faisable,
Vouloir	<souhaiter>, <espérer>, <désirer>, avoir envie de,
Accord/Désaccord	oui, non, être d'accord, ne (n') être pas d'accord, être en désaccord, vous avez raison
Déclaration	en effet, en fait
Proclamation	<déclarer>, <proclamer>, voici, suivant, <i>des verbes à la première personne pluriel</i>

Annexe 2. Exemples de marqueurs définitoires

Légende : « N » désigne des chiffres.

FRANÇAIS

<p>Définition par analyse Définition par synthèse</p>	<p>on l'appelle La définition de se caractérise(nt) par se défini(nt) par est/sont caractérisé(e)(s) par appellation provoque(nt), provoqué(e)(s) pour effet de Nous entendons, On entend (qui) veut dire On utilise le mot désigne(nt) signifie(nt) permet(tent) C'est-à-dire, c'est-à-dire C'est, c'est est une technique/méthode/moyen/critère/standard/élément est un(e) symptôme/traitement/maladie/enzyme/examen/analyse est un(e) effet secondaire/médicament est un(e) organe/hormone/réaction/anticorps sont des techniques/méthodes/moyens/critères/standards/éléments sont des symptômes/traitements/maladies/enzymes/examens/analyses sont des effets secondaires/médicaments est dû(ue) à, sont du(e)s à On reconnaît est traduit(e), sont traduit(e)(s) <i>DÉFINITION (TERME), TERME (DÉFINITION)</i> représente(nt)</p>
<p>Définition par opération</p>	<p>Le principe est de consiste(nt) à Il s'agit de calcul, calcule(nt) se résume(nt) à</p>
<p>Définition par dénotation</p>	<p>Il existe N types/familles/groupes/fonctions Il y a N types/familles/groupes/fonctions Les N types de, des N types de appelé(e)(s) classant en, classé(e)(s) en dont le représentant est soit..., soit (MOT 1, MOT 2, MOT 3...)</p>
<p>Définition par restriction</p>	<p>en N (Ex. en 1998) de nos jours/aujourd'hui/autrefois/récemment en Europe/en France/dans notre pays/à l'étranger</p>
<p>Définition par origine</p>	<p>signifie(nt), signifia(i)(en)t, significé est appelé(e), sont appelé(e)(s) a été appelé(e) a été défini(e), ont été défini(e)(s)</p>

		désigne(nt), désigné anciennement appelé(e)(s) mot latin
Définition par négation		n'est pas un facteur ne peut donc pas Ce n'est pas n'est pas une cause n'est pas un(e) symptôme/traitement/maladie/examen/analyse/ encore peu n'est pas anormale
Variations	Synonyme	ce que l'on appelle on appelle , appelée(e)(s) également appelé(e)(s), aussi appelé(e)(s) appelé(e)(s) parfois/souvent/également/aussi L'appellation C'est C'est-à-dire , dit(e)(s) On utilise le mot les médecins appellent synonymes? (<i>SYNONYME</i>)
	Abréviation	désormais abrégé(e) <i>ABRÉVIATION (TERME), TERME (ABRÉVIATION)</i> abréviation dit(e)(s)
	Paraphrase	, autrement dit <i>PARAPHRASE (TERME), TERME (PARAPHRASE)</i> <i>"TERME" (PARAPHRASE)</i> on utilise le mot désigne(nt) Nous entendons, on entend dit(e)(s) C'est-à-dire C'est on appelle , appelé

JAPONAIS

<p>Définition par analyse Définition par synthèse</p>	<p>と言います, といいます と定義され, と規定され とは, というのは (という)色素(で) である る物質, る化合物, う物質, う化合物, る病気, う病気, う薬, る薬, う状態を指, る状態を指 なる病気 起こる病気, 起きる病気, おこる病気, おきる病気 生じる病気, 生ずる病気 をみる(検査 指標) と定義され の事です。 , のことである。 , の事である。 , の事です。 と呼び, と呼ぶ (の)ことを指し, (の)ことを指す 成分の一つ, 成分のひとつ 主成分で 疾患である, 疾患であり 疾病である, 疾病であり る物質 (という)色素(で) とは, とは, とは, 障害のこと る薬で るホルモン る反応</p>
<p>Définition par opération</p>	<p>と言います, といいます 求めて, 求める, 求められ, 求め方 計算方法, 計算します, 計算する, 計算でき を測定する, て測定する, を測定ます, て測定します することをいいます, することをいう</p>
<p>Définition par dénotation</p>	<p>代表的な, 典型的な に代表される を総称, の総称 などがあります, などがある, などがあり に分けることができます, に分けることができる, に分けられる のひとつです, のひとつである, の一つです, の一つである (...など), (...等) というタイプ, Nつのタイプ に分類され, に分類する, に分類でき 大別され, 大別する, 大別でき</p>
<p>Définition par restriction</p>	<p>かつては, 昔は, 現在(で)は, 以前は, 従来は 我が国では, 我が国には, 我が国の, わが国では, わが国には, わ が国の) 欧米/諸外国/海外/ヨーロッパ/アメリカ/米国では, 欧米/諸外国/海 外/ヨーロッパ/アメリカ/米国には, 欧米/諸外国/海外/ヨーロッパ/</p>

		アメリカ/米国の
Définition par explication		<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque plusieurs termes sont définis dans une ou plusieurs phrases • Lorsque les hyponymes du terme sont indiqués successivement dans plusieurs phrases ou paragraphes (par exemple, « diabète » et ses hyponymes « diabète de type 1 » et « diabète de type 2 ») <p>Pour les phrases répondant aux conditions ci-dessus, lorsque les catégories définitoires ne sont que les variantes (synonyme, abréviation, paraphrase), nous ne les identifions pas en tant que définition par explication.</p>
Définition par origine		<p>に由来し, に由来する という意味, ことを意味, 事を意味 と呼ばれていた, 呼ばれていました, と呼ぶようにな といわれるようにな, と言われるようにな, と云われるようにな という名前で知られて, として知られて</p>
Définition par négation		<p>ではない., ではない., ではない., ではありません にすぎません, にすぎない, に過ぎません, に過ぎない</p>
Variantes	Synonyme	<p>別名 呼び名 (SYNONYME), (SYNONYME) 所謂, いわゆる とも呼ぶ, とも呼ばれています, とも呼ばれる, とも呼びます, とも呼ばれるもの, とも呼ばれているもの とも言います, とも言う, ともいいます, ともいう とも言われている, とも言われています, ともいわれ(る), ともいわれている, ともいわれています, ともいわれています, ともいわれ(る)</p>
	Abréviation	<p>TERME (ABRÉVIATION), TERME (ABRÉVIATION), ABRÉVIATION (TERME), ABRÉVIATION (TERME) (以下、...), (以下、...), (以下、...), (以下、...) と略す、と略され、と略し、と略記</p>
	Paraphrase	<p>と(も)呼ぶ, と(も)呼びます と(も)よばれ(る), と(も)呼ばれ(る) ともいわれ(る), ともいわれ(る), とも云われ(る) と(も)いえます, と(も)云えます, と(も)言えます のことである, のことす, の事である, の事です のことをいいます, のことを言います, のことを云います, の事をいいます, の事を言います, の事を云います といえます, と言います, と云います TERME (PARAPHRASE), TERME (PARAPHRASE), PARAPHRASE (TERME), PARAPHRASE (TERME) 所謂, いわゆる 簡単に言うと, 簡単にい]うと</p>